

ANNALES
DE
l'Académie Royale d'Archéologie
DE
BELGIQUE.

LXX

6^e SÉRIE. — TOME X. — 1^e & 2^e LIVRAISONS.



ANVERS
IMPRIMERIE E. SECILLE, RUE ZIRK, 35
1922

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

ANNALES

DE

l'Académie Royale d'Archéologie

DE

BELGIQUE.

LXIX.

6^e SÉRIE. — TOME X. — 1^e & 2^e LIVRAISONS.



ANVERS

IMPRIMERIE E. SECELLE, RUE ZIRK, 35.

1922

ANNALES

TOME LXX (6^e série. Tome X)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Composition du Bureau et liste des membres de l'Académie pour l'exercice 1922.	X-XVI
La Citadelle de Charles-Quint et le château des Espagnols à Gand, par M. V. FRIS	5
Le château de Vilvorde, la Maison de correction et leurs prisonniers célèbres (1375-1918), par M. ARM. DE BEHAULT DE DORNON	67 et 236
Compositions inédites de Guillaume Dufay et de Gilles Binchois, par M. CH. VAN DEN BORREN .	109
Vase arétin à sujets macabres, par M. J. B. SIBEN- ALER	121
Note sur les élèves flamands inscrits à l'Ecole académique de Paris entre les années 1765 et 1812, par M. S. ROCHEBLAVE	146
Notes et documents relatifs à la Galerie de tableaux conservés au Château de Tervueren aux XVII ^e et XVIII ^e siècles, par M. CH. TERLINDEN .	180 et 347
Un retable anversois du commencement du XVI ^e siècle, par M. JOS. DESTRÉE.	407
La Confrérie des Romanistes, par M. EM. DILIS .	416
Le Brabant protohistorique et légendaire, par M. LOUIS STROOBANT	489

Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Composition du bureau et liste des membres de l'Académie pour l'exercice 1922.

PRÉSIDENT ANNUEL :

M. Paul Saintenoy.

VICE-PRÉSIDENT :

M. le 1^r colonel de Witte.

SECRÉTAIRE ET BIBLIOTHÉCAIRE :

M. Fernand Donnet.

TRÉSORIER :

M. Em. Dilis.

CONSEIL.

CONSEILLERS SORTANT EN 1925 :

Messieurs,

**Fernand Donnet,
Edm. Gendens,
Destrée,**

**L. Stroobant,
Paul Saintenoy.
D^r Van Doorslaer.**

CONSEILLERS SORTANT EN 1928 :

Messieurs,

**A. Blomme,
J. Casier,
Eug. Soil de Moriamé,**

**H. Pirenne,
Chanoine van den Ghyn,
Vicomte de Jonghe.**

CONSEILLERS SORTANT EN 1931.

Messieurs,

**A. De Ceuleneer,
Dilis,
Alph. Goovaerts,**

**Hulin de Loo,
Bergmans,
L' Colonel de Witte.**

COMMISSIONS.

Messieurs,

**A. De Ceuleneer,
Dilis,
Alph. Goovaerts,**

**Hulin De Loo,
Bergmans,
L' Colonel de Witte.**

COMMISSION DES PUBLICATIONS :

Messieurs,

**Edm. Gendens,
Fernand Donnet,
Bergmans,**

**A. Blomme,
Casier,
L' Colonel de Witte,**

COMMISSION DES FOUILLES :

Messieurs,

**Van Overloop,
Hasse,
Fernand Donnet,**

**H. Siret,
Dr Van Doorslaer,
Stroobant.**

COMMISSION DES FINANCES :

Messieurs,

**Fernand Donnet
L. Blomme,
Edm. Gendens,**

**A. de Ceuleneer
Dilis,
Casier.**

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Messieurs,

**Fernand Donnet,
Bergmans.
A. Blomme,**

**Hulin de Loo,
Casier,
Paris,**

MEMBRES TITULAIRES.

Messieurs,

- | | | |
|--|------|---------|
| 1. De Ceuleneer Ad. , professeur honoraire à l'Université,
Gand, 5. rue de la Confrérie. | 1876 | (1871)* |
| 2. Goovaerts, Alph. , archiviste général honor. du royaume
Etterbeek, 27, rue Beckers. | 1883 | (1877) |
| 3. Soll de Moriamé, Eug. , président du tribunal de 1 ^{re} instance
Tournai, 45, rue Royale. | 1888 | (1883) |
| 4. Blomme, Arthur , président honoraire du tribunal de
1 ^{re} instance de Termonde, avenue Gribaumont, 7,
Woluwe-St-Pierre, Bruxelles. | 1889 | (1870) |
| 5. Siret, Henri , ingénieur, Bruxelles, 27, avenue Brugman. | 1889 | (1888) |
| 6. Destrée, Jos , conservateur hon ^{re} au Musée du Parc du
Cinquantenaire. Etterbeek. Bruxelles, 123, chaus-
sée St.-Pierre. | 1891 | (1889) |
| 7. Geels, Eug , architecte, Anvers, 10, rue Saint-Vincent. | 1891 | (1880) |
| 8. Gendens, Edm. , archiviste des Hospices civils et de l'Eglise
Notre-Dame, Anvers. 32, rue de l'Empereur. | 1892 | (1890) |
| 9. Donnet, Fernand , administrateur de l'Académie royale
des Beaux-Arts, Anvers, 45, rue du Transvaal. | 1892 | (1891) |
| 10. Errera, P. , avocat, Bruxelles. 14, rue Royale. | 1895 | (1888) |
| 11. Saintenoy, Paul , architecte, professeur à l'Académie des
Beaux-Arts, Bruxelles, 123, rue de l'Arbre bénit. | 1896 | (1891) |
| 12. de Behault de Dornon, Armand , sous-directeur h ^{re} au Minis-
tère des affaires Etrangères, Bruxelles, 10, rue
des Drapiers. | 1896 | (1833) |
| 13. van Overloop, Eug , conservateur en chef des Musées du
Parc du Cinquantenaire, Bruxelles, 6, rue de
l'Armée. | 1896 | (1889) |
| 14. van den Gheyn , (chanoine), directeur-général des œuvres
eucharistiques, Gand, 10, rue du Miroir. | 1896 | (1893) |
| 15. de Jonghe , (vicomte B.), président de la Société royale
de numismatique, Bruxelles, 21, rue Caroly. | 1896 | (1894) |

[*] La première date est celle de l'élection comme membre titulaire. La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre correspondant regnicole.

16. **Bergmans, Paul**, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque et professeur à l'Université. Gand, 29, rue de la forge. 1900 (1897)
17. **Stroobant, L.**, directeur des colonies agricoles de bien-faisance de Wortel et Merxplas, Président de la Société d'Archéologie Taxandria, Merxplas. 1903 (1899)
18. **Pirenne, H.**, professeur à l'Université, Gand, 132, rue Neuve Saint-Pierre. 1906 (1903)
19. **Laenen** (chanoine), archiviste de l'Archevêché, Malines, rue de Stassart. 1906 (1900)
20. **Kintsschots, L.**, Anvers, 74, avenue d'Italie. 1906 (1901)
21. **Comhaire, Ch.-J.**, Liège, 85, en Feronstrée. 1908 (1894)
22. **Matthieu, E.**, avocat Enghien. 1908 (1886)
23. **van Doorslaer**, (docteur), président du Cercle Archéologique Malines, 34, rue des Tanneurs. 1908 (1906)
24. **Hulin de Loo, G.**, professeur à l'Université de Gand, 3, place de l'Université. 1912 (1906)
25. **Casier, Joseph**, Gand, 3, rue des deux Ponts. 1912 (1906)
26. **Berlière, O. S. B. (dom Ursmer)**, Abbaye de Maredsous. 1913 (1904)
27. **Coninckx, D.**, secrétaire du Cercle Archéologique, 11, rue du Ruisseau, Malines. 1914 (1906)
28. **Dilis, Em.**, 98, longue rue Neuve, Anvers. 1914 (1908)
29. **de Witte, Edg.**, lieutenant-colonel d'artil., avenue Albert, 204, Bruxelles. 1919 (1903)
30. **Fris, V.**, archiviste de la ville, 45, quai Ter Plaeten, Gand, 1919 (1903)
31. **Heins, Armand**, artiste-peintre, 7, rue de Brabant, Gand, 1919 (1906)
32. **Van Heurck, Emile**, 6, rue de la Santé, Anvers. 1919 (1911)
33. **Janssen, O. P.**, (chanoine **J. E.**) curé, Beuzet près Gembloux. 1919 (1908)
34. **Paris Louis**, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, 39, rue d'Arlon, Bruxelles. 1919 (1908)
35. **Maere**, (chanoine **René**), professeur à l'Université, 3, rue Kraken, Louvain. 1919 (1904)
36. **de Loë** (le baron **Alfred**), conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire, Etterbeek, 80, avenue d'Auderghem. 1920 (1890)

37. **Visart de Bocarmé, (Alfred)**, Bruges, rue St-Jean. 1920 (1913)
38. **Holvoet** (baron) président hon^e de la Cour de Cassation,
rue du Trône, Bruxelles. 1921 (1914)
39. **Tahon, Victor**, ingénieur, rue Breydel, 40a, Bruxelles. 1921 (1894)
40. N.

MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES.

Messieurs,

1. **D^r Jacques, V.**, président de la Société d'anthropologie, Bruxelles,
42, rue du Commerce.
2. **Van de Castele**, conservateur honoraire des Archives de l'Etat,
Liège, 1884.
3. **de Radigès de Chennevière H.**, Namur, Faubourg Sainte-Croix, 1885.
4. **Siret, Louis**, ingénieur, 65, avenue Louis Lepoutre, Bruxelles. 1888.
5. **Cumont, G.**, avocat, Saint-Gilles, (Bruxelles) 19, rue de l'Aqueduc, 1888.
6. **van Speybroeck** (l'abbé **A.**), aumônier de la garnison Bruges,
4, Dyver, 1889.
7. **La Haye, L.**, conservateur des Archives de l'Etat. Liège, 1890.
8. **Daniels** (abbé **P.**), Hasselt, Béguinage, 1895.
9. **Le Grelle** (comte **Oscar**), Anvers, 15, rue des Pinsons, 1896.
10. **Nève, Jos.**, directeur honoraire des Beaux-Arts, Bruxelles, 36, rue
aux laines, 1896.
11. **Gaillard, Ed.**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale flamande,
Gand, 24, quai Ter Platen, 1898.
12. **van Ortroy, F.**, professeur à l'Université, Gand, 35, quai aux Moines,
1899.
13. **Maeterlinck L.**, conservateur au Musée de peinture, Gand. 6 rue du
Compromis, 1901.
14. **Cumont Franz**, conservateur du Musée du Parc du Cinquantenaire,
Bruxelles. 75, rue Montoyer, 1902.
15. **Waltzing, J. P.**, professeur à l'Université. Liège, 9, rue du Parc. 1902.
16. **Dubois Ernest**, directeur de l'Institut supérieur de commerce, Anvers,
36, rue de Vrière, 1904.
17. **Zech**, (abbé **Maurice**) professeur de philosophie, Bruxelles, 53, rue
Stevin, 1906.
18. **Bernays, Edouard**, avocat. Anvers, 33, avenue van Eyck, 1907.
19. **Sibenaler, J.**, Bruxelles, rue Potagère, 163, 1907.
20. **de Pierpont, Edg.**, château de Rivière (par Lustin), 1908.

21. **Hasse, Georges**, médecin vétérinaire du Gouvernement. 28, avenue Cardinal Mercier, Berchem, 1910.
22. **Alvin Fred**, conservateur à la Bibliothèque royale, Ixelles-Bruxelles rue Elise, 102, 1911.
23. **Van Bastelaer, René**, conservateur à la Bibliothèque royale, Bruxelles, 22, rue Darwin, 1911.
24. **Des Marez, Guill.**, archiviste de la ville, Bruxelles, avenue des Klauwaerts, 11, 1912.
25. **Capart, Jean**, conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire Bruxelles, (Woluwe), avenue Verte, 8, 1912.
26. **de Marnette, Edg.**, chef de section aux Archives générales du royaume Louvain, 1, rue du Pèlerin, 1912
27. **Cuvilier, Joseph**, archiviste général du royaume, Bruxelles avenue des Rogations. 33, 1913.
28. **van der Essen, L.**, professeur à l'Université, 124, Boulevard de Tirlemont. Louvain, 1914.
29. **Philippen** (abbé) marché aux chevaux. 92, Anvers, 1914.
30. **Aerschot** (comte d') chef du cabinet du Roi, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, 23, rue du Princeroyal, Bruxelles 1914.
31. **Bantier, Pierre**, secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts, 537^b, avenue Louise, Bruxelles, 1914.
32. **Bernard, Charles**, avocat, 80, rue Anselmo, Anvers, 1914.
33. **De Bruyn, Edm.**, avocat, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts 33, rue d'Orléans, Bruxelles, 1914.
34. **Buschmann, Paul**, conservateur du Musée des Beaux-Arts, secrétaire de la Société d'encouragement des Beaux Arts, 60, avenue Goemaere, Anvers, 1914.
35. **Crooijs**, (abbé **Fernand**), 11, rue de la Ruche, Schaerbeek-Bruxelles.
36. **Fierens-Gevaert**, conservateur des Musée royaux de peinture, 99, rue Souveraine, Bruxelles, 1914.
37. **Ponpeye**, 27, rue Breesch, Laeken, 1914.
38. **Raeymaekers**, (docteur), directeur de l'hôpital militaire, Boulevard des Martyrs, 80, Gand.
39. **Verhaegen** (baron **P.**), 5, Place du Marais, Gand, 1914.
40. **Lamy, O. P.**, (Mgr. **Hugues**), prélat de l'abbaye de Tongerlo, 1914.
41. **Laurent (Marcel)**, professeur à l'Université de Liège, 23, rue le Titien, Bruxelles, 1914.

42. **Macoir (Georges)**, conservateur au Musée de la porte de Hal, Bruxelles, 25, rue Augustin Delporte, 1914.
43. **Paquay (abbé Jean)**, curé de Heusden (Limbourg), 1920.
44. **Brunia (Georges)**, Place du Marais. Gand, 1920.
45. **Hocquet (A.)** archiviste de la ville, rue Rogier, Tournai, 1920.
46. **Van den Borren (Ch.)**, bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique, rue Stanley, 55. Bruxelles, 1920.
47. **Brassinne (Joseph)**, professeur et bibliothécaire en chef de l'Université, rue Nysten. 30. Liège, 1920.
48. **Terlinden (Charles)**, professeur à l'Université de Louvain, 61, avenue Legrand, Bruxelles, 1921.
49. **Gessler (Jean)**, professeur à l'Athénée royal, Boulevard Thonissen, 50. N.

MEMBRES D'HONNEUR.

1. **Mercier (E. S. le cardinal)** archevêque de Malines, 1914.
2. **Ladenze (Mgr.)**, recteur magnifique de l'Université, rue de Namur, Louvain, 1914.

MEMBRES HONORAIRES REGNICOLES.

Messieurs,

1. **de Borman (baron Camille)**, château de Schalckhoven par Hasselt. 1860.
2. **van de Werve et de Schilde**, (baron), château de Schilde. 1887.
3. **Cogels**, (baron **Fréligand**), gouverneur honoraire de la province, rue de la Justice, Anvers, 1901.
4. **De Vriendt (Julien)**, directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts, Anvers, 29, rue Mutsaert, 1903
5. **van de Werve et de Schilde**, (baron **G.**), gouverneur de la province, rue Kipdorp, Anvers. 1914.
6. **de Renesse (comte Théodore)**, gouverneur de la province de Limbourg, château de Schoonbeek Beverst, 1914.
7. **Lagasse de Loch**, président de la Commission royale des monuments et des sites, chaussée de Wavre, 1914.

21. **Hasse, Georges**, médecin vétérinaire du Gouvernement, 28, avenue Cardinal Mercier, Berchem, 1910.
22. **Alvin Fred**, conservateur à la Bibliothèque royale, Ixelles-Bruxelles rue Elise, 102, 1911.
23. **Van Bastelaer, René**, conservateur à la Bibliothèque royale, Bruxelles, 22, rue Darwin, 1911.
24. **Des Marez, Guill.**, archiviste de la ville, Bruxelles, avenue des Klauwaerts, 11, 1912.
25. **Capart, Jean**, conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire Bruxelles, (Woluwe), avenue Verte, 8, 1912.
26. **de Marnette, Edg.**, chef de section aux Archives générales du royaume Louvain, 1, rue du Pèlerin, 1912
27. **Cuvilier, Joseph**, archiviste général du royaume, Bruxelles avenue des Rogations, 33, 1913.
28. **van der Essen, L.**, professeur à l'Université, 124, Boulevard de Tirlemont, Louvain, 1914.
29. **Philippen** (abbé) marché aux chevaux, 92, Anvers, 1914.
30. **Aerschot** (comte d') chef du cabinet du Roi, envoyé extraordinaire et ministreplénipotentiaire, 23, rue du Princeroyal, Bruxelles 1914.
31. **Bautier, Pierre**, secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts, 537^b, avenue Louise, Bruxelles, 1914.
32. **Bernard, Charles**, avocat, 80, rue Anselmo, Anvers, 1914.
33. **De Bruyn, Edm.**, avocat, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts 33, rue d'Orléans, Bruxelles, 1914.
34. **Buschmann, Paul**, conservateur du Musée des Beaux-Arts, secrétaire de la Société d'encouragement des Beaux Arts, 60, avenue Goemaere, Anvers, 1914.
35. **Crooi**, (abbé **Fernand**), 11, rue de la Ruche, Schaerbeek-Bruxelles.
36. **Fierens-Gevaert**, conservateur des Musée royaux de peinture, 99, rue Souveraine, Bruxelles, 1914.
37. **Ponpeye**, 27, rue Breesch, Laeken, 1914.
38. **Raeymaekers**, (docteur), directeur de l'hôpital militaire, Boulevard des Martyrs, 80, Gand.
39. **Verhaegen** (baron **P.**), 5, Place du Marais, Gand, 1914.
40. **Lamy, O. P.**, (Mgr. **Hugues**), prélat de l'abbaye de Tongerlo, 1914.
41. **Laurent (Marcel)**, professeur à l'Université de Liège, 23, rue le Titien, Bruxelles, 1914.

42. **Macoir (Georges)**, conservateur au Musée de la porte de Hal, Bruxelles, 25, rue Augustin Delporte, 1914.
43. **Paquay** (abbé **Jean**), curé de Heusden (Limbourg), 1920.
44. **Brunin (Georges)**, Place du Marais. Gand, 1920.
45. **Hocquet (A.)** archiviste de la ville, rue Rogier, Tournai, 1920.
46. **Van den Borren (Ch.)**. bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique, rue Stanley, 55. Bruxelles, 1920.
47. **Brassinne (Joseph)**. professeur et bibliothécaire en chef de l'Université. rue Nysten. 30. Liège, 1920.
48. **Terlinden (Charles)**, professeur à l'Université de Louvain, 61, avenue Legrand, Bruxelles, 1921.
49. **Gessler (Jean)**, professeur à l'Athénée royal, Boulevard Thonissen, 50. N.

MEMBRES D'HONNEUR.

1. **Mercier** (E. S. le cardinal) archevêque de Malines, 1914.
2. **Ladenze** (Mgr.), recteur magnifique de l'Université, rue de Namur, Louvain, 1914.

MEMBRES HONORAIRES REGNICOLES.

Messieurs,

1. **de Borman** (baron **Camille**), château de Schalckhoven par Hasselt. 1860.
2. **van de Werve et de Schilde**. (baron), château de Schilde. 1887.
3. **Cogels**, (baron **Frédégand**), gouverneur honoraire de la province, rue de la Justice, Anvers, 1901.
4. **De Vriendt (Julien)**, directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts, Anvers, 29, rue Mutsaert, 1903
5. **van de Werve et de Schilde**, (baron **G.**), gouverneur de la province, rue Kipdorp, Anvers. 1914.
6. **de Renesse** (comte **Théodore**), gouverneur de la province de Limbourg, château de Schoonbeek Beverst, 1914.
7. **Lagasse de Locht**, président de la Commission royale des monuments et des sites, chaussée de Wavre, 1914.

MEMBRES HONORAIRES ÉTRANGERS.

Messieurs,

1. **Blok, P.-J.**, professeur à l'Université, Leyde, 66, Oude Singel, 1908.
2. **Marrucchi, Orazio**, archéologue, Rome, 1908
3. **Bulic**, (Mgr. **Franz**), directeur du Musée archéologique, Spalato (Dalmatie) 1918.
4. **Venturi** (D^r **Alphonso**), professeur, Rome, 48. Via Savalli, 1908.
5. **Enlart, Camille**, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, Paris, 14, rue Cherche-Midi, 1908.
6. **Ricci** (**Corrado**) président de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'art. Rome. 11, Piazza Venezia, 1912
7. **Miquet**, (**François**) président de l'Académie Florimontane, Annecy (Vouvray), 1920.
8. **S. E. M. P. de Margerie**, ambassadeur de la République française, Bruxelles. 1922.
9. **S. E. M. le marquis de Villalobar**, ambassadeur d'Espagne, Bruxelles, 1922.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

Messieurs,

1. **Beauvois, E.**, Corberon (France), 1880.
2. **Brassart Félix**, archiviste municipal Douai (France), 63, rue du Canteleux, 1884.
3. **Philips J. Henry**. Philadelphie (Etats-Unis), 1884.
4. **Wallis, Henry**. Londres, 9, Beauchamp Road Upper Norwood (Angleterre), 1884.
5. **Stein, Henry**, archiviste aux Archives nationales, Paris (France), 1890.
6. **Germain de Maily, Léon**. 26, rue Heré, Nancy (France), 1894
7. **Bredius**, (D^r **A**), conservateur du Musée de peinture, La Haye (Pays-Bas), 6, Prinsengracht, 1896.
8. **Montero, Belisario**, consul-général de la République Argentine, Berne, 1896.
9. **Santiago de van de Walle**, avocat, Madrid (Espagne) 1896.
10. D^r **Lopes**, consul-général, Lisbonne (Portugal), 1896.

11. **Vallentin du Cheylard, Roger**, ancien receveur des domaines, rue du Jeu de Paume, Montélimar. (Drôme), France.
12. **Pontjatine** (prince **Paul Arsenievitch**), maréchal de la noblesse, Saint-Petersbourg (Russie), Basselnaja, 60, Log. 68, 1897.
13. **Rocchi, Enrico**, colonel du corps du génie italien. Rome (Italie) 1897.
14. **Cust. Lionel**, directeur de la National Gallery, Datchethouse Windsor, Datchet, (Angleterre), 1898.
15. **Lefèvre Pontalis, Eugène**, directeur de la Société française d'archéologie, Paris, 13, rue de Phalsbourg, 1901.
16. **Geloes d'Eysden** (comte **R. de**), chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, château d'Eysden (par Eysden). Limbourg Hollandais, 1901.
17. **Serra y Larea (de)**, consul général d'Espagne, Paris.
18. **Andrade (Philotheo Pereira d')**, Saint-Thomé de Salcete (Indes Portugaises), 1901.
19. **Avout** (vicomte **A. d'**), Dijon, 14, rue de Mirande, 1901.
20. **Vasconcellos (Dr José Leite de)**, Bibliotheca national, Lisbonne, 1901.
21. **Uhagon y Guardamino** marquis de Laurencin (**Francisco de**), membre de la Real Academia dela historia, 24 calle de Serrano, Madrid, 1902.
22. **Calore (Pier Luigi)**, inspecteur royal des monuments et antiquités. Torre de Passeri, Teramo (Italie), 1902.
23. **Pereira de Lima J. M.** rue Douradores, 149, Lisbonne, 1903.
24. **Vasconcellos Joaquim de**, directeur du Musée industriel, Ceicofeita Porto, 1903.
25. **Berthélé Jos**, archiviste départemental, Montpellier (France) 36, rue des Patriotes 1905.
26. **Fordham** (sir **Herbert George**). Odsey Ashwell Baldoch (Werts, Angleterre), 1905.
27. **Braun S. J. (R. P. Joseph)**, Luxembourg, 1908.
28. **Mély, (F. de)**, rue de la Trémouille, 26, Paris, 1908.
29. **Rodière (Roger)**, Montreuil-sur-Mer (France) 1908.
30. **Lenridan** (chanoine **Th.**) archiviste du diocèse de Cambrai, rue des Arts, 14, Roubaix (Nord France), 1908.
31. **Baldwin Brown G.**, professeur d'histoire de l'art à l'Université, George Square, 49, Edimbourg, 1906

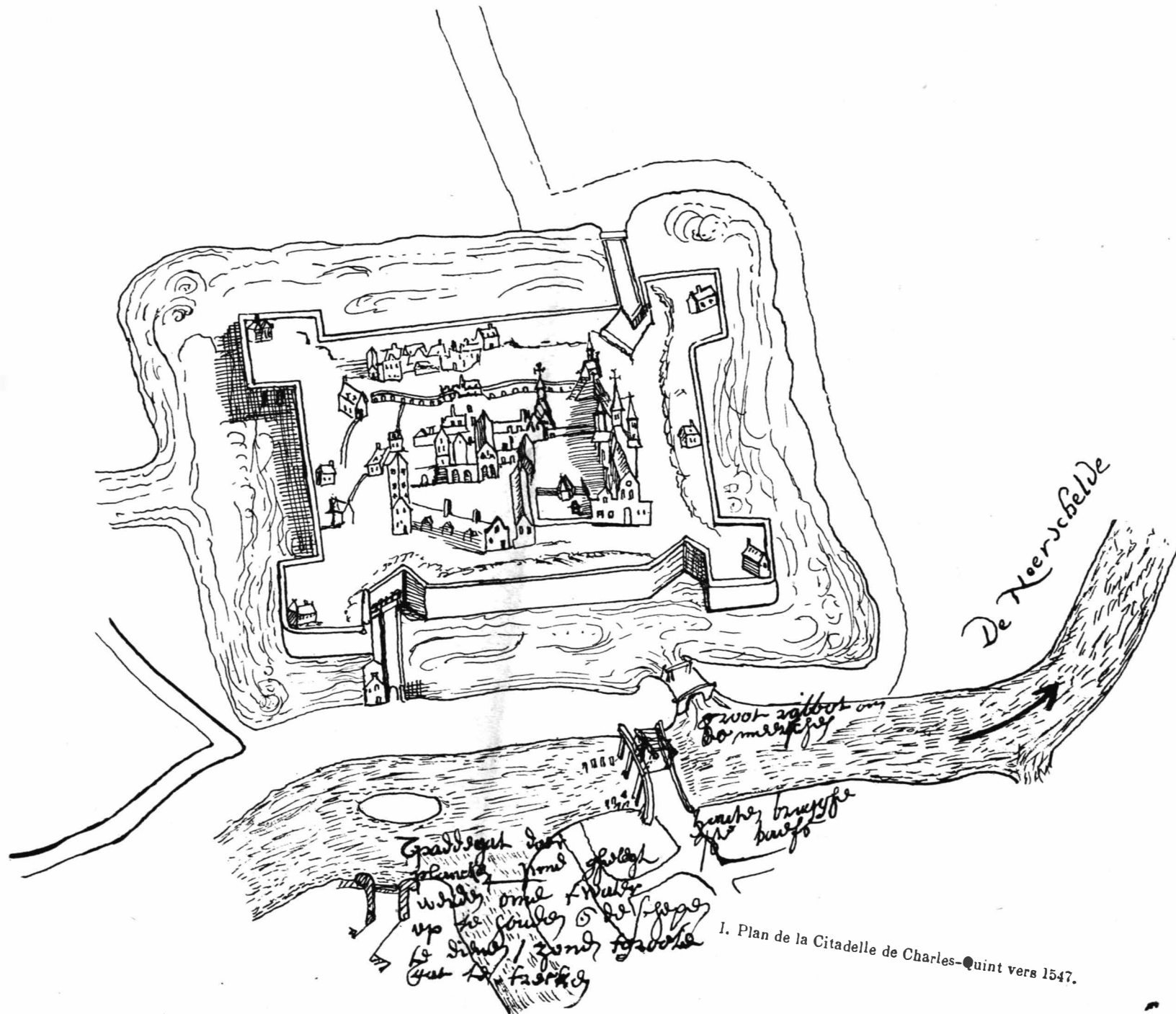
32. **Vitry, Paul**, conservateur des musées nationaux 15^{bis}, avenue des Sycomores, Paris, 1908.
33. **Juten G. C. A.** (l'abbé), directeur de Taxandria, Ginneken-lez-Bréda, 1908.
34. **Holwerda jr** (D^r **J. H.**), conservateur du Rijksmuseum van oudheden, Leiden, 1908.
35. **Lehman**, (D^r.), directeur du Musée suisse, Zurich, 1908.
36. **Fayolle** (marquis **de**), président de la Société archéologique de la Dordogne, château de Fayolle par Tocane (Dordogne), 1908.
37. **Riemsdyck** (**B. W. F. van**), président de la Nederlandsch Oudheidkundig Genootschap, 21, Hobbemastraat, Amsterdam, 1908.
38. **Plunkett** (comte **G.**), directeur du Musée des sciences et des arts, Dublin, 26, Upper Fitz Williamstreet, 1908.
39. **Triger Robert**, président de la Société archéologique du Maine, aux Talvasières. près Le Mans, 1908.
40. **Beauchesne** (marquis **de**), château de la Roche-Talbot par Sablé (Mayenne) 1908.
41. **Arlot de Saint Saud** (comte **d'**), château de la Valouse par la Roche-Chalais (Dordogne), 1908.
42. **Male** (**Emile**), rue du Navarre, 11, Paris 1907.
43. **Capdafalg** (**Puig y**), architecte, Carrer de les Corts Catelanes, 604, Barcelone 1909.
44. **Thompson**, (**Henri Yates**), 19, Sportman Square, Londres, W. 1909.
45. **Bilson** (**J.**), Hull, vice-président du royal archæological Institute, Hessle (Yorkshire), 1909.
46. **Reber B.**, Cour Saint Pierre, 3, Genève 1909.
47. **Gargan** (baron **de**), château de Persch (Lorraine France), 1911.
48. **Dubois, Pierre**, Amiens, rue Pierre l'Ermite, 24, 1912.
49. **Smits** (D^r **Xav.**), secrétaire de la Commission des monuments du Brabant septentrional, Goirle par Tilburg.
50. **Saint Leger** (**Alex de**), professeur à l'Université, rue de Paris, 60, Lille, 1912.
51. **Colenbrander** (**Herman Th.**), secrétaire de la Commission royale d'histoire, Frankenslag, 129, La Haye, 1912.
52. **Van Riemsdyk** archiviste général honoraire du royaume, La Haye, 1912.
53. **Montégut**, (**H. de**), château des Ombrais, par La Rochefoucauld.

54. **Ferreira Pinto (Ninu)**, secrétaire de l'Instituto historico et géographico Parahybano, Parahyba do Norte (Brésil).
55. **Jan Kalf**, (Dr), secrétaire de la Rijkscommissie van monumenten, Stationlaan, La Haye, 82.
56. **Esperandieu**, (commandant), correspondant de l'Institut, conservateur des Musées archéologiques. Nîmes, 1913.
57. **Durrien** (comte **Paul**), conservateur honoraire du Musée du Louvre, membre de l'Institut, 74, avenue Malakoff, Paris, 1919.
58. **Serbat, Louis**, Valenciennes, 1913.
59. **Theodor (Emile)**, conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts, Lille, 107 rue Solferino.
60. **Frederiks F A.**, archiviste, La Haye, Bazarstraat, 1914.
61. **Thimothée, Welther**, notaire, à Metz, 1920.
62. **Lalance**, chef d'escadron, rue de l'Atrie, 2, Nancy, 1920.
63. **Prod'homme, J G.**, musicologue, 9, rue Lauriston, Paris, 1920.
64. **Roosval (Dr Johann)**, professeur à l'Université de Stockholm, 24, novi Melartstraed, Stockholm, 1920.
65. **Llano Roza de Ampudia (Aurelio de)**, Oviedo, 1920.
66. **Deshoulières, Fr.**, directeur-adjoint de la Société française d'archéologie, 49, rue de la Tour, Paris, 1920.
67. **Thiolier, Noël**, 10, rue du Général Foy, St-Etienne, (dep^t Loire), 1920.
68. **Urquhard. M. F. F.**, professeur d'histoire, Baloil Collège St-Gilles, Oxford. 1920.
69. **Blair, Robert**, secrétaire de la Société des antiquaires, Newcastle-upon-Tyne (South-Shields), 1920.
70. **Bauchond, Maurice**, avocat, Valenciennes 1920.
71. **Cagnat, R.**, professeur au Collège de France, Palais de l'Industrie, 3, rue Mazarine, Paris, 1920.
72. **Prou, Maurice**, directeur de l'Ecole des Chartes, 75, rue Madame, Paris. 1920.
73. **Reinach, Salomon**, conservateur du Musée de St-Germain-en-Laye, membre de l'Institut, 16, avenue Victor Hugo, Boulogne-sur-Seine (Paris), 1920.
74. **Clephan, Robert**, Tynemouth (Northumberland) 1920.
75. **Baudi di Vesme, Alessandro**, directeur de la pinacothèque royale, 4, via Academia delle Scienze, Turin, 1920.

76. **Martha Jules**, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, 16, rue de Bagneux, Paris (VI). 1920.
77. **Rovere (Dr Lorenzo)**, 52, Corso, Montevecchio, Turin, 1920.
78. **Banchereau, Jules**, 6, quai Barentin, Orléans, 1920.
79. **Lazaro, José**, Serrano, 114, Madrid, 1921.
80. **Pfister, Christian**, doyen de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 1922.
81. **Rocheblave, Samuel**, professeur de l'histoire de l'art à l'Université de Strasbourg, 1922.
82. **Matthis, Charles**, correspondant du ministère de l'instruction publique, rue de la Victoire, Niederbronn-les-bains, 1922.
83. **Dornellas, Affonso de**, Travessa de S. Sebastiao 11, Patentés-Lisbonne, 1922.

MEMBRES DÉCÉDÉS PENDANT L'EXERCICE 1921-1922.

- de Pauw** (baron **Nap.**), procureur général honoraire, Gand, membre titulaire † 8 avril 1922.
- Van den Branden (F. Jos.)**, archiviste communal honoraire, Anvers, membre correspondant regnicole † 22 octobre 1922.
- Delbeke** (baron **Aug.**), avocat, Anvers. † 18 décembre 1921.
- Montelius (Oscar)**, directeur royal des antiquités Stockholm, membre honoraire étranger † 4 novembre 1921.



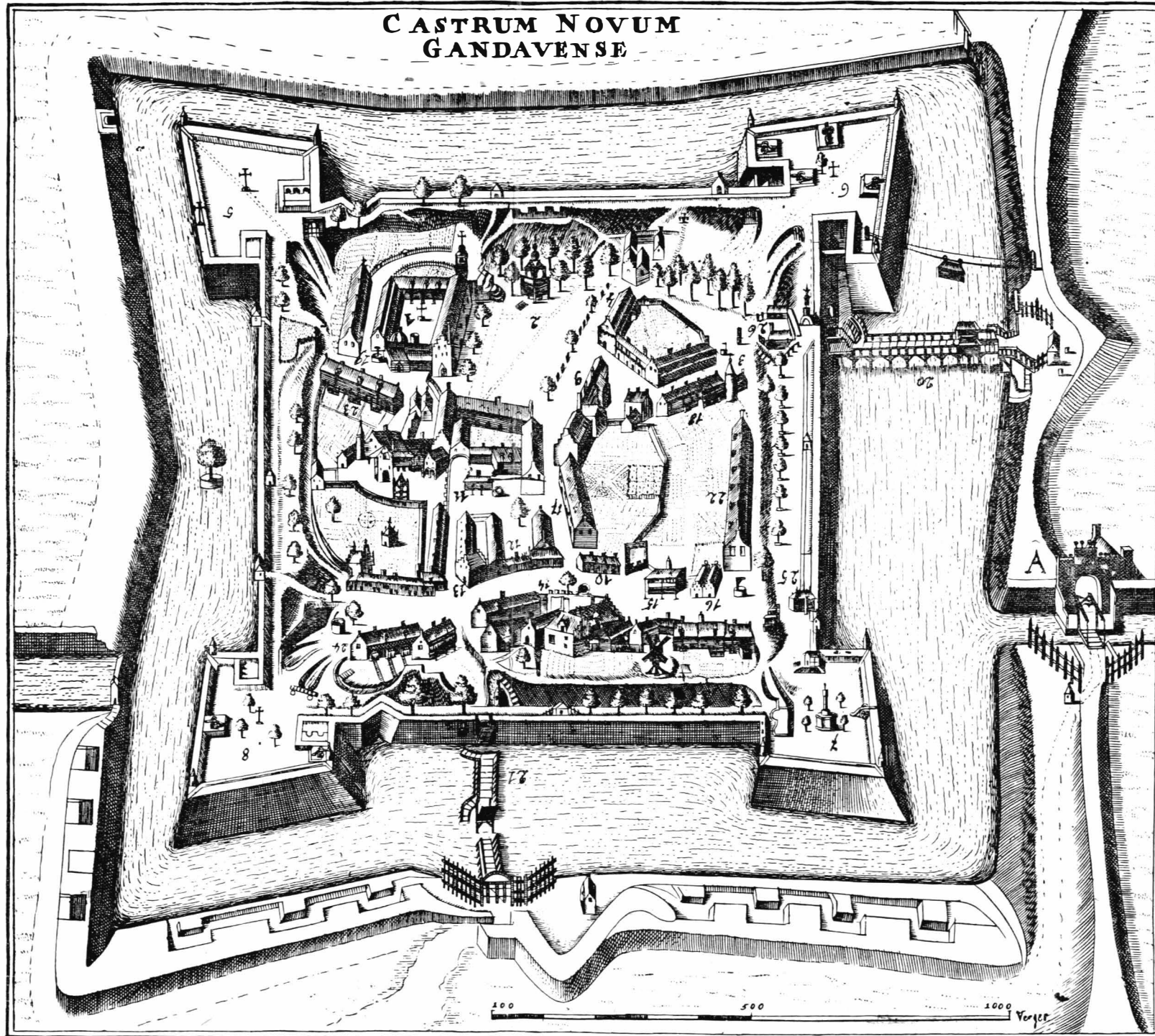
← COURS DE L'ESCAUT ←

OUEST

CASTRUM NOVUM
GANDAVENSE

SUD

NORD



EST

II. Plan du Château des Espagnols vers 1637.

La Citadelle de Charles-Quint et le Château des Espagnols à Gand.

I. L'Emplacement de la Citadelle

La Seigneurie de Saint-Bavon formait au flanc oriental de la ville un bloc de 370 bonniers 535 verges, ce qui équivaut, en comptant le bonnier à 133,5 ares, à environ 500 hectares. Voici comment un procès-verbal d'arpentage, des 5 juillet 1540 et jours suivants, en décrit le contour endéans l'enceinte des anciens remparts : « Partant du côté méridional de la porte de l'Hôpital, on suit les remparts jusqu'à celle de Termonde⁽¹⁾, et plus loin, droit vers le sud, le long de ces remparts jusqu'à la rive de l'Escaut vis-à-vis de la Groene Hoye (place van Artevelde). Remontant delà le long de la rive du fleuve vers l'abbaye jusqu'au pied du Pont de pierre à l'écluse du Steendam, sur la vieille Lys, on poursuit, le long de la rive orientale de cette vieille Lys, à travers le *nouveau* chemin vers Anvers, en restant toujours du côté est-nord-est jusqu'à la Lange Reke et jusqu'au second chauffour (près de la rue des Prêtres); de là on tourne à travers le Ham par un sentier

(1) La distance entre la porte de l'Hôpital et celle de Termonde était d'environ 600 mètres.

jusqu'au rempart de la ville, englobant ainsi les 5 ou 6 bonniers du terrain nommé le Eerdtbare et Spitaelmeersch ; puis, un peu au nord de celui-ci, on passe à côté de la tour nommée le *Cluuters-* ou *Herderstoren*, pour retourner de là vers la porte de l'Hôpital, d'où l'on était parti » (1).

La partie centrale de la Seigneurie était occupée par les bâtiments claustraux et par la paroisse de St-Sauveur. Outre les ruines remarquables qui sont conservées de l'ancienne abbaye, nous possédons de l'antique seigneurie des descriptions écrites et une peinture panoramique admirable.

En effet, six ans avant sa destruction, comme par l'effet d'un pressentiment, la villette de Saint-Bavon fut « portraicturée » par un inconnu, sans doute Gérard Horenbaut, très probablement sur commande de l'abbé Liévin Huguenois († 1535) (2) ; elle occupe tout l'avant-plan de la célèbre *Vue panoramique de Gand en 1534*, qui a été vulgarisée par Armand Heins. Pour donner une idée de la place exagérée que la figuration de l'abbaye occupe sur cette vue en comparaison de la représentation de la ville, il suffira de rappeler que les quelques six cents mètres qui séparaient les deux portes de l'Hôpital et de Termonde sont représentés sur ce panorama par environ 70 centimètres ; que l'élévation de l'église abbatiale de Saint-Bavon avec sa tour ne mesure pas moins de 17 centimètres, et que la hauteur de la porte de Termonde à l'avant-

(1) Archives Communales, procès Saint-Bavon, n° 163 ; reproduit par Berten, *Coutumes de Saint-Bavon*, pp. xxv et xxvi. Cf. Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, p. 174-175. On remarquera que la Seigneurie de St Bavon continua à subsister après la destruction de l'abbaye ; elle appartient au dernier abbé Luc Munich, et passa ensuite à l'Evêque de Gand, qui conserva la seigneurie jusqu'en 1796.

(2) Cf. Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 168-169 ; V. Fris, *Introduction aux Plans de Gand*, p. 11.

plan est de 8 centimètres. Cette partie du tableau fut copiée et agrandie en 1564 par le célèbre Luc D'Heere à la demande du prévôt Viglius⁽¹⁾.

L'église abbatiale tout d'abord frappe par son importance monumentale. Nous en possédons deux dessins faits entre 1530 et 1540, l'un pris de l'ouest à l'est par Arend van Wynendaale, l'autre quelque peu antérieur vu en sens contraire⁽²⁾.

Voici comment en 1541, l'abbé et le chapitre décrivaient l'ensemble des bâtiment claustraux⁽³⁾ :

« Une grande et somptueuse église conventuelle, couverte en partie en plomb, avec cloîtres voûtés, deux grands réfectoires, prieuré, trésorerie, infirmerie, pitancerie, dortoirs, salle capitulaire ; de somptueuses demeures et édifices, des caves, cuisines, et greniers, avec jardins attenants et autre dépendances, le tout d'un tenant et contigu aux cloîtres.

« En dehors de ce corps de l'abbaye, une belle maison abbatiale, avec vastes salons et entourée de jardins et enceinte de murs ; avec trois chapelles, une bibliothèque, des galeries, des celliers, des cuisines et autres dépendances.

« Le grand hôtel de la prévôté de l'abbaye, et celui de la prévôté de Papinglo, reliés par un vaste bâtiment servant d'écuries et de geôle, et à l'étage, des chambres spacieuses.

« Un autre pôle de bâtiments, occupés par les charpentiers et hommes de métiers, avec étages, nommés la vieille abbaye et situés derrière le puits de S. Machaire.

(1) Van Lokeren, *Histoire*, 2^e partie, p. 173, et Avant propos, p. ix. — Il existe trois exemplaires de ce tableau exécuté pour Luc. Munich, dont deux à la Bibliothèque de l'Université et un aux Archives de l'Evêché.

(2) Reproduits par Armand Heins, dans *Les ruines de l'abbaye St-Bavon à Gand*, par Paul Bergmans, 1913 (2^e édition), p. 16 et 47.

(3) Archives Communales, Liasses St-Bavon, VIII^e, n^o 160, *Processtukken in den Ham* ; reproduit par Van Lokeren, *Histoire de St-Bavon*, p. 174, et MSB, 1848, p. 18.

« Un vaste parc (entouré de murs depuis l'année 1200), avec une maison de plaisance d'un côté et une grange en pierre d'un autre côté pour les dîmes.

« Près de l'entrée de l'abbaye et de l'église de S. Sauveur, l'aumônerie, avec étables et dépendances, une cour spacieuse et la demeure du portier. Enfin devant l'église conventuelle, un vaste cimetière entouré de murs, avec deux portes, et un bâtiment pour les écoles dans l'un des angles. »⁽¹⁾

II. La Destruction de l'Abbaye.

On sait comment l'antique abbaye fut condamnée à la destruction après neuf siècles d'une glorieuse existence. Pour châtier l'audacieuse et dangereuse révolte des *Creesers* gantois, Charles-Quint traversa la France et arriva à Gand le 14 février 1540 ⁽²⁾.

Avant même de quitter l'Espagne, l'Empereur avait pris la décision de contenir désormais les vellétés de révolte de cette ville si turbulente, par la construction d'une Citadelle, d'un *Zwinger*. Il offrit à l'ingénieur militaire Michel San Micheli de Vérone, qui venait d'appliquer aux fortifications de sa ville natale un nouveau système de défense, d'entrer à son service ⁽³⁾. San Micheli déclina les offres de Charles-Quint, mais il est probable qu'il lui recommanda quelques-uns de ses élèves. En effet, dès son entrée à Valenciennes, nous

(1) Cf. Gachard, *Relation des Troubles de Gand* (Bruxelles, 1846), p. 108.

(2) V. Fris, *Histoire de Gand*, p. 191, d'après Gachard, *Relation des Troubles de Gand*, p. 667.

(3) H. Wauwermans, *L'architecture militaire flamande et italienne au XVI^e siècle*, dans *Revue Belge d'art militaire* (Bruxelles, 1878), t. I, p. 153, 157, 164, répété dans *Les Fortifications d'Anvers au XVI^e siècle* à l'Exposition de 1894 (dans *Annales Ac. d'Arch. de Belgique*, t. VIII, 4^e s., 1894), p. 13-15. Cf. P. Génard, *Bull. Acad. Arch.*, 1882, p. 418.

trouvons en compagnie de l'Empereur plusieurs ingénieurs italiens : Donato di Boni Pelezzuoli, de Bergame, son neveu Tomaso, et Marco de Vérone.

Donatien, ou plus exactement Donato di Boni devait être un ingénieur de tout premier ordre puisque, durant plusieurs années, il eut la direction exclusive de tous les grands travaux militaires exécutés dans notre pays. En 1542, il fut chargé de mettre en projet la nouvelle (la 5^e) enceinte d'Anvers, après le coup de main avorté de Martin van Rossem (1) ; c'est lui qui fournit à Peter Frans — l'auteur des patrons des boulevards anversoïis — les plans de la Porta Stuppa de Vérone que celui-ci imita dans les portes de St-Georges et du Kipdorp et de la Porte Rouge. Depuis, il fortifia Breda, peut-être Mariembourg (auteur inconnu, 1545), fit des projets pour Hesdinfert, pour le château de Charlemont et la reconstruction de Luxembourg (1554) (2).

Son neveu Tomaso fut employé aux fortifications de l'Artois et du Hainaut, construisit la citadelle de Cambrai (1552) et fut tué au siège de Damvillers. Le compagnon des di Boni, Marco de Vérone travailla également à Luxembourg (3).

(1) Guichardin, *Description des Pays-Bas* (éd. fr. de 1625), p. 73, 86 ; Mertens-Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. IV, p. 86, 89 ; E. Gens, *Histoire d'Anvers*, p. 397 ; L. Torfs et A. Casterman, *Les Agrandissements et les Fortifications d'Anvers* (Ann. Ac. d'Arch., t. XXVII, 1871), p. 70 ; Wauwer-mans, *Les Architectes militaires flamands au XVI^e siècle* (Bullet. Acad. d'Arch., 1877), p. 276-278 ; P. Génard, *Anvers à travers les âges*, t. II, p. 58 ; A. Henne, *Histoire de Charles Quint en Belgique*, t. III, p. 171-172.

(2) Il avait un traitement annuel de 200 écus d'or, et recevait en outre un écu par jour, soit 657 livres par an ; Henne, *Histoire de Charles-Quint*, t. III, 172, t. X, 156, 193.

(3) Henne, *Histoire de Charles Quint*, t. III, p. 171, t. VII, p. 300 ; t. III, p. 172, n. 7.

C'était donc une idée arrêtée dans l'esprit de l'Empereur dès avant son départ d'Espagne, que la ville rebelle serait contenue désormais par une forteresse menaçante, qui la maintiendrait perpétuellement dans le devoir. Restait à déterminer l'endroit où elle serait érigée.

Deux jours après Pâques (24 mars 1540), l'Empereur et son frère Ferdinand parcoururent les abords de la ville « pour choisir place la plus commodieuse et propre à faire le dit château » (1), accompagnés de plusieurs capitaines de guerre, parmi lesquels le duc d'Albe, des maîtres d'artillerie et des ingénieurs de fortification. Même, l'Empereur monta au clocher de l'église St-Jean (St-Bavon) « pour d'illecq tout mieux veoir et découvrir toute la ville ». Il fut trouvé, « par commun accord d'eulx tous ensemble » que le lieu et place où était scituée l'église et monastère de Saint-Bavon, avec l'église et partie de la paroisse de 's Heleskest (St-Sauveur) près dudit monastère, était la place la plus convenable à faire le château ; car c'était le lieu par lequel on pouvait mieux tenir la ville de Gand sujette et battre d'artillerie une grande partie d'icelle ; et parmi d'autres raisons, les personnages compétents alléguaient pour ce que c'estoit du côté vers Brabant, par lequel pays on pourra mieux donner secours au Château et y jeter gens, vivres et munitions en cas de besoing, et que l'Escaut et le Lys se réunissant et passant devant l'abbaye de St-Bavon, on pourrait les tenir sujettes et qu'en même temps, elles serviraient de forteresses à la citadelle ».

Le 27 mars, l'Empereur commit Adrien de Croy, comte du Rœulx (2), gouverneur d'Artois au « regard et surintendance de l'édification du Château que Sa Majesté fait faire en la ville

(1) Gachard, *Relation des Troubles*, p. 101.

(2) *Biographie Nationale*, t. IV, col. 533.

de Gand » (1), et lui même désigna sur le champ Guillaume de Waelwyc à l'effet de payer les dépenses occasionnées (2). Dès le 29, les ingénieurs se mirent à mesurer l'abbaye depuis le Ham, autour du cloître et de l'église St.-Sauveur (3).

Lorsque l'abbé Munich connu le sort qui attendait son abbaye, il se jeta vainement aux pieds du monarque; mais celui-ci resta inébranlable dans sa décision, et transféra les 36 chanoines de St.-Bavon en l'église St.-Jean, en leur accordant de très parcimonieuses compensations, prises particulièrement sur les biens confisqués des métiers (4).

Le 10 avril, Charles-Quint écrivait à l'archevêque de Tolède qu'on travaillait à dresser le plan et qu'on mettrait la main à l'œuvre avec activité (5). Deux jours après, il manda au grand-bailli du Hainaut, le duc d'Aerschot d'accorder toute assistance aux commis du comte du Rœulx « autant pour recouvrer machons, ouvroirs et pyonniers, que pour arrêter, acheter et amener les pièces, bricques, chaux et ustensiles et autres matériaux. » (6)

Après qu'on eut délimité et indiqué sur place le circuit du futur château et des fossés, le 24 avril, les ouvriers commencèrent à fouir les fondations, et de sa propre main, l'Empereur y posa la première pierre. Et tout de suite, trois à quatre

(1) Gachard, *Relation*, p. 365.

(2) Le 22 avril, Adrien de Croy nomma Antoine de la Forge comme commissaire des montres et contrôleur des ouvrages du Château; *Relation*, p. 367.

(3) Gachard, *Relation*, p. lxx.

(4) *Relation*, p. 108, 109; cf. Van Lokeren, *Histoire de St.-Bavon*, p. 171.— Archives Communales de Gand, Comptes des confiscations et de l'érection du château, Série 94bis, n° 1. — Sur les tribulations de l'abbé, voyez Gachard, *Relation*, p. 686 (10 juillet 1540); *l'Histoire de l'abbaye* par Van Lokeren, p. 172 et 2^e partie, pp. 156-164; A. Henne, *Histoire de Charles-Quint*, t. VII, p. 111.

(5) *Relation*, p. 678.

(6) MSB, 1864, p. 502.

mille terrassiers, pionniers, manœuvres, maçons, aidés de centaines de chevaux qui traînaient des tombereaux, se mirent à opérer les excavations nécessaires (¹).

Le 26 avril, les entrepreneurs démolirent, sans aucun égard pour les habitants, les maisons condamnées de la villette.

Le 29, Charles de Croy, évêque de Tournai, vint profaner les églises de l'abbaye et de Saint-Sauveur (²); et le lendemain, par la Sentence de l'Empereur, les Gantois reçurent l'ordre de combler le fossé depuis la porte de l'Hôpital jusqu'à l'Escaut, ordre qui fut expressément répété le 11 mai (³), mais qui ne reçut un commencement d'exécution que le 10 juin. Bientôt l'église abbatiale et celle de St-Sauveur tombèrent sous la pioche des démolisseurs: on ne conserva qu'une partie de l'église pour y faire le service divin, mais on maintint toute la « vieille abbaye », c. à d. le cloître et le réfectoire et aussi la brasserie (⁴).

Le 12 mai, l'Empereur vint en personne poser la première pierre du Nouveau Château, notamment au coin du bastion sud tirant vers la ville (⁵).

(1) *Relation*, p. 110, 164, 369, 682; cf. p. lxx, lxxj; Jan van den Vivere, *Chronycke van Ghendt*, p. 156. — Voyez le résumé de A. Henne, *Histoire de Charles-Quint en Belgique*, 1^{re} édit., t. VII (1859), p. 74, 100; 2^e édit., t. III (1866), p. 97, 112, 115.

(2) *Relation*, p. 686 et lxxj; cf. Van Lokeren, *Histoire de St-Bavon*, p. 178.

(3) *Ibid.*, p. lxxij et 389.

(4) *Relation*, p. 534-545. La tour de St-Bavon s'effondra le 10 juillet 1540; Jan van den Vivere, *Chronycke*, p. 186. Aj. A. Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, p. 235.

(5) Juste Billiet, *Chronycke van Ghendt*, M S, Archives Communales, t. II, f^o 114 v^o. — Voyez la remarque de Van Lokeren, M S B, 1848, p. 25. n. 1,

III. La construction de la Citadelle.

Comme directeur de l'entreprise, « chargé d'avoir regard sur les travaux du château de Gand », Charles nomma donc Donato di Boni, assisté de Pedro de Trente et de Domingo Dassimon (1).

Donato fit un dessin (*besteck*) d'après lequel le sculpteur Georges de Siccleer (2), assisté d'Adrien Rooman, escrinier, firent des patrons en bois; d'autres patrons furent encore taillés par le peintre-sculpteur Jean De Heere, le père de Luc (3), et notamment pour le futur « palais » du gouverneur dans l'enceinte de la citadelle.

Donato avait adopté la système pratiqué par son maître Michel San-Micheli (1484-1559) aux fortifications de Vérone. C'est lui, dit F. Milizia, dans *le Vite di' piu celebri architetti* (Roma, 1768) (4) qui inventa le bastion polygonal, avec des faces planés et des chambres basses, qui doublent les défenses et non seulement flanquent la courtine, mais toute la face du rempart voisin et balayent le fossé, le chemin couvert et le glacis. En somme, c'est San Micheli qui inventa le type de défense dénommé *fortification à bastions*, et qui porte dans

(1) Gachard, *Relation*, p. 536, 538, 546. — Nous n'avons pas pu nous procurer l'ouvrage de F.-M. Tassi, *Vite di Pittori, Scultori ed Architetti bergamaschi* (Bergame, 1793).

(2) *Biographie Nationale*, t. XXII, col. 386.

(3) *Biographie Nationale*, t. V., col. 149.

(4) D'après Fr. Sc. de Maffei, *Vérone illustrata* (Vérone, 1735). — Sur San Micheli, on peut consulter Zannandreis, *Le Vite dei Pittori, Scultori et Architetti veronesi* (Vérone, 1891); L. Marinelli, *Michele Sanmicheli* (Rome, 1901).

l'histoire de l'architecture militaire le nom de *système vieil-italien*. (1)

Donato conçut donc un vaste carré bastionné dont les lignes de défense mesuraient près de 300 mètres. Aux quatre coins, quatre bastions pleins faisaient saillie. Si le plan des Archives gantoises de 1547 est exact, les flancs des bastions étaient construits perpendiculairement à la courtine.

L'ensemble baignait dans de larges fossés, dont celui de l'occident courait parallèlement à l'Escaut. Mais aucun ouvrage extérieur n'en protégeait les abords.

Donato plaça la Citadelle au centre de la villette de St-Bavon. Ses limites actuelles seraient donc : au Nord la branche de l'Escaut connue depuis 1852 sous le nom de branche de Pauw ; à l'Est, le Rietgracht comblé de 1884 à 1916 ; au Sud, le fossé comblé occupant une partie de la rue des Ruines, à l'Ouest, la Pécherie (continué en 1752).

Les fossés d'enceinte communiquaient avec la Vieille Lys au Nord, avec l'Escaut par un rabat au Sud-Ouest. Trois ponts, munis de portes, donnaient accès à la Citadelle. Deux de ces portes étaient aménagées dans les angles rentrants des courtines, dont l'une celle des Tacqueurs (entrepreneurs) menait à la route de Termonde ; l'autre, celle des Bleuaulx correspondait avec le Langen Steendam et la Pécherie. La troisième, le Porte Noire avec le Pont capital qui, trente ans après, fera face à la nouvelle Porte d'Anvers (construite en

(1) H. Wauwermans, *L'architecture militaire flamande et italienne au XVI^e siècle*, dans *Revue Belge d'Art Militaire*, 1878, t. I, pages 153, 157, 164 ; Stavenhagen, *Grundriss der Befestigungslehre* (4^e édit.), 1910 ; M. Schwarte, *Technik des Kriegswesens* (t. XII de la *Kultur der Gegenwart*, Leipzig, 1913). p 507.

1577 et démolie en 1828-1829) (1), semble n'avoir été achevée que plus tard (2).

Les boulevards portaient les noms des maîtres-maçons qui avaient été chargés de les construire : c'étaient le boulevard de *M^e François*, celui de *M^e Jean de St-Omer* (3), celui de *M^e Jean des Pons* et celui de *M^e Jean Robins*.

Ces bastions, casematés sous les deux flancs, à l'exception de celui de *Maître François* où avait été placée la première pierre, étaient reliés entre eux par des courtines revêtues de maçonnerie et bordées d'un parapet de quelques pieds de hauteur.

Le Grand ou Nouveau Château mesurait 10.000 verges carrées de 14 pieds, soit $10.000 \times 14,853 = 148,530$ mètres carrés ou 14 ha. 85 ares. Chaque côté mesurait 100 verges de 3^m854, ou plus de 385 mètres de longueur.

Les murs avaient 24 pieds d'épaisseur, soit $24 \times 0^m2977 = 7^m145$, sans les étançons et la terre à l'intérieur (4).

Il fallut beaucoup d'argent pour achever l'entreprise que l'Empereur pressait de toutes ses forces ; mais bien souvent du Rœulx se trouvait à bout de ressources ; il fallut littérale-

(1) Le dessin de cette porte à pont-levis, fait par Liévin van der Schelden en 1587, conservé à la Bibliothèque de l'Université, a été reproduit par Van Lokeren, M S B, 1848, p. 27.

(2) Elle ne figure pas au Plan de 1547.

(3) Les comptes citent 5 maîtres-d'œuvre, évidemment par erreur, puisqu'il n'y avait que 4 boulevards ; je suppose que M^e Jean d'Aire fait double emploi avec M^e Jean de St-Omer.

(4) M. van Vaernewyck. *Historie van Belgis* (Gand, 1567), liv. IV, ch. xl. f° cxij. Ces mesures conviennent parfaitement à l'échelle ajoutée par Sanderus à la gravure du Château dans sa *Flandria Illustrata* (édition de 1641, p. 148). Cette échelle est de 1000 pieds, soit 297 mètres, correspondant à 10 centimètres ; le côté du Château, mesuré à cette échelle, est de 13 centimètres, ce qui correspond donc sensiblement à la longueur de 385 m. indiquée par Vaernewyck.

ment pressurer les Gantois pour leur faire avancer les sommes nécessaires, car la vente des maisons et biens confisqués n'avancait que lentement (1). Ce n'est que le 16 octobre, que les trésoriers gantois versèrent au commissaire impérial les 128.000 carolus d'or exigés, au lieu des 206.000 carolus auxquels ils avaient été condamnés (2).

Il semble que vers le mois d'août, Adrien de Croy rencontra des déconvenues dans la construction du Nouveau Château.

On avait commis des fautes dans la pose des fondations. Aussi renvoya-t-il, mécontent et avec des plaintes, l'ingénieur italien à l'Empereur.

Un autre ingénieur fut mandé de Bourgogne qui critiqua l'imperfection des fondations et le trop peu d'élévation des bastions ; il émit de plus l'avis « que le fondement de la muraille, à l'endroit des canonnières, n'étoit assez fort ny souffisant, tant à cause de *l'esconvenient* qu'y feroit l'artillerie, que aussi pour respect du mur qui doit separer les dites canonnières du terre-plein de la reste des dits bollewerks ; et aussy, que pour bien faire les deux plate-formes audit Château, seroit besoing faire les fondements dès maintenant, et plus longs et plus forts ».

Donatien, mandé devant l'Empereur, reconnut les « fautes » et s'en excusa ; il promit de renforcer les fondations et de hausser les 4 bastions jusqu'à hauteur de 18 pieds et de commencer sur le champ aux canonnières. Charles-Quint le renvoya donc à du Rœulx avec un brevet de « bon service » (3).

Entretemps la porte de l'Hôpital étant venu à gêner les travaux, Charles-Quint intima aux Gantois, le 2 novembre

(1) *Relation*, p. 404-408 ; Van Duyse, *Inventaire*, pp. 347-348, nos 970-975

(2) *Relation*, p. 433 ; Van Duyse, p. 349, n° 978.

(3) Gachard, *Relation*, p. 426.

1540, de la démolir ; et cette porte, neuve à peine de seize ans, tomba sous la pioche (1).

Le gros œuvre de la Citadelle avançait avec une rapidité extraordinaire : en sept mois, à la Toussaint, elle était dressée contre la ville (2). A l'approche de l'hiver, on suspendit les travaux et on renvoya les ouvriers. La bâtisse était déjà si avancée que, en avril 1541, le comte du Rœulx, nommé capitaine du Grand Château, y tint garnison avec environ 450 piétons (3). Un mois après, Adrien de Croy écrivit que tous les « fondements » sont achevés autour du Château et qu'il a pu renvoyer un certain nombre de maçons, ce qui n'empêchera pas la citadelle d'être « à bonne défense » vers le 1^r octobre, « en mettant deux ou trois mille florins pour les fossés » (4). Et il tint parole, à en juger par l'ordre qu'il reçut de la Reine. Marie de Hongrie, le 5 juillet suivant, de réduire la garnison du Château, parce qu'elle avait entendu qu'il était « présentement à défense ». Les travaux ne furent pas interrompus pendant l'hiver de cette année ; les pionniers, maçons, ouvriers furent gardés aux travaux. Mais le Château ne s'achevait pas (5).

En mars 1542, l'Empereur mandait au comte du Rœulx de lui envoyer « le pourtraict du château, ensemble les quatre

(1) *Relation*, p. 435 ; la porte est très bien représentée sur le Plan de 1534, et la pierre qui y était encastrée, ayant été retrouvée de notre temps, a été reproduite dans B S G, t. XVII (1909), p. 84.

(2) *Relation*, p. 164. L'empereur coucha dans l'enceinte du Château, le 20 septembre ; Jan van den Vivere, *Chronycke*, p. 188.

(3) *Relation*, p. 447 ; p. 166, 500 ou 600 piétons.

(4) *Ibid.*, p. 451 ; Jan van den Vivere, *Chronycke*, p. 190.

(5) On avait construit 7 fours à briques à l'Heinisse ; en face de la Tour Rouge, au Steendam, 4 fours à chaux, pour le Château ; J. van den Vivere, *Chronycke*, p. 190.

vielz, selon la situation d'icelluy» (1). La reine de Hongrie s'occupe tout aussi activement de l'achèvement, s'informe des matériaux de remploi à fournir, songe aux comptes des travaux (2). Dès la fin de juin, la prison est entièrement achevée, et le comte du Rœulx y fait enfermer le conspirateur Jean Portier (3). Cependant Charles-Quint exhorte Adrien de Croy à faire accélérer les ouvrages, vu le danger de la guerre de Gueldre (4).

Le Château ne fut achevé et mis complètement en ordre qu'en 1545. Il avait coûté 411.334 livres, dont il faut déduire le produit de la vente des maisons confisquées des métiers, qui monta à 86.585 liv. (5)

La Citadelle reçut une garnison d'environ 2.500 hommes. On l'arma de pièces formidables d'artillerie, dont la plupart avaient été fondues sur place (6)

Pourtant l'aménagement des bâtiments intérieurs, casernements, arsenal, salle d'armes, écuries etc. dura jusqu'au 1553, c'est à dire jusqu'à la mort d'Adrien de Croy.

Nous pouvons nous faire une idée exacte du Château de Charles-Quint, grâce à cette collection unique des Plans topographiques gantois, dont la Commission locale des Monuments de Gand a publié les reproductions (7) : commençant en 1534 avec la belle vue panoramique attribuée à

(1) *Relation*, p. 462.

(2) *Ibid.*, p. 462-464.

(3) *Relation*, p. 470-477, 483-491.

(4) 15 juillet 1542 ; *Relation*, p. 479.

(5) *Relation*, p. 534-548 ; Archives communales, compte sommaire et recueil du produit des confiscations.

(6) Archives communales, Série 25, Registre n° 2 : Compte des munitions et de l'artillerie du grand château.

(7) Voyez mon *Introduction aux Plans de Gand* (Gand, 1920).

Gérard Horenbaut, leur série se poursuit régulièrement et se complète admirablement de dix en dix ans. Ces plans sont les meilleurs témoins de l'aspect primitif et des transformations successives de la Citadelle.

Examinons donc le Nouveau Château sur les plans de Gand de 1547 à 1576.

Les Archives communales de Gand (Série 99, n° 2) possèdent un croquis partiel de la ville pour l'indication des voies navigables, avec tracé du Nouveau Canal, le *Sassche Vuart*, en 1547. C'est un dessin à la plume très grossier, colorié à la main, qui date de la fin du XVII^e siècle ; mais c'est évidemment la copie d'un plan hydrographique de 1547, comme le démontre la figuration des portes *intérieures* de la ville, que l'on avait fait disparaître après cette date.

On trouve sur ce plan, que nous reproduisons, un bon tracé de la Citadelle de Charles-Quint, à cause de la grande échelle de son exécution (*). On y voit distinctement les bâtiments conventuels qu'on avait conservé : un des bas-côtés de l'ancienne église abbatiale. le cloître, le réfectoire, la brasserie. La Citadelle est reliée à la ville par un pont qui part du flanc méridional du bastion Nord-Ouest (²) ; elle rejoint la campagne vers la chaussée de Termonde (³) par un autre pont jeté du flanc nord du bastion Sud-Est.

Le Plan Xylographique de 1550-1551, qui est la réduction de la grande Carte de Jean Otho, donne une figure de la Citadelle qui n'est pas parfaite ; comme le point de vue de l'auteur se trouve à l'Ouest, tout ce qui se trouve sur le plan à l'Est est

(1) Van Lokeren s'en est inspiré pour le tracé du Château, dans le Plan (planche III) annexé à son article du MSB, 1848, p. 30.

(2) Ce pont et la porte vers la Tour Rouge furent commencés en mars 1541 ; Jan van den Vivere, *Chronycke*, p. 190.

(3) Porte de Termonde, démolie en janvier 1541, *ibid.*, p. 190.

légèrement rétréci, de sorte que la Citadelle au lieu de former un carré régulier, forme plutôt un rectangle, dont les côtés septentrionaux et méridionaux seraient les plus petits.

Le graveur de Louis Guichardin copia en 1567 le petit plan d'Otho, d'une façon fort défectueuse (1), mais il rétablit du moins la forme exacte de la Citadelle.

Quand Philippe Galle, avant 1576, grava d'après la Carte d'Otho son plan de Gand pour les *Civitates orbis terrarum* de Braun et Hogenberg, exagérant encore la forme rectangulaire de la citadelle, il donna aux côtés ouest et est une longueur de trente-cinq millimètres tandis que les deux autres n'en mesurent que vingt-trois.

Répétons que ces plans dérivent tous trois du grand Plan perdu d'Otho et n'en représentent donc en somme qu'un seul.

Il en est tout autrement du Plan fait entre 1560 et 1564 par Jacques Roelofs, de Deventer, le géomètre-topographe de Charles-Quint et de Philippe II. Celui-ci constitue un cas isolé dans l'histoire de la Topographie gantoise ; enfoui dans la Bibliothèque de Madrid jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce dessin n'a exercé aucune influence sur les tracés postérieurs de la configuration urbaine gantoise. Chez lui, le Nouveau Château est exactement un carré, et entre les quatre faces de ce quadrilatère parfait se trouve nettement indiqué l'emplacement des diverses habitations de la Citadelle, bien que sommairement esquissées.

Moins de quarante ans après sa destruction, le *Zwinger* de Charles-Quint allait subir une première démolition partielle.

(1) Voyez V. Fris. dans *Documents topographiques*, publié par la Commission des Monuments de Gand, nos I et II. — On sait que d'Egmont et de Hornes furent enfermés au Château de Gand et n'en sortirent que pour être conduits au supplice à Bruxelles ; cf. M. van Vaernewyck, *Beroerlicke Tijden*, t. III, p. 57, t. IV, p. 102.

Durant le soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II, la Citadelle avait comme gouverneur Christophe de Mondragon. Mais celui-ci, tout occupé au siège de Zierikzee, avait laissé la défense du Nouveau Château aux mains de sa femme Guillemette de Chastelet et de son lieutenant Antonio de Alamos Maldonado (1).

Le 12 septembre 1576, à la suite de l'alborote des bandes espagnoles, le Conseil d'Etat déclara ceux-ci hors le loi. On craignait que les rebelles du Brabant allaient rallier les mutins d'Alost pour les conduire avec eux au Château de Gand ; mais les efforts d'Alonzo de Vargas et de Fernand de Tolède pour y décider les révoltés d'Alost restèrent vains. D'autre part, Christophe de Mondragon, qui avait quitté Zierikzee pour venir se jeter dans le Château de Gand, fut battu devant Rupelmonde par les troupes des Etats.

Le prince d'Orange vit dans cette émeute des troupes étrangères une excellente occasion d'intervenir dans les affaires de Brabant et de Flandre ; sur ses conseils, on décida la convocation des Etats-Généraux. Dans la réunion préparatoire des Etats de Flandre, tenue à Gand le 14 septembre, les Espagnols furent déclaré ennemis de la patrie et on résolut de les chasser du pays.

A Gand, courut le bruit, sans doute propagé intentionnellement, que les Espagnols s'avançaient pour venir occuper la Citadelle. Pour les en empêcher, douze bataillons d'infanterie des régiments du gouverneur de Flandre Jean de Rœulx (2) et du sire de Noyelles furent postés devant le Château, hors de la porte d'Anvers ; et on y éleva un retranchement contre la

(1) Nous rappelons que la reproduction du Plan de Ph. Galle, publiée dans les *Documents topographiques* est une réduction de près des quatre-septièmes de l'original ($\frac{8000}{13500}$).

(2) Le fils d'Adrien de Croy ; voyez ma notice dans *Biographie Nationale*, t. XIX, col. 668.

Citadelle. Pourtant le 17, le magistrat invita Maldonado, lieutenant de Mondragon, à venir à l'Hôtel de ville et l'exhorta à recevoir deux bataillons statistes pour renforcer la garnison ; mais craignant une fraude, il s'y refusa énergiquement. Alors commença le blocus de la citadelle.

Le lendemain, les Espagnols incendièrent une maison à la Pêcherie, et ils tirèrent sur les bourgeois vers la porte Saint-Georges. Les assiégeants démolirent quelques maisons du côté de la ville pour achever leurs retranchements ; on barricada les avenues vers les chaussées d'Anvers et de Termonde et on y posta de l'artillerie.

Le 20, les Espagnols soutenus par leurs batteries firent une sortie ; le soir, ils mirent le feu à quelques maisons de l'Heirnisse, et canonnèrent la ville. Les bourgeois se retranchèrent en hâte ; on remplit de terre et de pieux la solide porte de Saint-Georges et la maison attenante, dite la *Papenhuis* ; elles firent gabionnées et on y dressa un canon ramené de Courtrai. Toutes les rues autour du *Pas* furent dépavées et l'accès vers les trois ponts fut barricadé. Devant la porte de la Tour Rouge, on érigea une batterie ; beaucoup de maisons furent comblées et munies de fascines et de gabions. Malheureusement, les assaillants disposaient de trop peu d'artillerie.

C'est alors que les Etats, travaillés sous main par le prince d'Orange, songèrent à l'appeler à leur secours. Déjà de Rœulx, Hembyze, Guillaume de la Kethulle sont gagnés à sa cause ; l'avocat De Backere est envoyé en Zélande pour y conclure un accord qui est signé le 24 septembre (1).

Les travaux de circonvallation continuaient entretemps avec ardeur. Le couvent de Sainte-Claire à Gentbrugge fut

(1) Voyez surtout B. De Jonghe, *Ghendsche geschiedenissen*, t. I, p. 258 et suiv. ; Van Campene-de Kempeneere, *Dagregister*, p. 167 ; Th. Juste, *Histoire de la Révolution des Pays-Bas*, t. II, p. 140.

transformé en forteresse et on y mit deux bataillons en garnison. Le même jour (22 septembre) des milliers de bourgeois se rendirent à Melle et à Quatrecht pour y abattre les arbres sur les chemins et barricader les routes, afin d'empêcher ceux d'Alost de se porter au secours de la citadelle. Tous les ponts autour de la ville furent démolis dans le même but. De hardis compagnons rompirent la vanne de l'éclusette communiquant avec l'Escaut et percèrent la digue qui retenait les eaux des fossés du Château ; cependant une tentative pour incendier la porte du château qui donnait sur le Steendam, échoua.

Mais le tir des Espagnols persista, malgré la canonade que l'on dirigeait contre eux des maisons fortifiées au *Pas*. C'est pour quoi le 25, les Etats proclamèrent d'erechef tous les Espagnols comme rebelles et ordonnèrent de leur résister ; en même temps, ils décrétèrent la levée générale de tous les habitants.

Enfin, le 26, les troupes Zélandaises du prince d'Orange arrivèrent du Sas-de-Gand : huit bataillons, munis de dix-sept canons, et commandés par le fameux Olivier van den Tempel. La cavalerie statiste arriva vers le même temps ; et toutes ces troupes allèrent se joindre au petit corps d'armée, campé sur le *Hermès-berg*, hors de la porte d'Anvers. Le prince d'Orange envoya depuis de nouvelles munitions et d'autre artillerie, si bien que le Château fut battu, depuis la fin du mois, de 24 canons. Une haute batterie, élevée près la porte Saint-Georges, fit une large brèche au bastion tourné vers le pont du Sas. Des négociations entamées le 1^r octobre entre le comte de Rœulx, dont la population se défiait à juste titre, et le lieutenant Maldonado, furent rompues (1).

(1) Sur ces événements, voyez la notice de P. Van Duyse, *Sur la défense soutenue au château de Gand par Madame de Mondragon*, dans *Bull. Acad. Royale de Belgique*, 1856 (t. XXIII, 1^r p.,) p. 172 ; et *Histoire de Gand*, p. 220.

Les 2 et 4 octobre et les jours suivants, une foule de terrassiers vinrent travailler avec l'armée, afin d'apprêter l'assaut. Mais les Espagnols faisaient des excursions continuelles et tuaient des pionniers. La canonade continuait d'ailleurs vivement de part et d'autre; un canonnier fut tué sur la porte Saint-Georges. Les parallèles se creusaient sous le feu des assiégés; personne n'était exempt de ce travail, et un dixième des hommes valides se relayait pour y travailler.

Le siège cependant ne progressait pas. On reprochait au maître de l'artillerie, Trelon, de s'amuser à canonner les parapets au lieu de battre les bastions en brèche. Le 9 octobre, quand le comte de Lalaing et son frère, le marquis d'Havré, vinrent à Gand, ils trouvèrent qu'on avait fait peu d'avance. Néanmoins on s'apprêtait à faire l'assaut; treize canons, amenés par la Lys, furent charriés vers l'armée. Une nouvelle batterie haute fut construite du côté de la chaussée d'Anvers.

Cependant, les assiégés parvenaient à tromper la vigilance de leurs adversaires; la nuit, ils passaient l'Escaut en barquettes, pour incendier des maisons dans la rue du Ponton, et ils s'aventuraient dans le même but, par les prairies inondées, jusqu'au faubourg de la Porte du Sas.

Le 30 octobre, la canonade reprit avec une terrible intensité; les soldats hollandais, qui défendaient la Porte Rouge, repoussèrent une sortie des Espagnols; ils incendièrent même le pont du Château, mais les assiégés réussirent à éteindre le feu. Entretemps, l'armée assiégeante augmentait sans cesse, et son artillerie se renforçait en nombre et en calibre. Les ribauds traînent de lourds canons devant le *Pas*, à la porte Saint Georges et à celle d'Anvers; des bateaux chargés de terre sont amenés près des fossés pour servir au pont d'assaut.

Le 5 novembre, les assaillants apprirent la Furie espagnole

à Anvers. Craignant le sort de la Métropole, les Gantois redoublent d'ardeur. De nouvelles tranchées sont creusées, le 6 ; tous les hommes valides, de 18 à 60 ans, sont appelés sous les armes ; barques, bateaux, ponts-volants, échelles sont réquisitionnés pour l'assaut ; un pont-levis, à la manière d'une tour roulante, est préparé pour l'escalade des murs.

La canonade se poursuit si vivement le 7, que la brèche du bastion nord-ouest s'élargit sans cesse. Le 8, cependant que les députés des Etats signent à l'Hôtel de ville la célèbre Pacification de Gand (1), on décida l'assaut pour le lendemain. Hélas ! quand on approcha, le soir, les ponts d'assaut des remparts, on aperçut qu'ils étaient trop courts de huit pieds. L'assaut du 10 fut vaillamment repoussé par la fermeté des assiégés, dont les femmes se conduisirent avec un admirable courage. Néanmoins, cette résistance les avait épuisés ; le lendemain, avant le nouvel assaut, Maldonado envoya des parlementaires et capitula à des conditions honorables. Déjà à midi, le Château fut occupé par un bataillon du comte de Rœulx, sous le sire de Crecques, de la maison de Croy.

Bien que le Nouveau Château eut beaucoup souffert par le siège, on y introduisit encore le 12 un bataillon des gens des Etats, sans doute du marquis d'Havré ; ainsi que deux bataillons du prince Guillaume d'Orange, sous les ordres du capitaine *Groenereld* ou *Sonneveld* (2).

Tandis qu'en mars 1577, le prince d'Orange augmentait petit à petit une compagnie de ses troupes que le marquis d'Havré avait laissée dans le Château, le comte de Rœulx demandait l'éloignement des troupes orangistes, dès le 3 avril, mais il ne put l'obtenir. Pourtant le 1^{er} mai, un bataillon des bandes

(1) Voyez V. Fris, *Bibliographie de l'Histoire de Gand*, t. II, p. 25, 194.

(2) B. De Jonghe, *Gendsche Geschiedenissen*, t. I, p. 285.

de Guillaume quitta le Château ; et le 12 juin, on licencia le reste (1).

IV. La Destruction du Château.

Le 14 août 1577, le gouverneur du Château, Eustache de Croy, seigneur de Crecques, — précisément le neveu du constructeur du Château, Adrien de Croy —, alarmé de la prise de Namur par Don Juan d'Autriche, donna aux Etats le conseil de détruire la Citadelle, de peur, que le frère de Philippe II n'en fasse son *sedem belli*. Le 21, les Etats Généraux donnèrent l'ordre de la démanteler du côté de la ville (2).

Depuis le 27, la population gantoise alla procéder, par escouades, à sa démolition; les travaux furent même accélérés le 30 septembre et le 12 octobre ; et lors de la réception solennelle du prince d'Orange, 300 Anversois qui l'avaient escorté durant sa visite, pour montrer leur solidarité avec les Gantois, se rendirent au Château, pour y piocher et hâter sa ruine (30 décembre 1577). Bientôt les deux bastions occidentaux disparurent; ce qui restait de l'ancienne église abbatiale, la chapelle de la garnison, fut démoli par la populace protestante en 1580.

Ces dégradations au Château se continuèrent durant toute la période révolutionnaire d'Hembyse et de Ryhove, et durèrent jusqu'à la reddition de Gand, le 17 septembre 1584, à Alexandre Farnèse, duc de Parme (3).

(1) Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. V, p. 239-240; De Kempenare, *Vlaamsche Kronijk*, p. 180, 182; B. De Jonghe, *Gendsche Geschiedenissen*, t. I, p. 285, 295, 301.

(2) Van Duyse, *Inventaire*, p. 476, n° 1355; Berten, *Saint-Bavon*, p. cclxxxij; Archives Communales, Reg. V, f. 460 v°, 478 v°, 508, 652 v°.

(3) De Kempenare, *Vlaamsche Kronijk*, pp. 180-183, 349; B. De Jonghe, *Gendsche Geschiedenissen*, t. I, p. 305-306, 327; Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, p. 236.

Pourtant, les deux bastions orientaux avaient été maintenus pour faire partie de la nouvelle enceinte. En effet, depuis 1577, les menaces de Don Juan et de Farnèse ensuite, contre Gand avaient augmenté de jour en jour. Et les Gantois se rendaient compte que leurs vieux remparts, datant de 1488 ⁽¹⁾, ne seraient plus en état de résister aux ennemis. En 1560, Marc van Vaernewyck pouvait écrire encore dans son poème sur l'*Ampliation de Gand* que les meilleures fortifications de Gand étaient ses eaux ⁽²⁾ ; mais durant les vingt dernières années la longueur du tir de l'artillerie nouvelle était devenue telle que les « inondations » n'allaient plus suffire à protéger la ville ⁽³⁾.

Il y eut des hésitations et des lenteurs, parce que les hommes de l'art ne purent se mettre d'accord. Un chroniqueur gantois contemporain, Jean van de Vivere ⁽⁴⁾ raconte que l'ingénieur-géomètre gantois Pierre De Buck, soutenu par le chapitre de Saint-Bavon, voulait suivre l'ancien tracé des remparts qui bordaient jadis la Citadelle de Charles-Quint ; les autres ingénieurs proposaient, au contraire, de faire passer la ligne fortifiée par le *Ham* et de resserrer l'enceinte projetée, afin de rendre ainsi la défense de la ville plus facile.

(1) V. Fris, *Dagboek van Gent*, t. II, p. 308 et suiv.

(2) B S G, 1910, t. XVIII, p. 372, traduction de l'auteur.

(3) Voyez le Plan de ces « inondations », en 1592 aux Archives Communales, V. Fris, *Introduction aux Plans de Gand*, p. 28.

(4) Suivi par les éditeurs de B. De Jonghe, *Gendsche Geschiedenissen*, t. I, p. 305-307, 327 ; t. II, p. 6, 7, 9, 138 ; cf. *Memorieboek der stad Gent*, t. III, p. 37, 39, 59, 70 ; Van Duyse, *Inventaire*, p. 473 et 480, n^{os} 1347 et 1365 ; Van Campene-De Kempenare, *Vlaamsche Kronijk*, p. 184, 189, 190, 234-235. — Nous avons sous les yeux le Mémoire de P. C. van der Meersch, *La Ville de Gand considérée comme place de guerre*, p. 32, où nous corrigeons quelques erreurs. — Il y a une chanson flamande en l'honneur des fortifications élevées par Hembyze, B S G, t. VII (1899), p. 37.

Cette dernière opinion était partagée par la majorité des Gantois. Ces discussions irritèrent le populaire. Le 27 septembre, une députation attira l'attention des échevins sur les conséquences désastreuses que ces lenteurs pouvaient avoir pour la sécurité de la ville ; elle menaça d'abandonner les travaux de démolition de la citadelle, si la question du tracé de la nouvelle enceinte fortifiée n'était pas promptement résolue. La Collace, convoquée le 2 octobre, émit l'avis que la ligne projetée devait s'appuyer sur l'ancienne Citadelle, pour aboutir d'une part à la porte de l'Empereur, et d'autre part, à l'angle formé par le Ham, et se prolonger ainsi, par le moulin-à-chaux, jusqu'au nouveau fossé creusé près de la porte de la Muide. Les travaux commencés aussitôt le 7 octobre, avancèrent avec une telle rapidité, qu'ils provoquèrent l'émerveillement du prince d'Orange, lors de sa visite en décembre 1577 ⁽¹⁾.

Par une ordonnance du 4 février 1578, tous les habitants furent tenus de travailler aux fortifications ⁽²⁾ ; toutefois les travaux ne furent poussés avec vigueur qu'à dater du mois de mai 1579 ⁽³⁾. Le 1^{er} août, la Collace décida de lever de nouveaux deniers pour achever l'enceinte ⁽⁴⁾ ; et après la fuite d'Hembyze, le prince d'Orange, arrivé à Gand, décida les Gantois à compléter encore leurs fortifications ⁽⁵⁾. Ces travaux duraient encore en 1581 ⁽⁶⁾. Les Archives de la ville renferment le Compte fait aux Echevins de la Keure fait par

(1) Sur les travaux du côté de la villette de St-Bavon, en 1578, voyez D. Berten, *Coutumes de St-Bavon*, p. lvj.

(2) Reg. EE., fol. 178, dont un extrait dans le *Mémoire* de P. C. Van der Meersch, p. 33,n ; Reg. Z. fol. 57 v^o à 61, 72, 86.

(3) B. De Jonghe, *Ghendtische Geschiedenissen*, t. II, p. 138.

(4) F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*. t. I, p. 303.

(5) B S G, t. VII (1899), p. 35.

(6) De Potter, *Gent*, t. I, p. 138 ; cf. Van Duyse, *Inventaire*, p. 495, n^o 1390.

les Commis institués pour dommages causés aux particuliers pour l'établissement des fortifications. (1)

Précisément à cette date se place un remaniement de la *Description des Pais-Bas*.

Le plan publié par Guichardin, dans ses éditions de 1581-1582, a le grand mérite d'indiquer la destruction de la Citadelle de Charles-Quint du côté de la ville. Si les deux bastions orientaux ont été maintenus, c'est pour faire partie de l'enceinte bastionnée de la ville entière. Depuis la porte du Sas jusqu'à la porte de l'Empereur, l'Est de la ville est désormais protégé par 7 grands bastions, y compris les deux précités, qui occupent à peu près le milieu de cette ligne de défense.

Les bâtiments claustraux et le mur de l'ancienne abbaye, que l'on avait conservés, sont soigneusement notés par le graveur inconnu ; mais la chapelle militaire a disparu.

5. La construction du Château des Espagnols.

Après la reprise de Gand sur les Statistes, une des premières préoccupations de Farnèse fut de faire reconstruire la citadelle de Charles-Quint (2). Dès le 29 novembre 1584, de nom-

(1) V. Van der Haeghen, *Inventaire des Archives*, p. 205 ; cf. M S B, 1859 p. 89. Sur la première pierre du Tolhuis, voyez I A G, 235.

(2) Farnèse avait nommé dès le 28 septembre 1584, comme gouverneur de la ville, Champagney, le frère de Granvelle ; voyez *Biographie Nationale*, t. XVII, col. 56.

Des compagnies de soldats furent envoyés sur le champ au Château pour y occuper les 2 bastions non démantelés ; dès 1585, on se mit à débiter du vin dans l'enclos du Château, sans payer des accises ; Van Duyse, *Inventaire*, n° 1436, p. 515 ; V. Van der Haeghen, *Inventaire*, p. 67 ; — Justus Billet, *Chronycke*, t. III, f. 336 v°, 345 v°.

breux terrassiers furent envoyés aux environs de la porte d'Anvers pour déblayer les décombres.

Nos Archives Communales renferment de nombreux documents concernant les travaux qui se prolongèrent pendant plus de huit ans. Dès le 30 mars 1585, des Décrets et Avis de Sa Majesté Catholique mentionnent le « castellano » Olivera ; des documents officiels nous parlent de la « garnison » du Château avant janvier 1587 ; dans les fardes des Devis et Adjudications apparaît souvent le nom de l'ingénieur et peintre gantois François Horenbaut ; et, à partir de 1589, celui du surintendant des travaux militaires, un des héros du siège d'Anvers, le capitaine Propercio Barucci (1).

Tous les ouvrages furent renforcés, les fossés approfondis ; on changea les ponts de communication ; et l'on améliora la construction des bastions pour rendre la forteresse plus menaçante qu'auparavant (2). Le 16 mai 1589, dit Jean van den Vivere, on posa la première pierre du nouveau bastion du côté de la ville. La forme primitive du bastion du côté de Destelbergen fut conservée. La porte capitale (démolie en 1829) donnant vers la porte d'Anvers, fut également construite par le prince de Parme ; l'ancienne porte et le pont vers le Steendam furent condamnés, parce que les nouvelles fortifications portaient du pied de ce pont ; l'ancienne porte fut convertie en poudrière. Une communication fut ménagée

(1) De Potter, *Arrondissement Waes*, t. II, *Calloo*, p. 30 ; Van Duyse, *Inventaire Chartes*, nos 1414, 1416, 1424, 1436, 1462, 1485 ; Archives communales, *Decreten*, I, nos 74 et 82, et *Dossiers*, 533, n° 92 ; De Jonghe, *Gendtsche Geschiedenissen*, t. II, p. 463 ; Jan van den Vivere, *Chronycke*, p. 391.

(2) Justus Billet, *Chronycke van Ghenet*, manuscrite, t. III, f. 345 v ; à partir de décembre 1588. — Nous trouvons dans le *Jaerregister de la Keure 1588-1589*, fo 72, que le 2 mai 1589, « Jan Derckens, van Antwerpen, maakt een contract voor het leveren van cordoensteen voor 't opmaken van 't Nieuw Casteel ».

entre les fossés du Château et l'Escaut au moyen d'une éclu-sette établie vers la Hooie (1).

Le *Register*, contenant les plans des fortifications de Gand par Jean de Buck (Archives communales, série 98, n° 4) dressés en 1590 (2), renferme à la planche 10 un vaste plan de la Citadelle. Le tracé de l'enceinte d'uné pointe à l'autre des bastions ne mesure pas moins de 20 centimètres. Malheureusement, ce Plan ne donne encore aucune indication ni de constructions ni d'habitations.

Cependant sur le Plan de Jean de Buck et de François Horenbaut, fait en août 1592, sur l'ordre des échevins, le Château, pourtant dessiné à une trop petite échelle, paraît s'achever (Archives communales, série 99, n° 3).

Et en effet, les travaux furent complètement terminés en 1593, car le 16 décembre de cette année, on transféra au Château les Chartes des Comtes des Flandres. (3)

A partir de cette date, au lieu de la dénomination jadis courante de Nouveau Château, la Citadelle porta le nom de Château des Espagnols.

Seulement, la forteresse avait désormais perdu son caractère de *Zwinger*, d'épouvantail dirigé contre Gand pour le dompter et le maintenir. Englobée dans la circonvallation urbaine à bastions, elle n'est plus guère une menace contre les

(1) Pendant quelques jours, en janvier 1589, la digue qui séparait les fossés de l'Escaut fut percée pour laisser passer la flotille de bédandres qui devait approvisionner l'Invincible Armada : *Memorieboek*, t. III, p. 115.

(2) Il y a une faute grossière dans la copie de l'entête de ce Register donné par P. C. van der Meersch, dans son mémoire sur *Gand considéré comme place de guerre*, p. 34, ligne pénultième. Au lieu de : December van den jare XV^e *taegentich*, lisez XV^e *tnegentich* ! Le 30 novembre 1590, une accise fut levée à Gand pour la restauration du Château : Van Duyse, *Inventaire*, n° 1462, p. 522.

(3) J. de Saint-Genois, *Inventaire de Rupelmonde*, introduction, p. XVI ; *Petit Cartulaire*, p. 143 ; *Second Cartulaire*, p. 240.

Gantois ; elle sert plutôt à les défendre : elle est comprise dans la vaste enceinte en forme de triangle isocèle dans laquelle on enferma la ville, triangle dont elle occupa le centre vers l'orient. La signification du Château n'est plus guère que celle d'un grand boulevard parmi les autres bastions. Dès que la ville sera prise, comme le Château n'en est guère séparé que par l'ancien Escaut et par le fossé occidental, le canon le réduira facilement. C'est ce que démontrèrent les sièges successifs que la ville et le Château eurent à subir au XVII^e et XVIII^e siècles.

Les quatre bastions du Nouveau Château s'appelèrent désormais : du côté de l'Heirnisse, *Sainte Anne*, où fut placée la première pierre (1) ; *Saint Jacques*, vers la ville (2) ; *Sainte Marie*, près du bassin de la porte d'Anvers ; *Saint Charles*, vers Destelbergen.

Le bastion nord-ouest, le boulevard *Saint Jacques* était notablement plus grand que les trois autres ; c'est lui qui dominait le mieux la ville. D'ailleurs, on remarquera que les bastions en général et les terre-pleins sont plus élevés que dans l'ancienne Citadelle : de plus, les flancs des bastions, au lieu d'être perpendiculaires à la courtine, sont perpendiculaires à la ligne de défense, innovation qui marque un réel progrès dans l'architecture militaire. Mais sur aucun flanc, le fossé ne fut doublé ni même élargi.

En somme, c'était une Citadelle presque entièrement nouvelle que celle de Farnèse.

(1) Durant les travaux hydrauliques accomplis en 1908, on trouva en creusant en cet endroit, une plaque qui est déposée au Musée archéologique.

(2) Par la même occasion (1909), on y a apposé une plaque dans la berge, du côté du sud-ouest de la branche de Pauw. C'est donc la partie septentrionale du bastion Saint-Jacques qui seule existe encore ; ayant résisté aux mines qui tentèrent de la faire sauter, elle forme aujourd'hui le mur de soubassement du quai de l'Ecole.

Nous avons vu que dès 1593, le Château est entièrement achevé ; l'hôtel du gouverneur, les arsenaux, les casernes sont sous toit, et l'ancien réfectoire de la vieille abbaye, l'ancienne salle d'armes de la garnison, est transformée en église militaire depuis 1589 (1).

Durant tout le siècle, le magistrat, qui avait déjà dû intervenir pour une large part dans les frais de construction du Château, devra continuellement faire des avances au Châtelain pour le paiement de la garnison, vu l'indigence du trésor espagnol (2).

Le 28 janvier 1600, lors de la Joyeuse Entrée à Gand, Albert et Isabelle furent reçus au Château (3). Après la prise de l'Ecluse par Maurice de Nassau, les archiducs résolurent, par mesure de prudence, de faire renforcer l'enceinte de la ville et les abords du Château (4). Le 20 mars 1605, on mit en adjudication les nouvelles fortifications de la Citadelle ; le 3 octobre, on commença à creuser le canal au Paddegat et à foncer les nouvelles écluses du Château (5).

C'est dans cet état que le grand Plan de Jacques Horenbault de 1619 (6) présente le Château des Espagnols, à l'époque de son entier développement. Les ingénieurs de l'archiduc Albert ont doublé le fossé oriental d'un second fossé renforçant la

(1) Nous possédons aux Archives le registre paroissial de la chapelle depuis 1605 jusqu'en 1796 ; voyez V. Van der Haeghen, *Inventaire*, p. 252-253. M. Van Werveke a relevé quelques-uns des noms des paroissiens décédés et enterrés au Château, dans son *Guide aux ruines de St-Bavon* (éd. de 1912) p. 21.

(2) Cela commence en 1599 ; voyez Van Duyse, *Inventaire*, n° 1563, p. 553.

(3) Jan van den Vivere, *Chronycke*, p. 405.

(4) 19 octobre 1604 ; Van Duyse, *Inventaire*, p. 562, n° 1594.

(5) *Memorieboek*, t. III, p. 136-137 ; Van Duyse, *Inventaire*, p. 564, n° 1602 ; Archives Communales, *Registre O*, f° 144.

(6) *Introduction aux Plans de Gand*, p. 28 ; chaque côté du Château sur ce plan ne mesure pas moins de 83 millimètres.

lunette qui défend plus particulièrement ce flanc du Château. Par contre, le contre-fossé, qui précédait jadis le fossé septentrional vers la rue Léopold, est supprimé. L'emplacement des rues et des constructions est excellentement indiqué (1). Mais au point de vue de la précision et de l'exactitude des détails, tous les plans le cèdent évidemment à celui que Hondius fit pour A. Sanderus entre 1637-1641. Ce plan merveilleux du Château figure à la fois, à part, dans la *Flāndria Illustrata* de Sanderus en 1641, et dans le *Grand Plan de Gand* de 1637-1641, publié en 1904 par V. Van der Haeghen (2).

Nous avons rapporté sur ce Plan, au moyen de chiffres, les diverses indications, puisées à nos sources d'Archives, nécessaires pour comprendre l'organisation des divers bâtiments de la forteresse (3).

1. Cloître de la Vieille Abbaye (Ruines actuelles) et Arsenal.
2. Puits de Saint Macaire et Quartier des Canonniers.
3. Tour de l'ancienne Maison de plaisance.
4. Ancienne brasserie de l'abbaye existant toujours (IAG, f. 111).
5. Bastion Sainte-Anne.
6. Bastion Saint Jacques.

(1) C'est en 1620 qu'au témoignage du curé d'Akkergem, J. Schatteman, *Leven van St-Macharius*, qu'on construisit des nouveaux logis ou casernes pour les soldats, près de la maison du Gouverneur ; cf. Van Lokeren, *Histoire de St-Bavon*, p. 236.

(2) *Introduction aux Plans de Gand*, p. 34. Nous reproduisons ce Plan de Hondius Sanderus.

(3) Dans son article de MSB, 1848, p. 30, A. van Lokeren avait tracé un plan de la Citadelle de Charles-Quint, emprunté au Plan des Archives de 1547, combiné avec des données de la Vue panoramique de 1534 ; mais les indications topographiques se rapportent à l'époque postérieure. — Nous empruntons nos indications à un Plan manuscrit de la ville fait vers 1782 ; Archives Communales, série 98, n° 10.

7. Bastion Sainte Marie.
8. Bastion Saint Charles.
9. Gouvernement et Chancellerie.
10. Ancienne Grange aux Dimes.
11. Petit Gouvernement.
12. Fonderie de Canons.
13. Salpêtrière.
14. Le « Cygne ».
15. La Glacière et Quartier du Moulin.
16. Ancienne maison dite des Brasseurs.
17. Quartier de la rue des Dames.
18. Quartier de Saint Joseph.
19. Quartier de Sainte Barbe.
20. Porte et pont capital.
21. Porte de secours.
22. La longue Galerie (1).
23. Quartier Sainte Marie.
24. Quartier Saint-François.
25. Poudrière.
26. Corps de garde de la porte.

6. Les Vicissitudes du Château.

Les menaces de la guerre de Flandre firent renforcer les fortifications en 1667 (2) ; trois ans après, la construction des nouvelles casernes fit disparaître certains vestiges de l'ancienne abbaye (3).

(1) En 1634, on avait construit, à l'usage de la chapelle de St Macaire, « se trouvant sur le cimetière du Château », une galerie ou *pandt* ; Archives communales, série 533, n° 92 ; Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, p. 202-203.

(2) *Histoire de Gand*, p. 256.

(3) Voisin, *Guide de Gand*, 3^e édit. (1841), p. 208.

Lorsque le Comte de Monterey devint gouverneur-général des Pays-Bas, il se hâta de renforcer les fortifications de Gand (1671), particulièrement vers le Sud, — où il construisit le Fort de Monterey, hors de la porte de Courtrai —, mais aussi vers l'Est, hors de la porte d'Anvers (1).

On voit très clairement ces nouveaux travaux, qui défendent le flanc oriental du Château des Espagnols, sur le petit plan qui accompagne la Vue panoramique dessinée dans les *Conquêtes de Louis XIV*, et sur le grand dessin : *Vue de la sortie de la Garnison à Gand en 1678* (*). Mais nous possédons un document contemporain plus précieux encore pour fixer la nature de ces travaux de couverture.

C'est la vue panoramique de Gand, prise de l'Est, dessinée (de mémoire?) par Liévin Cruyl en 1678, particulièrement remarquable, parcequ'elle offre l'aspect *réel* des fortifications orientales de la ville et du Château des Espagnols (feuille VI).

La Citadelle avait été protégée vers le nord par deux lunetons et un contre-fossé, tandis que la porte d'Anvers, sise vers le milieu de cette nouvelle fortification, fut protégée vers l'est, c. à d. vers la campagne, par une forte lunette.

Le fossé et la circonvallation se continuent à l'est, où se trouve vers le milieu de la nouvelle défense une grande lunette, accostée d'un luneton faisant saillie un peu vers le sud. Une autre lunette, précédée d'un fossé, se trouve à la hauteur du milieu de la courtine méridionale; mais là, le fossé, au lieu de se prolonger vers l'Escaut, file tout droit vers le Sud et vers les 3 lunettes qui achèvent la fortification jusque devant la Porte de l'Empereur.

(1) Les Comptes se trouvent dans la Série 533, n° 92, aux Archives Communales (136 folios). Il les faut compléter par des données complémentaires du Reg. XX, fol. 13, 16, 22; pour l'année 1671.

(2) Dejardin, *Cartes et Plans de Gand* (Gand, 1856), n°s 54 et 55.

Malgré ce renforcement formidable de la défense, la Citadelle, tout comme le circuit bastionné de l'enceinte, ne résista que quelques jours, lors de l'attaque soudaine de Gand, à la fin de la Guerre dite de Hollande.

Le 3 mars 1678, le maréchal d'Humières parut tout-à-coup devant Gand, et le lendemain Louis XIV rejoignit l'armée d'investissement. Le gouverneur de Gand, don Francisco de Pardo, opposa une vaillante résistance. Mais Vauban dirigeait en personne les travaux de siège. Le 8 mars, à onze heures du soir, les deux demi-lunes qui couvraient la porte de Courtrai furent enlevées. Le lendemain, la Citadelle capitula à son tour (1).

Le comte de Montbron, qui prit le gouvernement de la place et du Château pour un an, songea aussitôt à remettre la ville en défense. Il ordonna tout de suite de grands travaux que le magistrat dut exécuter et payer ; de mars à avril 1678, de nombreux ouvriers travaillèrent aux réparations du Château, sous la direction de l'ingénieur Jean Wissche (2). Après le départ des Français (28 février 1679), il ne semble pas qu'on ait exécuté des travaux au Château.

Mais en 1686, le marquis de Gastagnaga décida de faire élever de nouvelles fortifications autour de Gand, surtout vers Saint-Pierre, et probablement aussi vers Destelbergen et Oostacker ; et ces travaux durèrent pendant trois ans (3). Mais la nature des maçonneries et terrassements construits à cette époque nous échappe, par suite d'une lacune dans notre série de plans.

(1) *Histoire de Gand*, p. 261-262, d'après *Memorieboek*, t. III, p. 272-276 ; Fr. De Potter, *Gent*, t. III, p. 28-30, et les sources citées dans ma *Bibliographie de l'Histoire de Gand*, t. II, p. 206-207,

(2) Archives communales, série 533, n° 92.

(3) Van Duyse, *Inventaire*, nos 1965 et 1967 Reg. YY, fol. 16, 29, et XX, fol. 157.

Le 6 mars 1701, le Château des Espagnols fut occupé par les troupes françaises au nom de Philippe V d'Espagne, du consentement de Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur des Pays-Bas (1). Des travaux furent exécutés par ordre du marquis de Bedmar, et entre autres à la porte de secours du Château (21 avril 1702) (2). C'est sans doute sous le régime hispano-français que l'enceinte urbaine en général et les abords orientaux du Château, furent bastionnés selon la troisième manière de Vauban (3).

Le 1^{er} juin 1706, après la défaite de Ramillies, la garnison française quitta Gand à l'approche des troupes alliées, sous le commandement de John Churchill, duc de Marlborough (4). Seul le gouverneur du Château, le comte de Vintemilla, résista, avec les débris des régiments de Los Rios et de Zuniga, durant un mois et capitula le 2 juillet. Les alliés confièrent alors au fils du maréchal d'Ouwerkerke, le comte de Nassau-Wandembourg le gouvernement de la ville et du château.

Le 6 mai 1707, il y eut à l'Hôtel de Ville de Gand une adjudication pour la construction de batteries au Château, de réparations de terrassements et de la plantation de palissades pour l'établissement d'esplanades (5).

On sait comment l'ancien grand bailli de Gand, le colonel Fernand della Faille, passé au service de la France, surprit sous les ordres du prince Grimaldi, la porte Saint-Liévin, le

(1) L. Gachard, *Histoire de Belgique au XVIII^e siècle*, p. 26.

(2) Archives communales, série 533, n^o 92.

(3) Cf. la figure dans Schwarte, *Technik des Kriegswesens*, p. 509, à rapprocher du plan de Gand de 1709.

(4) Voyez E. Lagrange, *Le duc de Marlborough en Belgique*, p. 122 ; F. Van Kalken, *La Fin du Régime Espagnol*, p. 186.

(5) Archives Communales, série 533, n^o 92.

5 juillet 1708, et s'empara presque sans coup férir, de la ville (1). Aussitôt les Français dressèrent leurs batteries contre le Château. Le gouverneur, le major de La Bene s'y était renfermé avec 300 hommes, dans l'intention d'y offrir une vigoureuse défense, et déjà il commençait à tirer sur la ville ; mais sur les représentations du comte de Bergeyck et du magistrat, il se rendit le même jour à des conditions honorables, et partit pour le Sas-de-Gand.

Dès qu'il eut les mains libres, Malborough vint investir Gand de trois côtés à la fois (13 décembre). La Mothe défendait la ville ; le baron de Câpres, le Château. Nous possédons plusieurs plans de ce siège, dont le meilleur est celui gravé par Harrewyn entre 1709 et 1712. pour l'éditeur Fricx (2). Ces plans ont pour but principal d'expliquer les trois attaques dirigées contre la ville depuis le 22 décembre 1708 ; on y a figuré avec précision les tranchées, les parallèles, les crochets faits pour approcher de la place, ainsi que la disposition des mines et des batteries.

Le plan de Harrewijn, comme le plan de Van Cal (3) sont évidemment vus de l'Est, du sorte que le Château des Espagnols se trouve à l'avant-plan ; ce qui nous permet de juger combien on avait garni les abords de la forteresse vers Anvers et vers Termonde, par une série de lunettes et d'ouvrages à cornes.

(1) *Histoire de Gand*, p. 273, surtout d'après P. C. Van der Meersch, *Gand place de guerre*, p. 42 ; De Potter, *Ledeberg*, p. 17-18, et *Petit Cartulaire*, p. 281 ; aj. De Smet, *Mémoires et Notices*, t. II, p. 409.

(2) Il y en a un autre, gravé par P. Van Cal entre 1709 et 1729. pour l'ouvrage de Dumont, *Histoire du prince Eugène* (1729). Il a été reproduit par P. C. Van der Meersch, à la fin de son mémoire, *Gand considéré comme place de guerre*.

(3) *Introduction aux Plans de Gand*, p. 42-43.

Les assiégeants ouvrirent la tranchée la veille de Noël (1). Les jours suivants, les Français firent des sorties qui tournèrent à leur désavantage, et dans lesquelles ils perdirent beaucoup de monde. Le 29 décembre, à midi, le comte de La Mothe, voyant que les assiégeants avaient poussé leurs travaux au point qu'ils n'étaient plus qu'à quinze toises du chemin couvert et qu'ils avaient déjà quatre-vingt-dix pièces en batterie, envoya un trompette au duc de Malborough, pour lui proposer la reddition de la place. Cédant aux supplications du magistrat, il capitula avant même que le feu fut ouvert contre la ville. S'il eût tenu deux jours de plus, les gélées qui se succéderent sans interruption eussent réduit les Alliés à une inévitable retraite. Le baron de Càpres se rendit avec La Mothe. Ce fut le 2 janvier 1709 qu'une garnison, composée de 14.500 hommes, abandonna, sans nulle tentative de résistance, une des positions les plus importantes du pays.

Les troupes anglaises occupèrent la Citadelle de Gand, au nom de la Conférence anglo-batave, jusqu'à fin février 1716 (2). Immédiatement le comte de Königsegg, plénipotentiaire de l'empereur Charles VI. chargea Louis Vereecken de garnir le Château des Espagnols de l'artillerie nécessaire (3), et des travaux de terrassements et de réparations furent entrepris par la ville (4).

(1) *Histoire de Gand*, p. 275, surtout d'après Kervyn de Volkaersbeke *Capitulation de Gand*, M S B, 1875, p. 425-433 : P. C. Van der Meersch, *Gand comme place de guerre*, p. 44 ; De Smet, *Notices et Mémoires*, t. II, p. 405 ; *Memoriboek*, t. III, p. 318-322.

(2) Gachard, *Histoire de Belgique à la fin du XVIII^e siècle*, p. 408.

(3) Archives Communales, série 25, Registre n° 28 : Compte (1716-1730) de l'administration de feu Louis Vereecken, munitionnaire de S. M. en la ville et château de Gand « de toutes les pièces d'artillerie, de bronze et de fer, montures, services, armes à feu, munitions et autres espèces et ustensiles de guerre ».

(4) Archives Communales, série 533, n° 92.

Quoiqu'il en soit, lorsque après Fontenoy, le vicomte du Chayla se présenta devant Gand, le 11 juillet 1745, grâce aux secours du comte de Læwendal, il put surprendre la ville. A cette nouvelle, l'infanterie autrichienne, forte de six cents hommes seulement, se retira au Château sous les ordres du grand-bailli Léonard van der Noot, baron de Kieseghem ; mais elle dut se rendre dans les trois jours, sous la menace d'un bombardement (1). Gand et sa citadelle restèrent pendant plus de trois ans au pouvoir des Français, jusqu'au 28 janvier 1749.

En 1746, le gouverneur français du Chayla avait fait construire, non loin de l'entrée de la rue Léopold, un luneton « pour prendre de revers sur la chaussée et empêcher en cas d'attaque l'ennemi d'y appuyer. »

Ce luneton est indiqué sur le Plan de la Ville et Château de Gand dressé par l'ingénieur Malfeson en 1756 (2). C'est le seul changement apporté aux fortifications depuis 1709. Mais d'autre part, pour les besoins de la navigation intérieure, les abords méridionaux du Château subirent, sous Marie-Thérèse, une modification importante. Cependant que, vers l'ouest, on mit la Lys directement en rapport avec le Canal de Bruges par le creusement de la *Coupure* (1751-1754), on fit une autre Coupure à travers la Pêcherie, dite le *Rommelwater*, depuis le fossé occidental du Château jusque près de la Porte de l'Empereur ; et ce fossé et le canal de la Pêcherie furent directement reliés à l'Escaut un peu en aval du Pont Saint Georges. Dès lors, l'ancien lit de l'Escaut, dont les eaux furent retenues au Pont du Pas, ne servit plus guère que de

(1) J. de Saint-Genois, *Revue de Bruxelles*, février 1840. Rappelons que le Plan du Siège de Gand de 1745 par Louis XV n'est qu'un pastiche grossier de celui de 1709.

(2) *Introduction aux Plans de Gand*, p. 45.

décharge, et le canal de la Pêcherie devint le cours principal.

Malfeson a indiqué sur le Plan des numéros renvoyant à la Légende qui encadre celui-ci. Il y indique les Casernes de Notre-Dame, les petites Casernes de Saint-François, les Casernes de l'Hôpital. de Saint-Philippe et de la Grande Galerie ; puis, l'Arsenal, les corps de garde de l'entrée et de la place ; le Gouvernement ; la porte d'entrée et la porte de secours (1).

7. La Démolition du Château.

Depuis la prise de Gand par Louis XV, Gand et son château avaient perdu leur importance militaire.

Le 16 juillet 1781, Joseph II, sous le nom de comte de Falkenstein avait visité le Château des Espagnols (2) ; le 22 novembre 1781, il ordonna le démontèlement de la ville et la démolition des fortifications de l'enceinte et du château (3). On fit une part des propriétés de l'Etat et une autre, de celles de la ville ; le 30 décembre, le magistrat assemblé avec les délégués du gouvernement à l'Hôtel de ville, obtint une partie seulement des remparts du Château (4).

Le 25 février 1782, on vendit, au profit du gouvernement, les terre-pleins et les parapets de la face gauche de la contre-garde des bastions de Sainte-Marie et de Saint-Jacques, hors

(1) Sur le plan particulier de la Coupure du Rommelwater, fait à une fort grande échelle par Malfeson, il n'y a aucune indication concernant les constructions du Château, qui ne sont pas même esquissées. — Dans l'Atlas précédent (Série 98, n° 9), Malfeson a donné un lever très soigneux de la Brasserie militaire au Château des Espagnols. — Je rappelle ici ce que je dois au Plan de Gand manuscrit, dressé vers 1782, aux Archives Communales, série 98, n° 10.

(2) Destanberg, *Gent onder Jozef II.* p. 67.

(3) P. C. Van der Meersch, *Gand comme place de guerre*, p. 47-48.

(4) Destanberg, *Jozef II.* p. 74.

de la porte d'Anvers, l'esplanade de la citadelle, etc. (1) ; le 9 mars, on mit aux enchères six cabarets à l'intérieur du Château.

La ville commença la vente de ses terrains, le 19 septembre suivant. Le 14 octobre, on vendit plusieurs parcelles de terre devant le front septentrional du Château, au Jooris-Maeykensmeersch, aujourd'hui la rue d'Anvers. C'est alors aussi que la porte d'Anvers fut déplacée au delà du fossé (démolie 1828) (2).

Fin 1783, la démolition de toutes les portes extérieures et des remparts est consommée ; et le 1^{er} février 1784, le magistrat embauchait 150 ouvriers chômeurs pour les employer à la démolition des bastions.

Mais la petite église du Château reste debout : même le 17 juin on y transporte du couvent des Pénitentes une image miraculeuse du Christ crucifié (3).

Démantelé, à moitié rasé, le vieux Château de Farnèse allait pourtant remplir une dernière fois, mais sans succès, sa destination de *Zwinger*, et cela durant la Révolution Brabançonne.

Gand, au moment de la bataille de Turnhout, n'était gardé que par deux compagnies du régiment de Vierset. Le ven-

(1) Van der Meersch. *loco citato*, p. 49 ; Destanberg, *Jozef II*, p. 75-76. Voyez aussi D. Berten, *Coutumes de Saint Baron*, p. cdv.

(2) On voit le dessin de cette porte dans Destanberg, *Jozef II*, pl. I ; cf. le texte p. X de l'Introduction, et les pp. 16, 74, 85.

(3) *Ibid.*, p. 103-105. Remarquons que le 1^{er} mars 1785, on supprima le *Kasteelgulden*, c. à d. le droit d'un florin que devait payer tout bateau passant sur l'Escaut devant le château.

(4) *Ibid.*, p. 113 ; en juin 1784, l'évêque de Gand avait vendu 600 verges de terre à l'Est du Château pour y créer un nouveau cimetière, p. 119. C'est le cimetière actuellement désaffecté de la rue de la Cire.

dredi 13 novembre 1789, les « patriotes », sous la conduite du prince de Liège et de Philippe Devaux, s'emparèrent de la porte de Bruges et d'une grande partie de la ville. Presque en même temps, un renfort d'environ mille hommes, commandé par le colonel Lunden, était entré à Gand ; mais celui-ci se contenta d'occuper le marché du cloître de Saint-Pierre.

Les soldats de Vierset, qui s'étaient repliés dans l'enceinte du Château, se mirent à piller vers le Ham et la Muide ; ce que fit à son tour un corps de cavalerie qui venait d'occuper le faubourg de Meulestede.

Pendant la nuit, les généraux d'Arberg et Schroeder s'étaient jetés avec 3.300 hommes et 16 canons dans le Château, d'où ils lançaient par intervalles quelques bombes. Une batterie formidable fut établie entre la porte d'Anvers et celle du Sas, et menaça la ville d'une attaque de ce côté. Puis, le comte d'Arberg écrivit une lettre au magistrat déclarant que si dans les deux heures il n'avait pas reçu leur soumission, il ferait mettre le feu aux quatre coins de la ville. Le soir, la garnison du Château fit une sortie, incendia quelques maisons près du *Pas-brug* et poussa jusqu'au Marché aux Veaux.

Pendant les escadrons autrichiens chargèrent le 15 novembre jusqu'à la porte du Sas, et tentèrent de pénétrer dans la ville par la Cour du Prince ; repoussés, ils pillèrent et tuèrent dans la paroisse de Saint-Sauveur.

Pendant le colonel Lunden, malgré ses efforts, ne parvenait pas à prendre contact ni avec la cavalerie ni avec la garnison. Le voyant isolé, les patriotes se lancèrent à l'assaut des casernes. Avec l'intention de le dégager, le général Schröder essaya de pénétrer en ville par le *Pas-Brug*. Mais à peine eut-il progressé de deux cents mètres, qu'il fut blessé à la cuisse par une « campe » tirée par un gamin. Tandis

qu'on le rapportait au Château, ses hommes se remirent à piller, à brûler, à assassiner et entraînèrent avec eux quelques paisibles citoyens dans les casemates de l'ancienne Citadelle.

Le 16, au matin, Lunden cerné avec ses huit cents hommes dans les casernes, se rendit. On força le colonel à écrire au comte d'Arberg pour lui annoncer que, si le général continuait à lancer des bombes sur la ville, les Gantois par représailles menaçaient sa vie, et qu'il l'engageait à se rendre comme lui. Ce n'était point assez de cette humiliation pour les troupes autrichiennes : le comte d'Arberg évacua, pendant la nuit du 16 au 17, le Château des Espagnols, emmenant avec lui près de 5.000 hommes démoralisés et abandonnant aux vainqueurs pour plus d'un mois de vivres (1).

Aussitôt les Patriotes s'emparèrent de la Citadelle, y pillèrent les vivres et les munitions, et se mirent à démolir une partie des bastions. Une lithographie contemporaine, reproduite par M. Destanberg, donne l'aspect du bastion de Saint-Jacques après la prise du Château (2). Pour empêcher le retour des Autrichiens, les patriotes inondèrent les prairies de l'Heirnisse et du Ham ; puis, on aménagea les casernes et casemates à moitié démolies et on y logea une petite garnison. Le 25 décembre, Henri van der Noot, le « père du peuple » vint rendre visite au Château ; et le 5 février 1790, Van der Meersch, le vainqueur de Turnhout, y fut acclamé à son tour, à la veille de sa disgrâce (3).

(1) *Histoire de Gand*, p. 297-299, d'après Destanberg, *Gent onder Jozef II*, p. 185-190 ; De Smet, *Les quatre Journées*, dans *Mémoires et Notices*, t. II, p. 443 ; De Potter, *Gent*, t. IV, p. 186 ; MSB, 1876, p. 327, 457 ; 1879, p. 195, 304 ; 1884, p. 261 ; 1891, p. 454 ; 1892, p. 101 ; *Petite Revue*, t. II (1903), p. 97-102, etc.

(2) Destanberg, *Jozef II*, pl. II, p. 64 ; cf. p. 60, et introduction, p. x.

(3) *Ibid.*, p. 203-213.

On sait avec quelle hâte, les Patriotes déguerpirent à la fin de l'année 1790, lors de l'approche des troupes victorieuses de Bender ; le 1^{er} décembre, les volontaires logés au Château s'enfuirent comme des lièvres. La foule envahit la citadelle et se livra au pillage des magasins du Château (1). Le 7 décembre, quatre mille Impériaux sous le commandement du général de La Tour firent leur entrée à Gand.

Le 7 février 1791, la ville reçut du gouvernement autrichien l'injonction de mettre le Château en ordre ; et le marquis César de Corti, général-major, fut installé comme commandant de la place (2). Après leur défaite à Jemappes, les Autrichiens vidèrent Gand à la hâte, et le 12 novembre, le général La Bourdonnaye entra à Gand à la tête de l'armée du Nord. L'occupation française dura cinq mois à peine ; après Neerwinden, déjà le 27 mars 1793, des hussards autrichiens parurent devant la porte de Bruxelles, mais quelques coups de canon les dispersèrent ; seulement, le 29 mars, le général Thouvenot ramenait la garnison française vers Lille, tandis que le colonel autrichien Michalewitch reprenait la place, le jour du Vendredi saint.

Les troupes républicaines reprirent leur revanche à Fleurus. Dans la nuit du 30 juin ou 1^{er} juillet 1794, la garnison autrichienne quitta la ville, cette fois sans espoir de retour. Malgré l'état de délabrement du Château, sans doute par défaut de casernements suffisants, les Français décidèrent de se servir des bâtiments restés debout dans l'enceinte du Château ; et des réparations y furent faites, par ordre du Comité

(1) Destanberg, p. 257-258.

(2) *Ibid.*, p. 279, 281.

municipal de Gand (¹), le 27 vendémiaire an III. Mais on ne releva, ni ne restaura les remparts ni les bastions.

Sur le plan de Goethals (1796), nous voyons les effets des démolitions ordonnées par Joseph II. La moitié occidentale du fossé Nord du Château est comblée, et le luneton de 1746 est détruit. De même, les lunettes au milieu des frontes orientaux et méridionaux sont rasées ; le grand fossé a fait place au ruisseau du Rietgracht ; et tout appareil de guerre a disparu du plan. Le Plan de De Vreese (paru en 1799) concorde absolument avec celui de Goethals (²).

Sous le gouvernement révolutionnaire, à partir de la Guerre des paysans, l'enceinte du Château fut le lieu ordinaire des exécutions des « brigands » et des réfractaires (³) : en moins d'un an, du 21 novembre 1798 au septembre 1799, 51 « rebelles » furent mis à mort, dont 16 fusillés et 35 guillotins.

Le Consulat ordonna la remise à l'autorité militaire des fortifications de la ville de Gand (29 octobre 1800) ; puis, le 24 septembre 1803, Bonaparte décréta la suppression de plusieurs places fortes de la Belgique, et notamment de celle de Gand, à l'exception pourtant du Château (⁴). La ville protesta et réclama la partie des murs, fossés et remparts qui avaient été construits aux frais de la ville de Gand et sur les terrains occupés par elle. Différents décrets impériaux lui donnèrent raison (⁵). Le 27 juin 1810, elle reçut en toute propriété entre

(1) Composé de Van Wambeke, Vispoel, Roothaese, Hopsomere ; Réparation d'un toit en tuiles, ordonné le 18 octobre 1794 ; Archives communales, série 533, n° 92,

(2) V. Fris, *Introduction aux Plans de Gand*, p. 47-49.

(3) Pr. Claeys, *Mémorial*, p. 94, 97, 102, 103, 104, 106.

(4) Claeys, p. 163.

(5) P. C. Van der Meersch, *Gand comme place de guerre*, p. 50-55. En avril 1809, des chariots chargés de poudre furent remis à la Citadelle, au magasin de poudre ; Claeys, p. 239-240.

autres les casernes; le 24 décembre 1811, elle obtint la pleine propriété des remparts de l'ancien Château, pour les convertir en promenade publique; le 23 janvier 1812, le gouvernement impérial lui abandonna la propriété de la caserne de Saint-Joseph et le corps de garde de la porte d'entrée du Château des Espagnols.

En 1813, une partie des bâtiments de ce Château furent vendus au profit de la caisse d'amortissement; ce fut le payeur-général J. Maes qui en devint l'acquéreur pour la somme de 6.000 francs; l'année suivante, ce spéculateur les rétrocéda au gouvernement hollandais, qui les convertit en arsenal et en magasin à poudre (1).

On sait que le 4 février 1814, des régiments de Cosaques du Don, commandés par le colonel Bichaloff entrèrent à Gand; ils en furent chassés le 26 mars par un coup de main du général Maison, mais y rentrèrent déjà le 30. Il ne semble pas que le Château ait été employé durant cette escarmouche par l'un ou l'autre parti.

Mais quand l'année suivante, Napoléon se fut échappé de l'île d'Elbe et eut mis Louis XVIII en fuite, les Anglais, qui s'étaient précipités aux Pays-Bas pour barrer la route à l'ogre corse, hissèrent sur les remparts de l'ancien Château quelques-uns de leurs plus gros canons (5 mai 1815) (2).

Après cette alerte, le gouvernement hollandais convertit le Château en arsenal et en magasin à poudre. Pourtant, il s'en fallut de fort peu que le Château, ou du moins son emplacement, ne fût rendu à son ancienne destination. En 1817, Wellington désireux d'élever une barrière contre la France

(1) P. Claeys, *Les Monuments de Gand*, p. 400; M B S., 1848, p. 19, 50-51.

(2) Claeys, *Mémorial*, p. 317. Voisin, *Guide de Gand* (3^e édit.), p. 208 raconte qu'en 1815 eut lieu la démolition d'une grande partie du cloître intérieur des ruines de l'Abbaye, qui servait de magasin aux troupes anglaises.

conçut le projet de le reconstruire et de le remettre en défense; mais l'inspecteur-général Krayenhoff détourna le duc de ce projet; il parvint à faire prévaloir un autre plan, consistant à élever une nouvelle citadelle sur les hauteurs de Saint-Pierre, un peu à droite de l'ancien fort de Monterey. Le 12 avril 1818, le capitaine du génie Gey van Pittius, chargé de dresser les plans de la nouvelle forteresse arriva à Gand; le 25 juillet suivant, il put présenter ses plans à l'autorité supérieure; le 4 octobre, Wellington les approuva; le 27 mai 1822, on commença les travaux qui durèrent jusqu'à la veille de la Révolution belge (1).

Dès lors, le sort du Château des Espagnols était jeté!

Le Château resta dans le plus grand délabrement durant quinze ans; le groupe des maisonnettes de l'enceinte devint une espèce d'enclos ouvrier (2). La brasserie près du bastion nord-est étant devenue la proie des flammes (20 novembre 1820), on transféra le dépôt de poudre, qui était fixé près des ruines à Ypres (3); mais en 1826, on refit un nouveau dépôt (4).

En mars 1825, grâce à l'intervention du roi Guillaume, on commença à creuser le canal de Terneuzen (5); et dès lors, tout le monde comprit que le Château était condamné: aussi le 24 décembre 1826, la *Gazette van Gent* commença une série d'articles sur l'ancienne abbaye de Saint-Bavon et le Château des Espagnols (6). Huit mois avant l'achèvement du Canal, un arrêté royal autorisa la ville à continuer la démolition du

(1) P. C. Van der Meersch, *Gand place de guerre*, p. 57; P. Claeys, *Mémorial*, p. 359, 395, 405, 408, 429; P. Claeys, *Monuments*, p. 368; Voisin, *Guide de Gand*, p. 202, 203, et le volume publié par Gey van Pittius lui-même.

(2) Voisin, *Guide de Gand*, p. 201.

(3) P. Claeys, *Mémorial*, p. 397.

(4) *Ibid.*, p. 468.

(5) *Ibid.*, p. 425, achevé le 18 décembre 1827.

(6) *Ibid.*, p. 473

bastion Nord-Ouest du Château (1), et l'on entama des travaux partiels de démolition. Lors du creusement du Dock (avril à décembre 1828), le fossé septentrional fut transformé en canal de communication, et le 13 décembre la ville reçut l'autorisation de démolir ce qui existait des bastions (2). La porte d'Anvers fut abattue et portée plus avant vers Oostacker (3).

En août 1830, vu l'état d'avancement de la Nouvelle Citadelle de la Porte de Courtrai, on y transporta les derniers canons restés au Château des Espagnols (4).

Vint la Révolution belge. Le 5 octobre 1830, la régence décida que la compagnie communale de 200 hommes, qu'elle venait de placer sous les ordres du capitaine Roucenski, serait casernée au Château ; elle n'y resta pas longtemps (5).

Car le 20 octobre, en présence de l'arrêt brusque de l'industrie, la ville, afin de procurer du travail aux ouvriers, décida de continuer, du côté de la ville, la démolition du Château (6).

C'est à cette occasion, qu'à la voix sacrilège d'un peintre — Ange de Baets — qui ne voulut pas que d'autres vinssent après lui prendre la vue pittoresque qu'il achevait à peine de retracer sur la toile, les démolisseurs détruisirent les belles colonnes de la salle capitulaire de la vieille abbaye (7). Seule-

(1) *Ibid.*, p. 481.

(2) Claeys, *Mémorial*, p. 504. Les plans de Roothaese-Kierdorf de 1825 et 1826 marquent encore le carré complet des fossés et courtines ; sur le plan levé par le génie hollandais en 1829 et imprimé par Tessaro en 1830, le bastion Nord-ouest du Château est démoli ; *Plans de Gand*, p. 54.

(3) Claeys, *Mémorial*, p. 503 ; Voisin, *Guide*, p. 217 ; Steyaert, *Beschrijving van Gent*, p. 311.

(4) Claeys, *Mémorial*, p. 531.

(5) *Ibid.*, p. 537.

(6) *Ibid.*, p. 539.

(7) Voisin, *Guide de Gand*, p. 208 ; Van Lokeren, *Histoire de Saint-Bavon*, p. 161, 179 ; cf. Arm. Heins, *La Vieille Flandre, Album* (Gand, 1906), pl. 115-116.

ment, les frais de démolition devinrent si grands, et la caisse communale était si épuisée, qu'on dut remercier en janvier 1831, les 800 ouvriers qui travaillaient au Château⁽¹⁾. Devant leur protestation, la Commission de sûreté publique (qui remplaçait la Régence suspendue depuis la tentative manquée de Grégoire) les reprit dès le 7 février, et le nivellement continua ; en mars, le nombre des ouvriers s'élevait à près de 1500, et le Gouvernement dut intervenir pécuniairement pour leur garantir du travail⁽²⁾.

Lors de la campagne de Dix Jours, en août 1831, on hissa, comme par dérision, deux canons sur le seul bastion restant, celui vers la porte d'Anvers, et on boucha quelques brèches⁽³⁾. Cette exhibition ridicule montre suffisamment le désarroi dans lequel se trouvaient plongés les autorités militaires de l'époque. L'alerte passée, on mit en adjudication la démolition des substructions du bastion sud-ouest qui gênaient la navigation le long du canal de la Pêcherie (17 septembre 1831)⁽⁴⁾. Après une interruption des travaux au début de 1833, on les reprit à l'été, grâce à une avance de 22.000 fl. que l'Etat fit à la caisse communale épuisée⁽⁵⁾.

Le plan de Constant Onghena, exécuté en 1831, montre encore les restes des deux bastions orientaux : la plus grande partie du fossé méridional est comblée, mais la lunette près du Rietgracht, le long de la chaussée de Termonde existe encore

(1) Destanberg, *Gent 1831-1840*, p. 11.

(2) *Ibid.*, p. 15, 16, 29.

(3) *Ibid.*, p. 38 ; Steyaert, *Beschrijving van Gent*, p. 309.

(4) L'adjudication monta à 28.750 florins ; Destanberg, p. 43, 53. Steyaert, *Gent*, p. 309, dit qu'en 1831, on y dépensa encore 50.000 florins, et 45.000 fl. l'année suivante, soit 210.000 fl. en tout.

(5) Steyaert, *Gent*, p. 309, rapporte avec raison que la ville rendit cette somme par annuités de 1836 à 1845.

pour la majeure partie⁽¹⁾. Le nivellement était achevé en 1834. C'est à cette époque que l'on restaura derechef l'ancien réfectoire, qui devint sous le nom de Saint-Macaire, une chapelle succursale de Saint-Jacques (27 avril 1835)⁽²⁾ ; quant aux ruines, leur conservation avait été confiée par le Ministre de la guerre, dès l'année précédente, à la *Commission pour la conservation des Monuments historiques de Gand* ⁽³⁾.

Entretiens, il s'agissait de trouver une utilisation des terrains dénivelés ; le bourgmestre Joseph van Crombrughe proposa d'y bâtir l'Abattoir, réclamé depuis longtemps. Et le 4 juillet 1835, abondant dans son sens, le Conseil vota l'emprunt pour la construction de cette institution si utile⁽⁴⁾. Tessaro alla un peu vite pourtant pour en fixer l'emplacement : sur la nouvelle édition de son Plan de 1830, parue en 1837, il traça l'Abattoir au milieu de l'ancienne courtine méridionale ⁽⁵⁾ ; seulement l'exécution allait trainer encore quelques années. car le 10 octobre 1840, le Conseil Communal dut prendre une décision nouvelle concernant la construction de cet établissement ⁽⁶⁾.

(1) *Plans de Gand*, p. 55. Le plan de Jonglas (1834) reproduit servilement celui d'Ongheua.

(2) Claeys, *Monuments*, p. 401 ; Destanberg, *Gent 1851-40*, p. 130.

(3) Grâce à Van Lokeren, on enleva les décombres de la salle capitulaire, où on découvrit le pavage en mosaïque conservé au Musée lapidaire (1835) ; l'année suivante, la Commission fit reconstruire, dans sa forme primitive, le toit du lavatorium qui menaçait ruine ; Voisin, *Guide*, p. 208.

En 1834, Van Lokeren se proposait de publier un *Album* de vues de l'abbaye Saint-Bavon ; MSB, 1834, p. 52, 267. Ces vues ont passé en partie dans son *Histoire de St Bavon*.

(4) Destanberg, *Gent 1851-40*, p. 150.

(5) *Plans de Gand*, p. 55.

(6) Destanberg, *Gent 1851-40*, p. 268. — Rappelons que le 15 avril 1838, le sieur Loisset donna une représentation de courses romaines dans l'ancienne enceinte du Château.

Seulement, la question de l'Abattoir ne pouvait être résolue que si l'on arrivait à conclure une convention entre le gouvernement et la ville au sujet de la propriété des terrains. Ce fut le successeur de Van Crombrugghé († 1842), le comte Constant de Kerchove qui s'attela à cette besogne difficile (1). Un premier projet d'Abattoir fut soumis au Conseil en 1844 (2).

Mais la crise économique et financière de 1846-1848 vint suspendre tous les projets. Aussi ce plan ne fut définitivement approuvé qu'en 1852 (3).

Entretemps, l'arrêté royal du 21 décembre 1847 avait ordonné la destruction des derniers restes du Château. Trois ans après, la ville parvint à se faire céder les terrains convoités (4), soit plus de sept hectares de terrain à bâtir, qui la mettaient dans la possibilité de construire l'Abattoir et d'opérer la jonction, rêvée depuis 1849, de l'Entrepôt à la Station par un chemin de fer. Elle se hâta de faire combler le fossé oriental en 1851 ; puis, elle concéda à divers entrepreneurs la démolition du tiers des murs et remparts encore debout, et le transfert des terres enlevées dans le fossé adjacent (5).

En 1852, on achève le Pont du Château, d'après le système de Pauw, en face de la rue du Château, sur la branche de Pauw (6) ; on crée sur le fossé oriental comblé le champ

(1) *Mémorial administratif*, t. IV (1849), p. 111 ; t. VI (1851), p. 108.

(2) *Ibid.*, t. I (1849), p. 35. — L'aspect du Château n'a pas varié depuis 1831 sur le plan de Saurel de 1841.

(3) *Ibid.*, t. VIII (1853), p. 99.

(4) *Ibid.*, t. V (1850), p. 36-37, pour 18.000 fr. ; contrat du 16 mai 1850 ; loi du 3 juin 1850, t. VI (1851), p. 107 ; t. VIII, p. 337.

(5) *Ibid.*, t. VII (1852), p. 90.

(6) *Ibid.*, t. VII, (1852), p. 92 ; t. VIII (1853), p. 101.

d'exercice ou de manœuvres, terminé en 1853 (1). Cette même année, tous les travaux de nivellement et de comblement étaient acceptés (2).

C'est alors seulement que la ville put songer à faire construire l'Abattoir, en projet depuis si longtemps. Une commission du Conseil communal avait été chargée de faire rapport sur les dispositions architecturales des abattoirs les plus réputés (3). Le plan de la Commission, modifié par l'architecte communal A. Pauli, fut approuvé le 16 avril 1853 ; les travaux des fondations de la bâtisse furent confiés, le 16 juillet suivant, à l'entrepreneur Van de Capelle qui l'acheva le 2 septembre 1854. Huit jours après, l'entrepreneur Hosten commença la superstruction qui fut inaugurée à la fin de l'an 1857 (4).

Nous avons vu que la partie orientale de l'ancien Château, le long du Rietgracht, avait été convertie en champ d'exercice pour la Garde-Civique. Mais dès 1855, le Gouvernement décida de relier directement le nouvel Entrepôt à la Station du chemin de fer.

La nouvelle ligne de raccordement passa par la rue Sainte-Anne (5) ; on perça le Passage Van der Bruggen, à travers le propriété de M. Pierre Van der Bruggen, fils, marchand de

(1) *Ibid.*, t. VIII (1853), p. 98.

(2) *Mémorial*, t. IX (1754), p. 114.

(3) Voyez ce rapport de N. de Pauw, dans le *Mémorial Administratif*, t. VIII (1853), p. 338.

(4) *Mémorial*, t. IX (1854), p. 110 ; W. Rogghé, *Guide de Gand*, p. 175.

(5) *Mémorial*, t. X (1855), p. 108-109. P. Claeys, *Médailles*, p. 239 ;

(6) On ajouta plus tard une aile nouvelle à l'Abattoir.

(7) La ligne de Jonction est déjà indiquée en projet sur le plan de Saurel en 1849 ; tous les aménagements nouveaux sont marqués sur le plan de Gérard de 1855.

bois, au coin de la rue Longue des Violettes (ce passage est aujourd'hui la rue des Deux-Ponts), et à travers une partie du couvent du Nouveau-Bois; deux ponts furent jetés l'un sur l'ancien Escaut, l'autre sur le canal de la Pêcherie (').

La ligne de raccordement de la Station à l'Entrepôt fut inaugurée le 1^{er} avril 1857 (2). Cette voie semi-circulaire qui courait au nord de l'Heirnisse, prendra, après le déplacement du Chemin de fer de ceinture, le nom de Boulevard du Château.

De 1859 à 1861, on bâtit le long de l'ancienne courtine septentrionale l'école des Sans Nom (3); de là, les noms de Quai et de rue de l'Ecole (la ruelle de l'Ecole fut dénommée en 1869). Mais, ce n'est qu'en 1864 que le quartier du Château prit son aspect définitif; à partir de cette année, on aligna définitivement les rues de l'Abattoir, de l'Abbaye, des Espagnols, des Autrichiens, du Prévôt, du Chapelain, du Bailli, des Casemates de St Joseph et de St Macaire.

La Station des Marchandises date de 1868. A l'emplacement de l'ancien fossé méridional comblé, F. van der Haeghen et un autre propriétaire créent les rues des Ruines et aux Bœufs (1870). Avec la construction du Chemin de fer de ceinture et le déplacement de la ligne de raccordement, le Boulevard du Château prit sa forme actuelle (depuis 1875).

En effet, par suite de graves inconvénients, et principalement l'encombrement des quais de déchargement au Dock,

(1) J.-J. Steyaert, *Volledige Beschrijving van Gent* (1857), p. 282; P. Claeys, *Monuments*, p. 401.

(2) Le 1^{er} juin 1857, on tint à la Plaine d'Exercice un concours d'animaux destinés à l'alimentation; voyez P. Claeys, *Médailles Gantoises*, p. 238. Cette plaine d'exercice devint, après 1874, le Champ de Manœuvres de la gare Gand-Est.

(3) P. Claeys, *Monuments*, p. 396-403; *Notes et Souvenirs*, t. III, p. 43.

déjà en 1861, le commerce gantois demanda le remplacement de cette voie intérieure par une ligne extérieure. L'Etat fit droit à cette demande, et ordonna la construction du chemin de fer de ceinture, qui se dirige par les territoires de Ledeborg et de Gentbrugge, traverse ensuite les prairies de l'Heirnisse, pour aboutir à la Gare des marchandises (Gand-Est) à l'ancienne Plaine des Manœuvres et de là, à l'Entrepôt.

Par convention du 29 janvier 1874, l'Etat céda à la ville les deux ponts en fer sur la Pêcherie et le Bas-Escaut, et les terrains de la ligne supprimée, pour être incorporés dans la voie publique : c'est là l'origine du Boulevard du Château (1)

Le réfectoire de l'ancienne abbaye de S^t Bavon ne suffit bientôt plus aux services du culte, vu l'accroissement de la population ; et il fut abandonné pour la nouvelle église S^t Macaire, élevée par Arthur Verhaeghen (1880-1882). Enfin le Pont de l'Abattoir fut construit en 1884.

Cette même année, des archéologues sauvèrent les Ruines de l'Abbaye de la destruction, et créèrent le Musée Lapidaire. La rue du Taureau était tracée dès 1880. Celle du Cheval le fut en 1887, celle du Mouton en 1888 ; et l'année précédente la rue aux Bœufs avait été prolongée jusqu'au Boulevard du Château.

Voilà comment se forma le nouveau *Quartier du Château*, sur les vestiges de la Citadelle de Charles-Quint et du Château des Espagnols, quartier aujourd'hui un des plus prospères de l'agglomération gantoise.

(1) W. Rogghé, *Guide de Gand* (1882), p. 174. Il fut aménagé en 1875 ; voyez le *Recueil des Alignements*, 3^e s. (1880), p. 1-4, avec plan.

VIII. Les Gouverneurs du Château (1).

Gramaye, dans son *Gandavum* de 1611 (éd. de Louvain, 1708, p. 6), nomme parmi ces gouverneurs : Salinas, Mondragon, Augustin de Herrera, Ludovico del Villar, Fernando de Xiron, Juan d'Aranda. Et Sanderus, qui le copie, ajoute à cette liste, dans sa *Flandria Illustrata* (1^e édit., 1641. p. 149; 2^e édit., t. I, p. 201), son contemporain Gaspar de Valdes. Voilà tout ce qu'on sait jusqu'aujourd'hui sur ces gouverneurs qui jouèrent, durant les Temps Modernes, un rôle si important dans l'histoire militaire de Gand. La série de leurs biographies, comme tels, est un raccourci de l'histoire des guerres de Flandre durant deux siècles et demi.

Nous avons dressé la liste complète de ces Capitaines et Gouverneurs du Château des Espagnols, depuis sa fondation en 1540 jusqu'en 1789 (1).

1. — 1540-1553. ADRIEN DE CROY, COMTE DE RÆULX, qui dirigea la construction de la Citadelle (Gachard, *Relation des Troubles de Gand*, Bruxelles, 1846. *passim*; *Biographie Nationale*, t. IV, col. 533).

2. — 1554-1559. BAUDOUIN DE LANNOY, SEIGNEUR DE TOURCOING (Comptes Communaux de 1557-58, f. 203 v.; *Memorieboek der Stad Gent*, t. II, p. 282, 288, 297, 302).

(1) On se gardera bien de confondre les Gouverneurs du Grand ou Nouveau Château avec les Capitaines du Château des Comtes. Parmi ces derniers, en voici quelques-uns : Jacques de Hemsrode (1350), Bussard van Munte (mort en 1414), Jean Boudins (1441), Jean van Montoye (1552-1554), Frans van Pottelsberghe (1554-1558), Jacques du Chastel (1558-1559), Charles de Gruutere (1559-1574), Adrien van Montoye (1574-1580), de nouveau Charles de Gruutere (1580-1583), de nouveau Adrien van Montoye (1584-1616), Guillaume de Blasere, seigneur d'Hellebusch (1616-1650), et depuis 1653, tous les baillis, de Gand et du Vieux-Bourg, à commencer par J.-B. della Faille (Cf. Berten, *Vieux-Bourg*, Introduction, p. 448, 650).

3. — 1559-1567. LAMORAL, COMTE D'EGMONT, PRINCE DE GAYRE (9 août 1559 ; Archives Communales, *Registre K*, f. 192 ; F. De Potter, *Gent*, t. V, p. 401 ; E. Marx, *Studiën*, p. 95 ; L. Gachard, *Correspondance de Marguerite de Parme*, t. I, p. 48, 84 ; A. Van Lokeren, *Histoire de St-Bavon*, 2^e partie, p. 162).

Le lieutenant du Comte d'Egmont au Château des Espagnols était son cousin Georges de la Trouillière, sire de Stambruges ; L. Gachard, *Correspondance de Granvelle*, t. II, p. 615, et *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 575 ; B. de Jonghe, *Gendsche Geschiedenissen*, t. I, p. 92 ; Van Campene, *Dagboek*, p. 70 ; etc).

Sur l'arrestation d'Egmont (9 septembre 1567) et l'expulsion de G. de la Trouillière, voyez entre autres M. van Vaernewyck, *Van die Beroerlicke Tijden*, t. III, p. 27, 31, 57. Pour le reste, H. Obreen, Lamoraal van Egmont, dans *Nieuw Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, t. III, col. 335 et suivants.

4. — 1567-1573. HIERONIMO DE SALINAS, CAPITAINE ESPAGNOL (28 septembre 1567, lettre du duc d'Albe au magistrat de Gand, annonçant la nomination, dans P. Van Duyse, *Inventaire des Chartes de Gand*, p. 442, 444, n^{os} 1271 et 1279 ; A. Van Lokeren, *Messenger des Sciences Historiques*, 1848, p. 36 ; M. van Vaernewyck, *Beroerlicke Tijden*, t. III, p. 123, 222, t. IV, p. 116, 193 ; Van Campene, *Dagboek*, p. 82, 89, et le pseudo-De Kempenare, *Vlaamsche Kronijk*, pp. 54, 70, 82, 92, 112). — Salinas mourut en février 1573 (*Memorieboek der Stad Gent*, publié par P. C. van der Meersch, t. II, p. 403).

5. — CHRISTOPHE DE MONDRAGON, époux de Guillemine du Chastelet (fit son entrée le 10 février 1573 ; pseudo-De Kempenare, *Vlaamsche Kronijk*, pp. 112, 126, 158, 174, 176,

179, 338 ; chargé de la défense de Middelbourg, il n'occupa presque jamais son poste). Son lieutenant Antonio de Alamos Maldonado fut désigné par don Louis de Requesens, le 30 décembre 1573 (Archives Communales, *Decreten en Advysen van de Majesteit*, t. I, n° 11). C'est lui dirigea la défense du Château, avec Guillemette du Chastelet, contre les assauts des Statistes et des Orangistes du 16 septembre au 11 novembre 1576 ; voyez P. Van Duyse, *Le siège du Château de Gand*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXIII, p. 173 ; et L. Gachard, *La Bibliothèque royale à Paris*, t. I, p. 157).— Mondragon, le vainqueur de Zierikzee, l'un des héros du siège d'Anvers en 1585, devenu Châtelain du Château d'Anvers en 1590, combattit les *amutinados* de Diest en 1591, se battit la même année à Calloo, arrêta Maurice de Nassau devant Groll en septembre 1595, et vint mourir à quatre-vingt-quatorze ans au Château d'Anvers cinq mois après. (Voyez sur lui Angel Salcedo Ruiz, *El colonel Cristobal de Mondragon*, Madrid, 1905). (1).

6. — 1593-1607. AUGUSTIN DE HERRERA, châtelain du Château de Gand, assista en cette qualité à la Joyeuse Entrée d'Albert et d'Isabelle à Gand ; il entretint les meilleures relations avec le magistrat de Gand, qui lui avança même les sommes nécessaires pour payer la garnison du Château (*Memorieboek der Stad Gendt*, t. III, p. 139 ; *Messenger des Sciences*, 1859, p. 90, lettre de Philippe II du 31 décembre 1593 ; *Decreten*, t. II, n° 65, 85, et t. III, n°s 75 et 78 ; *Bulletins* de la

(1) Faisons remarquer que, après la prise de la Citadelle, Jean de Croy, comte de Rœulx, confia en 1577, la garde de celui-ci à Eustache de Croy, seigneur de Crecques (Gachard, *Etats Généraux*, t. I, p. 216) Puis, la forteresse fut démolie par les Gantois à fin août 1577. Elle ne fut rebâtie qu'à partir de 1588 et le Château des Espagnols ne fut achevé qu'en 1593.

CRH, 3^e s., t. VIII, 1866, p. 431; De Potter, *Gent*, t. I, p. 297 et t. VIII, p. 223; Van Duyse, *Inventaire des Chartes*, p. 575, n° 1647; *Registre* d'E. de Busscher, f° 15 et 18). Il mourut le 28 août 1607; sa veuve, Valérie de Tassis, se retira au couvent de Sainte-Agnès en 1638 (G. Celis, *De Bederaartplaatsen in Oostvlaanderen*, p. 114).

7. — 1607-1609. LUDOVIC DEL VILLAR (Gramaye, *Gandavum*, 2^e édit., p. 6) (1).

8. — 1609-1614. HERNANDO XIRON (*Memorieboek der stad Ghendt*, t. III, p. 143; De Potter, *Gent*, t. I, p. 302). Il mourut au début de janvier 1614 (Schayes, *Voyage de Jean-Ernest de Saxe dans les Pays-Bas en 1613-1614*, dans le *Trésor National*).

9. — 1614-1615. JUAN D'ARANDA (*Comptes-Communaux* de Mai 1613 à 1614; *Decreten*, annis 1614 et 1615, n°s 4 et 11).

10. — 1615-1639. GASPARD DE VALDEZ, maestro del Campo, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, baron d'Herdersem; il avait épousé Marie d'Aranda, fille de Louis et dame de Fraisneau (*Comptes Communaux* de 1620-1621; *Decreten*, 1615,

n° 11, nomination du 15 mai 1615, puis *Decreten* de 1628, n° 15 et 1633, n° 57) Il mourut le 11 décembre 1639, à l'âge de 78 ans (F. De Potter, *Geschiedenis der Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 5^e s., arrondissement d'Alost, *Denderhoutem*, t. I, p. 7; remarquons que Sanderus, *Flandria Illustrata*,

(1) Après la mort de Ludovic del Villar, l'intérim paraît avoir été rempli par Jean de Inestroso, dont nous avons une quittance signée du 5 novembre 1609 (parmi les *Documents religieux*, Eglise du Château), comme « capitaine et lieutenant du Château ».

t. I, p. 149, de l'édition de 1641, ne mentionne pas encore cette mort).

11. — 1642-1653. JUAN DE VELASCO, COMTE DE SALAZAR. Il fut nommé par Francisco de Mello, le 31 janvier 1642 (*Decreten* 1653, n° 41); *Registre WW*, f. 51, 58; *Librarium*, f. 584 v°). En 1653, le comte de Salazar fut transféré comme gouverneur à Cambrai (*Decreten* 1653, n° 18; de Cordevacques, *Notice sur la Citadelle de Cambrai*, dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai* en 1879).

12. — 1653. Intérim du 2 juillet au 8 septembre de FRANCISCO GONZALÈS D'ALVELDA, lieutenant du maître de camp général (*Decreten*, 1653, nos 18, 30).

13. 1653-1672. ESTEVAN DE GAMARRA ET CONTRERAS.

Nommé par l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, gouverneur-général, le 8 septembre 1653 (*Registre WW*, f. 99; *Decreten*, 1653, n° 28, 1662, n° 9).

14. — 1672-1678. FRANCISCO SANCHEZ DE PARDO.

Nommé par le gouverneur Comte de Monterey, le 10 février 1672. En août 1667, il avait défendu Cambrai contre les Français (J. Billiet, *Polityebouck*, t. XI, f. 165; *Registre XX*, f. 34). Il défendit le Château des Espagnols contre Louis XIV, mais dut se rendre, après 3 jours de résistance, le 9 mars 1678 (J. Racine, *Précis historique*; Voltaire, *Œuvres*, éd. Renouard, t. XVII, p. 364; Gachard, *Bibliothèques de Madrid et de L'Escurial*, p. 381; F. van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. II, p. 73, 170, 280).

15. — 1678-1679. LE COMTE DE MONTBRON, gouverneur français. Installé le 24 avril 1678, il ne quitta Gand que le 28 février 1679, à la suite de la paix de Nimègue (*Bibliographie*

gantoise, t. V, p. 339, t. VI, p. 100 ; *Chronycke van Vlaenderen* d'André Wydts, t. III, p. 784).

16. — 1679-1680. FRANCISCO ANTONIO DE AGURTO, général d'artillerie. Nommé le 12 avril 1679 (*Comptes communaux* 1679, fol. 167 ; *Decreten* 1679, n° 67). Le marquis de Gastanaga, car c'est là son titre, devint gouverneur général des Pays-Bas de 1686 à 1692 (*Biographie Nationale*, t. I. col. 130).

17. — 1680-1681. LOUIS DE COSTA QUIROGA. Fut nommé avant le 6 mai 1680 ; on lui donna comme logis la maison confisquée de l'ancien président du Conseil de Flandre, le transfuge Louis Errembault (*Decreten*, 1680, n° 81).

18. — 1681-1689. DIEGO GOMEZ DE ESPINOSA. Nommé par le gouverneur Alexandre II Farnèse, le 27 novembre 1681, occupa le Château durant la guerre de Neuf ans. (*Registre* XX, f. 119 v° ; F. De Potter, *Geschiedenis der Gemeenten*, I, 4, *Ledeberg*, p. 21 ; *Decreten*, 1683, n° 44).

19. — 1689-1690. JUAN-ANTONIO SARMIENTO, comte de Saint-Roman (*Registre* YY, f. 33).

20. — 1690. LE COMTE DE SALAZAR. Nommé par le marquis de Gastanaga, le 5 mars 1690 ; en fonctions vers le 27 mai, mort avant le 6 juillet 1690 (*Registre* YY, f. 32, 33. 35).

20. — 1690-1695. PEDRO ALVAREZ DE VEGA, comte de Grajal. Nommé par le marquis de Gastanaga, le 6 juillet 1690 (*Registre* YY, f. 49 ; *Decreten* 1690, n° 66).

22. — 1695-1696. JOSÉ DE MONCADA ET ARAGON. Nommé le 6 avril 1695, par Maximilien-Emmanuel de Bavière, entre en charge le 5 septembre 1695, meurt après le 20 mars 1696

(*Registre YY*, f. 141 ; *Série 533*, n° 92 ; De Potter, *Gent*, t. IV, p. 30.)

23. — 1696-1697. ANTONIO MARINO DE ANDRADE Y SOTO MAYOR. Nommé par Maximilien-Emmanuel de Bavière le 9 mai 1696 ; est relevé de sa charge au début de l'année suivante (*Registre ZZ*, f. 85 ; *Decreten*, 1697, n° 14.)

24. — 1697-1700. GONZALO CHACON, général d'artillerie. Nommé par Maximilien-Emmanuel de Bavière, le 21 février 1697 (*Decreten*, 1697, n° 145.)

25. — 1701-1706. ANTONIO MARINO DE ANDRADE (*Registre de la Collace*, 1701 ; *Registre ZZ*, f. 170.)

26. — 1703- ? . DIEGO GALAZ. Nommé par le marquis de Bedmar, avant le 26 décembre 1703 (*Decreten*, 1703, n° 74.)

27. — 1706. LE MARQUIS DE CROPANI, prince de Vintemilla. Nommé au nom de Philippe V d'Anjou, le 18 février 1706 (*Registre ZZ*, f. 170). Défendit le Château des Espagnols contre le duc de Malborough du 1^r juin, date de la prise de la ville, jusqu'au 2 juillet, date de sa propre reddition (*Chronycke van Vlaenderen*, publiée par A. Wydts, t. III, p. 906-908.)

28. — 1706. LE COMTE DE NASSAU-WANDENBOURG (1). Nommé par les Alliés anglo-bataves et impériaux, le 2 juillet 1706 (*Chronycke van Vlaenderen*, t. III, p. 908.)

29. — 1708. JEAN-LOUIS DE LA BENE, major des troupes britanniques. Il se rendit au lieutenant-général de Chémérault, le 5 juillet 1708 (J.-J. de Smet, *Mémoires et Notices*, t. II, p. 409.)

(1) Van Lokeren, dans le *Messenger des sciences historiques*, 1848, p. 49, prétend que les Alliés donnèrent comme successeur à Vintemilla le fils du maréchal d'*Haveskerke* ; lisez *Nassau-Ouwerkerke*.

30. — 1708. LE BARON DE CAPRES. Nommé par Maximilian-Emmanuel de Bavière, au nom de Philippe V, à la suite de la surprise de Gand, le 4 août 1708. Lors de l'investissement de Gand par le duc de Malborough et le prince Eugène de Savoie, il décida de se défendre à outrance ; mais le gouverneur de la ville, le comte de la Mothe, se rendit, le 2 janvier 1709, et le baron de Capres dut suivre son chef (*Decreten*, 1708, n° 89 ; *Messenger des Sciences Historiques*, 1875, p. 441.)

31. — 1709-1714. JEAN-LOUIS DE LA BENE, major des troupes britanniques. Réinstallé par le duc de Malborough, après la reprise de Gand. On a vu plus haut qu'il avait déjà occupé le poste de commandant du Château en 1708 (*Recueil d'autographes*, tome II ; *Decreten*, 1715, n° 24.)

32. — 1711-1716. Le colonel LENTHEY, des troupes britanniques (*Decreten*, 1715, n° 24.)

33. — 1718-1719. Le lieutenant-colonel DE FAULKENBRIDGE. Nommé par le marquis Hercule de Prié, le 12 janvier 1718 (*Decreten*, 1718, n° 16).

34. — 1719-1720. Le lieutenant-feldmarschall JOSEPH DE ARTIAGA. Nommé par le marquis de Prié, le 15 octobre 1719 (*Recueil d'autographes*, tome II ; *Decreten*, 1719, n° 17 ; *Registre AAA*, f. 131 v°.) — Faulkenbridge reprit le commandement du Château après 1720. Par les *Decreten*, 1721, n° 24, nous voyons qu'à cette date il n'y avait pas de châtelain ; le colonel baron de Galen commandait le régiment de Königsegg à Gand. — Faulkenbridge mourut vers le mois de décembre 1726.

35. — 1726-1727. Le lieutenant-colonel du régiment des Cuirassiers du prince de Portugal. Nommé par Marie-Elisabeth d'Autriche, gouvernante générale, le 31 décembre 1726, après la mort de Faulkenbridge (*Decreten*, 1727, n° 19).

36. — 1727-1737. CHARLES LIEBAUT DE LA LOUVIÈRE, ex-major de la place. Nommé par Marie-Elisabeth d'Autriche, le 1^{er} octobre 1727, lieutenant-gouverneur du Château de Gand, en remplacement de feu le lieutenant-colonel Faulkenbridge (Registre AAA, f. 277 et 281 ; *Decreten*, 1727, n° 7.)

37. — 1737-1744. LÉONARD-MATHIAS VAN DER NOOT, BARON DE KIESEGHEM. Nommé par Marie-Elisabeth, le 6 février 1737, (*Registre BBB*, f. 179 et 186 ; *Decreten*, 1742, n° 19.)

38. — 1744-1745. PUTEANUS, colonel du régiment de Los Rios. Nommé par Charles de Lorraine, le 8 avril 1744 (*Decreten*, 1744, n° 114.) — Lors de la défense de Gand contre le comte de Löwendal, commandant des troupes de Louis XV, ce fut Lambert van der Noot qui soutint dans le Château le siège pendant trois jours ; après quoi, il se rendit au vainqueur le 15 juillet 1745 (J. de Saint-Genois, *Revue de Bruxelles*, 1840, p. 30 ; V. Fris, dans B S G, t. XIV (1906), *Les Baillys de Gand*, p. 417.)

39. — 1745-1749. LE VICOMTE DU CHAYLA. Nommé par Louis XV comme commandant de la place de Gand. Il quitta cette ville avec les troupes françaises, le 28 janvier 1749 (A. Voisin, *Guide de Gand*, 1843, p. 64 ; *Série* 533, n° 92). Nicolas de l'Anglade, vicomte du Chayla, mourut à Paris, le 16 décembre 1751 (*Grande Encyclopédie*, t. X, p. 1000).

40. — 1749-1759. LÉONARD MATHIAS VAN DER NOOT, BARON

DE KIESEGHEM. réinstallé par Charles de Lorraine, comme commandant du Château, le 15 juillet 1749.

Il fut grand-bailli de Gand et de Vieux-Bourg de 1737 jusqu'à sa mort, le 11 avril 1753 ; voyez V. Fris, *Les Baillis de Gand*, BSG XIV, 1906, p. 417, et corrigez par D. Berten, *Coutumes du Vieux-Bourg*, t. I, p. 651.

41. — 1759-1780, THÉODORE-FRANÇOIS, BARON DE LE FEBVRE. Nommé par Charles de Lorraine, en remplacement du baron de Kieseghem (*Registre CCC*, f. 111 v.), le 1^r mars 1759. En 1771, le baron Le Fèvre, absent, avait comme adjudant au Château, le lieutenant Monclergeon (*Wegwijzer*, 1771, p. 147; 1772, p. 167) ; celui-ci mourut en 1779 et fut remplacé le 24 juillet suivant, par le sous-lieutenant Le Febvre (*Registre DDD*, f. 388 v.). Voyez de Herckenrode.

42. — 1780. JACQUES-PATRICK WORTH. Cet Irlandais, au service de l'Autriche, meurt le 6 octobre 1780, comme commandant du Château et major de la place (*Inscriptions funéraires de Gand, Couvent des Dominicains*, p. 101).

V. FRIS.

Le château de Vilvorde la Maison de Correction et leurs prisonniers célèbres (1375-1918) ⁽¹⁾

II. Les châtelains.

Voici comment sont définies, par divers auteurs, les fonctions de châtelain de Vilvorde : «La chastellerie de Vilvorde n'est estat héréditaire, ainsi se donne par le prince comme office. La charge de châtelain ou capitaine de Vilvorde a toujours été honorablement; (*sic*) il a, en même temps, la garde de la ville et, tous les ans, conjointement avec un député de la chancellerie de Brabant, il change de magistrat. » ⁽²⁾

En 1503, le titre de «Premier capitaine» fut ajouté à celui de châtelain de Vilvorde, en faveur du comte de Nassau.

(1) Voir *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, LXXVIII, 6^e série, tome VIII, 1921, pp. 176-193.

(2) BUTKENS, *Trophées*, t. II, p. 21, et suppl. GRAMAYE, t. I, p. 28.

En 1692, la charge de châtelain de Vilvorde fut réunie à celle de gouverneur de cette ville. (1)

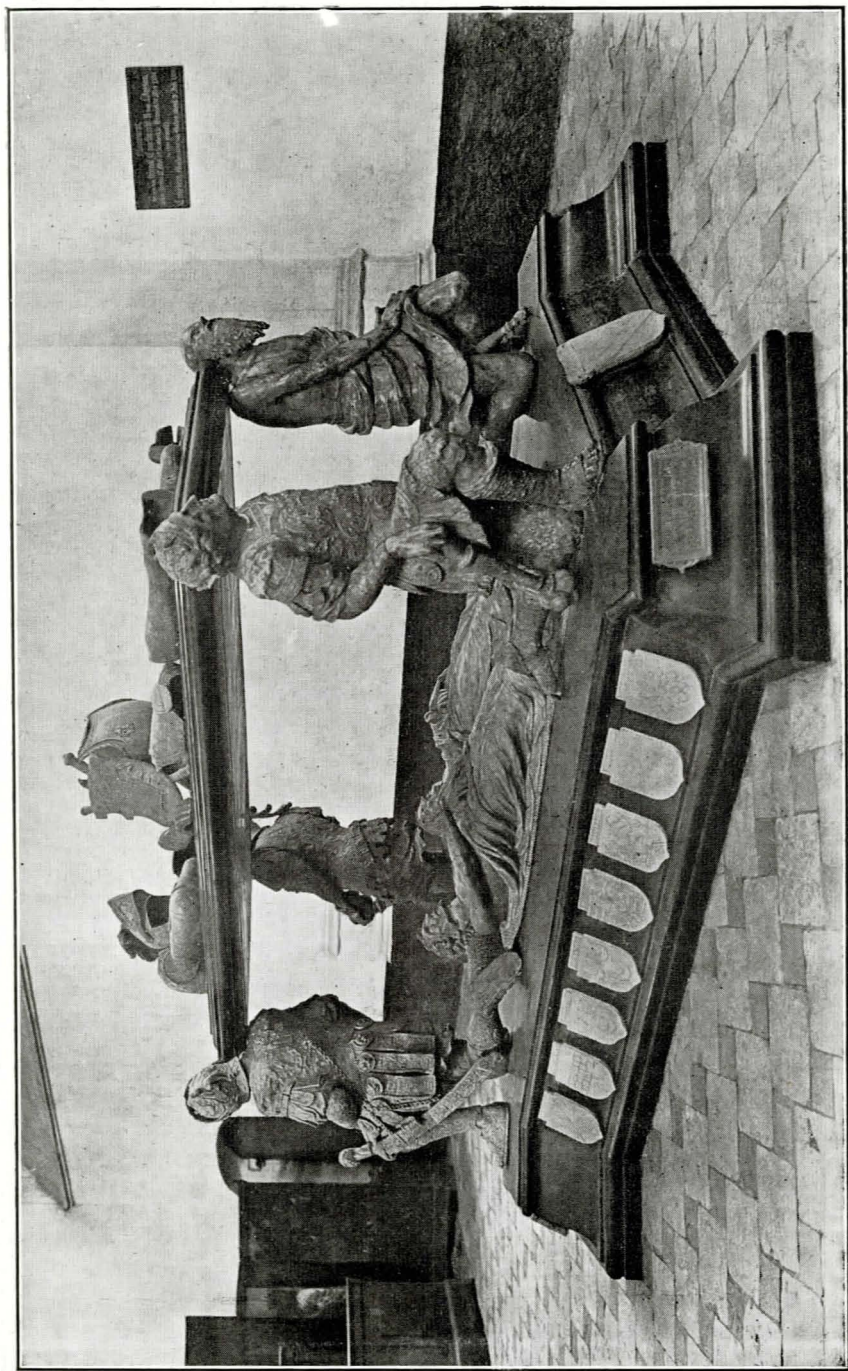
En 1695, un noble brabançon «fut nommé châtelain à la réquisition de Messieurs les Etats du duché de Brabant qui avaient fait, à ce sujet, une députation à S. A. Electorale de Bavière, Gouverneur et Capitaine Général des Pays-Bas, afin d'avoir un brabançon d'un rang et naissance distingués., puisque c'était contre leurs privilèges d'avoir un étranger». (2)

Il ne faut pas confondre la charge de châtelain de Vilvorde avec celle de «*Vicomte*». Ce dernier appelé «Burggrave» (comte du bourg) avait le commandement dans les villes ou bourgs portant titre de VICOMTÉ. (3) (*Ce n'est pas le cas pour Vilvorde*). «Ils y avoient l'inspection des prisons, un tribunal où ils rendoient justice et ils avoient leurs droits et leurs péages partiels. Tels étaient, en Brabant, les châtelains de Bruxelles, Anvers, Jodoigne, Tervueren, Grimberge et Dormael.» (3) Ces

(1) G.-J. GÉRARD, *Liste des guidons héréditaires de Brabant, des châtelains de Louvain et de Vilvorde, des gardes des chartes de Brabant, des substituts procureurs généraux de Brabant et des places dont les archers de Sa Majesté doivent être pourvus*. (Manuscrit du XVIII^e siècle de la Bibliothèque royale des Pays-Bas, à La Haye).

(2) Ce «*Vicomté*» n'avait aucun rapport avec le «*vicomté*», existant dans l'organisation nobiliaire au moyen-âge. P. A. F. GÉRARD, *Histoire de la législation nobiliaire en Belgique* (1846) dit : Les vicomtes (*vice-comitis, tenant place du comte*) étaient primitivement des officiers subalternes, délégués par les comtes pour l'administration et pour la justice. On les appelait au flamand *burg-graven*, gouverneurs des bourgs ou de châteaux, parce que la plupart étaient préposés au commandement militaire d'une ville ou d'un fort... Plus tard, on érigea des terres en vicomtés, et ce titre fut conféré, par lettres patentes, comme les autres titres nobiliaires ; il prit rang immédiatement après celui de comte - (p. 181).

(3) BUTKENS, *Trophées*, suppl. GRAMAYE, t. I, p. 464. L'auteur aurait dû citer : «*Louvain*». — ED. POULLET, *Histoire politique nationale*, t. I, p. 155 et t. II, p. 132 et ss.



Pl. IX. — Tombeau d'Engelbert, comte de Nassau,
châtelain de Vilvorde (Eglise de Breda) 1510.

derniers siégeaient au même rang que les grands vassaux des ducs de Brabant. Ils étaient de véritables « Vicomtes », c'est-à-dire des « *lieutenants des comtes* », tandis que des châtelains, comme celui de Vilvorde, n'étaient que des « *gardiens de châteaux* » avec des pouvoirs très limités, déterminés par les ducs.

Jusqu'à présent, une bonne liste de châtelains de Vilvorde n'existait pas. Celle que donne A. WAUTERS, dans *Histoire des environs de Bruxelles*, est tout à fait incomplète; plusieurs noms y sont tronqués; de plus, elle n'est accompagnée d'aucun renseignement biographique; aussi avons-nous pensé faire œuvre utile en dressant la liste qui suit :

Sous Jeanne et Wenceslas (1355-1406).

COSTIN VAN RANST.

Le premier châtelain (1) de Vilvorde fut nommé en 1380. C'est Costin van Ranst, chevalier, sire de Mortsele, Eegem, Canticrode, Milleghem, Vremde, conseiller et maître de cuisine du duc Wenceslas et de la duchesse Jeanne, et margrave du pays de Ryen.

Le compte des fiefs de 1370-71 le qualifie de « Dominus Costini de Ranste, marchio de Herenthals ». Le même document relate que les biens féodaux de « Walterus filius domini Costini de Ranst, mortuus in bello Julicensi », à savoir « bona de Halen » furent relevés par « Dominicus Costkinus de Ranst miles ». (2)

(1) C'est par erreur que M. LOUIS STROOBANT, dans *Les Sires d'Oostmael (Taxandria 1920, p. 149)* dit : « Châtelain ou Vicomte de Vilvorde ». Cette ville n'a jamais eu le titre de « Vicomté » comme nous l'avons dit ci-dessus.

(2) Arch. gén. du Roy., Chambre des Comptes, n° 17144, f° 41.

Il fut fait prisonnier, en 1371, à la bataille de Basweiler. (1)

Le 19 octobre 1380, Wescleslas déclara qu'en présence des échevins de Vilvorde «Costuyn van Ranst» avait juré de sauvegarder les droits des habitants de cette ville, conformément à la teneur de la charte datée de Tervueren le 1^r juin 1375, (2) que lui et son épouse, la duchesse Jeanne, avait accordée aux dits habitants.

Costin van Ranst appartenait à une antique lignée qui était, suppose-t-on, une branche cadette des Berthout (3). Il scella de *trois pals, le second chargé en chef d'un besan*. Cimier : *une tête de mare entre un vol*. (4)

Costin van Ranst était fils de Wautier IV, dit van Ranst, chevalier, drossart de Brabant, seigneur de Ranst et de Canticrode, tué à la bataille de Basweiler, et d'Elisabeth de Bouchout. Il fut enterré à St-Michel, à Anvers. Il épousa, en premières noces, Jeanne van de Venne, bâtarde de Brabant, fille de Jean III duc de Brabant et de sa maîtresse, Isabelle van de Venne, dite «Ermengarde de Vilvorde». Jeanne reçut par lettre du 8 avril 1345, la terre de Hautain-le-Val, lez-Nivelles. (5)

(1) TH. DE RAADT. *Liste des combattants du duc Wenceslas à la bataille de Basweiler de 1371*, p. 48.

(2) Arch. gén. du Roy. *Chartes, Cartulaires et Heures de la Ville de Vilvorde*, n° 6. (Charte datée «*op ten XIXten dach in october, in 't jaer Onss Heren MCCC en tachtentich* »).

(3) Dans BUTKENS, *Trophées*, II, p. 240-241 ; on trouve une généalogie des Ranst.

(4) TH. DE RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. III, p. 192. D'après RIETSTAP, *Armorial général*, II, 523 : *D'argent à trois pals de gueules*. Casque aux bourrelet et lambrequins d'argent et des gueules. Cimier : *un vol de gueules, ou une femme issante de carnation, les bras remplacés par deux ailes d'argent*. Cri : BERTHOUT !

(5) BUTKENS, *Trophées*, t. I, p. 448. « Costin de Ranst releva un fief à Vilvorde, dans lequel était la maison où naquit et habita la maîtresse de Jean III ». (GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*, page 260, note 7.)

D'après BUTKENS (II, 241,) Costin van Ranst épousa, en secondes noces, Marguerite de Goor, fille de Daniel, sire de Goor, chevalier, et de Catherine van Amstel, dame de Merlo.

C'est sous Costin van Ranst que la puissante citadelle de Vilvorde fut achevée, car elle était déjà occupée par une garnison, depuis deux ans, quand elle fut entièrement terminée par Adam Gheerys « maître tailleur de pierres » (architecte) de Jeanne et Wenceslas. C'est Geerys, en effet, qui fut chargé, en 1376, par ces derniers, de diriger les travaux du château de Vilvorde, monument que CHARLES PIOT (1) appelle, à juste titre « une des constructions féodales les plus remarquables du pays ».

Cet excellent architecte, qui construisit aussi l'église de Rouge-Cloître, celle des Carmes, à Tirlemont, et, en partie, probablement, celle de Notre-Dame à Vilvorde, a été enterré, dans cette dernière, sous une pierre tombale dont l'auteur donne un dessin et l'inscription suivante :

Ihier, liegbet. meester. Adam. Gheerits. miins. beere. maets. van. Brabat. en. mer. vrouwe. en. miis. beere. van, Borgboegen. die. staerf. int. jaer.. M.CCC.LX.. en. 333. den. trinsten. dach. van decembre. bid. Godt. over. de. ziele.

(Ci-git maître Adam Gheerys, tailleur de pierres de monseigneur de Brabant et de madame, et de monseigneur de Bourgogne, (2) lequel mourut l'an M.CCC.LX.. et III, le dixième jour de décembre. Priez Dieu pour son âme).

Usée par le frottement des pieds, cette pierre devint tellement fruste, qu'elle échappa à l'attention de LE ROY, (Voir

(1) CH. PIOT, *Notice sur la pierre tombale de Maître Adam Gheerys suivie de la biographie de cet architecte*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. I, (1862), pp. 65-81.

(2) Philippe-le-Hardi, époux de Marguerite, comtesse de Flandre, nièce de Jeanne, duchesse de Brabant.

Théâtre sacré de Brabant.) Lors du renouvellement du dallage de l'église, elle a été déposée dans le cimetière, au lieu de la lever à l'intérieur du temple.

GUILLAUME VAN OPHEM.

Le second châtelain de Vilvorde fut Guillaume van Ophem⁽¹⁾ qui occupa cette charge à la fin du XIV^e siècle et jusqu'en 1406. Il appartenait à l'une des familles les plus considérables de Bruxelles.

Guillaume van Ophem, était fils de Jean van Ophem, chevalier, amman de Bruxelles, maître d'hôtel de Jeanne, duchesse de Brabant, et de N. van Mol et petit-fils d'Adam van Ophem, et de Cathérine de Berchem.

Il était, en 1386, échançon du duc de Bourgogne, échevin de Bruxelles en 1413, et receveur de cette ville en 1421⁽²⁾.

Il épousa Gertrude t'Serclaes dite Violette, ⁽³⁾ fille de Barthélemy t'Serclaes, dit Violette, échevin de Bruxelles en 1374, et de Marie Somers.

D'après l'armorial des échevins de Bruxelles publié par HENNE et WAUTERS, il portait : *De gueules à trois maillets d'argent*. Casque aux bourrelots et lambrequins de gueules et d'argent. Cimier : *un maillet de l'écu*.

Sous Antoine de Bourgogne (1406-1415).

GUILLAUME VAN RANST.

Il fut investi de ses fonctions par lettres-patentes du 3 mars 1406. Il ne resta en fonction que jusqu'au 21 juin de la

(1) A. WAUTERS, dans ses trois volumes des *Environs de Bruxelles*, donne de très nombreux renseignements sur les Ophem. — Cfr. aussi HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, t. I pp. 206 et 212.

(2) DUMONT, *Recueil généalogique*, t. III. — GOETHALS, *Dict.*, t. VI.

(3) *Hist. de Bruxelles*, t. 2, p. 548.

même année. C'était le fils de Costin van Ranst et de Jeanne van de Venne, précités, et il portait les mêmes armoiries que son père. Il était seigneur de Vreemde, etc., et mourut sans hoirs.

Le duc Antoine de Bourgogne étant en inimitié avec les Bruxellois, fit mettre Vilvorde et son château en état de défense et ce furent les frères van Ranst, Jean (1), en ce qui concerne la ville, et Guillaume, (2) le château, qu'il chargea de ce soin.

HENRI DE HORNES.

Vint ensuite Henri de Hornes, investi des fonctions de châtelain par lettres-patentes du 21 juin 1406. Il n'occupa cette charge que jusqu'au 28 octobre 1407.

Henri de Hornes, sire de Perwez et de Cranenbourg, était fils de Thierry de Hornes, sire des mêmes terres, et de Catherine Berthout, dame de Duffel, Waelhem, Herlaer, Gheel et Oosterloo. Il fut honoré de la confiance de son oncle, Arnaud de Hornes, prince-évêque de Liège, dont il fut le sénéchal pendant treize ans. En 1398, il assiégea Ruremonde, avec les seigneurs de Diest et de Sichem. Il prit une part considérable aux événements que suscita, à Liège, le prince-évêque Jean de Bavière, au commencement du XV^e siècle. Il mit le siège devant Maastricht, en 1408, se couvrit de gloire à la bataille

(1) Chevalier, sire de Canticrode, en 1458. Il épousa Catherine ou Béatrix de Duffel, veuve de Jan de Pape, morte avant 1428 (L. STROOBANT, *loc. cit.*, pp 150-251).

(2) Il ne faut pas confondre Guillaume van Ranst, châtelain de Vilvorde avec Guillaume van Ranst, châtelain de Tervueren, son cousin germain, qui fut chargé par le duc Antoine de faire exécuter quelques ouvrages aux fortifications du château de Tervueren (WAUTERS, *loc. cit.*, III, 386).

d'Othée, où il périt, avec son fils, à côté de la bannière bourguignonne.

Il avait épousé Margeurite de Rochefort, dame d'Ochain, fille de Wautier, seigneur de Haneffe et d'Agnès de Houfalize, dame de La Flamengerie (1).

Il portait : *d'or à trois huchets de gueules*. Cimier : *un bonnet d'hermine bordé d'or*. Casque aux bourrelet et lambrequins d'or et de gueules. Cimier : *un huchet de l'écu*. Cri : HORNES !

JEAN VAN DER DUSSEN.

Nommé par lettres-patentes du 28 octobre 1407, il ne resta en fonctions que l'espace de cinq ans.

Il est difficile de déterminer, parmi les quatre Jean van der Dussen vivant à cette époque, quel fut celui qui occupa les fonctions de châtelain de Vilvorde. Nous tâcherons toutefois, grâce au fragment généalogique, ci-après, qui nous a obligamment été communiqué par notre savant confrère le baron Holvoet, d'éclaircir ce point (2).

Les armoiries de cette famille étaient : *Coupé d'or et de sable ; au sautoir échiquetté de gueules et d'argent brochant sur le tout*. Casque couronné. Lambrequins d'or et de sable. Cimier : *le sautoir entre un vol à l'antique de sable et d'or*. Support : *deux griffons d'or armés et lampassés de gueules*.

I. Jean van der Dussen, chevalier, se trouva, le 5 juin 1288, avec Jean 1^{er} duc de Brabant à la bataille de Woeringen (3). Il épousa

(1) POLAIN, Conservateur des Archives de l'Etat, à Liège, — cité par GOETHALS, *Dict. gén. hérald, des familles nobles de Belgique*, t. III, V. Hornes. — Anonyme : *Notice hist. sur l'ancien comté de Hornes*, Gand, 1850, p. 39.

(2) Nous exprimons ici toute notre reconnaissance au baron Holvoet pour les précieux renseignements qu'il a bien voulu nous fournir.

(3) TEWERDA, *Adelijk en aanzienlijk Wapenboek der zeven Provinciën* (généalogie van der Dussen). — Cf. GOETHALS, *Dict. de la noblesse*.

Elisabeth *van Polanen*, probablement fille de Jean de Wassenaar, seigneur de Polanen, dont :

II. Jean van der Dussen, chevalier, seigneur de Dussen et Aertswaarden. Il épousa : 1^o Jacqueline *van Heusdem* ; 2^o en 1322, Agnès *van der Boukhorst*. Il eut du 1^{er} lit : Nicolas, qui suit ; du 2^d lit : Florent qui suit II^{bis}.

III. Nicolas van der Dussen, chevalier, seigneur, de Dussen et de Hage (1). Il est un fils légitime Arnould, qui suit.

IV. Arnould van der Dussen, chevalier, seigneur de Dussen, d'Aartswaarde et Hage. En 1396, il suivit le duc Albert de Bavière, avec dix hommes levés à ses frais, à la guerre contre la Frise. (2). Il épousa Alide *van Overryn*, dont :

1^o Nicolas van der Dussen, chevalier, seigneur de Hage.

2^o Arnould van der Dussen, mort en 1445.

3^o JEAN VAN DER DUSSEN requis avec d'autres chevaliers, en 1416, par Guillaume VI, comte de Hollande. de rejoindre, à Rheenere, avec un certain nombre de chevaux, Walrave de Brederode. C'est, sans doute, lui qui est cité en 1410, 1411, comme homme de fief de Brabant (3). Il était, en 1435, 1437 et 1441, bailli de la Hollande méridionale et devint seigneur de Dussen, en 1445, par le décès de son neveu, Arnould, mais céda cette terre à son frère Florent, le 31 août 1445. Il était «escuier de Monseigneur le Duc de Brabant». Il mourut célibataire.

4^o Florent van der Dussen, qui suit.

V. Florent van der Dussen, seigneur de Dussen et Aartswaarde, conseiller de Dordrecht, en 1406, écoutête de cette ville, en 1424, etc., châtelain de Loevenstein, drossart du pays d'Arckel, en 1434, conseiller à la Cour de Hollande, en 1443, bailli de Hollande, en 1445, conseiller du duc de Bourgogne, en 1445. (4) Il épousa : 1^o Catherine *van Uden* ; 2^o Anne *van Arkel* ; 3^o Elisabeth *de Varick*. Il laissa quatre fils : 1^o Jean van der Dussen, qui suit. — 2^o Nico-

(1) Arch. gén. du Royaume. Cours féodale de Brabant, *Latynsboek*. p. 4. — Chambre des Comptes, n^o 542, p. 87 v^o.

(2) Dr G.-D.-J. SCHOTEL, (*Biogr. Woordenboek*).

(3) Mêmes archives. Ch. des Comptes, registre n^o 17.145, f^o 158 v^o.

(4) VAN LEEUWEN, *Batavia illustrata*, p. 944.

las van der Dussen, conseiller du prince de Charolais et de l'évêque de Liège, mort en 1476. — 3° Jean-Jacques van der Dussen qui suit VI^{bis}. — 4° Arnould van der Dussen, mort en 1482.

VI. JEAN VAN DER DUSSEN, seigneur de Dussen, écoutête de Bréda en 1480, châtelain et bailli de Gouda, mourut en 1496. Il épousa Elisabeth *Brant de Grobbendonck*, fille d'Arnould et de Catherine de Heinsberg, dont postérité.

VI^{bis} JEAN-JACQUES VAN DER DUSSEN, seigneur de Dussen, en 1456, épousa Ida *van Kyfhouck* de la maison d'Arkel, dont postérité.

III^{bis}. Florent van der Dussen épousa Cathérine *van Weyden*, dont : 1^r Jean, seigneur de Muilkerk, mort en 1390. 2° Arnold, qui suit.

IV. Arnould van der Dussen. mentionné en 1387, 1390, 1391 et 1392, épousa Hadewinge *van Dordrecht*, dont :

1°. Jean van der Dussen, conseiller, échevin, écoutête de Dordrecht, épousa Lucrèce *de Rhyne*.

V. JEAN VAN DER DUSSEN, échevin de Bois-le-Duc, en 1421, 1416, chef écoutête en 1415, 1427, 1428, dont ; 1° Arnould, qui suit. 2° Egbert, prêtre.

VI. Pierre van der Dussen, seigneur de Genderen, stadhouder, et châtelain de Heusten, marié à Cathérine *van Veen*, dont postérité.

Or, il est à remarquer que parmi les quatre Jean van der Dussen cités ci-dessus, il n'y a que Jean, fils d'Arnould et d'Alide van Overryn (voir degré IV, 3°) qui semble pouvoir être désigné comme ayant été châtelain de Vilvorde. Nos présomptions se fondent sur le fait qu'il était fils d'Arnould, lequel, du chef de la haute seigneurie de Hage ou Haegoart, relevant de la Cour féodale du Brabant, *appartenait à la noblesse du Brabant*, tandis que les autres Jean appartenaient à des branches faisant partie de la noblesse de Hollande et occupaient des charges officielles dans ce pays.

Jean van der Dussen donna, le 12 février 1408, un reçu de l'artillerie des munitions et des meubles du château de Vilvorde confiés à sa garde.

Voici ce document :

Cont zij lieden dat ic Jan van der Dussen, castelijn te Vilvoirden op de borch mijns liefs genedichs heeren Ashertogen van Brabant, kenne, ende lije. dat ic ontfaen hebbe van Jorijs Besaen, rentmeister te Vilvoirden ende ter Vueren mijns liefs genedichs heeren tshertogen voirgenoemt, alle ende elke alselken hafeleken goiden minen genedegen heere voirgenoemd toe hoerende, als hier na bescreven staen :

Ierst seven bedden, geteckent met leenkenen. ende twee bedden die niet geteekent en sijn een groot ende een cleijn, ende noch een quaet beddeken, ende totten voirscreven bedden ses hootpuelne ende dair toe vijf coetsen. al slecht, van houte gemaect.

Item enen herstshoren gewracht, met keerspipen, ende twee brandereden. Item een pruijsche tafele, staende op hair scragen, met enen decsele dair op, ende drie dagelijxsce tafelen, met en scragen dair toe hoerende, ende een tritsoer. Item twee voudsedelen, een een groote, staende op de sale, ende eene in de camere beneden ende achte bancke. Item eenen brou ketel ende ene quade meescuijpe. Item eenen stoc gevangen in te houden ende enen boutte met een ire ketenen ('). Item enen mostalenen horen daer mede dat de wechtere blaest, ende twee mottalen scriven ; item twee mottalen donderbussen in hout gebonden. ende twelef loodbussen metten drevelen dair toe, ende noch drie cleijen loodbuskene, ende dair toe seven donderbusgestellen, ende noch dair toe omtrent een halve slecke loods ; Item eenen banchoge metten banc ende vier voet-hogen, al in stucken ende een windas : Item seven tonnen gescuts, niet vol, ende een cleijn tonneken gescuts, ende een cleijn tonneken met vierrijlen ; Item, een tonneken dondercruyts omtrent half vol, en een tonneken met twelef gelten groot omtrent half vol solfers, ende een tonneken van X gelten groot half salpeters.

Welke hafeleke goide voirgenoemt mi geleverd alle ende elke van den rentmeister Jorijs Besaen voirseveren ic Jan voirgenoemt hebbe geloift ende met desen brieve die voirscreven goide te houden in miere holden ter liefden ende genuechte ende ter eeren ende

(1) A. Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*, t. II, 480-481.

profijte mijns liefs genedichs heeren tshertogen voirgenoemt, na cootume ende gewoente der voirgenoemden boirch van Vilvoirden. Ende des te gemijge hebbe ic Jan van der Dussen voirscreven dezen letteren minen zegel aengehangen twelef dage in februario in den jaire ons heeren MCCC ende seven, nu costume tshoifs van lamerike..»

Au dos del'acte, on lit : « Jehan de le Dussen qui congnoist avoir receu les biens, ustensiles estans au chastel de Vilvorde. »

Original sur parchemin, avec petit sceau portant un écu chargé d'un sautoir échiqueté et d'un lambel brochant. Légende

S. JAN VAN DER DUSSEN JANS ZOEN

Il est à remarquer que, sur ce sceau, le champ de l'écu semble être d'un seul émail, tandis que sur d'autres sceaux de la famille van der Dussen, on le rencontre *coupé*, ou bien muni d'un chef. (1)

JEAN SWAEF.

Le suivant fut Jean Swaef, nommé par lettres-patentes du 3 décembre 1412. Il occupa cette charge pendant sept ans.

Jean Swaef, chevalier, seigneur de Ruysbroeck, par relief du 23 mai 1447, était fils de Nicolas Swaef, chevalier, seigneur de la même terre, et d'Isabelle Egglog. Il avait épousé sa cousine, Mathilde Swaef, morte en 1436. Il fut échevin de Bruxelles en 1386, 1396 et 1401. Il résigna ses fonctions de châtelain de Vilvorde pour rentrer dans la magistrature de Bruxelles, en qualité de bourgmestre, le 2 mai 1421. Il fut élu par le parti démocratique. Il signa, pour compléter le rétablissement de l'ordre et de la légalité, l'ordonnance du 12 mai 1422, connue sous le nom de « nouveau

(1) TH. DE RAADT dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XI, p. 192.

règlement » concernant l'aliénation des domaines, la nomination et la gestion des officiers du souverain. Il avait été admis dans le lignage de Steen. On trouve son fils inscrit dans le précieux « Armorial du recensement de la noblesse feudataire de Bruxelles » avec ces armoiries : *De gueules semé de billettes d'or, au lion d'argent brochant sur le tout*. Casque aux bourrelet et lambrequins de gueules et d'or. Cimier : *un dragon d'argent langué de gueules* (1).

Sous Jean IV (1415-1420).

GUILLAUME DE GRIMBERGHE.

Il fut nommé en 1419 et resta en fonctions pendant deux ans. Il était trésorier du duché de Brabant.

Fils de Robert de Grimberghe, seigneur de Mallem, et d'Ide de Costers de Courtray, il avait épousé Béatrix t'Serclaes.

Il ne faut pas le confondre avec son cousin, Guillaume de Grimberghe, seigneur d'Assche et amman de Bruxelles en 1413, 1417 et 1418, emprisonné en cette dernière année par décret des états du pays assemblés à Vilvorde, dégradé et exilé avec d'autres gentilhommes de la même province, avec confiscation de tous leurs biens. (2)

Les seigneurs de Grimberghe descendait de l'illustre maison de Berthout et portaient : *D'or à trois pals de gueules*. Cimier : *un sanglier issant de sable tenant une bannière aux armes de l'écu*.

En 1410, il prit fait et cause en faveur d'un charretier qui avait contrevenu à une ordonnance de police. Le conducteur

(1) GOETHALS, *Dict.*, t. III (art. t'Serclaes), généalogie de 1309 à 1519 de la famille Swaef.

(2) BUTRENS, *Trophées*, t. II, p. 154 et ss. Suppl. GRAMAYE, t. I, p. 158.

ayant été conduit au Vroente fut délivré par deux serviteurs de Guillaume de Grimberghe, lequel pour ce fait, fut à son tour emprisonné et condamné par le Conseil ducal à payer une amende de 200 couronnes.

En 1416, les chefs-villes indignées de la délapidation des revenus du domaine, s'en réservèrent l'administration et destituèrent Guillaume d'Assche de ses fonctions de trésorier. La commune de Bruxelles reconnut cependant celui-ci comme amman en 1417, mais bientôt, il s'attira de nouveau, la réprobation publique en refusant, en 1418, de publier la condamnation de Guillaume Vandenberghe, favori et trésorier de Jean IV. Les échevins de Bruxelles déclarèrent qu'ils ne le considéraient plus comme amman ; bien plus, le duc ayant ordonné à Guillaume d'Assche de continuer à remplir son office, les échevins firent incarcérer ce dernier à la Vroente. Le traité de Vilvorde du 16 juillet mit fin à sa captivité, mais son souverain, fidèle de ses engagements, lui confia, en 1419, la garde du château de Vilvorde et la gratifia d'une rente annuelle de 300 florins du Rhin, qu'il devait tenir de lui en fief (Vilvorde, 14 et 15 août 1419).

Arrêté lors des troubles qui éclatèrent à Bruxelles en 1421, d'Assche, d'abord condamné à être gardé dans le château du sire de Diest, à Sichem, fut réclamé ensuite par la commune qui voulait sa mort. Il fut décapité à Bruxelles le 7 juin de la dite année (1).

C'est le seul cas connu d'un châtelain de Vilvorde subissant la peine capitale étant en fonctions. Après sa mort cette place, resta pendant six ans sans titulaire.

(1) BUTKENS. *Trophées*, t. II, p. 160. — Cfr. DU MONT, *Fragment*, t. III, p. 129. — AZEVEDO. *Général Van der Noot*, p. 7, 129 et 158. — *Mis.* Nos 734 et 1864 AB, à la Bibl. royale. — WALTERS. *Hist. des env. de Bruxelles*, t. I, p. 383, 439.

Les armoiries de Grimberge, seigneurs d'Assche, étaient *D'or à la fasce d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout*. Casque aux bourrelet et lambrequins d'or et d'azur. Cimier : *un dragon ailé*. Cri : BERTHOUT !

Sous Philippe de Saint-Pol (1420-1430).

JEAN DE ROTSELAER.

C'est par erreur que WAUTERS place sa nomination en 1430. Elle eut lieu, en effet, en 1427 (1). Il abandonna sa charge au bout de trois ans.

Jean IV, sire de Rotselaer, de Vorselaer, Rhétie, Lichtaert, etc., sénéchal de Brabant, avoué de Maastricht, était fils de Jean III, sire de Rotselaer, aussi sénéchal du dit duché, et de Marie de Diest ; petit-fils de Jean II, et de Marguerite de Wavre ; arrière-petit-fils de Jean, sire de Rotselaer et de Mathilde Estor (1349).

Il épousa, en premières noces, Marie de Berlaimont, fille de Gilles, sire de Ville, et de Marie de Vierge ; en secondes noces, en 1440, Isabeau de Hornes, dame de Perwez, Duffel, Gestel-Saint Michel, Outherlaer, Waelhem, etc., fille de Jean et de N. de Ryfferscheyt. Il mourut en 1445 (2).

C'est sous ce châtelain que Philippe le Bon signa, au château de Vilvorde, « la Joyeuse Entrée » du 23 mai 1427 (3).

Jean IV, sire de Rotselaer, mourut en 1445.

(1) D'après BUTKENS, *Trophées* suppl. II, 275 et la liste précitée reposant aux Archives de l'État, à La Haye.

(2) WAUTERS donne de riches renseignements sur les Rotselaer dans ses trois volumes de l'*Hist. des environs de Bruxelles*. — Cfr. BUTKENS, loc. cit., II, 189.

(3) Bibl. royale de Belgique, ms n° 654, fo 53.

Les armoiries de cette antique famille de la chevalerie brabançonne étaient : *D'argent à trois fleurs de lis au pied coupé de gueules accompagné en chef d'un lambel d'azur.* Casque aux bourrelet et lambrequins d'argent et de gueules. Cimier : *une fleur de lis entre un vol banneret d'argent.* Cri : AERSCHOT !

Sous Philippe-le-Bon (1430-1467).

JEAN DE LUXEMBOURG.

Il fut nommé en 1431 et resta en fonctions pendant neuf ans.

Jean de Luxembourg, comte de Ligny et de Guise, seigneur de Beaurevoir, chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, était fils de Jean de Luxembourg, sire de Beauvoir, Richebourg, etc. et de Marguerite d'Enghien, comtesse de Couversan, Brienne etc. Il était donc le neveu de Walhéraan de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

Le comté de Ligny lui échut par le partage fait, en 1430, entre lui et son frère, Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol, chevalier de la Toison d'or, avec lequel il partagea aussi les autres biens de sa cousine germaine, Jeanne de Luxembourg, duchesse de Brabant, veuve du duc Wenceslas.

« Selon tous les historiens, il fut un des plus braves capitaines de son temps et fut en grand crédit auprès de Jean et Philippe, ducs de Bourgogne et l'un des premiers seigneur de leur Conseil ; s'étant trouvé presque à toutes leurs guerres ».

Il avait épousé Jeanne de Bethune, vicomtesse de Meaux, dame de Vendueil, veuve de Robert de Bar, comte de Marle et de Soissons, fille de Robert, vicomte de Meaux, Rumpst, lieutenant du roi, et de Jeanne de Chastillon.

Il mourut au château de Guise en 1440. Son corps fut transféré à l'église de Notre-Dame de Cambrai (1).

Il portait : *Burelé d'argent et d'azur de sept pièces au lion de gueules couronné d'or, armé et lampassé d'azur brochant sur le tout*. Casque aux bourrelet et lambrequins d'argent et d'azur. Cimier : *un dragon ailé d'or*. Cri : LIMBOURG !

ANTOINE DE CROY.

Ses lettres-patentes sont datées du 20 janvier 1440 et il occupa sa charge pendant trente cinq ans.

Antoine de Croy naquit en 1390, de Jean de Croy, grand bouteiller de France et capitaine-général de Picardie, et de Marguerite de Craon. « Philippe-le-Bon eut une telle confiance en la valeur et la bonne conduite d'Antoine de Croy, dit BUTKENS (2), qu'il en fit son premier Conseiller, son Chambellan et son Ministre ; puis l'ayant créé Maréchal dans l'armée, il l'envoya en France contre Le Dauphin, et en Hollande contre Jacqueline de Bavière et le duc de Clocester, enfin contre les Liégeois et les villes rebelles de Gand et de Bruges. Il assiégea Calais avec le comte d'Estampes ; il battit Guinegate, prit Suintgat et brûla le pont devant Calais. Il eut l'honneur d'être parrain du comte de Charolais. Il fut créé chevalier de la Toison d'or. Il signa, en 1435, la paix d'Arras et fut un des invités au banquet que le Duc donna, à Lille, lors des vœux qu'il fit d'entreprendre une croisade en Terre sainte contre les Turcs en 1439. Il acheta au duc d'Orléans le comté de Porcéan, puis celui de Beaumont, les villes de Rœulx et de

(1) BUTKENS. *Trophées*, suppl. GRAMAYE, t. II, p. 275. — Cfr. VIGER, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — EMILE VAN ARENBEGH, *Biographie nationale*, t. 12, p. 590-598. — ANSELME, *Hist. gén. de France*.

(2) *Trophées*, suppl., f^o II, p. 275. BARON DE HERCKENRODE, *Nob. des P.-B.*, p. 569.

Chièvres, et les terres de Montcarnet en Tirache. Antoine, surnommé le Grand, sire de Croy et d'Araynes, comte de Parcécian et de Guines, baron de Renty, etc. avait épousé, en premières noces, Jeanne de Roubaix, fille de Jean, chevalier de la Toison d'or et d'Agnès de Lannoy et, en secondes, Marguerite de Lorraine, dame d'Arschot, Bierbeeck et Héverlé, fille d'Antoine, comte de Vaudemont et de Guise, baron de Joinville et de Marie d'Harcourt, et mourut, en 1475, à l'âge de 85 ans.

Il portait : *Ecartelé, aux 1 et 4, d'argent à trois fasces de gueules (qui est CROY) aux 2 et 3, d'azur à trois doloires de gueules, les deux du chef adossés (qui est RENTY). Casque couronne. Cimier : une tête et col de chien braque de sable colletée et bouclée d'or, languée de gueules entre un vol de gueules et d'azur. Devise : J'AYME QUI M'AYME.*

C'est sous le châtelain Antoine de Croy, que Jean Stoep, receveur des corvées, rendit compte des réparations et des nouveaux travaux exécutés au château de Vilvorde, du 1^{er} novembre 1459 au 1^{er} mai 1467, travaux dont nous avons déjà parlé dans la première partie de notre étude ('). Ce document est analysé comme suit par GALESLOOT : « Au commencement du compte sont transcrites les lettres-patentes de Philippe-le-Bon, datées de Bruxelles le 1^{er} avril 1459 (1460 n. st.) par lesquelles il ordonne que dorénavant les corvées dues par les abbayes seront employées à conduire les matériaux au château de Vilvorde, où les réparations sont urgentes et ce, d'après les termes du contrat passé avec le maître maçon du Brabant auquel a été confiée l'entreprise des travaux de maçonnerie, avec défense au receveur ou maître des corvées d'en laisser utiliser aucun, pour quelque motif que ce soit, à

1) *Ann. de l'Acad. roy. d'Arch. de Belgique*, 1920, T. VIII, p. 178.

un autre usage, sauf pour son service, celui de sa femme et celui du comte et de la comtesse de Charolais, à condition d'en rembourser le prix à ceux qui auront fait la corvée » (1).

Sous ce châtelain aussi, Charles-le-Téméraire, par lettres-patentes du 31 août 1450, investit Nicolas Gouij, d'une sergenterie héréditaire, de la garde de la prison du château de Vilvorde (2).

Sous Charles le Téméraire (1467-1477).

JEAN DE BERGHES.

Il prit ses fonctions en vertu des lettres-patentes du 29 mai 1475 et les conserva durant vingt-huit ans.

Jean de Berghes, seigneur de Berghes-op-Zoom, de Walhain et de Melin, chevalier, gentilhomme de la chambre du duc et de la duchesse de Bourgogne, était fils de Jean de Glymes et de Jeanne de Bautersem et épousa Marguerite de Rouveroy, fille de Jean de Rouveroy, seigneur de Saint-Simon.

C'est sous ce châtelain que se produisit, en 1489, le terrible incendie et le sac complet de la ville de Vilvorde, dont elle ne devait plus jamais se relever. Lorsque le Brabant presque entier se souleva contre Maximilien, Vilvorde, par nécessité, lui resta fidèle. L'horreur de la destruction de la cité brabançonne mérite d'être rappelé ici. Ce fut le jour même de la prise d'Yssche, par les troupes de Maximilien, que les Bruxellois apprirent que celles-ci venaient d'être renforcées par la garnison de Vilvorde et que les milices malinoises, venues pour les remplacer dans cette localité, y faisaient « grande

(1) Arch. gén. du Roy., Chambre des Comptes, T. IV, 1865, p. 275, n° 26488.

(2) Arch. gén. du Roy., *Cour féodale du Brabant*, (n° 121, f° 6, v°.)

(3) BUTKENS, *Trophées*, suppl. GRAMAYE, II, 276. — Cfr. DE HERCKENRODE, *loc. cit.*, 150.

— 80 —
chaire ensemble de boire et de manger » laissant les habitants en « nonchalloyr ». Les Bruxellois résolurent de profiter de cette imprudence. Une forte troupe arriva, à marche forcée de Bruxelles, devant Vilvorde, entre 3 et 4 heures du matin ; elle n'éprouva aucune résistance et les Malinois qui « reposoient leur sang doucement, furent resveillez durement ». Ceux qui échappèrent au massacre, se réfugièrent dans le château. Les vainqueurs livrèrent alors Vilvorde au pillage et à l'incendie et s'en allèrent porteurs d'un immense butin « chargiet sups l'eau (*la Senne*), sus chariots et sus chevaux » (1).

Il portait : *D'or à trois pals de gueules, au franc quartier coupé de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, et de sinople à trois macles d'argent*. Casque couronné. Cimier : *le lion issant*. Cri : GEYMES !

Sous Charles-Quint (1500-1555).

ENGELBERT DE NASSAU.

Engelbert II, comte de Nassau, seigneur de Breda, fut nommé « Châtelain et premier Capitaine du château de Vilvorde » par lettres patentes du 20 décembre 1503, et n'occupait ce poste que cinq mois ; étant tombé malade, il mourut le 31 mai 1504. Comme nous l'avons fait remarquer dans la préface de ce chapitre, il fut le premier à bénéficier du titre de premier Capitaine.

Il naquit le 17 mai 1451, de Jean, comte de Nassau, seigneur

(1) PONTUS HENTERUS, t. III, c. 14. — *Brab. Chronyck*, ms. — MOLNET, *Chronique*. — TOURNEUR. — DE WAELE. — Le manuscrit n° 675 de la Bibl. royale de Belgique, donne une relation très curieuse de l'incendie de Vilvorde en 1489.

de Breda, et de Marie de Heusberg. Il épousa, en 1469, Limbourg, fille de Charles, marquis de Bade.

Les Nassau portaient : *D'azur semé de billets d'or, au lion du même brochant sur le tout. Cimier : un demi vol de sable chargé d'une bande voûtée d'argent surchargée de trois feuilles de tilleuil d'or, posées en barres, les tiges en haut.*

Il fut admis, de bonne heure, à la Cour de Bourgogne et fit ses premières armes contre les Liégeois à Brustheim, puis, s'étant distingué à la prise de Liège par Charles le Hardi, il fut créé chevalier. Il fut ensuite nommé chevalier de la Toison d'or au chapitre de Valenciennes de 1473 ; puis drossart du Brabant en 1475 ; lieutenant-général en Brabant et en Limbourg. Il prit part à la conquête de la Lorraine et aux batailles de Granson, de Morat et de Nancy. Il fut fait prisonnier à cette dernière. En 1486, Engelbert que Maximilien avait nommé, le 12 avril, lieutenant en Flandre et gouverneur de Lille, Orchies et Térouanne, ne put résister aux efforts des Français et fut fait prisonnier en 1487. Il ne recouvrit la liberté qu'en juillet 1489. Il eut la satisfaction de voir conclure, le 22 juillet 1488, à Francfort, entre Maximilien et Charles VIII, la paix qu'il avait négociée. Après maints événements, le 7 août 1492, le comte de Nassau et le duc de Saxe rentrèrent à Gand, pacifiée pour toujours. Maximilien couronné empereur, le fit entrer dans le conseil de régence. Des différends s'étant élevés entre Philippe le Beau et l'Angleterre, Engelbert, envoyé à Londres en 1496, réussit à y conclure un traité d'amitié et de commerce entre les deux peuples et fut nommé lieutenant-général des Pays-Bas. Mort à Bruxelles, le 31 mai 1504, dans le somptueux hôtel qu'il y avait élevé, il repose avec sa femme, dans l'église réformée de Bréda, sous un magnifique mausolée. Ce monument construit en marbre noir et blanc, élevé par son neveu et successeur,

Henri de Nassau, et que l'on attribuait, en partie, à Michel-Ange, serait en réalité, d'après les auteurs hollandais modernes, dû à l'architecte Thomas Vincenzi, de Bologne, élève de Raphaël, et auteur des plans de l'ancien château de Breda, (actuellement l'Ecole militaire). Le comte et son épouse y sont figurés côte à côte, couchés dans leurs linceuls, sculptés dans l'albâtre. Ils reposent sur un socle en marbre noir garni de leurs quartiers de noblesse. Quatre figures, un genou en terre, représentant Jules César, Regulus, Annibal et Philippe de Macédoine en marbre blanc, portent de l'épaule, une table de marbre noire sur laquelle sont déposées les armures du comte. Un autre souvenir d'Engelbert de Nassau se trouve à la cathédrale d'Anvers : ce sont de beaux vitraux peints représentant la Sainte-Cène et le portrait du comte donateur. (1) Nous donnons ci-contre la reproduction du magnifique tombeau de Bréda, d'après une photographie. (Voir planche IX).

THOMAS ERNST VAN GOOR, *Beschrijving der stad en lande van Breda*, 1744, p. 80, donne une belle gravure sur bois du monument funèbre d'Engelbert de Nassau à Breda, avec le texte explicatif très soigné qui suit :

Daar tegen over is de kapel van de H. Maagd Maria, of het koor der Heeren van Breda ; waar in door Hendrik Graaf van Nassau, ter eeren van zijnen Oom en Weldoender, Graaf Engelbrecht den II, en deszelfs Gemalenne Limburg van Baden, is geplaatst de alom beroemde Grafstede, gemaakt door den vermaerden Kunstenaar en Beeldhouwer Michiel Angels de Buonorata, van albast of oosterschen doorschijnenden marmer. Dezelve bestaat uyt twee beelden, een man en eene vrouw, liggende op eene zwarte tafel van toetsteen, verheve zark, ruggelings uytgestreckt. Boven dewelke

(1) C. A. SIERRURE, *Notice sur Engelbert II, comte de Nassau*. — GACHARD, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. I. — BARON EMILE DE BORCHGRAVE, *Bibl. nat.*, t. 15, p. 473. — HENNE, *Hist. du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. I, p. 35.

een zwarte tafel van dien zelfden steen gedragen wordt door vier mansbeelden, alle op hunne eene knie zittende ; op welke tafel het wapentuig des graafs, zeer kunstig uyt marmer gehouwen, nederlegt. Deze vier marmere beelden, hebben hunne opschriften, op vierkante albaste plaatjens, beneden hen gestelt waar van er nog twee in wezen zijn. Het eene beeld vertoont den romschen Keyser Julius Cæsar, in Romeynsch krysgewaadt, met 't volgende opschrift :

C. JULIUS CÆSAR, VIRTUTE BELLICA IMPERAVI : FORTITUTO.

M. ATTILIUS REGULUS, FIDEM INFRACTUS SERVAVI : MAGNANIMITAS.

De twee andere, wiers opschriften afgebroken zijn, verbeelden, naa mijn cordeel, twee griekfche Helden. Met kan nog bemerken, dat de wapenkleederen der twee standbeelden voorheen vergult zijn geweest. Op den voet van den liggenden zark, aan de zuydzyde staan de kwartieren der wapenen van den graaf en aan de noordzijde, die van de gravinne, zonder eenig verder opschrift.

CHARLES DE POUPET.

Vint ensuite Charles de Poupet. élu premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde, par lettres patentes du 6 janvier 1504. Il resta en fonctions quatre ans et trois mois.

Charles de Poupet, seigneur de la Chaulx, chambellan, premier sommelier et conseiller de Philippe le Beau et de Charles Quint. Il fut un des nombreux seigneurs et dames qui accompagnèrent Philippe, en 1502, en Espagne, pour remettre Marguerite d'Autriche à son époux Philibert II, duc de Savoie. Il fut en péril de mort, dans ce pays, par suite les intrigues des ministres qui conseillèrent à Ferdinand de se défaire des confidents de son gendre. En 1506, il accompagna, de nouveau, Philippe, en Espagne, où le duc se rendait avec Jeanne et une très nombreuse et brillante suite. Le navire qui les portait fut assailli, en vue des côtes espagnoles,

Henri de Nassau, et que l'on attribuait, en partie, à Michel-Ange, serait en réalité, d'après les auteurs hollandais modernes, dû à l'architecte Thomas Vincenzi, de Bologne, élève de Raphaël, et auteur des plans de l'ancien château de Breda, (actuellement l'Ecole militaire). Le comte et son épouse y sont figurés côte à côte, couchés dans leurs linceuls, sculptés dans l'albâtre. Ils reposent sur un socle en marbre noir garni de leurs quartiers de noblesse. Quatre figures, un genou en terre, représentant Jules César, Regulus, Annibal et Philippe de Macédoine en marbre blanc, portent de l'épaule, une table de marbre noire sur laquelle sont déposées les armures du comte. Un autre souvenir d'Engelbert de Nassau se trouve à la cathédrale d'Anvers : ce sont de beaux vitraux peints représentant la Sainte-Cène et le portrait du comte donateur. (') Nous donnons ci-contre la reproduction du magnifique tombeau de Bréda, d'après une photographie. (Voir planche IX).

THOMAS ERNST VAN GOOR, *Beschrijving der stad en lande van Breda*, 1744, p. 80, donne une belle gravure sur bois du monument funèbre d'Engelbert de Nassau à Breda, avec le texte explicatif très soigné qui suit :

Daar tegen over is de kapel van de H. Maagd Maria, of het koor der Heeren van Breda ; waar in door Hendrik Graaf van Nassau, ter eeren van zijnen Oom en Weldoender, Graaf Engelbrecht den II, en deszelfs Gemalenne Limburg van Baden, is geplaatst de alom beroemde Grafstede, gemaakt door den vermaerden Kunstenaar en Beeldhouwer Michiel Angels de Buonorata, van albast of oosterschen doorschijnenden marmer. Dezelve bestaat uyt twee beelden, een man en eene vrouw, liggende op eene zwarte tafel van toetsteen, verheve zark, ruggelings uytgestreckt. Boven dewelke

(1) C. A. SERRURE, *Notice sur Engelbert II, comte de Nassau*. — GACHARD, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. I. — BARON EMILE DE BORCHGRAVE, *Bibl. nat.*, t. 15, p. 473. — HENNE, *Hist. du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. I, p. 35.

een zwarte tafel van dien zelfden steen gedragen wordt door vier mansbeelden, alle op hunne eene knie zittende ; op welke tafel het wapentuig des graafs, zeer kunstig uyt marmer gehouwen, nederlegt. Deze vier marmere beelden, hebben hunne opschriften, op vierkante albaste plaatjens, beneden hen gestelt waar van er nog twee in wezen zijn. Het eene beeld vertoont den romschen Keyser Julius Cæsar, in Romeynsch krygsgewaadt, met 't volgende opschrift :

C. JULIUS CÆSAR, VIRTUTE BELLICA IMPERAVI : FORTITUTO.

M. ATTILIUS REGULUS, FIDEM INFRACTUS SERVAVI : MAGNANIMITAS.

De twee andere, wiers opschriften afgebroken zijn, verbeelden, naa mijn cordeel, twee griekfche Helden. Met kan nog bemercken, dat de wapenkleederen der twee standbeelden voorheen vergult zijn geweest. Op den voet van den liggenden zark, aan de zuydzyde staan de kwartieren der wapenen van den graaf en aan de noordzijde, die van de gravinne, zonder eenig verder opschrift.

CHARLES DE POUPET.

Vint ensuite Charles de Poupet, élu premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde, par lettres patentes du 6 janvier 1504. Il resta en fonctions quatre ans et trois mois.

Charles de Poupet, seigneur de la Chaulx, chambellan, premier sommelier et conseiller de Philippe le Beau et de Charles Quint. Il fut un des nombreux seigneurs et dames qui accompagnèrent Philippe, en 1502, en Espagne, pour remettre Marguerite d'Autriche à son époux Philibert II, duc de Savoie. Il fut en péril de mort, dans ce pays, par suite les intrigues des ministres qui conseillèrent à Ferdinand de se défaire des confidents de son gendre. En 1506, il accompagna, de nouveau, Philippe, en Espagne, où le duc se rendait avec Jeanne et une très nombreuse et brillante suite. Le navire qui les portait fut assailli, en vue des côtes espagnoles,

par une violente tempête. Désespéré, il atterra à Hampton. Il fut envoyé, la même année, en Angleterre, comme ambassadeur pour négocier une alliance intime avec Henri VII. Il fut nommé gouverneur de l'infant Ferdinand. Charles-Quint l'envoya, ensuite, en mission en France, auprès de François I^{er}. Enfin, en 1525, il négocia une alliance avec le roi de Portugal.

Charles de Poupet était « un homme extrêmement fin, dévoué à ses intérêts propres et, disait-on, ami de la France. Philippe et Charles-Quint l'avaient honoré de leur confiance et de leurs honneurs. C'était un cavalier accompli, également propre à la guerre, à la Cour et aux négociations. La direction des exercices corporels du jeune Charolais lui fut confiée. Il aima et cultiva les lettres, forma une bibliothèque, ample et choisie pour son temps et recommanda, en mourant à ses enfants, (élevés à Paris, où ils furent arrêtés après la bataille de Pavie), de s'appliquer aux sciences et d'honorer ceux qui en faisaient profession. » (*)

Il portait : *D'or au chevron d'azur accompagné de trois perroquets (poupets) de sinople becqués, membrés et colletés de gueules.* Bourlet : d'or et d'azur. Cimier : *trois arbres au naturel, celui du milieu sommé d'un perroquet de l'écu.* Devise : HEUR M'EST MALHEUR, MALHEUR M'EST HEUR !

JEAN DE BERGHES.

Il fut créé premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde par lettres patentes du 25 mars 1508 et remplit cette charge pendant douze ans.

(1) A. HENNE, *Hist. du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. I. p. 37, 41, 84, 120 ; t. II. p. 76, 209, 254, 349, 350, t. IV. p. 91. — F. J. DUNOD, *Mém. pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, 1740.

Il était fils du précédent et de Marguerite de Rouveroy et fut surnommé *Jean aux grosses lèvres*.

Jean de Berghes, seigneur de Berghes-op-Zoom, de Walhaim, Melin, Brecht, Telpes, etc., était conseiller et gentil-homme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, chevalier et grand-doyen de l'ordre de la Toison d'or.

Il avait épousé Adrienne de Brimeu, fille de Guy, seigneur de Humbercourt, comte de Meghem, et d'Antoinette de Rambores. (2)

Ce Seigneur rendit de notables services à ses princes, notamment à l'archiduc Maximilien, qui l'envoya en ambassade, avec Philippe de Lannoy, auprès de Louis XI, pour revendiquer les places fortes que ce monarque avait usurpées à la princesse Marie. Il fut commis à la garde de Philippe, archiduc d'Autriche, à Malines. Il assista Maximilien à la prise de Termonde. Il fut gouverneur du château de Namur où une révolte ayant éclaté, en son absence, il soumit la garnison avec l'aide de son frère Corneille. Il signa la paix, en 1492, entre les archiducs et les Gantois. Il fut député pour amener l'archiduc Philippe à Bruxelles.

Il mourut le 20 janvier 1531.

ANTOINE DE BERGHE.

Il était fils du précédent et d'Adrienne de Brimeu, lui succéda par lettres de l'an 1530, comme premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde et resta en fonctions pendant dix ans.

Marquis de Berges-sur-Zoom, comte de Walhaim, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambelan de Charles-Quint, capitaine général du duché de Luxembourg, il se signala, en

(2) BUTKENS, Trophées ; Supp. GRAMAYE. II, 376. — Cfr. de *Herckenrode*, loc. cit. p. 151,

Allemagne, dans les guerres contre les protestants. Il épousa Jacqueline de Croy, fille de Henri, comte de Porcéan, et de Seneghem, baron de Renty, etc. et de Charlotte de Château-briant, baronne de Loigny. Il fit bâtir une très belle église à Berghes-op-Zoom ('). Il mourut le 17 avril 1540. Il brisait les armoiries des Berghes *d'une rose en cœur*. Son épitaphe se trouve dans la dite église, la voici :

MONUMENTUM HONORANDI DOMINI
D. ANTONII A BERGIS, ILLUSTRISSIMI
HISPANIARUM REGIS PHILIPPI, AC CAROLI
QUINTI CÆSARIS, PRIMARII SACELLANI,
HUIUS ECCLESIAE ET SANCTI
GODEMARI IN LIRA, DECANI
MERITISSIMI, QUI OBIIT ANNO
DOMINI MILLESIMO. QUINGENTISSIMO,
QUADRAGESIMO, MENSIS APRILIS
DIE DECIMA SEPTIMA

CLAUDE DE BOUTON.

Il n'est pas cité par Wauters. La date de ses lettres-patentes de nomination de premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde est inconnue. En supposant qu'il fut nommé à la mort de son prédécesseur en 1540, et comme il a été remplacé à ce poste le 18 avril 1541, on peut présumer qu'il resta en fonctions tout au plus un an.

Claude de Bouton, seigneur de Corbaron, écuyer d'écurie et commandant des archers à cheval de la garde de Philippe le Beau, grand et premier écuyer, conseiller et maître d'hôtel,

(1) BUTKENS, *Trophées*, suppl. GRAMAYE, II, 277. — A. HENNE, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. I, p. 271 ; t. II, p. 7, 14 ; t. III, p. 244 ; 263, t. VI, p. 83. t. VII, p. 306. — Cf. DE HERCKENRODE, *loc. cit.* p. 151.

chef et capitaine des gentilhommes de la Maison de Charles-Quint, commissaire-général des montres près de l'armée du comte de Bueren, en 1530.

Il avait été chargé, en 1519, par l'empereur, d'une importante mission en Angleterre. Il fut nommé, avec Jean de Merode, tuteur et mambour du comte Guillaume de Nassau (1).

Il portait : *De sable à trois trèfles d'argent*. Casque aux bourrelet et lambrequins de sable d'argent. Cimier : *un trèfle de l'écu*.

PHILIPPE DE LANNOY.

Par une erreur inconcevable, WAUTERS (*loc. cit.*) imprime Philippe de Lalaing, au lieu de Philippe de Lannoy !

Philippe de Lannoy fut nommé premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde, par lettres-patentes du 18 avril 1541 et resta à ce poste durant trois ans.

Philippe de Lannoy, seigneur de Molembais, Solre-le-Château, de Conroy, de Tourcoing, de la Clite, chevalier de la Toison d'or, grand maître de l'artillerie, conseiller et chambellan de Charles-Quint et grand maître de Marie de Hongrie, était fils de Baudouin de Lannoy, seigneur des mêmes terres, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Zutphen, conseiller, chambellan et premier maître d'hôtel de Marie de Bourgogne et de Maximilien, et ambassadeur en France. Sa mère était Michelle d'Eme, dame de Conroy.

Il épousa : 1° Marguerite de Bourgogne, fille de Baudouin, bâtard de Philippe le Bon, seigneur de Falais, et de Marie Manuel, (2) et 2° Françoise de Barbançon, dame de Beauvoir, fille de Jean, seigneur de Cany, et de Gabrielle de Boussu.

(1) A. HENNE, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. I, p. 147. — t. III, p. 120, 127, 179, 244, 367. — t. IV, p. 19. — t. VIII, p. 178.

(2) Voir au chapitre relatif aux prisonniers célèbres, l'article consacré à Charles et Jean de Bourgogne.

Il mourut le 12 septembre 1543. (1)

Ses armoiries étaient : *D'argent à trois lions de sinople, armés de lampassés de gueules, couronné d'or.* Cimier : un lion de l'écu. Devise : VOTRE PLAISIR !

PHILIPPE DE CHASSEY.

Il n'est pas cité par WAUTERS. Il fut investi des fonctions de premier Capitaine et de Châtelain de Vilvorde par lettres-patentes de 1544, et ne remplit cette charge que deux ans. Il était un des gentilhommes les plus distingués de la Maison de l'empereur Charles-Quint.

Il fut aussi capitaine du château de Rupelmonde (?). On ne connaît aucun fait saillant de sa carrière.

Il portait : *De gueules à la fasce d'argent frettée d'azur.* Casque aux bourrelet et lambrequins de gueules et d'argent. Devise : BIEN POUR CHASSEY !

JACQUES DE BRÉGILLES.

Son nom a été mal lu par BUTKEN'S (*loc. cit.*) qui donne « Brifelles », et par GRAMAYE (*loc. cit.*) qui écrit « Bresilles » ! Le chevalier Jacques de Brégilles fut élevé à la dignité de premier Capitaine et de Châtelain de Vilvorde par lettres-patentes du 30 mai 1546 et occupa cette charge pendant vingt et un ans.

Il fut échevin de Bruxelles en 1566. (3) On ne possède aucun renseignement intéressant à son sujet.

(1) A. HENNE, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. X, p. 225.

(2) A. HENNE, *Hist. du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. III, p. 148, 179 ; t. v., p. 165, 191 ; t. VII, p. 257, 381 ; t. VIII, p. 361. — STEIN, *Ann.* 1857, p. 130.

(3) HENNE et WAUTERS, *Hist. de Bruxelles*, t. I, 394 et 506 et t. II p. 552, parle des Brégilles.

Ses armes étaient : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent au chef de sinople ; au lion de gueules lampassé d'argent brochant sur le tout ; aux 2 et 3 d'or à trois merlettes de sable* : Casque aux bourrelet et lambrequins d'argent et de sinople. Cimier : *le lion de l'écu.*

Sous Philippe II (1555-1598)

ANTOINE VAN OOS

Nommé par lettres patentes du 22 novembre 1567, il remplit la charge de premier Capitaine et de Châtelain de Vilvorde pendant vingt ans.

Antoine Van Oos, seigneur de Ransbeke et de Neder-Over-Hembeek, fut bourgmestre de Bruxelles de 1566 à 1568, amman de la dite ville le 14 avril 1574 et 1585. Il fut honoré de la dignité de chevalier le 9 décembre 1588.

En 1516, Antoine Van Oos fut un des chefs des partisans du parti espagnol qui comptait encore de nombreux adhérents et qui recourait à tous les moyens pour arrêter l'élan populaire. Voici les événements politiques qui se déroulèrent de son temps: Lorsque Don Juan d'Autriche, après avoir été reçu en qualité de gouverneur général, eut dévoilé ses projets en s'emparant de la citadelle de Namur, les Etats-Généraux firent occuper militairement la ville et le château de Vilvorde. Le 14 février 1578, un détachement espagnol qui parut devant la ville fut contraint de se retirer devant la vaillance du seigneur de Glymes qui commandait la garnison.

Entre le 19 et le 17 août 1584, les troupes du prince de Parme s'emparèrent du château de Grimbergen, puis, le 6 septembre suivant, de celui de Vilvorde; tout le pays environnant reconnut alors l'autorité de Philippe II.

Le 8 septembre 1584, le comte de Mansfeld, maréchal général de l'armée de sa Majesté, déclare qu'en suite de la

capitulation qu'il a conclue, le 6 septembre 1584, avec la garnison de la ville et du château de Vilvorde « les bourgeois de la dite cité se rendent à la miséricorde du roi, avec oubli du passé et promesse de vivre en bons catholiques et fidèles sujets et qu'ils ont en conséquence, prêté le serment de fidélité au souverain ». Le comte les remet donc à la grâce de S. M. « avec le bon plaisir de son altesse le prince de Parme », à qui les bourgeois doivent s'en remettre afin de faire ratifier la capitulation (1).

Le 13 septembre 1584, le prince de Parme, vu la requête des magistrats et habitants de Vilvorde, ratifie et agréé la capitulation accordée aux suppliants par le comte de Mansfeld. (2)

Devenu suspect à la commune, il résigna ses fonctions, en 1578, après la bataille de Gembloux et ne les reprit que lorsque Bruxelles se fut soumise au prince de Parme en 1585. Un mois avant sa mort, le 9 octobre 1588, il reçut l'ordre de la chevalerie en récompense des services qu'il avait rendus à la cause royale. (3) Le poète Van Oesbroeck le qualifie « d'homme courageux ». Il était fils de Guillaume, chevalier, et de Cathérine van der Kelen.

Il avait épousé Jacqueline de Berghes dame de Waterdyck. Il portait : *D'argent à trois têtes de bœuf de gueules posées de fasce, à l'écusson de sable au livre d'or en abîme. Casque aux bourrelet et lambrequins d'argent et de gueules. Cimier : Une tête de bœuf de l'écu.*

(1) Archives générales du Royaume, chartes, *Cartulaires et Keures de la ville de Vilvorde*, n° 48.

(2) *Ibid.*, n° 49.

(3) A. WAUTERS, *Hist. des env. de Bruxelles*, t. II, p. 401. — Cf. DE HERCKENRODE, *loc. cit.*, p. 1486.

Il n'est pas cité par BUTKENS. Nommé en 1587, il abandonna sa place de premier Capitaine et de Châtelain de Vilvorde, au bout de deux ans.

Philippe-René d'Oyenbrugghe, seigneur d'Oyenbrugghe et de Milsen, était drossard de Grimberghe et releva la terre dont il portait le nom le 7 juillet 1568. Né à Bruxelles le 12 septembre 1531, il était fils d'Engelbert d'Oyenbrugghe, seigneur du dit lieu, drossart de Grimberghe et stadhouder du pays de ce nom, et de Catherine t' Seraerts, dite de Haenkenshooft (1). Il épousa : 1^o Louise van der Noot, fille de Wauthier seigneur de Risoir, colonel d'un regiment d'infanterie au service de Charles-Quint, et de Catherine Hinckaert, 2^o Jeanne d'Enghien, veuve de Gaspart van der Noot, chevalier, seigneur de Carloo, fille de Virgile d'Enghien et d'Agnès de Berchem (2). C'est de cette famille que descendent les d'Oyenbrugghe, comte de Duras.

Il portait : *Fascé d'or et de sinople de dix pièces*. Casque couronné. Cimier : *deux cornes de buffle aux armes de l'écu*. Casque aux bourrelet et lambrequins d'or et de sinople. Devise : J'ESPÈRE MIEUX !

CHARLES VAN OOS.

Omis par WAUTERS. Il fut investi des fonctions le premier Capitaine et de Châtelain de Vilvorde, par lettres-patentes du 15 mars 1589 et resta en fonctions pendant onze ans.

Charles-Philippe van Oos, fils du précédent, était seigneur de Waterdyck et de Neder-Over-Hembeek, d'Ysshe, de Water-

(1) A. WAUTERS, *loc. cit.*, t. I, p. 384 ; t. II, p. 255 et t. III, p. 361.

(2) LEB^{on} DE HERCKENRODE, *loc. cit.*, donne p. 1495-1515 une généalogie complète de cette antique maison éteinte (1261-1700).

dyck. Il fut capitaine de cavalerie. Il avait épousé Catherine de la Mantança, fille de Ferdinand et de Marie de Pardo. Il mourut le 8 octobre 1649 (1). Il portait les mêmes armoiries que son père.

Rien de remarquable n'est à signaler pendant son administration.

Sous Albert et Isabelle (1598-1621)

HENRI DE BROCKHORST

Il fut appelé à la charge de Premier Capitaine et de châtelain de Vilvorde, par lettres-patentes du 5 juillet 1601. Il assuma ses fonctions pendant vingt-neuf ans.

Henri de Bronckhorst « étoit d'une Maison de la plus ancienne et première noblesse du duché de Gueldres, descendant des comtes de Bronckhorst (1553) de Gronsfeld, d'Everstein et du Saint-Empire, barons de Batenbourg et de Rimbourg » (2). Il descendait aussi des sept familles patriciennes de Bruxelles. Il possédait, entre autres, la seigneurie de Ruttert qu'il légua, sous certaines conditions, le 20 juin 1629, à l'église de Berg (3).

« Il servit pendant quarante-deux ans avec honneur et fidélité et lustre » (4). Il mourut le 21 juin 1629.

Ses armoiries étaient : *De gueules au lion d'argent couronné, armé et lampassé d'or*. Casque couronné. Cimier : *deux pattes d'ours de sable onglées d'or, tenant chacune une*

(1) A. WAUTERS, *loc. cit.*, t. II, p. 401.

(2) BUTKENS, *Trophées*, t. II, p. 278. — Cfr. PONTANUS, *Historia febrica*.

(3) A. WAUTERS, *Hist. des env. de Bruxelles*, t. II, p. 719 : « Un petit manoir, une cour censale et une cour féodale formaient le seigneurie de Ruttert.

(4) BUTKENS, *Ibid.* — Cfr. DE HERCKENRODE, *loc. cit.*, p. 318 qui donne une généalogie de cette illustre famille.

boule d'or. Casque aux bourrelet et lambrequins de gueules et d'argent. Cimier : *le lion de l'écu*.

Voici des documents qui le concernent :

Le 4 septembre 1608, Albert et Isabelle, vu la requête présentée au Conseil de Brabant par Henri de Bronckhorst, capitaine et châtelain de Vilvorde, ordonnent aux maieur, échevins et receveurs de cette ville, de restituer à Jacques van Nyverseele, soldat, dont ils avaient ordonné l'arrestation pour cause de troubles, les armes qu'ils lui avaient enlevées, et déclarent nul et non avenü l'acte de caution qu'ils avaient fait signer par ce prisonnier, avant de lui rendre la liberté (1).

En 1629, Henri de Bronckhorst fonda quatorze bourses d'étude pour sept étudiants de l'université de Louvain et pour sept étudiants de celle de Douai. Ils devaient appartenir à chacune des sept familles patriciennes de Bruxelles « près à étudier la rhétorique et être âgés de quinze ans au moins. » A Douai, ils devaient rester neuf ans, sous la surveillance du prévôt de l'église de Saint-Pierre (2).

Il légua, le 20 juin 1629, à l'église paroissiale de Vilvorde, un petit manoir, une cour censale et une cour féodale formant sa seigneurie de Reittert qu'il avait acquise à Roland van Mol, châtelain de Loupoigne (3).

Il portait : *d'or à deux fasces de sable*. Casque avec bourrelet et lambrequins d'or et de sable.

Henri de Bronckhorst fut enseveli dans un caveau situé dans une chapelle tenant au grand chœur de l'église de Notre-Dame de Vilvorde, (4) avec cette épitaphe :

(1) Archives gén. du Roy. Chartres, etc. de Vilvorde, n° 52.

(2) BUTKENS, *ibid.*

(3) A. WALTERS, *loc. cit.*, II, 719.

(4) BUTKENS, *Trophées*, II, 278.

CHRISTO RESURGENTI SACRUM
HENRICO DE BRONCKHORST

VIRO NOBILI, ET ANTIQUA E GELDRIS STIRPE, ARCIS
HIC PRÆFECTO. QUI MILITIA A DOMI, ET FORIS
PERACTA, IN AULA CELEBS CONFENUIT, PRINCIPIBUS GRATUS.
OMNIBUS CHARUS, PLENA VIRTUTIS, ET CANDORIS LAUDE
EXTREMA QUÆRIS (? ..) VIRTUTEM JUDICANT PAUPARES HUIUS
OPPIDI; HÆREDES SCRIPSIT AMICOS, PATRONOSQUE LEGATIS
PRONECUTUS DIVINUM QUOQUE IN HÆC ÆDE CULTUM AUXIT MISSA,
DOMINICIS ET FESTIS DIEBUS DICENDA AD
MEDIUM DUODECIMÆ, UBI NAVIS BRUXELLA APPULERIT
SEPTEM ADOLESCENTIBUS, E SEPTEM FAMILAS PATRIC.
BRUXELLENSIS IN ACADEMIA DUACENA NOVENNIO
ALENDIS MILLE ET AMPLIUS FLORENORUM ANNUM
CENTUM RELIQUIT
TU LECTOR IMITARE, ET UT MULTI IMITENTUR VOVE

MARCELLUS VILTERS J. C.

AMICORUM INTIMUS ET TESTAMENTI EXECUTOR

P. C.

OBIIT ANNO M DC XXIX KAL-JUNII
POSTQUAM VIXISSET LXIX AN. (1)

* * *

Sous Philippe IV (1621-1665)

PHILIPPE LE COMTE.

Il fut nommé premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde par lettres-patente du 22 juin 1629 et resta en fonctions pendant trente-cinq ans.

(1) LE ROY, *Le Grand Théâtre sacré du Brabant*, I, 84.

Charles-Philippe le Comte, fils de Louis le Comte, seigneur d'Orville, etc., lieutenant grand-veneur de Brabant et d'Anne Hellinck et petit-fils d'Aimery, chevalier, seigneur de Ploich, etc., secrétaire du roi dans le Conseil privé, et d'Anne Madoets, était seigneur de Ploich, colonel d'un régiment d'infanterie hauts-allemands, chevalier de l'ordre de St-Jacques, écuyer de l'archiduc Leopold Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas. Il avait épousé Barbe de Swerius, (enterrée dans l'église du Grand Béguinage à Louvain) fille de Philippe, seigneur d'Oixfort et de Barbe de Bourgogne. Cette dernière était fille d'Henri de Bourgogne, chevalier, seigneur de Herlaer, etc., issu des ducs de Bourgogne et de Barbe de Boexhorn (1).

Il mourut de la contagion, le 15 août 1668, et fut enterré, à titre de beau-fils de Barbe de Bourgogne, dans le magnifique tombeau de marbre élevé à cette famille, jadis (2) au milieu du grand chœur de l'église Notre-Dame, à Vilvorde, et où reposaient : 1° Charles de Bourgogne, mort en 1535, (fils de Jean-Sans-Peur) avec son épouse, Cathérine van Aelst, morte en 1533 ; 2° Thierry de Bourgogne, fils du précédent, mort en 1565, avec son épouse, Jacqueline van Royen, morte en 1562 ; 3° Henri de Bourgogne, fils des précédents, avec sa femme, Barbe de Boexhorn ; et 4° Barbe de Bourgogne, fille des précédents, avec son époux Philippe Swerius (3).

Pour le rôle qu'il joua comme châtelain, du temps de la détention de M^r et M^{me} Deshoulières, voir, plus loin, l'article consacré aux prisonniers célèbres de Vilvorde.

Il portait : *D'azur au chevron d'argent accompagné de*

(1) GRAMAYE, *loc. cit.*, folio 10 tit. *Lavun*. — BUTKENS, *loc. cit.*, p. 278.

(2) Après avoir été restaurée, on l'a relevée contre un mur du transept.

(3) LE ROY, *Le grand théâtre sacré du Brabant*, I. 84. — Cf. DE HERCKENRODE, *loc. cit.*, p. 505.

trois fleurs de néflier ou quintefeilles du même. Casque aux bourrelet et lambrequins d'azur et d'argent. Cimier : *une aigle issante de l'Empire.*

Sous Charles II (1661-1700).

IGNACE TIBAUT.

Il n'est pas cité par WAUTERS. Par lettres patentes datées du 25 janvier 1664, il avait été adjoint à son prédécesseur, mais n'entra en fonctions qu'à la mort de ce dernier, en 1668. Il prêta serment le 21 août de cette année et resta Premier Capitaine et châtelain de Vilvorde pendant vingt-quatre ans.

Il avait épousé Marie-Anne de Longin, dame de Liere, veuve d'Alexandre le Comte, écuyer, seigneur de Liere, capitaine d'infanterie, enterré au grand chœur de l'église de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, fille unique de Charles-Philippe le Comte, châtelain de Vilvorde (voir ci-dessus) et de Barbe Swerius (').

Elle était fille du seigneur de Bigard.

Ignace Thibaut mourut en 1691 et fut provisoirement remplacé par le munitionnaire du château de Vilvorde. C'est sous son administration que fut adressée, le 27 avril 1672, au nom de S. M. Catholique, au comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, une dépêche relative à des travaux de réparations à effectuer aux fortifications du château de Vilvorde (?).

DANIEL DE SOUHAIME.

Il n'est pas cité par WAUTERS. Les lettres-patentes de sa nomination de Premier Capitaine et de châtelain de Vilvorde

(1) BUTKENS, *Trophées*, GRAMAYE, t. II, p. 278 et 279.

(2) *Notice sur la collection dites des archives de Simancas qui est conservée aux archives de l'Empire de Paris dans Compte-rendu des seances de la Commission royale d'histoire*, 3^e série, t. III, p. 72 (1862).

sont de l'an 1692; il ne resta en fonctions que jusqu'au 22 octobre de l'année suivante. Il avait, dans l'armée, la grade de lieutenant-colonel.

Daniel de Souhaime adressa au Chancelier du Conseil Souverain du Brabant une « Requette par la quelle se voit que jusques alors (1692) la Charge de *Châtelain de Vilvorde* a esté séparée de celle de Gouverneur du dit Lieu » :

« A Son Excellence

« Remontre en toute humilité Daniel de Souhaime, Gouverneur de la Ville et Château de Vilvorde, que par le décès d'Ignace Tibaut Châtelain du dit Château, estant venu d'être évacuée et qu'en même temps est venu a cesser le motif de plusieurs plaintes et difficultés que le défund mouvoit en Enspagne et pardeça au sujet de l'étendue qu'il prétend de sa charge : et comme la dite place de Vilvorde est présentement plus frontière que jamais et que par ainsy la fonction du dit Châtelain est presqu'inséparable du Gouvernement, par nécessité et bien-séance pour le Service du Roy, le repos de la Ville et pour excuser les inconvéniens que la diversité de ces postes produit, Le Remontrant, en vue de ses Services rendus depuis tant d'années,

« Supplie tres humblement Votre Excellence qu'elle soit Servie de déclarer par acte que le Remontrant fera désormais la fonction de Châtelain du dit Château avec les gages, appointemens, honneurs et prérogatifs y appartenans, luy ordonnant la depesche en forme ordinaire. Quoy faisant, etc.

(s.) Daniel de Souhaime.

Au dos de la dite requette était inscrit ce qui s'ensuit :

« Al Canciller de Conséjo de Brabante para que informe Sobre este memorial.

Cette copie est suivie de ces mots dus à M. Gérard, auteur du manuscrit :

« Je vois pourtant que dans les patentes et mandats envoyés au Chancelier de Brabant pour sceler les dites patentes, il n'est donné au Châtelain de Vilvorde que le simple titre de *Châtelain* et quel-

ques fois celui de *Capitaine et Châtelain* comme se voit par les mandats dépechés pour le Sr. van der Noot et le Comte de Maldegem, dans lesquels sont aussi insérés ces mots : « *et ce pour l'exercer sur l'ancien pied.* » (1).

HENRI LE FRET.

Il fut nommé premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde, par lettres patentes du 22 octobre 1693 et n'occupa ses fonctions que pendant deux ans et cinq mois par suite de son décès, arrivé en 1695. Il était aussi gouverneur de Vilvorde. Il occupa, dans l'armée, le grade de capitaine de cavalerie. Rien de particulier à dire de ce châtelain.

MAXIMILIEN VAN DER NOOT.

Il fut nommée premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde par lettres-patentes du 10 mai 1695 et resta en fonctions pendant quinze ans.

A partir de cette époque, la place de châtelain de Vilvorde avait perdu toute son importance ; en effet, la charge de gouverneur de cette ville, vacante par la mort d'Henri le Fret, fut réunie à celle de châtelain, en 1695, en faveur de Maximilien van der Noot (2).

Le nouveau titulaire fut nommé « à la réquisition de Messieurs les Etats du Duché de Brabant qui avaient fait, à ce

(1) GEORGES-JOSEPH GÉRARD (1734-1814) Manuscrit du 8^e s., reposant à la Bibliothèque royale des Pays-Bas, à La Haye (*Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire* T. L. (1834-1837) p. 328 : ms de 64 pages, grand in-folio. — Cfr. l'article publié par le BARON DE REIFFENBERG, sur le dit GÉRARD, premier secrétaire de l'Académie royale des Sciences, etc. à Bruxelles, dans la *Biographie nationale*, litta G.

(2) A. WAUTERS, *loc. cit.*

sujet, une députation à S. A. Electorale de Bavière, gouverneur et capitaine générale des Pays-Bas, afin d'avoir pour châtelain un brabançon d'un rang et naissance distingués, puisque c'était contre leurs privilèges d'avoir un étranger» (1).

Maximilien-Claude van der Noot, seigneur de Cortenbach, capitaine d'une compagnie wallonne au régiment de Westerlo, puis capitaine de cavalerie, était fils de Gilles van der Noot, chevalier seigneur de Carlo et de Duyst et d'Anne de Lefdael, dame de Zuerbempde, Meensele, Capelle et Glabbeek. Il mourut le 14 août 1712.

Il portait : *D'argent à cinq coquilles de gueules rangées en croix*. Casque aux bourrelet et lambrequins d'argent et de gueules.

Sous Philippe V (1700-1713).

JEAN VAN MALDEGHEM.

Sa nomination fut faite par lettres-patentes du 5 septembre 1710 et il était encore premier Capitaine et Châtelain de Vilvorde en 1745; il resta donc trente-cinq ans en fonctions.

Jean-Dominique, dit comte de Maldeghem, en réalité comte de Steenuffel-Maldeghem, baron de Leyschot, seigneur de Diepensteyn, Indevelde, Nederheym, Iechschot. Hayles, Marquette, etc., gouverneur de Vilvorde, lieutenant des archers de la cour de Bruxelles, colonel d'infanterie le 27 juillet 1704; membre de l'état noble du Brabant, le 16 février 1707; député ordinaire à la noblesse, le 8 juillet 1707; capitaine des haliebardiens à Bruxelles, le 1 octobre 1718; lieutenant-feld-maréchal, le 9 novembre 1733. Né à Bruxelles le 3 novembre 1662,

(1) BUTKENS, *Trophées*, suppl. GRAMAYE, t. II, p. 279. — AZEVEDO, *Généalogie de la famille van der Noot*, p. 79. — Cfr. DE HERCKENRADE, loc. cit., p. 1444.

y décédé le 14 décembre 1747, il était fils d'Eugène-Ambroise de Maldeghem et Barca, baron de Leyschot, comte de Steenuffel-Maldeghem, seigneur d'Oost-Winckel, d'Oetzel, d'Avelghem, lieutenant des archers, colonel et mestre-de-camp de cavalerie, membre de l'état noble de Brabant, et d'Isabelle-Claire-Eugénie Deschamps de Kessler, dame de la Marquette (1).

Il épousa : 1° Marie-Thérèse de Gand dite Vilain, veuve de François de Melun, prince d'Epinoy, fille de Philippe de Gand-Vilain, prince de Masmines, comte puis prince d'Isenghien, chevalier de la Toisin d'or, et de Louise de Sarmiente ; et 2°, le 2 novembre 1715, Anne de Haudion, fille de Charles de Haudion, comte de Wyneghem, et de Madelaine d'Oyen-brugghe.

Il portait : *D'or à la croix de gueules accompagnée de douze merlettes du même en orle*. Casque couronné. Tenants : deux léopards lionnés au naturel. Devise : LOYALE !

Il mourut lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine le 15 décembre 1747. L'inscription suivante, sous ses armes placées entre celles de ses deux femmes, fut peinte sur une vitre du cloître des Pères dominicains à Vilvorde (2) :

Loyal Messire Jean-Dominique, comte de Maldeghem et de Steenuffete, baron de Leysschot, seigneur de Diepenstein, de Haibes, de Marquette, d'Indevelde, de Nederhinden et de Leckschof, du Conseil d'Etat et de Sa Majesté impériale aux Pays-Bas, lieutenant de la noble garde du corps de Sa dite Majesté, commandant de la garde royale des Hallebardiers,

(1) BUTKENS, *Trophées* suppl. GRAMAYE, t. II, p. 279-280. — GOETHALS, *Miroir des Notabilités nobiliaires de Belgique*, etc., t. I, 505 et ss. — STEIN, *Annuaire*, t. II, 138; t. III, 149, t. XIV, p. 185. — (2) DE HERCKENRODE, loc. cit., p. 1286.

capitaine et châtelain du château et ville de Vilvorde, député ordinaire de la part de la noblesse des seigneurs des Elats de Brabant et Colonel du régiment d'infanterie au service de Sa dite Majesté impériale et catholique, épousa, en premières noces, l'an 1690, Thérèse de Gand et Vilain, veuve de François de Melun, marquis de Risbourgh, chevalier de la Toison d'or, maréchal de camp des armées de sa Majesté catholique Charles II, capitaine et Gouverneur général de la province d'Hainaut, et en secondes noces, épousa, l'année 1715, Anne-Amour, née Comtesse d'Haudion et de Wineghem.

Jean van Maldeghem fut le dernier châtelain de Vilvorde. Il était encore revêtu de ce titre à l'entrée des Français, après la bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745. Mais, dès lors, on ne le voit plus figurer comme tel dans les comptes du temps, ni aucun autre titulaire à ce poste, après lui.

(à suivre.)

ARM. DE BEHAULT DE DORNON.

Liste des châtelains de Vilvorde. (1380-1725)

	Pages
COSTIN DE RANST — 1380	69
GUILLAUME VAN OPHEM. — fin du XIV ^e s. — 1406. . .	72
GUILLAUME DE RANST. — 1406	72
HENRI DE HORNES. — 1406-1407	73
JEAN VAN DER DUSSEN. — 1407-1412	74
JEAN SWAEF. — 1412-1419	78
GUILLAUME DE GRIMBERGHE. — 1419-1421	79
JEAN DE ROTSELAER. — 1427-1431.	81
JEAN DE LUXEMBOURG. — 1431-1440	82
ANTOINE DE CROY. — 1440-1475	83
JEAN DE BERGHES. — 1475-1503	85
ENGELBERT DE NASSAU. — 1503-1504	86
CHARLES DE POUPET. — 1504-1508	89
JEAN DE BERGHES. — 1508-1520	90
ANTOINE DE BERGHES. — 1520-1540	91
CLAUDE DE BOUTON. — 1540-1541	92
PHILIPPE DE LANNOY. — 1541-1544	93
PHILIPPE DE CHASSEY. — 1544-1546	94
JACQUES DE BRÉGILLES. — 1546-1567	94
ANTOINE VAN OOS. — 1567-1587	95
PHILIPPE D'OYENBRUGGHE. — 1587-1589	97
CHARLES VAN OOS. — 1589 1601	97
HENRI DE BRONCKHORST. — 1601-1629	98
PHILIPPE LE COMTE. — 1629-1664	100
IGNACE TIBAUT. — 1664-1692.	102
DANIEL DE SOCHAIME. — 1692-1693	102
HENRI LE FRET. — 1693-1695	104
MAXIMILIEN VAN DER NOOT. — 1695-1710	101
JEAN DE MALDEGHEM. — 1710-1725	105

Compositions inédites de Guillaume Dufay et de Gilles Binchois.

Parmi les manuscrits les plus importants au point de vue de l'étude de l'histoire de la musique et de la notation musicale au XIV^e et au XV^e siècles. se trouvait le *Codex cartaceus M. 222 C. 22* de la Bibliothèque de Strasbourg. Irrémédiablement perdu, par suite de l'incendie dont ce précieux dépôt de livres fut la proie, en août 1870, lors du bombardement de la cité alsacienne, il n'était plus connu, aujourd'hui, que par des descriptions assez sommaires, dont la dernière en date, celle de M. Johannes Wolf ⁽¹⁾, reprend et réunit les éléments apportés par ses prédécesseurs Rod. Reuss, Paul Meyer et Auguste Lippmann.

Nous avons eu l'heureuse fortune de retrouver et d'acquérir, récemment, une copie, non point du manuscrit tout entier, mais d'une partie importante de celui-ci, copie faite par E. de Coussemaker et conservée jusqu'ici par sa fille, madame la comtesse de Richouffitz, de qui nous la tenons directement.

Outre une description sommaire du manuscrit et un catalogue thématique complet des pièces qu'il renfermait, nous possédons, grâce à cette copie, 52 compositions polyphoniques, dont la majeure partie est entièrement inédite, et dont

(1) *Geschichte der Mensural-Notation von 1250-1460*, Leipzig, Breitkopf et Haertel, 1904 ; cf. *Teil I*, p. 384 ss.

l'ensemble constitue, en fait, le quart des pièces que le codex contenait au total.

Nous ne nous attacherons aujourd'hui qu'à l'étude de celles qui ont pour auteurs Guillaume Dufay et Gilles Binchois, ces deux grandes lumières musicales de la première moitié du XV^e siècle. De Coussemaker a eu l'heureuse inspiration de copier toutes les pièces de ces deux maîtres qui se trouvaient dans le manuscrit.

Celles de Dufay sont au nombre de six. Trois d'entre elles, *Las conferax* (= *Las que feray je*), *Se la face* et *Porraye*, figurent dans d'autres manuscrits du temps et ont été transcrites en notation moderne dans des recueils de date récente (1). Nous n'aurons donc point à nous en occuper.

Les trois autres, *Portugaler* (2 voix), *Jay grant* (3 voix) et *Mille bonjours* (3 voix) sont, jusqu'à preuve du contraire, tout à fait inédites. Il se peut, toutefois, que les deux dernières ne fassent qu'un avec des pièces anonymes de même titre qui se trouvent dans d'autres codices : ainsi, le ms. REINA (PARIS, 6771) contient (fol. 65 v.) une composition anonyme commençant par les mots *J'ay grand desespoir* (2) ; d'autre

(1) *Las que feray* (3 voix) figure dans OXFORD, *Canonici misc.* 213, fol. 72 r.; *Se la face* (3 voix), dans le même ms., fol. 53 v. et dans ROME, *Vatican*, 1411, n° 6; *Porraye* (= *Pouray je avoir vostre merci*) (3 voix), dans OXFORD, 213, fol. 80 r., dans PARIS, 6771, fol. 97 v. et dans ESCORIAL, V, III, 24., fol. 24 v. — Ces trois pièces sont reproduites en notation moderne dans STAINER, *Dufay and his contemporaries*, Londres, Novello, 1898. De plus, *Se la face*, dans la VII^e année des *Denkmaeler der Tonkunst in Oesterreich*.

(2) Cf. aussi le ms. 3224 de MUNICH, lequel renferme une chanson à 3 voix commençant par *J'ay grant desir* (fol. 2 v.); mais ici, il y a une attribution précise à BARTHOLUS DE BRUOLIS. — Notons enfin que la chanson n° XXV du ms. de Bayeux, *Le grant desir*, n'est pas sans accointances avec le *superius* de la chanson *Jay grant*, du ms. de Strasbourg : les points de contact sont même si nombreux, qu'il est difficile de croire à une simple coïncidence (Cf. TH. GEROLD, *Le manuscrit de Bayeux*, Strasbourg, Faculté des Lettres, 1921).

part. le ms. IV, a, 24, de l'ESCORTIAL renferme une chanson anonyme à 3 voix débutant par *Mille bonjors je vous presente*.

De Binchois, le manuscrit de Strasbourg contenait quatre pièces. L'une d'elles, *Esclave puist il* (3 voix) se confond, selon toutes probabilités, avec une pièce de même titre contenue dans d'autres manuscrits, à savoir : ROME, *Vatican*, 1411, n° 12, où il s'agit d'une composition à 3 voix expressément attribuée à Binchois ⁽¹⁾ ; ESCORTIAL, V. III, 24, fol. 45 r., et ESCORTIAL, IV, a, 24, fol. 19 v., dont la pièce anonyme qui porte ce titre serait, d'après Pierre Aubry ⁽²⁾, identique à celle du Vatican ⁽³⁾. Les trois autres morceaux de Binchois, *Adieu ma tres belle*, *La merchi* et *Bien puist* ne paraissent pas avoir figuré ailleurs que dans le manuscrit de Strasbourg ⁽⁴⁾.

Ces compositions de Dufay et de Binchois sont purement profanes. A part *Portugaler*, de Dufay, elles appartiennent toutes au genre chanson française. Mais il faut croire que le transcripteur ne s'intéressait pas beaucoup au texte, car, sauf dans *Mille bonjors* de Dufay, il s'est contenté des deux ou

(1) WOLF, *Gesch. der Mensural-Notation*, I, p. 192.

(2) *Iter hispanicum*, II, dans les *Sammelb. der I. M. G.*, VIII, pp. 519 et 530.

(3) Ajoutons que les Codices de Trente contiennent une messe et deux motets anonymes construits sur le ténor *Esclave puist a devenir*, utilisé par Binchois dans sa chanson (cf. n° 490 ss., 495 et 496 du catalogue thématique des Codices de Trente, dans la VII^e année des *Denkmäler* autrichiens).

(4) Il y a toutefois lieu de remarquer que le Cod. 92 de TRENTÉ renferme une chanson anonyme *Adieu vies tres bielles amours*, dont le cantus et le ténor sont les mêmes que ceux de la pièce de Binchois : seul le contraténor diffère (n° 1468 du catalogue thématique des Codices) ; par contre, la chanson anonyme *Adieu ma tres bielle*, qui suit immédiatement la précédente dans le Codex 92, n'a aucun rapport avec celle de Binchois (voir n° 1469 du catalogue thématique). — *La merchi* anonyme du Cod. 90 de Trente (n° 1024 du catalogue thématique) n'a, non plus, rien de commun avec la pièce de même titre de Binchois.

trois premiers mots par où il commençait. Il est d'ailleurs peu probable qu'il avait une connaissance sérieuse du français : sinon, il n'eût point fait, de ce début de poème : *Las que feray*, l'incompréhensible *Las conferax*.

Cette indifférence à l'égard du texte n'a pas de quoi surprendre. Tout d'abord, le manuscrit de Strasbourg apparaît, à toute évidence, comme un produit autochtone de l'Alsace ou des régions immédiatement avoisinantes, c'est-à-dire d'un pays où le français n'était point la langue véhiculaire. D'un autre côté, tout tend à démontrer qu'au XV^e siècle, la part d'intervention des instruments dans les morceaux polyphoniques était beaucoup plus importante qu'on ne le pensait autrefois, en sorte qu'une pièce comportant normalement des paroles pouvait tout aussi normalement être interprétée dans son entièreté par un groupe d'instruments. L'on peut même dire que pour un grand nombre de ces petits morceaux, l'exécution instrumentale est, en fait, plus favorable que la vocale, en raison des difficultés parfois insurmontables que l'on éprouve, de nos jours, à y adapter le texte de façon à satisfaire l'oreille et l'esprit.

La question la plus intéressante qui se pose à propos de ces chansons de Dufay et de Binchois, est celle de la date. A cet égard, la copie de Coussemaker apporte des clartés nouvelles. Il résultait, en somme, des investigations antérieures, que le manuscrit avait été achevé en 1411, suivant une inscription qui figure vers la fin du volume (1). Mais, outre que l'on peut discuter la question de savoir si cette inscription se rapporte

(1) *Et sic cum Dei adjutorio libellus iste musicalium ad honorem Christi sponsi veri Dei nec non Matris ejus gloriosissime virginis Sancte Marie finitus est Anno MCCCCXI feria tertia post decizationem palmarum in oppido Zomgen.*

au manuscrit tout entier, ou seulement au traité de chant ecclésiastique par où il s'achève, il y a lieu de noter — et c'est de Coussemaker lui-même qui nous révèle la chose — que le codex de Strasbourg n'est point l'œuvre d'une seule main, et que les pièces en notation blanche qu'il contient sont probablement d'une autre main que celles en notation noire. Observons ici que près du quart des pièces du manuscrit est en notation blanche, et, parmi elles, toutes celles de Dufay et de Binchois, sauf une (*Portugaler*, de Dufay). Or, de Coussemaker, qui connaissait fort bien la notation du XIII^e et du XIV^e siècle, mais qui était encore novice dans l'étude de celle du XV^e, tire de cette divergence dans l'espèce de notation, une conclusion tout à fait erronnée, basée en grande partie, pensons-nous, sur le fait qu'il croyait sans restriction à l'achèvement intégral du manuscrit en 1111 (¹). Les pièces en notation blanche « sont, dit-il, postérieures aux autres... La présence de plusieurs morceaux de Binchois et de G. Dufay démontre qu'elles sont de la fin du XIV^e siècle ou du commencement du XV^e ».

Conclusion erronnée, parce qu'il résulte, d'une façon claire et nette, des recherches les plus récentes sur l'histoire de la notation mensurale, que la graphie blanche n'a, en réalité, succédé à la noire que vers le milieu du XV^e siècle, au plus tôt dans les environs de 1440 (²).

(1) En partie aussi sur le fait que, du vivant de Coussemaker, l'on n'avait encore que des notions fort incomplètes sur la biographie de Binchois et de Dufay : l'on croyait, notamment, sur la foi de BAINI, que Dufay avait fait partie de la chapelle pontificale de 1380 à 1432, assertion dont la fausseté a été pleinement démontrée par HABERL, en 1885 (WILHELM DUFAY, Leipzig, Breitkopf et Haertel).

(2) Cf. J. WOLF, *Geschichte der Mensural-Notation*, I, p. 396. — M. Wolf fixe aux années 1450-55 l'époque à laquelle la notation blanche prend la suc-

Vouloir, comme on l'a fait, tirer de la présence, dans le Codex de Strasbourg, d'un certain membre de compositions de Dufay, des conclusions quelconques au sujet de la date de naissance de ce maître, devient, dans ces conditions, purement fallacieux. Si, dit-on ⁽²⁾, le manuscrit de Strasbourg, achevé en 1411, contient des pièces de Dufay, c'est donc que celui-ci est né non seulement avant 1400. mais encore au moins une dizaine d'années avant cette date. Malheureusement, comme les pièces en question ont été incorporées dans le manuscrit bien longtemps après 1411, ce raisonnement pêche par la base ⁽³⁾.

Il est vrai, d'autre part, que notre codex contient une pièce de Dufay en notation noire, *Portugaler*. Toutefois, la notation

cession de la notation noire. Peut-être est-il permis de remonter jusque 1440-45, étant donné que les parties les plus anciennes des Codices de Trente, qui ont été rédigées à cette époque, sont entièrement en notation blanche (Cf. VII^e année des *Denkmäler* autrichiens, préface, pp. XX s.). — La présence, dans le ms. de Strasbourg, de minimes dont la queue est dirigée vers le bas, sans que la valeur de la note en soit modifiée (voir le *Patrem* de CAMERACO) est, au contraire, l'indice d'une rédaction assez tardive, que l'on peut fixer, au plus tôt, aux environs de 1455 (cf. WOLF, *op. cit.* p. 406 ss).

(2) Nous trouvons notamment cet argument dans une lettre qu'a bien voulu nous écrire, à ce sujet, M. Amédée Gastoué, le 27 décembre 1920.

(3) Il existe, à dire vrai, d'autres arguments dans le sens des inductions de M. Gastoué. Cet auteur a, en effet, étudié un manuscrit d'APT, datant des premières années du XV^e siècle, et dans lequel figure un *Et in terra* tout à fait archaïque de Dufay (cf. *La musique à Avignon et dans le Comtat, du XIV^e au XVIII^e siècle*, par A. Gastoué, dans la *Rivista musicale italiana* de 1904, p. 265 ss.). D'autres part, le ms. d'OXFORD, Canon. 213, renferme une pièce de Dufay (*Resveillies vous et faites chiere lye*), où est célébré le mariage de Charles Malatesti, seigneur de Pesaro, avec Vittoria di Lorenzo Colonna, événement qui eut lieu en 1416 (cf. STAINER, *Dufay and his contemporaries*, p. 3) : il est à supposer qu'à ce moment, le maître avait, pour le moins, de 20 à 25 ans.

noire étant restée d'un usage général jusqu'aux environs de 1440-45, il n'y a aucune raison qui nous oblige à dater cette composition de 1411 au plus tard. Il est à noter toutefois qu'elle offre un caractère beaucoup plus archaïque que les autres : l'on a donc de fortes chances de ne pas se tromper en lui attribuant la priorité chronologique.

Ceci dit, il nous reste à donner quelques indications concernant chacune de ces pièces prises individuellement. Leur transcription en notation moderne n'a point été facile : non pas qu'elles offrissent de ces énigmes si fréquentes dans la notation mensurale du temps ; mais, comme nous avons pu le constater par la comparaison de notre texte musical avec les transcriptions de *Las conferax*, *Se la face* et *Porraye* qu'a faites Stainer, d'après le manuscrit d'Oxford, la copie qui nous a servi de base fourmille de fautes, d'omissions et de superfétations de tout genre. Il nous est difficile de croire que cette imperfection soit imputable à de Coussemaker, spécialiste de premier ordre, qui d'ailleurs, a effectué cette copie vers la fin de sa carrière, à une époque où il avait déjà publié ses travaux les plus importants sur l'harmonie au moyen-âge⁽¹⁾. Il y a donc lieu de présumer que le ou les copistes originaires du codex n'ont pas toujours apporté à leur travail tout le soin désirable : à moins qu'ils n'aient été desservis eux-mêmes par des modèles incorrects, dont, faute d'expérience, ils n'ont point aperçu les déficiences, en raison de l'habitude que l'on avait, à cette époque, de noter les différentes voix les unes à la suite des autres et non en partition, comme aujourd'hui.

(1) De Coussemaker est mort à 71 ans, en 1876. Il résulte implicitement d'une lettre d'Aug. Lippmann, jointe à notre copie du ms. de Strasbourg, et datée du 3 mars 1868, d'autre part, de divers passages de l'opuscule de de Coussemaker intitulé *Les harmonistes du XIV^e siècle*, Lille, 1869 (p. 9 ss.), que cette copie a dû être faite approximativement entre 1865 et 1868.

* * *

I. — La pièce *Portugaler* de Dufay est à deux voix et en notation noire. Il n'est pas impossible qu'elle ait été composée originairement à trois voix, et que le copiste en ait laissé tomber une, ce qui, comme l'a observé M. Wolf, était dans les habitudes de l'époque (1).

Que signifie *Portugaler*, l'unique vocable qui serve à identifier cette composition, et qui figure en tête du *discantus* et du ténor ? Il n'est pas interdit de supposer qu'il s'agit là d'une pièce de cérémonie, comme Dufay en a composé plusieurs, et que celle-ci était destinée à célébrer le mariage de Philippe-le-Bon avec Isabelle de Portugal, lequel eut lieu en 1430. La chose est d'autant plus plausible, que l'on possède plus d'un témoignage des relations étroites de Dufay avec la cour bourguignonne.

Certes, cette composition a un caractère assez archaïque, qui évoque l'*ars nova* français du XIV^e siècle et plus encore peut être l'*ars nova* italien du même temps. Cependant, l'audace de ses modulations et l'aisance avec laquelle les voix se meuvent et s'entrelacent, marquent à toute évidence une phase ultérieure du développement contrapuntique. L'œuvre est écrite dans le *tempus perfectum*, *prolatio major*, mesure qui correspond à notre 9/8 actuel. Par exception, le signe de cette mesure — un cercle au milieu duquel figure un point — est expressément indiqué à l'entrée des deux voix (1). Au point de vue de la forme, *Portugaler* est divisé en deux parties

(1) Tout au moins au XIV^e siècle (cf. J. WOLF, article du *Kirchenmusikalisches Jahrbuch* de 1899 (p. 2, col. 2), sur le ms. de l'Université de PRAGUE XI, E, 9). — Le manuscrit de Strasbourg offre, pour le surplus, un exemple certain de cette coutume, dans le cas de la pièce *Las que feray* de Dufay, dont deux voix seulement sont reproduites, alors que, dans OXFORD, 213, le même morceau a 3 voix.

d'égale longueur. La première comporte, à son tour, deux subdivisions, dont la seconde est de moitié moins longue que l'autre. La 2^a *pars* est sujette à reprise, celle-ci offrant une conclusion mélodique et harmonique différente de celle de la première exposition. C'est là l'«ouvert» et le «clos» de l'*ars nova* français, l'«aperto» et le «chiuso» de l'*ars nova* italien du XIV^e siècle, éléments d'archaïsme qui donnent à cette pièce une physionomie très à part, lorsqu'on la confronte avec les autres compositions de Dufay que contient le manuscrit. Signalons enfin, dans la première partie du morceau, un bref fragment en imitation à l'unisson.

II. — La chanson à trois voix de Dufay *J'ay grant* est écrite en notation blanche, dans le *tempus perfectum. prolatio minor*, qui répond à notre 3/4 moderne. Notons, une fois pour toutes, que le restant des pièces de Dufay et de Binchois que nous aurons à examiner consiste, sans exception, en chansons françaises à trois voix, en notation blanche, à trois temps.

La chanson *J'ay grant* est particulièrement réussie. Les trois voix, *discantus, tenor et contratenor*, y ont une individualité bien marquée. Comme de coutume, le *contratenor* offre des intervalles plus capricieux que les deux autres voix (*), ce qui s'explique par le rôle de remplissage qui lui est dévolu. La pièce est écrite sans altération à la clef, dans une tonalité intermédiaire entre l'*ut* et le *fa* mineur. Les seules altérations qu'elle ait à subir sont des *si* bémol non expressément marqués, mais sous-entendus, selon les règles du temps. De belles imitations à l'octave ou à l'unisson inter-

(1) Aucune des autres pièces de Dufay et de Binchois que nous allons analyser plus loin, ne porte d'indications de mesure. Celle-ci doit se déduire, suivant certaines règles, de la façon dont sont groupées les valeurs de notes.

(2) Les tenors de toutes ces pièces, sauf *Portugaler*, ont un aspect nettement caractérisé de chansons populaires.

viennent dans la seconde partie. La division en périodes musicales est assez libre et n'offre guère de symétrie, sauf qu'un point d'orgue divise le tout en deux parties de dimensions à peu près égales. L'ensemble est d'une grande délicatesse de touche et sonne avec une légèreté élégante et gracile qui en fait un morceau fort agréable à entendre.

III. — *Mille bonjours*, de Dufay, est la seule pièce dont le copiste du manuscrit ait transcrit le texte, ou du moins une partie de celui-ci. Encore de Coussemaker n'a-t-il pu le reproduire intégralement, un passage étant demeuré illisible. Voici ce qui subsiste :

Mille bonjours vous presente joieusement
Ma belle dame

Je vous doine corps et entente.

Il s'agit là, fort probablement, de l'un de ces compliments de nouvel an qui étaient à la mode au XV^e siècle, et dont l'œuvre de Dufay offre plus d'un exemple.

Cette composition est la plus intéressante du groupe, par sa conception harmonique, que l'on peut qualifier d'audacieuse pour l'époque. Le *discantus* n'a rien à la clef, les deux autres voix ont un bémol. Mais il résulte d'altérations expressément marqués en cours de route, — de nombreux *mi* bémol, deux *la* bémol et plusieurs *fa* dièse — que le ton général de la pièce est une sorte d'*ut* mineur passagèrement teinté d'autres tonalités. L'effet général qui découle de ces éléments harmoniques exceptionnels, est fort curieux et d'un coloris plein de saveur. Pour le surplus, d'excellentes imitations viennent, à diverses reprises, varier et animer ce charmant morceau, et compléter sa physionomie expressive (1).

(1) A noter, dans la 9^e mesure du *superius*, un *fa* surélevé, sortant des limites normales de l'échelle de solmisation du moyen-âge : preuve nouvelle et surabondante de ce que cette pièce a été composée de longues années après 1411.

Passons maintenant aux chansons de Binchois.

IV. — *La Merch* est une pièce très brève, divisée en deux parties égales par un point d'orgue. Pas d'altération à la clef du *discantus*, mais un bémol à celle des deux autres voix. Comme toujours, chez Binchois, la mélodie est d'une exquise fraîcheur : mais l'agencement des voix entre elles n'est pas réalisé avec la souplesse et la dextérité que nous avons observée dans les deux chansons précédentes de Dufay. On sent encore trop les attaches avec le faux-bourdon figuré et ses formules figées ; et la contrainte qui résulte de cette dépendance est, à dire vrai, un peu gênante.

V. — Le faux-bourdon règne avec plus de force encore dans la chanson suivante : *Esclave puistil*. Mais appliqué à un ensemble de voix qui se meuvent dans un registre plus grave et à des tonalités qui oscillent constamment entre *la* et *ré* mineur, il produit ici, en dépit de sa lourdeur, un effet moins défavorable. A noter, des quintes parallèles entre le *discantus* et le contratenor, à la 12^e mesure.

VI. — Moins archaïque est la pièce *Bien puist*, où le ténor seul a un bémol à la clef, et où l'on discerne, pour le surplus, — outre des quintes parallèles entre le *discantus* et le contratenor (mes. 2) — un essai fugitif d'imitation à l'octave (mes 7 à 9).

VII. — La chanson *Adieu ma très belle* est la mieux réussie de celles de Binchois. Sans prétendre à la maîtrise des pièces *J'ay grant* et *Mille bonjours* de Dufay, elle a au moins pour elle cette grâce légère, mêlée de mélancolie, qui est le propre des meilleures pièces profanes du temps. Le contraténor seul a un bémol à la clef.

En conclusion, le manuscrit de Strasbourg n'apporte point, en fait de pièces de Dufay et de Binchois, des inédits de première importance. Il complète simplement, par quelques spécimens, dont deux au moins — *J'aygrantet Mille bonjours* de Dufay — offrent un intérêt réel, quoique non capital, le répertoire considérable des chansons des deux maitres, et montre, une fois de plus, combien ils étaient appréciés de leur temps, dans toute l'Europe musicale, et quelle influence ils ont exercée, par le fait même, sur leurs contemporains.

CH. VAN DEN BORREN.

Vase Arétin à sujets macabres.

Il s'agit d'un grand vase à boire d'invention grecque que l'on peut rapprocher du gobelet en argent du trésor de Bosco-Réale, trouvé à Pompei lequel est également orné de squelettes. Les savants sont d'avis que cette représentation macabre veut dire : « bois aujourd'hui car la mort t'attend peut être demain. »

Notre vase a aussi des squelettes, mais ils alternent avec des joueurs de cornemuse qui les font danser.

C'est une véritable danse macabre dont l'origine remonte à une époque très reculée mais dont le sujet a été transmis. à travers les âges, et repris par divers artistes dont Holbein surtout s'est inspiré dans ses fameuses danses macabres du musée de Bâle.

Tous les dessins de ce vase sont mythiques, ils ont leur signification particulière et rappellent plutôt le génie du défunt dans les croyances fabuleuses des héros de l'antiquité païenne.

Ainsi le bord est entouré d'une rangée de tortues qui rappellent la mort d'Eschyle, l'illustre poète tragique grec (456 avant J. C.)

Enfin, dans le bas, on remarque des génies entourés d'une voile flottant (Vélatus) Ils représentent l'âme du défunt.

Dans son remarquable ouvrage sur *les vases ornés de la Gaule*, M. Dechelette ne cite qu'un exempté de vase de ce genre découvert dans le département de l'Eure en 1865. Il est décrit par M. le baron de Witte dans les mémoires des antiquaires de France : Il a quatre reliefs figurant un squelette qui tient une bourse et une oenochoë

M. Dechelette a soin d'ajouter que ce n'est pas d'un atelier gallo-romain que cette pièce curieuse pourrait provenir.

On peut adopter la même affirmation pour notre vase qui est certainement de provenance italienne et doit dater du 1^{er} siècle de notre ère.

Certains archéologues les qualifient du nom de *vases Arétins*. Ce nom provient du district d'Arezzo, en Italie ; du latin Aretium, ville épiscopale de Toscane dont l'Evêque et appelé en Italie Episcopus Aretinus ; ville d'art, d'artistes, d'hommes célèbres dont je ne citerai que le frère Guido inventeur des notes de musique, Pétrarque et Pierre l'Arétin. — L'ancienne église de *Sancta Maria della Pieve*, est bâtie sur l'emplacement et avec les débris d'un ancien temple païen.

M^r Dechelette, déjà cité, dit aussi à propos du vase aux squelettes découvert dans le Département de l'Eure, en 1865 : « Nous n'avons pas rencontré sur les produits de la Gaule un seul spécimen de décoration à sujets macabres si goûtée de la clientèle italique du 1^{er} siècle de notre ère (1). »

Il en est de même pour les découvertes faites dans notre région et on peut dire que ce vase est unique, rien de ce genre n'a été trouvé dans la Gaule. Il a été découvert dans une de mes propriétés située près d'Arlon, sur une hauteur portant le nom germanique du lieu dit « hochgericht », Cour suprême.

(1) Dechelette : *Les vases ornés de la Gaule* page 190.

Jusque dans ces dernières années la question du ou des cimetières romains d'Arlon restait toujours ouverte. On se demandait où pouvait bien se trouver le champs de repos des habitants de l'*Orolaunum vicus* dont les monuments attestent d'une certaine splendeur. La plupart datent des 1^{ers} siècles de notre ère. il va de soi, que le mobilier des tombes devait aussi porter des traces d'une civilisation très reculée. C'est fortuitement que le cimetière a été découvert avec un grand nombre de tombes lors de l'ouverture d'une sablière.

Une monnaie d'Auguste a été découverte au même endroit, le type est un peu fruste, mais sur le revers, on reconnaît l'autel de Lyon, ville où était élevé un autel en l'honneur de l'empereur Auguste. Ce n'est pas la date certaine, mais un indice probable de l'enfouissement ; 63 avant J. C. et 14 ans après.

M. Schurmans était d'avis que si l'on trouvait une seule monnaie d'Auguste à Arlon, on pourrait affirmer que les romains avaient d'abord établi leur principale résidence à Arlon avant de la transférer plus tard à Trèves.

Sans susciter des rivalités de clocher, je me range volontiers de l'avis du savant et regreté archéologue Liégeois, avis basé, non seulement sur la trouvaille d'une monnaie d'Auguste, mais sur l'épigraphie et le fini des monuments de l'époque dont la polychromie est encore apparente.

D'autres monnaies d'Auguste ont été trouvées en assez grande quantité aux environs de la gare d'Arlon.

TORTUES ORNANT LE BORD DU VASE

Pourquoi a-t-on choisi des tortues pour orner le bord de ce vase plutôt qu'un autre sujet décoratif ?

Il faut évidemment en rechercher le motifs dans les

croyances et les symboles religieux. Si ce n'est pas dans la légende racontée successivement par Pline l'ancien, Valère Maxence et Suidas pour expliquer la mort du poète grec Eschyle, il faut en rechercher la signification ailleurs.

La numismatique vient à notre secours : Ainsi, une monnaie d'Egine avait pour type une tortue et, au figuré, la colonne Antonine donne une représentation de la tortue dans l'art militaire romain. Elle était formée par une sorte d'abri que constituaient les soldats en joignant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes pour se garantir des projectiles lancés par les assiégés. Il y avait aussi le toit mobile au moyen de roues qui servait au même usage sous la dénomination de *Tortue*. On peut parfaitement voir cette machine de guerre sur la colonne Antonine à Rome.

Cette colonne dite à tort Antonine est en réalité la colonne de Marc-Aurèle et se dresse au centre de la Piazza Colonna à Rome. L'inscription moderne sur une plaque de marbre blanc due au pape Sixte Quint qui l'a fait *restaurer* et surmonter de la statue de Saint Paul en remplacement de la statue de Marc Aurèle, l'inscription porte ANTONINVS. Une autre substitution de ce genre a été commise à la colonne Trajan au forum de Trajan, la statue en bronze doré de cet empereur a été remplacée par une grande statue en bronze de Saint Pierre ! Cette façon de *restaurer* les monuments de l'antiquité n'est pas précisément du goût des Archéologues. Il est vrai que la commission Royale des monuments et des sites n'existait pas alors.

J'en reviens au motif de la préférence donnée à la Tortue dans la décoration du vase qui nous occupe. Ces reptiles Chéloniens à cuirasses osseuses et tortueuses ont dû exercer une impression profonde sur l'esprit des anciens à raison aussi de leur bouclier naturel de défense. Une monnaie en argent des

grecs dite *Didrachma* porte une tortue comme type unique. Cette pièce de monnaie d'Athènes est décrite par Pline sous le nom de *Drachma*, elle était égale au denier romain. Anthony Rich indique cette monnaie dans les collections du British Muséum de Londres toujours avec la tortue symbolique comme avers unique (1). Une autre monnaie du Péloponèse porte également au revers une tortue (2).

Depuis lors la tortue a évolué à travers les âges. On la retrouve même dans les meubles héraldiques de diverses familles.

Eslinger : d'or à une tortue de sable posée en pal.

Henrion : d'or au chevron d'azur accompagné de trois tortues de sable.

D'autres familles encore ont des tortues dans leurs armoiries : Reboul, Rossel, Dubois, Pestors, Van Veen, Wits, etc. etc.

Enfin le poète fabuliste Lafontaine la cite comme exemple d'exactitude et de persévérance :

Rien ne sert de courir il faut partir à point ;

Le lièvre et la tortue..

Mais la tortue était déjà connue dans la plus haute antiquité de l'époque Babylonienne. Cet animal apparaît sur les *Kudurru* babylonicus. Ces Kudurus sont des pierres hornaires témoignages de la cession de terrains faite par le roi à un dignitaire ou à un particulier. La partie supérieure des Kudurru est toujours ornée de symboles divins ; les dieux dont l'emblème est représenté sont garants de l'exécution des clauses relatives à la cession des terres. Très souvent l'emblème des trois dieux principaux sont sculptés dans la borne : Anu = ciel, Bel = terre, Ea = monde souterrain ou

(1) Hussey. Ancient weights and money, p. 47 et 48.

(2) Numismatique par Barthélémy, n° 10, pl. 1^{re}.

eaux souterraines, leur emblème se trouve sur une sorte de support cubique. Celui d'Ea sont : un poisson, un bœlier et une *tortue* ('). Quoique ces exemples soient de diverses époques, les Kudurrus sont une innovation Kassite. On désigne sous le nom de Kassite ou Cosséen des envahisseurs venus probablement de la mer Caspienne qui usurpèrent le trône babylonien en 1760 et s'y maintinrent jusqu'en 1781 (36 rois régnant 576 années). Mais les Kudurrus furent encore en usage jusqu'au 8 siècle. Le nom de la tortue est encore inconnue. Quant à Ea, il passe pour le dieu de la sagesse, de la divination... On ne sait pas quel est le rapport entre la tortue et les attributs principaux d'Ea.

Il est probable que la tortue a passé de la Mésopotamie (2) en Asie mineure et de là en Grèce comme tant d'autres idées (3).

Chez les Chinois, les premières productions de l'art céramique sont ornées de la tortue (4) (KOUËI). Elle figure parmi les quatre animaux surnaturels : Le dragon, la licorne, le phénix et la tortue. Celle-ci était considérée comme l'incarnation divine de l'étoile *Yao-Kouang* (dans la grande ourse). Elle est emblème de la force On la trouve généralement sur les vases les plus anciens de ce pays.

Dans les nombreuses légendes sur l'origine du monde et des hommes (5) il en est des mystiques et on cite notamment que le dieu Brahma aurait " pêché „ le monde au fond des

(1) King, Babylonian Coudary stones in the British Muséum, Pl. 1, 63, 76, 91.

(2) Stengel, Kultus alterthümer, p. 66 et 58.

(3) Renseignements fournis par M. Speleers, L., conservateur au Musée des antiquités orientales du cinquantenaire à Bruxelles.

(4) Paléologue. L'art chinois p. 23 et 24.

(5) S. Reinach. Orpheus. Histoire générale des religions. Les Indous p. 74.

eaux avec l'aide d'un sanglier, d'un poisson et d'une tortue ; il aurait créé tour à tour les autres dieux puis les hommes et enfin le reste des êtres.

A propos de la tortue il n'est pas hors de propos de rappeler l'argument d'Achille : Ce qu'il y a de plus lent, la tortue par exemple, ne peut être atteint par ce qu'il y a de plus rapide.

AIGLES DÉCORANT CE VASE

Les romains ont conservé cette légende ridicule qu'un aigle ayant élevé une tortue dans les airs la laissa retomber, pour la casser, sur un gros caillou : Ce caillou était la tête chauve de l'illustre écrivain qui faisait sa sieste au pied d'un arbre !

Partout on voit voler des aigles ayant les ailes abaissées, allusion aux oiseaux de Memnon, Memnonides oiseaux qui naquirent du bucher de Memnon, légende encore reprise au XVI^e siècle, à l'époque de la Renaissance, avec la forme du Phenix qui renaît de ses cendres ! Ces oiseaux étaient, dit-on, les compagnons de Memnon. Tous les ans au jour anniversaire, ils reparaissaient autour du tombeau pour se *lamenter* et se battre.

Ils sont tous *regardant* ce qui signifie en langage héraldique que tout en volant vers la droite ils regardent en arrière vers la gauche. Cependant leur position n'est pas celle d'un oiseau qui vole à tire-d'aile mais plutôt d'un oiseau ayant laissé tomber une proie ou ayant combattu et se préparant à combattre encore un ennemi. Mais dans le sujet qui nous occupe ne peut-on penser à la légende tant de fois répétée par les auteurs grecs concernant le genre de mort du poète Eschyle. L'aigle qui a élevé la tortue dans les airs pour la laisser retomber sur le caillou reluisant ? Le choix des aigles

dans la décoration dont il s'agit a son importance évidente.

L'aigle (*aquila*) dont il en existe dix dans la décoration du vase qui nous occupe joue aussi un grand rôle dans les des-sins classiques et symboliques ; ainsi au musée du Vatican à Rome existe un aigle de ronde bosse en style grec, mesurant 78 centimètres de hauteur dont une aile est levée et l'autre *abaissée*. Cet oiseau a servi d'enseigne à quelques nations : Germanicus porta les aigles romaines aux rives de l'Elbe.

L'aigle était désigné par le nom de oiseau de Jupiter ou ministre du Dieu des Dieux. Dans le blason on le rencontre dans toutes les formes ainsi que dans la numismatique tant ancienne que moderne de même que dans la chevalerie. Les tombeaux des Visconti sont ornés d'aigles et de nombreux lutrins d'église sont surmontés d'aigles dont les ailes forment pupitre.

Dans les constructions romaines des quantités d'Antefixes portent un aigle en relief. Dans des temples dédiés à Jupiter un aigle est sculpté dans le fronton comme dans le bas relief de la villa Mattei à Rome. Le porteur d'enseigne dans une légion Romaine était désigné sous le nom d'*Aquilifer* comme on en voit plusieurs sur la colonne de Trajan.

Sur, une peinture de Pompéi représentant Hercule enfant étouffant des serpents, on voit aussi sur une colonne, l'aigle agitant les ailes à la vue de ce spectacle émouvant. (Maison des Vetti).

A l'église des saints Apôtres à Rome (1), on remarque encastré dans les murs un bas-relief où l'aigle à ailes éployées regarde par une couronne de lauriers nouée de faveurs.

La présence des Aigles dans les dessins de notre vase ne doit pas trop nous étonner car, à part l'allusion faite aux

(1) Wickhoff, Wiener Génésis, Temsky éditeur.

oiseaux de Memnon, les anciens l'ont souvent associé dans les actes les plus importants des divinités. Déjà Zeus, le dieu des Hellènes qui est l'égal de Jupiter est représenté sur un trône tenant de la main gauche un sceptre surmonté d'un aigle et dans la main droite une victoire. Les attributs ordinaires sont le sceptre, l'aigle, et la foudre.

Au musée du Louvre on voit Zeus assis sur un trône et un aigle volant vers lui. On le voit aussi sur les monnaies, sur les Ex-voto, même il joue le rôle principal dans le Rapt de Ganymède. C'est l'aigle dont Zeus avait pris la forme pour l'acte de l'enlèvement. Ce sujet est devenu un thème familier aux poètes et aux artistes anciens. Les musées du Vatican, de Naples, les galeries des offices de Florence possèdent des œuvres représentant Ganymède ayant près de lui l'aigle de Jupiter.

Les artistes modernes n'ont pas manqué de se servir de l'aigle dans leurs compositions ayant trait surtout à l'enlèvement de Ganymède j'en citerai comme exemples que Michel Ange, Rembrandt, le Titien, le Corrège, Lesueur et Van Loo.

Chez les Egyptiens dans leurs inscriptions hiéroglyphiques l'aigle était employé pour la lettre A parce que le nom de l'oiseau et par conséquent la prononciation complète du signe de l'Aigle était ARHOVMOV. Tous les systèmes hiéroglyphiques connus jusqu'à présent ont débuté par la peinture des idées qu'ils représentent.

Près de la frontière Luxembourgeoise, au milieu du village d'Igel dans la direction de Trèves, existe un mausolée sur lequel se trouve un *aigle* aux ailes éployées, comme couronnement. Ce monument curieux, datant de l'époque romaine, a été élevé en mémoire des Secundini, importants fournisseurs des armées romaines: On a découvert, dans ces derniers temps dans les collections de dessins de la ville de Liège, un

croquis attribué, à juste titre, au peintre Liégeois Lambert Lombard (1), daté de 1533 et représentant un bas-relief du monument d'Igel ; ce dessin sommaire, tracé et ombré à la plume, a été exécuté d'après nature ; ce serait une preuve d'un séjour du maître en Basse-Allemagne.

Dans l'intéressant ouvrage publiée par Richard Dupierreux sur la sculpture Wallonne (2), on remarque sur une couverture d'Evangélaire du grand artiste Hugo d'Oignies, le Christ bénissant de la main droite et tenant de la senestre le monde surmonté d'un aigle agitant les ailes.

Au musée d'Arlon existait aussi une représentation de l'enlèvement de Ganymède par l'Aigle, mais elle figure dans les nombreux monuments perdus (3).

Une autre preuve de la recherche des aigles dans les motifs décoratifs employés par les anciens se trouve d'une façon indiscutable à Rome, à la place de Monte-Cavallo, dont les statues colossales qui l'ont fait nommer ainsi, forment deux groupes attribués à Phidias et à Praxitèle représentent des hommes domptant des chevaux du regard et passent pour des chefs-d'œuvre de la sculpture grecque. Ils sont placés entre un obélisque trouvé près du mausolée d'Auguste et servent d'ornement à une superbe fontaine. Au-dessus du socle de cet obélisque se trouvent quatre aigles de très grandes dimensions qui s'apprêtent à prendre leur vol.

A Anwen, dans le Grand Duché de Luxembourg, on a trouvé

(1) Marthe Küntziger, conservateur adjoint au musée du cinquantenaire. Les grands Belges Lambert Lombard, p. 8.

(2) Richard Dupierreux. La sculpture wallonne p. 92. L'Evangélaire du trésor des sœurs de N.-D., à Namur.

(3) Espérandieu, Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine, p. 249.

un monument sur lequel un aigle tient dans son bec une couronne (').

GÉNIES QUI TERMINENT LA DÉCORATION DU VASE

Dans les croyances religieuses des Grecs et des romains croyances continuées par les chrétiens à propos d'anges gardiens, le *Genius*, bon génie ou ange gardien du sexe masculin (*Junones* pour le sexe féminin) naissait avec chaque mortel et mourait avec lui après l'avoir accompagné, avoir dirigé ses actions et veillé à son bien être pendant toute la vie. Le *genius* était représenté comme un beau garçon sans autre vêtement que la *chlamys* des jeunes gens sur son épaule, et avec deux ailes d'oiseau comme on le voit sur une peinture de Pompéi.

Les anges de notre vase sont couverts du voile funéraire le VELATVS des Romains, mais l'étoffe légère ou la gaze laisse deviner la forme corporelle et surtout les ailes qui caractérisent les génies qui sont dans la tristesse. Cette draperie était flottante et disposée en voile au dessus de la tête ainsi qu'on le voit sur une peinture de Pompéi. Les deux sexes avaient l'habitude de disposer leur draperie au dessus de la tête particulièrement dans les cérémonies religieuses et surtout quand ils étaient en deuil et se lamentaient sur les disparus comme ceux qui sont représentés ici. Ils ont l'air de quitter le mortel à l'égale de l'ame qui se sépare du corps au moment du décès.

Dans une peinture de Pompéï (1) représentant le sacrifice d'Iphigénie tous les acteurs sont naturellement en proie à la plus profonde douleur pour donner à Ulysse, à Menelas, à

(1) Esperandieu. Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine, p. 347. Cet auteur cite aussi l'aigle à ailes éployées à Amiens, p. 172.

(2) Thedenat. Les villes d'art célèbres. Pompéï, vie privée, page 123.

Calchas, à Ajax de expressions correspondant à leurs sentiments; le peintre avait épuisé toutes les tristesses de sa palette. Que faire pour Agamemnon le père de la victime? Comment le peindre plus désolé que ses compagnons? L'artiste y renonça et le représenta la figure voilée.

Dans leur magistral ouvrage sur les antiquité grecques et romaines Darenberg et Saglio disent que le Génius qui a présidé à l'acte de la génération se manifeste surtout le jour de la naissance. C'est lui qui détermine le caractère individuel de l'être qui vient à la lumière. Il naissait avec chaque homme, il mourait avec lui ; c'est à dire qu'il rentrait au sein de l'âme universelle dont il était l'émanation selon la doctrine d'Horace.

Il y avait aussi le *Genius loci*, esprit gardien d'un lieu, chaque endroit, chaque lieu à la ville ou à la campagne, édifice, montagne, rivière, bois, etc. avait à ce qu'on croyait, son génie particulier qui était représenté sous la forme d'un serpent. En conséquence on voit souvent des images de ces reptiles mangeant sur un autel, ou, comme dans une figure prise des Thermes de Titus, avec un autel entre deux serpents pour détourner les passants de déposer aucune ordure, de commettre aucun acte reprehensible par respect pour le génie qui préside a ce lieu.

Chez les écrivains du Christianisme le *genius* est représenté comme un mauvais esprit condamné d'un supplice éternel en punition de son orgueil et de sa rébellion.

Les génies des morts étaient les *mânes* signifiant les bons, sans doute par euphémisme objets par excellence du culte familial (') ; avant d'habiter les tombeaux dehors des mai-

(1) S. Reinach. Orpheus. Histoire générale des religions (les Italiens et les Romains).



Cliché du service photographique du Musée du Cinquantenaire
obtenu par l'intervention de M. le baron de Loë, conservateur.



Tortues, aigles, squalette, génie, joueurs de cornemuse.
Cliché de détail. Service photographique du Musée du Cinquantenaire de Bruxelles.



Petit vase en poterie rouge vernissée ornée de cinq feuilles
de lotus, d'après certains archéologues, de liseron (*volvulus*)
selon moi et les feuilles sculptées sur un monument épigraphique
du musée d'Arlon érigé en mémoire d'un procurator
bénéficiaire de la VIII^e Légion.
Diamètre : 9 et demi centimètres.
Hauteur : 3 et demi centimètres.



sons, ils servirent de protecteur à la maison même, parce que les morts étaient ensevelis primitivement sous le foyer.

A la classe des génies sans légende aucune, produits de l'aninisme et de la tendance à l'abstraction se rattachent des personnifications telles que le salut, la fortune, la jeunesse qui ne font pas défaut dans la mythologie grecque mais dont celle des Romains est encombrée. Les revers des monnaies sous l'Empire forment un véritable musée des froides abstractions.

Il n'y a pas de lieu sans génie écrit Servius et le même grammairien inspiré de Varron dit que les dieux spéciaux président à tous les actes de la vie.

Dans notre région l'emploi des génies dans la décorations des bas-reliefs ayant trait aux sépultures est d'ordre courant. Dans le recueil si complet publié par M. Emile Espérandieu, (1) on peut constater la figuration d'un génie portant une guirlande de fleurs au musée d'Arlon p. 221, deux génies représentant le printemps et l'été p. 222, deux id. p. 231. Un génie entre boucliers (p. 246), 3 idem (p. 247), 1 idem dans une draperie (p. 251), 1 idem (p. 255), 1 idem volant (p. 257), 5 dont un jouant de la double flûte (p. 265), Venus et l'amour p. 305, 1 idem tête laurée jouant de la double flûte p. 220, 1 idem nuptial à Clausen (perdu) (p. 320) 2 idem (p. 326), 1 idem ailé (p. 328), 1 idem p. 329, 1 idem trouvé à Ermerange (p. 329), 3 idem trouvés à Dalheim (p. 344), 1 idem à Anwen (p. 317), 6 idem à Waldbillig (p. 349), 2 idem à Echternach (p. 350), 1 idem à Vichten (p. 362), 1 idem à Ospern (p. 365). 2 idem à Luxembourg (p. 356). 1 idem portant une cassette à Metz (p. 392).

(1) Espérandieu. Recueil général des bas-reliefs de la gaule romaine.

Comme on le voit le Génie se trouve généralement dans toutes les scènes qui se rapportent au trépas : Un des exemples les plus émouvant se trouve dans la célèbre fresque d'une tombe de Vulci (1) représentant Achille, le héros Grec, immolant des prisonniers de guerre. Alors que *Charon* le dieu sanginaire au nez crochu, au visage grimaçant, armé d'un maillet dont il se sert généralement pour chasser les âmes, pour assommer les victimes, s'apprête à achever le prisonnier tombée à terre et pendant qu'Achille lui tranche la tête de son glaive, le Génie, à larges ailes éployées, tend les bras pour recueillir l'âme du mourant au moment suprême.

Un très bel exemple d'existence de Génies dans une scène funèbre existe aux portes des Bruxelles, dans le parc du château de de Fierlant-Zaman, à Limal près d'Ottignies se trouve un sarcophage en marbre blanc mesurant 1 mètre de hauteur sur deux mètres de longueur.

Au centre figurent deux bustes en haut-relief dans une grande coquille soutenue par deux génies ailés dont les pieds sont posés sur des carquois de flèches liés à la façon des faisceaux de licteurs romains.

En dessous de la coquille se trouve une inscription épigraphique difficile à lire à simple vue mais qui me paraît-être la suivante :

IVLIÆ
COCCEIVS

« à Julia Cocceüs » (2).

(1) Woermann, Histoire de la peinture. T. I., Seeman éditeur.

(2) Lecture de M. Kugener, professeur d'épigraphie à l'Université de Bruxelles.

Esperandieu. Les bas-reliefs de la Gaule romaine. T. V, p. 120, n° 3851.

Lefebvre. Saint-Ogan. Histoire des reliques de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne p. 73.

De Lambert. Compiègne historique II, p. 316.

Le nom de famille Cocceius a été porté par un grand nombre de personnages notamment par l'empereur Nerva. La liste de ces personnages est donnée dans Pauly Wissowa (1).

Sur les côtés on remarque deux lions qui dévorent des cerfs.

La photographie ne montre pas les côtés très intéressants de la double scène : Les lions ne sont pas en liberté, ils sont tenus en laisse au moyen d'un harnachement orné de plaques et d'anneaux tenus de la main gauche par des belluaires qui les excitent au combat moyennant une pique tenue de la main droite.

Ces belluaires étaient les esclaves attachés au service des animaux du cirque.

Le 4^e côté n'est pas orné il devait être scellé à un mur ainsi que les trous des attaches comblés de plomb l'indiquent.

Cette façon de représenter des lions harnachés qui se livrent au combat est rare, cependant sur un bas relief engagé dans la muraille du palais Savelli, maintenant Orinis à Rome, on voit deux lions avec des harnachements ornés dans le genre des lions du sarcophage de Limal. Ce palais est bâti sur les ruines du Théâtre de Marcellus à la dédicace duquel furent tuées 600 bêtes féroces, carnage rappelé dans le bas relief du palais Orsini.

L'exemple de découverte de sarcophage en *marbre blanc* dans la Gaule romaine, n'est pas unique, on connaît celui de Senlis qui servait de cuve baptismale à l'abbaye de Saint-Corneille, vendu au moment de la révolution on en fit une auge pour les chevaux dans une habitation de Pierrefonds ; il fut racheté vers 1865 par A. de Roney et placé dans l'escalier du palais de Compiègne où il est encore.

(1) Réalencyclopädie der Classischen Altertums Wissenschaft. T. IV. 1 col. 129 et suivantes.

Il est orné de têtes ailées de jeune Méduse. La décoration est complétée par des cannelures en forme de strigiles.

On dit que le sarcophage si intéressant de Limal qui s'abîme été et hiver dans un parc privé, provient des catacombes de Rome (?) qu'il a été importé en Belgique par la famille d'Hooghvoorst. Ce fait n'est pas confirmé par écrit mais il est bien possible attendu qu'à l'église de Limal on peut voir encadrée une inscription cursive provenant du tombeau de Saint Florius, martyr, découverte selon l'étiquette dans les catacombes de Rome par M^{me} et M^r d'Hooghvoorst, le 25 février 1840. On y remarque aussi une lampe en terre cuite et d'autres objets provenant d'un tombeau romain.

Quoi qu'il en soit, jefais des vœux pour ce curieux spécimen de sarcophage considéré comme objet antique de premier ordre ne quitte pas le pays.

L'Etat belge a fait d'autres acquisitions, d'objets de provenance étrangère et fait exécuter des moulages à l'étranger qui ne s'obtiennent pas sans grandes dépenses.

Il figurerait avec honneur au musée du cinquantenaire et il ne serait même pas déplacé au musée du Louvre à Paris (1) parmi ceux qui se trouvent dans la galerie Denon, salle des sarcophages qui sont presque tous d'importation Italienne.

Mais à Bruxelles même, au musée du cinquantenaire, on conserve un devant du sarcophage en marbre blanc retiré, dit-on, de terre en 1843 dans l'hôtel de M. le baron de Bagenrieux à Mons (2); plus tard en la possession du sculpteur Fraikin. (3)

(1) Voir les marbres antiques du musée du Louvre par Etienne Michon, conservateur-adjoint. Edition de 1918.

Voir aussi le rapport sur une excursion à Basse-Wavre; page 30 de l'annuaire 1905 de la société d'archéologie de Bruxelles.

(2) Roulez, Pelops et Oenomaïs. — Cumont, Catal. p. 42, n° 29. — Salomon Reinach, Répertoire de reliefs, II, p. 161, n° 4.

(3) Espérandieu, Les bas-reliefs de la Gaule romaine, t.V. n° 3986 (gravure).

Ce devant de sarcophage en marbre blanc est orné de quatre scènes représentant la légende de Pélops. Ce travail paraît dater de la fin du second siècle ; il a subi des mutilations. Plusieurs bras notamment sont brisés.

Il n'est peut être pas hors de propos de rappeler au sujet du sarcophage de Limal qu'il existait une villa somptueuse de l'époque romaine à proximité, c'est à dire à Basse-Wavre, villa dite de la Hosté, fouillée méthodiquement, il y a quelques années par MM. Poils et Dens.

Ce nom de *Hosté* fait penser à *Hostia* nom par lequel on désignait la victime sacrifiée aux dieux comme offrande expiatoire pour détourner leur courroux par opposition à *victima* victime offerte en remerciements de faveurs reçues. (')

TÊTES DE CHAT QUI FIGURENT DANS L'ORNEMENTATION

Des têtes de chat en reliefs sont parsemées partout : Ici encore nous croyons au grand rôle que le chat joue dans la mythologie. Il était entouré d'un respect si profond que c'était un grand crime de le tuer eût-ce même été par mégarde au moins aux temps greco-romains de l'Egypte. Nous voyons, en effet le chat égyptien sur un bas-relief du musée de Giseh. Il est souvent question aussi du grand chat céleste qui avait terrassé le serpent mythique Apopi, à grands coups de griffes. Le chat était adoré spécialement par le petit peuple de Thèbes sous le titre de *dame du ciel*. Il y a aussi les cimetières des chats, et les petites têtes de chattes en bronze aux yeux d'émail que l'on a trouvées en grandes quantités.

Ce culte du chat familial, doux, caressant et quelque peu hypocrite n'a pas entièrement disparu de nos jours. J'ai pu

(1) A. Rich. Antiquités Romaines, p. 323. Hostia.

constater récemment au forum de Trajan à Rome à la gauche du Capitole et de la place de Venise qu'une légion de chats habite encore ce forum en contre-bas des rues assez élevées par suite du haussement des terres environnantes soutenues par des murs qui empêchent le *felis catus* de sortir du labyrinthe dans lequel il vit sans souci, folâtrant, jouant avec ses petits qui sont élevés et nourris par les riverains comme par le peuple. En effet, souvent on voit une porte s'ouvrir et les habitants de la place venir jeter dans les fossés la nourriture de leurs protégés. Ces détails ne sont pas mentionnés par les guides imprimés mais il m'ont frappé et sont rigoureusement exacts.

Les Romains d'aujourd'hui, grands et petits ne passent jamais près du forum de Trajan sans s'accouder sur le garde-fou qui entoure le fossé pour voir les ébats des petits animaux qu'ils affectionnent particulièrement. Malheur à celui qui chercherait à leur nuire ou même à les agacer.

Ils connaissent bien certains visiteurs qui ont l'habitude de leur apporter quelques bons morceaux préférés ; ils s'élancent à sa rencontre avec des démonstrations de profonde reconnaissance.

Dans l'art héraldique nous revoyons le chat qui symbolise la liberté et l'indépendance ou, selon d'autres, l'astuce et même l'hypocrisie.

Au musée du Vatican il y a plusieurs belles figures de chats en bronze ou en marbre. Une mosaïque de Pompei qui se trouve au musée de Naples représente un chat qui s'apprête à dévorer une caille.

Je pourrai multiplier les exemples de vénération du chat dans l'antiquité, mais je veux seulement faire ressortir que les têtes de chat dont notre vase est parsemé ne sont pas un

ornement quelconque mais qu'ils ont leur grande importance au point de vue archéologique.

En outre, l'iconographie est riche en exemples de toutes espèces concernant l'admiration dont la race féline était l'objet chez les anciens.

Chez les Egyptiens, le chat comptait aussi parmi les animaux sacrés; il était honoré sous toutes les formes. Il existe même d'énormes nécropoles de chats. Les Egyptiens tenaient tellement à leurs chats qu'ils enprohibaient l'exportation et envoyaient périodiquement des missions pour racheter ceux qui avaient été enlevés clandestinement; c'est seulement lors du triomphe du christianisme que ces animaux purent se répandre à travers l'Europe. Ils y furent d'autant plus nécessaires que l'invasion des Huns asiatiques venait d'y introduire les rats.

Les romains de nos jours gardent encore bien le culte du souvenir : ainsi dans le jardinnet qui précède et longe le large escalier qui monte au Capitole, on entretient une louve, vivante allusion à la louve du Capitole qui a nourri de son lait Romulus et Remus. Dans le jardinnet de droite en montant, au milieu de palmiers et de plantes rares, s'ébattent des oies qui rappellent celles du Capitole et qui étaient consacrées à Junon : Elles ont réveillé par leurs cris le Sénat, les magistrats de Rome ainsi que leurs défenseurs qui étaient assiégés par les Gaulois. On y voit aussi l'aigle de Jupiter, attribut de ce dieu tout puissant.

JOUEURS DE MUSETTE.

Quant au joueur de cornemuse qui est chargé de faire danser les squelettes, il ne faut pas croire que son instrument est d'invention moderne ou un instrument national de la Bretagne, de l'Ecosse ou des Abruzzes; son origine est parfaite-

ment antique, il est connu sous le nom d'*utricularum*, c'est la *tibia utricularis* des Romains. Dès le V^e siècle saint Jérôme le cite comme très ancien ; au moyen-âge on le voit encore figurer parmi les menestrels surtout dans les Flandres et l'on signala une fête célébrée à Termonde, en 1477, dans laquelle figurèrent 28 joueurs de cornemuse. Dans le célèbre tableau de Jordaens au musée de Bruxelles, « Le Roi boit ! » on voit un joueur de cornemuse à l'arrière plan, les joues gonflées, l'outre sous le bras gauche.

Anthony Rich le donne sous le nom d'*utricularius*, joueur de musette synonyme des *Ascaules*, personnage jouant de la cornemuse gonflée au moyen d'une outre dans la forme de celle qui est visible sur notre vase. Ce personnage est copié d'une petite figure de bronze appartenant au docteur anglais Mr Middleton.

Les marbres anciens et les pierres précieuses en fournissent d'autres spécimens.

La figuration des joueurs de cornemuse au nombre de cinq dans les danses macabres représentées sur ce vase est parfaitement justifiée : Dans l'ordre classique des funérailles EXSECVΛE, disent les auteurs, venaient d'abord plusieurs musiciens jouant de la longue flûte des cérémonies d'enterrement (*tibia longa*).

Ici c'est l'*Utricularius* qui est synonyme de *Ascaules* mot formé du Grec qui désignait un joueur de musette.

D'autre part l'*Utricularius* (1) était ainsi nommé parce que la cornemuse ressemblait à une outre ou même parfois en était une.

Dans l'Inde cet instrument de musique est en grand usage ;

(1) D'Aremberg et Saglio. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines : *Utricularius*.

il est fait d'une outre surmontée d'un tuyau insufflateur alimenté d'un tube à anche percé de quatre trous.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Une remarque qui peut aussi avoir son importance au point de vue numérique et des croyances religieuses, c'est qu'il est orné de 105 bas-reliefs qui se subdivisent exactement comme suit :

- 5 squelettes,
- 5 joueurs de cornemuse,
- 10 aigles,
- 10 génies,
- 15 têtes de chat,
- 60 tortues,

soit 105 sujets au total, tous nombres divisibles par 5 se rapportant à des figures disposées par ordre et symétriquement.

Presque tous les peuples frappés de l'importance du nombre et de ses remarquables propriétés en ont exagéré le rôle. Certains philosophes ont voulu expliquer toutes choses par le nombre; ils en ont fait des principaux éléments de la métaphysique. Cette philosophie à tendance mathématique fut celle des pythagoriciens et de Platon : Si dans le monde tout est réglé, ordonnancé, musical, c'est que les éléments mêmes des choses, c'est à dire les nombres, sont déjà la règle, l'ordre, la musique.

Quant au vase à boire dont il est fait mention à propos du trésor de Boscoreale il faut citer, dit M. Henry Thédénat, membre de l'Institut (1) ceux sur lesquels figurent des sque-

(1) Henry Thédénat de l'Institut de France. Les villes d'art célèbres. Pompei, Histoire, Vie privée, Page 143, fig. 107. Vase à boire orné de squelettes provenant du trésor de Boscoreale.

lettres auxquels sont assignés des noms d'écrivains illustres : Sophocle, Epicure, Euripide, etc. A côté de chaque squelette des sentences généralement empruntées aux auteurs dont les noms sont inscrits, font allusion au néant et à la brièveté de la vie, non pour en tirer des conclusions morales, mais pour exhorter l'homme à bien employer le temps qui lui reste à vivre à en bien jouir et à bien boire. C'est une idée très familière aux païens. Voici, disait-on en montrant le squelette apporté sur la table pendant le repas, voici comment nous serons tous dans les enfers, jouissons de la vie pendant que nous le pouvons encore !

Il n'est pas hors propos de rappeler ici la découverte du vase à boire à Novare. Il est surtout connu des épigraphistes à raison de son inscription :

BIBE VIVAS MVLTOS ANNOS.

On connaît une quantité de citations dans ce genre des grands philosophes de l'antiquité : Virgile, Cicéron, Plin, Ovide, Plaute, Horace, etc.

Chez les romains les squelettes animés étaient comparés aux *larves*, aux fantômes, aux revenants qui avaient pour mission de tourmenter les vivants. On se les représentait alors comme des squelettes articulés. C'est ainsi qu'ils apparaissent dans les *Atelanes* et les scènes grotesques sous diverses formes. Quelques bas-reliefs les montrent se livrant à une danse qui est peut-être l'origine, disent les historiens, des danses macabres du moyen-âge. Aux temps d'Auguste, leurs images ne sont plus qu'une sorte d'appel à l'épicurisme : Hâtons nous de jouir de la vie, voilà ce que nous serons demain ! Le squelette d'argent exhibé dans les festins n'avait pas d'autre signification.

La théorie d'Epicure enseignait que le plaisir est le souve-

rain bien de l'homme et que tous nos efforts doivent tendre à l'obtenir ; mais loin de le faire consister dans les jouissances grossières des sens, Epicure le plaçait dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu. C'est donc dit Fenélon par une fausse interprétation de la doctrine que l'on a pris pour un débauché un homme d'une continence exemplaire. Quoi qu'il en soit, le mot épicurien est resté comme synonyme de voluptueux. De là le mot d'Horace « Pourceau du troupeau d'Epicure ».

Faut il voir encore dans ce vase à boire la tradition antique continuer dans le folklore arlonais dont le chant populaire est le suivant :

Zu Arel op der knipgen,
Do sin die weiber froh ;
Sie drenken gern eng schlipchen,
Eng schenckt der aner zoh.

* * *

Traduction :

A Arlon sur le marmelon,
Les femmes sont joyeuses ;
Elles boivent volontiers une lampée (1)
L'une verse à boire à l'autre.

Il y a beaucoup de couplets de ce genre, mais il n'est pas possible de les reproduire ici à raison de leur esprit scabreux et Gaulois. Heureusement pour les hommes d'Arlon que cette réputation ne s'étende qu'aux Arlonaises, mais il est curieux quand-même de constater la trouvaille en cette ville d'un vase à boire dans un cimetière de l'époque romaine datant probablement des premiers temps de la conquête des Gaules par Jules César et importé d'Italie, d'Arezzo, sans doute, dont les

(1) Une rasade, un coup, un trait, un petit verre.

potiers de l'époque avaient la réputation de fabriquer des vases de l'espèce.

Les archéologues allemands les désignent sous le nom plus exact d'Arétinisches Gefäß (vase Arétin ou d'Arezzo.)

On peut encore voir à l'admirable musée d'Arezzo, la merveilleuse collection de vases dits *fitilli* (à sacrifice) la plus riche du monde, musée composée de douze salles où sont exposés des vases dont les dessins empruntés aux cartons grecs attestent la grande habileté des potiers Arétins, dont les produits universellement réputés, furent exportés dans toute la Gaule.

Il va sans dire que les sujets macabres étaient plus rares que les autres d'usage courant à raison de leur destination spéciale dans les repas des funérailles.

Un auteur E. H. Langlois (1) s'est particulièrement occupé de l'origine des danses macabres, mais il ne cite d'exemple dans la haute antiquité qu'au musée de Florence sur une Agathe-Sardoine figure un vieux prêtre assis, jouant de la double longue flûte, devant lequel danse un squelette. (2) Au musée Etrusque est représentée une tête de mort avec un tré-pied couvert de mets : Entre ces deux objets se trouve une inscription grecque ayant trait à la fragilité de la vie humaine : Bois, mange et couvre toi de fleurs, c'est ainsi que tu seras bientôt.

Le même auteur donne une quantité de danses macabres qu'il qualifie de danses de cimetière du moyen-âge, notamment celle de Saint Maclou à la cathédrale de Rouen et les peintures de Holbein à Bâle.

(1) E. H. LANGLOIS. Essai historique, philosophique et pittoresque sur la danse des morts. Rouen 1851, 2 tomes p. 82.

(2) Idem. Tome II page 6.

Enfin voici le passage d'Herodote (historien) concernant les squelettes à propos des mœurs Egyptiennes, T. II, p. 78, selon la traduction Giguët de la collection Hachette.

Aux banquets des riches, quand le repas est achevé un homme apporte, dans un cercueil l'image en bois d'un corps mort, imité parfaitement par le sculpteur et le peintre, et long d'une ou de deux coudées. Cet homme le montrant à chacun des convives dit : « Vois celui-ci, bois et tiens-toi joyeux ; tel tu seras après ta mort ».

Notre vase a assez bien la forme du merveilleux gobelet genre calice en argent ciselé orné d'une guirlande de feuillages et de baies en relief découvert dans les retranchements de César à Alésia (musée de Saint Germain, guide illustré par Salomon Reinach, fig. 36 p. 58).

Lorsque notre vase fut trouvé en de nombreux morceaux, je m'adressai à la science éclairée de ce grand savant français, universellement connu des chercheurs, auteur de tant d'ouvrages classiques, notamment *Orpheus* et *Apollo*, pour ne citer que ceux-là : ma démarche fut favorablement accueillie. Il fit reconstituer cet objet mieux que je ne l'avais fait manquant d'outillage et, comprenant de prime abord toute l'importance de ma découverte, il en garda un fac-simile pour le musée dont il est le conservateur et m'en remit gracieusement deux autres avec l'original entièrement restauré. Je dois cette marque de gratitude à l'éminent philologue qui est venu si aimablement à mon aide en cette circonstance comme en tant d'autres de ma vie d'archéologue à propos de diverses trouvailles dans la région si fertile en trésors d'antiquités que j'ai l'avantage d'habiter, je veux dire dans l'*Orolaunum vicus* de l'itinéraire d'Antonin.

J. B. SIBENALER,

Correspondant de l'Académie Royale d'archéologie.

Note sur les Elèves flamands inscrits à l'Ecole académique de Paris entre les années 1765 et 1812.

C'est une sorte de lieu commun, pour les historiens de l'art, que la constatation de l'éclipse de l'art flamand au dix-huitième siècle après l'éblouissement du siècle précédent, du siècle de Rubens. Les écrivains belges sont les premiers à le déclarer : « L'historien, écrit M^r A. J. Wauters, cherche à franchir d'un pas rapide cette période ». Il intitule franchement « la Décadence » le bref chapitre où il en traite (1). C'est, dit-il, une « sombre nuit ». Il montre, en terminant, les vains efforts des Académies d'Anvers, de Gand, de Bruxelles, de Bruges, de Malines, qui, suivant son expression sévère, « ne semblaient avoir été fondées que pour présider aux funérailles de l'école flamande. La nuit la plus complète enveloppait les cités de Van Eyck et de Memling, de Van der Weyden et de Van Orley, de Rubens et de Van Dyck ».

Il conclut, et l'on excusera encore cette citation : « Puis, soudain, tonna le canon de Jemmapes (1792) ; les républicains

(1) A. J. Wauters, *La peinture flamande*, pages 373 et 378-379.

déguenillés de Dumouriez entrèrent à Bruxelles et les droits de l'Homme furent proclamés. Alors, quelques artistes belges, qui sommeillaient doucement, se rappelèrent que le brugeois Joseph Suvée (1743-1807) était Directeur de l'Académie de France, et ils s'en furent saluer, à l'horizon de Paris, le soleil levant de Louis David ».

On sympathise, certes, à la tristesse que révèlent de telles lignes, sous la plume de l'homme de goût, de l'homme de cœur et du patriote qu'était M^r A. J. Wauters. Mais il y avait des chances pour que la vérité ne fût pas aussi simple, (l'est-elle jamais nulle part ?) pour que le sommeil n'eût pas été aussi profond, ni le réveil provoqué seulement par le clairon de la France victorieuse. Seulement, le moyen d'introduire des nuances dans ce jugement sommaire manquait, et, faute de documents précis, le lecteur s'en tenait à la chose jugée.

Un heureux hasard, — on sait que l'aveugle hasard est le dieu des chercheurs, — permet d'introduire peut-être un premier rayon de lumière sur la période de ce siècle qui apparaît d'abord la plus obscure; c'est-à-dire sur la deuxième moitié, exactement de l'année 1765 à l'année 1812.

Parmi les papiers anciens de la Bibliothèque des Beaux-Arts de Paris mis à la disposition des travailleurs depuis un récent inventaire, l'auteur de cette note, qui cherchait autre chose, rencontra ce qu'il ne cherchait pas : deux registres manuscrits du 18^e siècle, cotés numéro 45 et numéro 95, qui contenaient la liste des élèves tant français qu'étrangers, inscrits au fur et à mesure de leur admission à suivre les cours de l'Ecole académique de Paris, suite de l'Ecole fondée par Le Brun en 1648, et ancêtre directe de l'actuelle Ecole des Beaux-Arts de la rue Bonaparte. Il feuilleta d'une main d'abord simplement distraite et curieuse, puis par degré plus attentive, ces cahiers vénérables, unique résidu, hélas !

d'un fonds plus ancien, et dont l'utilité serait aujourd'hui inestimable. Combien de points de biographie et d'histoire ne seraient point fixés à cette heure, si tous les artistes qui ont étudié à Paris depuis la fondation de l'Académie Royale, l'année même des traités de Westphalie, nous étaient révélés avec leur nom exact, leur âge, le lieu de leur naissance, le nom de leur « protecteur », celui de leur professeur, et les adresses des logis parfois historiques où ils furent hébergés ! Car ces registres, en principe, devaient contenir ces diverses précisions, témoin les deux qui nous ont été conservés : et, malgré un certain désordre de dates et divers « chevauchements » qui règnent dans le cahier n° 45, tandis que le n° 95 est plus correct et régulier, on sent bien que, scribe ou secrétaire, copiste illettré ou enregistreur réfléchi, celui ou ceux qui ont tenu la plume écrivaient sous la dictée du postulant, ou recopiaient des dictées sincères qu'ils avaient sous les yeux. Et là, après un premier examen, se découvrait déjà tout l'intérêt d'un enregistrement aussi mécanique qu'authentique.

Un second intérêt s'imposait non moins à un lecteur français : l'extraordinaire affluence des artistes étrangers à Paris, entre les dates précitées. Il est vrai qu'en 1765, à la date où débute « l'inscription » au registre 45, l'école française était à son apogée de gloire. Ecartons l'architecture, qui avait son académie distincte, donc ses registres distincts. Il ne s'agit ici que de candidats peintres ou sculpteurs, et, parfois, de quelque graveur qui vient apprendre le dessin à l'école académique.

Or quels artistes pouvaient alors entrer en balance avec ceux qui faisaient de Paris la capitale de l'art ? Si Boucher touchait à la fin de sa carrière, si Bouchardon venait de mourir, en revanche Chardin, La Tour, Greuze étaient dans

toute leur réputation ; Lemoyne, Pigalle, Falconet, en attendant Clodion et Houdon, portaient la sculpture au plus haut degré qu'elle ait atteinte, et nos graveurs éclipsaient en savoir, en finesse tous ceux des autres nations. Aussi accourait-on de tous les côtés. Et, dans l'enregistrement « mécanique » dont je parlais tout à l'heure, on voyait se coudoyer sur la même page un Suisse et un Parissien ; — un Allemand et un Auvergnat ; — un Polonais et un Gascon ; — un russe, — (car il y avait des Russes, Falconet n'était-il pas en Russie ? —) et un Normand ; — un Suédois (le frère de Bouchardon n'était-il pas à Stockholm ?) et un poitevin ; — un danois — (Jacques Saly, de Valenciennes, n'était-il pas à Copenhague ?) et un Toulousain ; — enfin un Flamand et... un Flamand encore, bref, beaucoup de Flamands.

Cette constatation avait-elle de quoi surprendre ? Non, car d'abord la Belgique (je l'appelle par son nom actuel) n'avait aucune raison de résister à l'entraînement vers l'art français, entraînement qui est alors un fait européen. Mais surtout parce qu'elle avait elle-même, et de longue date, devancé ce mouvement en venant chez nous, non pas pour apprendre ce que nous n'aurions pu au dix-septième siècle lui enseigner, mais pour nous apporter ce que nous n'avions pas chez nous, ou du moins pas encore, à savoir la belle tradition de la couleur, la liberté expressive des mouvements, et ce sens de la vie que vous possédez au plus haut degré, d'héritage séculaire. Et aussitôt se représentaient à la mémoire ces noms flamands qui jalonnent si magnifiquement l'art français du dix-septième siècle, depuis Pourbus le jeune, Rubens, Philippe de Champaigne, Varin, van Obstal et tant d'autres qui secondèrent notre Académie naissante, jusqu'aux fidèles collaborateurs de Le Brun à Versailles et aux Gobelins, peintres et sculpteurs de marque, jusqu'à ce « petit-fils de Rubens », à

ce Watteau qui vous appartient presque par sa naissance, jusqu'à la dynastie des Van Loo, jusqu'à ce Vleughels enfin, — pour ne rappeler que les plus notoires, — qui, hier encore, quoique flamand, n'en était pas moins directeur de l'Académie de France à Rome, sous Louis XV et le duc d'Antin ! Et ce Vleughels n'était-il pas mort, à Rome, (en 1737), dans l'exercice de ses hautes fonctions, au sommet des honneurs, moins de trente ans avant la date où s'ouvre le registre ? Comment s'étonner, dès lors, que, loin de boudier la France artiste, alors en pleine possession de son génie artistique en partie grâce à la Flandre, la Flandre soit venue au contraire d'autant plus volontiers ranimer chez elle son art languissant, qu'elle y trouvait ses propres maîtres, en quelque sorte naturalisés par nos rois et nos gouvernants ?

Le registre de 1765 marquait donc, pour les artistes flamands, la continuité d'une tradition, et je dirai d'un échange, qui n'avait jamais été interrompu, qu'aucune prescription n'avait fait cesser depuis l'âge d'or du siècle bourguignon, depuis votre grand quinzième siècle. Et même, pour combler la petite lacune qui s'étend entre le directorat de Vleughels et l'ouverture du registre, il suffit de consulter les « Procès-verbaux » de notre Académie royale et sa Table, pour y relever, soit parmi les membres titulaires, soit parmi les élèves lauréats, plus d'un nom de chez vous.

Ainsi ce Spoede, qui introduisit Watteau auprès de Sirois et lui valut sa première commande, fut médaillé à l'Ecole Académique en 1700 et en 1706. Ainsi le fils du grand graveur anversois naturalisé français, le peintre Jacques van Schuppen, meurt chez nous « conseiller » de l'Académie (1751), après avoir été directeur de l'Académie de Vienne. Ainsi les descendants du graveur en médailles Roettiers d'Anvers, sont tous deux lauréats de l'Ecole, l'un, peintre, en 1756 ; l'autre,

sculpteur, en 1757. Ainsi Verschoot, médaillé en 1754 et 1756, concourt en 1757 pour le prix de Rome. Ainsi un premier Verbeckt, d'Anvers, sculpteur, est « agréé » à l'Académie dès 1733, tandis qu'un Verbrec ou Verbeckt est médaillé en 1753, 1755, et obtient deux fois de suite le second Grand Prix, en 1758 et en 1759.

Ces exemples suffisent pour prouver, à défaut d'un détail impossible à établir, que les registres 45 et 95 n'apportent point, en un sens, de révélation nouvelle sur l'existence d'un courant d'études franco-flamand, et sur les rapports fraternels qui existèrent toujours entre les maîtres de chez nous et les vôtres, sans quoi ce courant n'eût pas existé. En revanche, ils apportent une preuve très remarquable de l'effort collectif des Flandres, — disons plutôt de la « Belgique » entière, vers un redressement général de l'art, et d'un zèle qui déjà apporte une notable restriction au « sommeil » que Mr A. J. Wauters soulignait avec tristesse. Quant à la découverte subite de Suvée par ses compatriotes, au lendemain de Jemmapes, nous allons bientôt voir, registres en main, ce qu'il faut en penser.

Mais, d'abord, établissons les chiffres.

* * *

Etablissons aussi une proportion.

On comprend bien que l'apport des nations étrangères à l'Ecole Académique de Paris ne puisse être que variable dans sa naturelle liberté. Celui des diverses provinces de France ne l'est pas moins. Si, durant ces 47 années, de 1765 à 1812, Paris à lui seul fournit un appoint majeur, et à tout prendre formidable, les provinces les plus actives sous le rapport de l'art, la Normandie par exemple, ne fournissent qu'un chiffre de 65 à 70 élèves, ce qui est d'ailleurs une jolie contribution,

environ trois élèves tous les deux ans. L'Alsace, moins peuplée que la Normandie, en fournit autant : mais l'Alsace, récemment rentrée dans la famille française, a hâte de refaire son éducation artistique, et son zèle, si touchant à constater, est exceptionnel. Aucune autre province de France ne dépasse ces chiffres ; plusieurs sont très loin de l'atteindre,

L'Auvergne, par exemple, ne fournit à peu près rien, ni le Centre en général ; le Midi somnole ; seul, le Nord, l'Est sont actifs. L'étranger, par contre, abonde. L'Allemagne, surtout celle du Sud, Bavière, Wurtemberg, est avide, et envoie un nombre considérable d'étudiants, parmi lesquels Tischbein et Danneker. Ces 47 années ont dû voir affluer près d'une centaine d'Allemands. Et, qui le croirait, la petite Suisse atteint ce chiffre, si elle ne le dépasse. Mais la « Belgique » dépasse tout, et de combien ! ce n'est pas au chiffre d'une centaine, c'est à celui de *cent quarante-deux* que se monte le total des élèves Flamands inscrits sur nos deux registres. Et c'est bien de la « Belgique » actuelle, qu'il s'agit, non des Pays-Bas entiers. Si l'on peut, à la rigueur, discuter un ou deux noms sur ces 142, par exemple sur celui qui se déclare « de Lewarde en *Flandre* » ou sur celui qui, né à Rotterdam, ne s'en déclare pas moins « habitant de Gand », il reste encore, pour la Belgique pure, cent quarante noms qui vous appartiennent en propre : cent quarante artistes, peu importe leur notoriété en ce moment, le fait massif seul ici importe, — qui sont venus à Paris pour y parfaire leur éducation artistique. Fait d'autant plus notable, que les provinces séparées, celles du Nord, la Hollande enfin, n'envoient durant ce demi-siècle qu'une douzaine, tout juste, d'élèves artistes, pendant que vous en envoyez douze fois autant. Et cependant, la Hollande artistique n'était pas alors en meilleur état que vous. Mais la pénétration entre votre pays et le nôtre, déjà séculairement établie,

et vitale pour vrus comme pour nous, suffirait à expliquer un tel contraste, à défaut de la différence profonde qui s'affirmait déjà entre ce qu'on peut appeler les deux tempéraments du Nord, le tempérament belge, et le tempérament hollandais.

Chose admirable ! dans ce relevé des cent quarante ou cent quarante-deux noms, c'est la cité des Van Eyck et des Memling, c'est Bruges qui tient la tête de ce mouvement vers la France, et de beaucoup, avec un total de vingt-huit artistes. Bruxelles ne vient qu'au second rang, avec vingt et un. Mais Tournay, fait remarquable, serre lui-même Bruxelles de près avec dix-huit artistes. Et c'est seulement après qu'arrivent, dans ce tournoi d'études, Liège et Anvers avec douze noms, Gand avec neuf, Malines avec huit, puis, plus modestement, Lierre, Mons, Louvain, Ath, Namur, chacun avec trois, et, enfin, toute une série de petites cités, ou d'anciennes villes jadis prospères, Ypres, Courtray, Dinant, Furnes, qui s'inscrivent chacune avec un représentant, de Menin jusqu'à Spa, et jusqu'à Beveren. Il faudrait citer toute la Belgique d'aujourd'hui, *tota denique Belgica citaretur*.

Un autre fait digne d'être remarqué, c'est la proportion relativement considérable des sculpteurs. Trente-huit élèves sculpteurs, dont l'un sera votre Godecharle, et qui inscrit comme son protecteur le nom de Pigalle à côté du sien, voilà ce que révèlent nos deux registres. Il est bien évident que, autour de 1765, les maîtres de la sculpture sont en France. Et, même lorsqu'un Pigalle ne sera plus, les épigones de son grand art (Houdon mis à part, très haut) bénéficieront de la renommée acquise par notre grande statuaire, et attireront les élèves étrangers, quand au lieu de s'appeler Falconet ou encore Pajou, ils ne s'appelleront plus que Boizot, Bridan, Dejoux, Chaudet, Roland ou Lemot. Mais ils auront été à belle école, et, à tous le moins, ils sauront enseigner. Il est

intéressant d'observer qu'ici, c'est Bruxelles qui tient la tête, avec huit sculpteurs sur vingt-un artistes. Mais il ne dépasse pas Tournay qui, plus significatif encore, envoie huit sculpteurs sur dix-huit élèves. Tournay est fidèle à sa tradition. Malines, de même, avec ses cinq sculpteurs sur huit artistes, balance Bruges, lequel n'en compte pas davantage sur un total de vingt-huit. Et, là encore, la tradition maintient assez ses préférences. Ainsi, une simple statistique, quand elle a l'histoire du passé pour commentaire, peut apporter, à côté d'un renseignement, son enseignement.

Ici on voudrait en savoir davantage, pouvoir suivre ces petites équipes laborieuses immigrées à Paris, pénétrer dans leurs ateliers, saisir leurs rapports avec leurs maîtres ou leurs « protecteurs », vivre un peu de leur vie, et savoir, enfin, comment ils se « débrouillaient ». Ne demandons à nos secs registres que ce qu'ils peuvent nous offrir. Ceci n'est plus de leur domaine. Et pourtant, à les bien interroger, il semble que ça et là on entrevoie quelque chose de leur laborieuse existence.

Et d'abord, ils durent se grouper. Parmi les sept flamands qui s'inscrivent en 1765, (et dans ces sept se trouvent justement Suvée et Sauvage) nous remarquons que deux sont protégés par D'Huez ; or D'Huez est d'Arras, donc presque leur compatriote. Tous deux sont de Tournay ; tous deux logent chez un certain Huo (Huot ?) perruquier, peut-être un flamand aussi, indiqué par D'Huez. On remarque aussi que Suvée est non-seulement « protégé » par Bachelier, mais logé chez Bachelier. Bachelier, né à Paris, avait-il une attache flamande ? On le dirait, quand on constate qu'il fut, dans les premières années du registre, le « protecteur » de sept artistes flamands, chiffre que dépasseront seulement deux maîtres par la suite, savoir Suvée lui-même, puis David. D'autre part,

Bachelier était très bienfaisant. Il venait de fonder, à ses frais, « l'Ecole gratuite de dessin » que le roi « autorisera » peu après, dès 1766. Il est probable que le double bienfait de l'Ecole Académique et de l'Ecole gratuite fut accordé aux jeunes travailleurs du dehors. En tout cas, voici déjà deux bons patrons « philoflamands », si l'on peut dire, D'Huez et Bachelier.

Il y aura plus tard, pour la « protection » et le soutien moral, les Flamands eux-mêmes, déjà bénéficiaires de l'enseignement de Paris, et titulaires des honneurs de l'Académie. Lorsque Sauvage aura été « agréé » à l'Académie royale en 1781, il recevra, dès 1782, un Tournasien dans son atelier ; et quand il sera « reçu » en 1783, il patronnera à son tour ; nous voyons même le 16 mars 1784, un Raphaël Watteau, de Valenciennes, « protégé » par Sauvage et nous le verrons, l'an 5, « présenter » un élève peintre de Tournay, l'an 10 un autre de Louvain, et, en 1811, avoir pour élève un compatriote, Doyen, dans son atelier. Le cas des frères van Spaendonck est analogue. Quand Gérard van Spaendonck est promu conseiller de l'Académie, il « présente » à la compagnie son frère Corneille. Et, quand celui-ci est agréé, puis reçu coup sur coup dans la même année 1789, il s'occupe activement de ses jeunes compatriotes. Nous le voyons, l'an 9, « présenter » à l'Ecole académique quatre élèves, qui sont logés tous les quatre, (et Spaendonck est là sans doute pour quelque chose), aux numéros « 69 ET 43 », ou « 69 OU 43 », de la rue St-Denis, probablement dans une petite « cité » d'artistes où, près du logement, on trouvait l'atelier.

Ces détails, et quelques autres analogues, montrent une cohésion intéressante, et comme une petite colonie flamande au cœur du vieux Paris. L'encouragement venait de haut, ainsi que l'exemple, puisque leurs « anciens » étaient déjà

très « arrivés », et à Paris même, à l'Académie Royale ! Comment ne se fussent-ils pas sentis encouragés et soutenus, les sept de 1765, puis les quatre de 1766, les quatre nouveaux de 1767, et comment, d'atelier à atelier, ne se fût-il pas établi une fraternité de petite patrie dans la grande patrie d'art, dans la nouvelle Rome que Paris était alors pour l'Europe ?

Mais le fait tout à fait attachant, et qui domine les autres par sa portée, c'est l'exceptionnelle carrière de Suvée, et les exceptionnels services qu'il rend aux jeunes artistes de son pays, dès qu'il est en mesure de le faire. Dans son très joli livre d'art sur *la Flandre*, M. Max Rooses nous représente Suvée comme un de ces enthousiastes qui, au bruit de la renommée de David, « coururent à Paris s'enrôler dans cette nouvelle légion romaine ». La vérité est assez différente, puisque Suvée, arrivé à Paris en 1765 quand David n'était encore qu'adolescent et faisait ses études, était Grand Prix de Rome en 1771, trois ans avant David, et qu'il était « agréé » à l'Académie en 1779, « reçu » en 1780, et nommé professeur-adjoint l'année suivante, en cette année 1781 qui vit l'éclatant début de David au Salon et son « agrément » à l'Académie. Suvée avait battu David au concours de 1771, et l'avait devancé dans tous les honneurs. Et l'on sait que David, qui fit supprimer l'Ecole de Rome en 1792 au moment même où Suvée venait d'en être nommé directeur par le vote de l'Académie, poursuivait à la fois l'institution de l'Académie qu'il allait faire abattre par un vote de la Convention, et la ruine de son ancien rival, auquel, du reste, les circonstances réservaient une pleine revanche. Ce n'est donc pas à la suite de David, qu'il faut placer Suvée, mais en face de David, et avant David ; et, s'il n'y pas peut-être entre ces deux hommes antagonisme artistique en un sens, (ce qui serait à étudier), il y eut un

autre antagonisme, qui sans doute émana de David seul. Tout, dans son rôle politique, tend à le prouver.

En tout cas. Suvée apparaît de très bonne heure, sur les pages de nos registres, comme la providence de ses compatriotes. Dès le mois d'octobre 1778, avant même d'être « agréé » de l'Académie il reçoit à l'Ecole académique son premier élève brugeois, Joseph de Beirens ; en janvier 1781, son second, Fr. Wynckelmann, qui sera plus tard président de l'Académie de Bruges ; en mai 1781, son troisième, Maxime Vanlède, un sculpteur qui obtiendra en 1787 le second Grand Prix de Rome ; en 1782-1783, quatre autres, dont un membre de cette famille Duvivier qui a fait souche en France de graveurs notoires, et celui-là il le loge chez lui. Et chacune des années suivantes, jusqu'en 1790, le voit accueillir quelque nouvelle recrue. Là-dessus, la Révolution, la Convention et ses suites. Sitôt la Convention disparue, Suvée recommence à protéger les artistes flamands, de l'an 4 à l'an 9. Et parmi ces protégés se trouve Odevaere, qui passera ensuite de son atelier (et peut-être sur son conseil), dans l'atelier de David, et qui vouera ensuite à son maître, mort en exil, un dévouement qui s'atteste par cet éloquent appel qui aboutit au monument du cimetière de Bruxelles. Vingt-deux jeunes artistes, la plupart brugeois, sont ainsi guidés par lui, depuis 1778 jusqu'à l'an 9, c. à d. jusqu'au moment où il peut remplir le mandat reçu de l'Académie en 1792. En 1801-1803, il est à Rome, il rétablit l'Ecole, négocie l'achat et l'aménagement de la Villa Médicis, installe les pensionnaires dans leur nouvelle et somptueuse demeure, et c'est là, au faite des honneurs et dans la considération universelle qu'il meurt en 1807, second directeur flamand de la première école d'art français dans moins d'un siècle, tandis que son ancien rival, glorieux à son

tour grâce à son nouveau héros Napoléon, n'en ira pas moins finir sa carrière en exil, et cela dans la patrie de Suvée.

Mais, par un retour non moins éloquent de la destinée, ce n'est pas l'exil que David trouvera en Belgique, c'est l'accueil et l'amitié de ses anciens disciples. Outre cet Odevaere, qui devait défendre passionnément la mémoire de David tout en se détachant, à la fin, de sa doctrine, David devait trouver en Belgique cet élève non moins dévoué, qui devait finir en maître, et en maître en quelque sorte national : Navez, entré en août 1813 chez l'auteur des *Horaces*, trop tard pour être inscrit sur nos registres, ferme la liste de Paris et ouvre celle de Bruxelles. Il suivit son maître dans sa propre patrie, et l'on sait ce qu'il advint de lui, et de son école, qui lui fut si heureusement infidèle, tout en ayant étrangement profité de son solide et fier enseignement. Or David avait dans les Flandres des attaches plus anciennes, grâce à ses précédents élèves. Son nom apparaît pour la première fois comme « protecteur » de vos artistes dans l'inscription d'un élève-statuaire de Bruxelles, Latteux, en 1787. Huit ans après, il avait pour élève, l'an 4, Dupuy, de Malines. L'an 13, il recevait Brulois, de Bruges. Et, de 1806 à 1811, il recevait successivement Bastiné, de Louvain ; Tieleman, de Lierre, à lui adressé par Van Brée, lui-même ancien élève de Paris ; en 1809, Bogaert, de Bruges, et Dobenheim, de Tournay ; en 1811, Dubuck, de Gand. C'était là une équipe, qu'Odevaere et Navez vont singulièrement renforcer sur place, lorsque la présence du maître stimulera tous les zèles. L'influence de David par conséquent, quoique s'étant exercée sur un moins grand nombre de disciples que celle de Suvée, fut sans doute plus profonde, à cause de l'engouement qui s'attachait à une doctrine qui sévissait alors partout (car le « davidisme » ne fut pas seulement un fait davidien, ce fut un fait européen), et à

cause aussi, et peut-être surtout, de l'ascendant personnel du maître. Et le joug fut si fort, qu'il fallut le briser, chez vous comme chez nous. Chez nous, ce fut un élan de la sensibilité littéraire, et les fougueux débuts de Géricault et de Delacroix; chez vous ce fut la Révolution de 1830 et le coup de clairon de Wappers. Des deux parts, l'art national, l'art personnel, succédait à l'art doctrinal et impersonnel. Des deux parts, c'était l'explosion de l'individualité moderne dans l'art, après l'explosion des Droits de l'Homme proclamés par la Révolution française. Et votre magnifique développement d'art, pendant ce dix-neuvième siècle belge qui est digne de toute admiration surtout dans sa seconde moitié, part de là. Mais il fallait que ce point de départ fût assis sur des vigoureuses études. Ce sont ces études consciencieuses, lentes, acharnées, que représente le demi-siècle d'apprentissage en France révélé à nous par les registres 45 et 95.

Ils nous montrent enfin, ces simples registres, comment ces vieilles écoles académiques de votre pays, traitées un peu sommairement dans la phrase de M. A. J. Wauters, citée au début de cette note, n'en ont pas moins fait office utile. Elles ont travaillé de leur mieux, ces sages institutions, en envoyant à Paris leur élite, en adressant celle-ci à des maîtres connus d'elles. Nous les voyons mentionnées aussitôt que, se conformant à l'esprit de la Révolution, l'Ecole de Paris, au lieu de demander le nom du « protecteur » (est-ce qu'un homme libre a d'autre protecteur que lui-même ?) se borne à demander que l'élève « justifie de son titre de Citoyen, » et fournisse une référence scolaire. Alors nous voyons, l'an 7, Tahan, de Spa, accepté par Boizot sur le certificat de son professeur de Liège; Thonet, l'an 11, envoyé par l'école d'Anvers; Heckers, l'an 14, par l'Académie de Gand; Tieleman, en 1807, par celle d'Anvers; Tanguès, en 1810, par celle de Bruges; Debüek, en

1811, par celle de Gand, et Groenedael, en 1812, par celle d'Anvers. Nous lisons enfin que Schotte, de Liège, était élève de son frère, graveur à Liège, avant de venir à Paris, (1812), et que Grotaers, peintre, de Malines, (même année), était élève de son père à Malines. Ainsi se remarque, à coté du lien de correspondance entre vos académies flamandes et l'académie parisienne, une sorte de lien familial, et comme patriarcal, de confiance mutuelles et l'on peut dire d'amitié.

Voilà ce qui, selon moi, se lit ou se sent entre les lignes sèches et d'orthographe insuffisante des deux registres conservés aux archives de l'Ecole Nationale de Paris : témoin vénérable pour quiconque a le culte du passé, le respect de l'art, et le sentiment du mérite particulier de ces légions de travailleurs-artistes, qui, lorsqu'ils n'émergent pas à la grande lumière de la gloire ou du moins de la notoriété, sombrent à corps perdu, eux et leurs œuvres, dans la nuit de l'oubli. Ont-ils donc peiné en vain ? Non, car c'est de leur labeur collectif que sortent les élus de l'art, ceux qui réalisent leur rêve, et qui, en faisant aboutir leurs efforts, du coup les effacent. Honneur à ces obscurs sacrifiés, et, quand l'occasion se présente de leur rendre hommage, sur une tombe où aucune fleur ne fut jamais déposée, saisissons-la avec respect. Les deux registres de la rue Bonaparte donnent une telle occasion. Les papiers académiques des écoles d'art de la Belgique pourront servir sans doute à raccorder quelques nouveaux anneaux de cette chaîne qu'unit votre passé à votre présent, et qui unit non moins la France artiste à la Belgique artiste. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, l'ancienne France artiste avait reçu de l'ancienne Flandre artiste beaucoup plus qu'elle n'avait donné. Si, à la fin du 18^e siècle, et au début du 19^e, la France nouvelle a pu rendre à la nouvelle Belgique quelques services sur le terrain des études d'art, que ceci soit pour

augmenter encore une fraternité qui s'est depuis prouvée sur des champs moins pacifiques. En ces dernières années, d'autres services ont été rendus par la Belgique à la France dont la France ne se sentira jamais acquittée. Et il me plaît de clore cette simple communication par mon «merci» français pour ce que mon pays doit à votre pays.

Strasbourg, 7 Avril 1922.

S. ROCHEBLAVE.

**LISTE DES ARTISTES FLAMANDS INSCRITS A
L'ECOLE ACADEMIQUE DE PARIS ENTRE 1765 ET 1812.**

D'après les registres manuscrits du temps, déposés aujourd'hui aux Archives de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, (14, rue Bonaparte), sous les numéros 45 et 95.

(On donne ci-dessous la transcription exacte des inscriptions avec leur orthographe souvent fautive, et le numéro du folio où elles se trouvent).

Extraits du registre 45 :

- folio 26. — **Octobre 1770** ⁽¹⁾ : — **Lambert NIBERT**. P(eintre, de Liège, âgé de 24 ans. Elève de M. Doyen, demeure rue Monmartre (Montmartre) che M. Germeau à la Licorne Près St. Hustache (St. Eustache).
- folio 36. — **Mars 1765-1769** : — **Joseph Benoist SUVEE**, (P.) de Bruges en Flandre, Protégé par M. Bachelier, âgé de 22 ans. Demeure ché M. Bachelier.
- folio 40. — **Mars 1765** : — **Charles Wan POUCK**, (P.) de Bruges. Protégé par M. Coustou, âgé de 23 ans au mois d'Avril prochain, demeure ché M. Bare Loueur de Carosse Rue Fromenteaux rue des Pouly (poulies) à l'Hôtel Impérial Mars 1765.
- folio 41. — **Sept. 1765**. — **Jean Joseph VANDERYEUGHT**, (P.) d'envers (sic). Agé de 25 ans Protégé par M. Bouché (Boucher). Demeure rue Beaupère

(1) Ces registres semblent être des *doubles*, et contenir des *rappels*. De là des dates interverties : 1770, puis 1765, 1769. — En général, cependant, l'ordre est chronologique. — Les abréviations P, S., G., signifient *peintre, sculpteur, graveur*.

près la rue Montorgeuille ché M. de Potigny M^d
de Tabaeq.

folio 43. — **Nov. 1765**: — **Jacques François Josèphe LE FEVRE**,
S(culpteur), de Tournée (Tournay) en Flandre, âgé
de 21 ans. Protégé par M. D'Huès. Demeure rue
des Fossé St. Germain l'Auxerois ché M. Huo Per-
ruquier, en 1767-1768, rue St. Denis Près Laport
Paris (sic.) ché M. Leury Foureux.

folio 44. — **Juin 1767**: — **Josephe FERNANDE**, S(culpteur)
de Bruges, âgé de 25 ans. Protégé par M. Vassé,
demeure rue Calandre, Preis le Palais, ché M.
Alexandre Peruquier. Près le boulanger. En 1769
rue de (la) Huchette ché M. Le Brun à l'hôtel de
la Providence.

folio 52. — **7^{bre} 1776 (1)**: — **Jule YVON**, de Bruxelles, âgé de
14 ans ½. Protégé par M. Bridan. Demeure ché
M. son Père, Bijoutier, Rue de la Pelterie Près la
Cloche ché Le Boulangé.

folio 58 — **Juillet 1766**: — **Philippe Josephe de CARNONCLE**,
(P.) Dath en flandre, âgé de 19 ans. Protégé par
M..... Demeure ché M. son frère Brodeur
Dans St. Jean de Latran cour de la Vierge.

folio 61. — **Oct. 1765**: — **Albert Pierre Josephe BAJARD**, P.
de Monse, âgé de 19 ans ½. Protégé par M. Van
Loo, demeure chez M. Desquels au Roy David, rue
Fromenteau.

folio 66. — **Octobre 1767**: — **Emanuel HOOGSTOEL**, P. de
Gand en Flandre, âgé de 23 ans. Protégé par M.
Doyen. Demeure rue de Bucherie Près la Place
Meaubert ché M. Vadeblé Peintre en bâtiments. En
1768 âgé de 26 ans. (?)

(1) Cette date étonne. C'est peut-être un lapsus (au lieu de 1766), de la
part du scribe-copiste.

- folio 69. — **Octobre 1765.** — **Pierre LEYSENS** du pays des Nos (d'Hainaut?) en Flandre, âgé de 28 ans, protégé par M. Doyen. Demeure rue des Poulies St. Germain l'Auxerois à L'Hôtel du St. Esprit.
- folio 72. — **Juillet 1770:** — **Nicolas Josephe DELIN.** P. de Tournée, âgé de 29 ans. Protégé par M. Van Loo, demeure au boulevard St. Honoré chez M. le Prince Chimec. (sic.)
- folio 83. — **Novembre 1765.** — **Pierre Josephe SAUVAGE,** de Tournée en Flandre âgé de 21 ans. Protégé par M. D'Huis (d'Huez), demeure rue des Fossé St. Germain l'Auxerois chez M. Huo Peruquier, 1766, rue St. Denis près Laport (la Porte?) Paris ché M. Laury m^d. fouxeur.
- folio 86. — **Octobre 1771:** — **Laurant TAMINE,** de Bruxel. âgé de 30 ans. Protégé par M. Pigalle, demeure rue St. Denis vis-à-vis la rue du petit Lyon ché M^d Bodart M^d de Soy.
- folio 86. — **Novembre 1771:** — **François-Joseph TRICOT,** P. de Bruxel. âgé de 20 ans. Protégé par M. demeure rue Dauphine à l'Hôtel Despagne.
- folio 88. — **Avril 1771:** **Louis DELVARDE,** P. Datte en Hénaux. P. âgé de 19 ans. Protégé par M. Doyen, demeure rue de la Pareheminerie ché M. Pio offisier sur le charbon pres le Tinturier.
- folio 89. — **Mars 1772:** — **Jacques VALCKE.** P. d'Hipre en Flandre, âgé de 21 ans. Protégé par M. Vien, demeure à l'hôtel de Rome rue de la Licorne en la Cité.
- folio 98. — **Juin 1767:** — **Philippe Josephe DESCARNONCLE** ⁽¹⁾, D'Ate en Flandre, âgé de 20 ans. Protégé par M. Bachelier. Demeure chez M. son frère Brodeur

(1) Déjà inscrit plus haut, f^o 58, Juillet 1766, mais sans le nom de son "protecteur".

Cour de la Vierge à St. Jean de Latran. En 1771 rue du Roy de Sicile (Sicile). La Porte cochère vis à vis la Rue Chocheperche (Clocheperce).

folio 110. — **Octobre 1767:** — **Jean LE GILLON**, P. de Bruges, âgé de 27 ans. Protégé par M. Bachelier Demeure rue Fromenteau à L'Hôtel Dennever (de Nevers).

folio 112. — **Septembre 1772:** — **Charles HESSE**, de Tournée en Flandre, âgé de 20 ans. S(culpteur). Protégé par M. Le Moyne. Elève de M. Tassar, demeure rue du Champ fleury ché M. Lalement à L'Hôtel de Notre Dame. En 1775 demeure ché M. De La Guilvinie Conseiller au Parlement vis à vis L'Hotel de Nouaille St. Honoré.

folio 112. — **Juin 1773:** — **Louis HERINCKIX**. P. de Bruxel, âgé de 22 ans. Protégé par M. Vien, demeure rue St. Julien le Peauvre près Le Petit Chatelet, ché M^d de Lair M^{de} de Vin (sic.) 2

folio 122. — **Juillet 1766:** (1) — **Josèphe MEERT**. P. de Gand en Flandre âgé de 20 ans. Protégé par M. Boucher. Demeure rue de la Calandre ché M. Larchée vis à vis la rue Carcaison.

folio 123. — **Septembre 1766:** — **André DE MUINCK**. P. de Bruges, âgé de 24 ans. Protégé par M. Bachelier. Demeure rue Fromenteau ché M. Bao Le Fils Loueur de Carosse.

folio 129: — **Juin 1766:** — **Louis Alexis DU PON**. P. de Liège, âgé de 23 ans. Protégé par M. Vien, demeure rue de Savoye a L'Hotel de Bourgongne.

folio 141. — **Novembre 1773:** — **Josèphe SONNEVILLE**, S., de Menin, âgé de 20 ans. Protégé par M. des Marteaux (Demartean), demeure rue St. Denis près Le Grand Serf ché M. Du Pui qui tient chambre garnie.

(1) Ce désordre des dates indique des transcriptions empruntées à une double série d'écritures.

- folio 147. — **Juin 1768:** — **Henri GODIN.** G. Liégeois âgé de 19 ans. Par M. D'Huis (d'Huez) élève de et demeure ché M. Poisson au Palais Royale. En 1772. G. Elève de M. Le Bas, demeure rue St. Martin Près St. Julien ché M. Marie bijoutier.
- folio 148. — **Décembre 1768:** — **Pierre F. Joseph DE GLAIN.** P. de Bruxel., âgé de 23 ans. Protégé par M. Vien, demeure rue des Marais fbg. St. Germain ché M. Godet M^d de Tabacq.
- folio 159. — **Septembre 1769:** — **Jean Baptiste MORETH.** P. de Dinan, Pays de Liège, âgé de 14 ans ½. Protégé par M. Louthembourg, demeure rue Doriéans ché le Peruquier à gauche en entrant par la rue St. Honoré. En 1771 élève de M. Cazanova, demeure avec M. son Père Garde de M. Leduc de Chevreuse à l'hôtel de Luyne rue St. Dominique; en 1772 Garde de M. Le duc de Brisac en son Hôtel.
8^{bre} 1773 Elève de M. Pan, demeure ché M. Leduc de Brisac, rue Cassette.
- folio 164. — **Septembre 1775:** — **Jacques François MOMAL** d. Lewarde en Flandre, âgé de 20 ans. Elève de M. du Rameau, demeure rue du Champ fleury à L'Hôtel du St. Esprit.
- folio 166. — **Aoust 1772:** — **Lambert GODECHARLE.** S. de Bruxel, âgé de 21 ans ½. Protégé par M. Pigale, demeure rue de la Harpe au Colège de Narbonne.
- folio 169. — **Mars 1777.** — **Charles BALLER.** P. de Bruge en Flandre, âgé de 25 ans. Protégé par M. Bachelier, demeure Rue St. Julien le Pauvre près la place Maubert ché M^d Josse en chambre garnie.
- folio 171. — (date?) **Antoine Joseph DU RIEUX,** de Tourné en Flandre, âgé de 23 ans, protégé par M..... demeure à la communauté des musiciens des Saints Innocents.

Registre n° 95 à partir d'ici.

N.B. Les noms suivants ne sont relévéés qu'en abrégé, et pour leurs indications essentielles. (Ce détail sera repris sur le registre et complété, comme ci-dessus, avec les adresses aux diverses dates, etc.)

1778). 4 Avril: — **J. Baptiste DUBOIS**, S. d'Anvers, 29 ans, protecteur Doyen, Elève de Boizot.

» 29 Avril: — **François Balthazar SOLVYNS**. P. d'Anvers. 17 ans, protecteur Lépicie-Elève de Vincent.

» 14 Juillet (f° 22): — **Antoine MARLÉ**. S. de Tournay. 21 ans. Elève de Berruer.

» » » : — **Jacques SIMIAND**, S. de Malines. 7 ans. Protecteur de Mouchy.

» 1 Septembre (f° 23): — **Emmanuel FOUQUET**, S. de 22 ans. Protecteur de Mouchy.

» 7 Septembre (f° 24): — **François DEPELCHIN**, P. de Tournay. 28 ans. Protecteur Jollain.

» 2 Octobre (f° 30): — **Joseph DE BEIRENS**. P. de Bruges, 22 ans. Elève de Suvée (jusqu'à 1781).

» 5 Octobre (f° 31): — **Jacques SENAVER**. P. de Loo en Furnes Ambacht; 20 ans. Professeur Dandré Bardon.

1779): 27 Avril (f° 38): — **Bonaventure DELVINGNE**, S. de Tournay. 22 ans. Elève de Boizot.

» 19 Mai (f° 39): — **Angilbert VAN HUEVEL**. S. de Bruxelles, 27 ans. Protecteur Boizot.

» 19 Mai (f° 39): **François IMMERS**, S. de Bruxelles, 24 ans. Protecteur Boizot.

» 28 Mai (f° 39): **Joseph RUYSSSEN**. P. d'Hazebrouk, 20 ans. Protecteur Dandré-Bardon.

» 26 Août (f° 41): — **Augustin VAN DEN BERGHE**. P. de Bruges. 22 ans. Protecteur Bachelier.

- 1779) : 11 7^{bre} (f° 42) : **Jean DUSART**. P. de Malines, 21 ans.
Elève de Vincent.
- » 29 Sept. (f° 44) : — **Jacques LAUWERS**. P. de Bruges,
26 ans. Elève de Bellenger.
- » 5 Oct. (f° 46) : — **Jean Baptiste LOVINFOSSE**. P. de
Liège, 19 ans. Elève de Brenet.
- » 24 Nov. (f° 47) : — **François LE CLERCQ**. S. de Namur,
23 ans. Professeur Boizot.
- 1780) : 19 May (f° 54) Ch. **Louis DU BUISSON**. S. d'Ath, 22
ans. Professeur Mouchy.
- 1781) : 8 Janvier (f° 61) : — **Jean-Henri GATHY**. S. de Liège,
élève de Houdon.
- » 19 Janvier (f° 61) : — **François WYNCKELMANN**. P.
Bruges, 18 ans. Elève de Suvée.
- » 10 Mai (f° 65) : — **Maximilien VANLEDE**. S. 22 ans,
de Bruges. Protégé par Suvée.
- » 20 Juillet (f° 67) : — **Guillaume VAN BUSCOM**. S. de
Malines, 23 ans. Protecteur de Mouchy,
présenté par M. de Cort.
- » 20 Juillet (f° 67) : — **Joseph CAMBERTIN**. S. d'An-
vers, 24 ans. Protégé par de Mouchy, pré-
senté par M. de Cort.
- » 30 Juillet (f° 68) : — **Barthélemy FICARD**. S. de Bru-
xelles, 22 ans. Protecteur Pajou.
- » 12 Sept. (f° 69) : — **Jean Baptiste BODRON**. P. de Na-
mur, 19 ans. Elève de Doyen.
- » 24 Sept. (f° 71) : — **Joseph CLERY**. P. de Gravelines,
26 ans. Elève de Boizot.
- 1782) : 1^r Mars (f° 74) : — **François DE FRAYE**. P. de Berghe
St. Vinocq, 23 ans. Elève de Suvée.
- » 14 Mai (f° 78) : — **Jean PEETERS**. S. d'Anvers, 23 ans.
Protégé par Suvée.
- » 11 Nov. (f° 83) : — **Pierre-Joseph PETIT**. P. de Tournay,
30 ans, élève de Sauvage, présenté par Su-
vée.

1783) : 28 Avril (f° 90) : — **Maximilien KERKHEER**. S. de Bruxelles, 25 ans, protégé par van Spaendonk.

» 3 Sept. (f° 91) : **Bernard DUVIVIER**. P. de Bruges, 21 ans. Elève de Suvée et logé chez Suvée.

» 24 7^{bre} (f° 93) : — **J. Martin AUBÉE**. P. de Liège, 27 ans, protégé par David.

» 16 8^{bre} (f° 93) : — **Joseph ANSIAUX**. P. de Liège, 19 ans. Elève de Vincent.

1784) : 20 Mars (f° 97) : — **Jacques MADÈRE**. P. de Bruges, élève de Suvée, jusqu'en 1787.

» 7 Juin (f° 100) **P. François DU MORTIER**. S. de Tournay, 20 ans. Elève de Moitte. (demeure chez Cathelin en 7^{bre} 1789.)

(A partir d'ici, la transcription redevient complète, et n'est plus abrégée.)

folio 104. — 17 Déc. 1784 : — **J. B. RUBENS**. P. natif d'Anvers, âgé de 28 ans. Protégé par M. Bachelier, demeurant rue de Bourbon fb. St Germain, maison de M. Boulanger M^d de Vin près les Théatins.

folio 110. — 31 Mai 1785 : — **Jean Baptiste BONHEUR**. S. de Namur en Flandres, âgé de 21 ans ½. Protégé par M. Bridan, demeurant rue de la Roquette fbg. St. Antoine chez le Sr Morgandi, mouleur. — May 1786 rue et fbg. St. Martin ché M. Meunier fruitier près la porte St. Martin. — Id. Oct. 1786. — Id. Juin 1788.

folio 111. — 5 Juillet 1785 : — **Joseph DE RIDDER**. S. de Bruges, âgé de 20 ans. Protégé par M. Suvée, demeurant rue de la Pelleterie, hôtel d'Orléans.

folio 113. — 16 Sept. 1785 : — **Antoine PLATEAU**. P. âgé de 26 ans, de Tournay. Protégé par M. Vanspaendonck, demeurant rue des Lévriers du Roy fbg St. Denis, chez M. Drouin menuisier.

- folio 114. — 1^r Nov. 1785: — **Pierre Joseph Ignace LAFONTAINE**. P. de Courtray en Flandres, âgé de 25 ans ½. Protégé par M. Allegrain; demeurant rue du faubourg St. Martin, hôtel d'Henri IV.
- folio 121. — 13 Sept. 1786. — **Jean Théodore GERY COLIN**. P. de Liège, âgé de 26 ans. Protégé par M. Lemonnier, demeurant rue des Grands Augustins, chez M. Lamotte tailleur.
- folio 121. — 28 Sept. 1786: — **Gérard VAN DER TAELEN**. P. natif de Louvain, âgé de 17 ans. Elève de M. La Grenée, demeurant rue St. Honoré chez M. Capel tapissier, près l'Oratoire.
- folio 122. — 7 Nov. 1788. — **Louis VERLEURE**. S. d'Ypres, âgé de 20 ans. Protégé par M. Suvée, demeurant au faub. St. Denis au grand Caffé de l'Empereur. — Id. Juillet 1787.
- folio 122. — 16 Décembre 1786: — **Joseph DUCQ**. P. de Bruges, âgé de 23 ans. Elève de M. Suvée, demeurant eul de sac du Coq au Bâtiment neuf de l'Oratoire, chez le Perruquier. — Id. Sept. 1787.
- folio 124. — 24 Février 1787: — **Bernard Pierre VAN LEUVENEN**. P. d'Anvers, âgé de 22 ans. Protégé par M. Doyen. Demeurant chez M. Henri, M^d joaillier, rue de Harlay près la grille du Palais.
- folio 132. — 17 Sept. 1787: — **Jean Théodore LATTEUX**. S. de Bruxelles, âgé de 22 ans. Protégé par M. David, demeurant rue St. Honoré coin de la rue de Grenelle chez Mad. sa sœur M^{de} de Mode. — Oct. 1788 rue des Francs bourgeois, maison n^o 9. — Protégé par M. Mouchy. — Id. Mars 1789. — Id. Sept. 1789. — Id. Mars 1790. — Id. Sept. 1790. — Id. Mars 1791.
- folio 132. — 23 Oct. 1787: — **Jean François BERTHELS**. S. natif d'Anvers, âgé de 27 ans, demeurant au faub. St. Denis en face de St. Lazare, hôtel du Désir. — Id. Mars 1790. — Id. Nov. 1790.

- folio 133. — **24 Oct. 1787:** — **Pierre PEPERS.** S. natif de Bruges, âgé de 26 ans. Protégé par M. Suvée, demeurant, rue du Champ fleury, hôtel du Champ fleury. Id. Sept 1788. — rue du Cop maison de M. Jabaut — Mars 1789, au Caffé Conty, rue des Pachés.
- folio 141. — **30 Mai 1788:** — **Pierre Joseph STERTRADENS.** P. natif de Bruxelles, âgé de 30 ans. Elève de M. Vincent, demeure aux Ecuries de Madame Comtesse d'Artois, rue de Bourbon, près la rue des St. Pères. Protégé par M. Pierre, pour entrer par la porte des médailles (*sic.*)
- folio 148. — **20 Mars 1789:** — **Ignace VAN DEN BUSSCHE.** P. de Beveren, âgé de 25 ans. Elève de M. Suvée, demeur^t rue d'Angiviller, hôtel Conti.
- folio 149 — **20 Avril 1789: (répétition)** — **Ignace VAN DEN BUSSCHE.** P. de Bevres (*sic.*) près Rousselaere en Flandre autrichienne,, âgé de 25 ans. Elève de M. Suvée, demeurant rue du Coq vis à vis le Caffé des arts, chez le Perruquier. — Id. Novembre 1790.
- folio 150. — **29 Mai 1789:** — **Guillaume Pierre GEYSEN.** P. de Bruges, âgé de 25 ans. Elève de M. Suvée, demeurant rue du Champ fleury, hôtel Notre Dame.
- folio 160. — **16 Déc. 1790.** — **Jean-Baptiste WELEINSTEIN.** P. natif de Bruxelles, âgé de seize ans. Elève de M. Suvée, demeurant hôtel de Cherbourg rue St Honoré, n° 88.
- folio 184 — **22 Germinal (1794?):** — **Joseph François DUPUY,** natif de Malines, âgé de 16 ans $\frac{1}{2}$, demeurant rue St. Jacques n° 59. Elève du C^m (Citoyen) Bertheloux (Berthélemy). — Messidor an 4. Elève du C^{en} David.
- folio 193. — **28 Germinal an 3^e:** — **Jean-Baptiste TILMONT.** P. natif de Bruxelles, âgé de 21 ans, demeurant rue

Honoré 330, près la place des Piques, a justifié de son passeport.

folio 197. — **6 Brumaire an 4^e** : — **Jean-Baptiste Jacques T'S-SERSTEVENS**, natif de Bruxelles, âgé de 17 ans $\frac{1}{2}$, demeurant rue Basse du rempart des Capucins, n° 351, a justifié de sa carte de citoyen.

folio 202. — **G Ventose an 4^e** : — **Philippe VAN DER WAL**, P. natif de Rotterdam, habitant de Gand, âgé de 22 ans, demeurant à Paris, rue St. Joseph, petit hôtel St. Joseph n° 1, a justifié d'un passeport de la ville de Lille. — **Vendémiaire an 6^e**, rue de la Huchette n° 21. Elève de M. Suvée.

folio 202. — **25 Ventose an 4^e** : — **Charles SPRUYT**, P. natif de Bruxelles, âgé de 26 ans, demeurant rue Montmartre, maison des frères Zengueurs (?) n° 191, a justifié de son passeport.

folio 205 (sans date) : — **Mathieu Ignace VAN BREE**, P. natif d'Anvers, âgé de 24 ans; demeurant à Paris chez le C^{en} Ledoux, rue de Savoye horloger, n° 4, a justifié de son passeport.

folio 210. — **25 Brumaire an 5** : — **Arnould MAES**, P. natif de Gand en Flandres, âgé de 30 ans, demeurant rue Bétizy chez le C^{en} Couyarde n° 11, a justifié de son passeport.

folio 211. (sans date) probabl^t an 5) : — **Ernest L'ETIENNE**, P. natif de Tournay, département de Gemmap (sic.), âgé de 28 ans, demeurant à l'Arsenal, cour de la Bibliothèque. Présenté par le C^{en} Sauvage.

folio 215. — **18 Germinal an 5^e** — **Albert AUBEE**, P. natif de Liège, âgé de 17 ans, demeurant rue du Temple, vis à vis la rue Portefoin, n° 109, chez le C^{en} son Père. Peintre, a justifié de sa carte de citoyen.

folio 217. — **2 Vendémiaire au 6** : — **Joseph Denis ODEVAERE**, P. natif de Bruges, âgé de 22 ans, demeurant rue

de Chartres, maison des Quinze-Vingt 333. Elève de M. Suvée.

folio 217. — **2 Vendémiaire an 6**: — **Joseph de MEULEMAESTER**. G. natif de Bruges, âgé de 25 ans, demeurant de Chartres, maison des Quinze Vingt, n° 33. Elève de M. Suvée.

folio 223. — **29 Vluviose au 61**: — **Mathieu VAN DEN BOGAERDE**. P. natif de Bruges, âgé de 22 ans, demeurant à Paris, clôître St. Germain l'Auxerrois, 32. Elève Suvée. — A justifié de son passeport.

folio 223. — **29 Pluviose an 6^e**: — **Jean VAN DE MALE**. P. natif de Bruges, âgé de 20 ans, demeurant à Paris, Cloître St. Germain l'Auxerrois, 32. Elève du C^{en} Suvée. — A justifié de son passeport.

folio 227. — **15 Thermidor an 6**: — **Théodore Gustave D'OUTREPONT**, natif de Bruxelles, âgé de 18 ans, demeurant rue Bellechasse, n° 225.

folio 227. — **17 Thermidor an 6**: — **Pierre REMOEUT**, Peintre, natif de Bruges, âgé de 26 ans, demeurant maison St. Chaumont, rue St. Denis. Elève du C^{en} Suvée.

folio 228. — **13 Germinal an 7**: — **Charles Caulers**. S. natif de Tournay, dép^t. de Gemmap, (sic.) âgé de 23 ans, demeurant rue St. Denis n° 69 et 43 près la fontaine du Ponceau.

folio 241. — **21 prairial an 7**: — **Jean-Hubert TAHAN**. P. natif de l'Ourt (sic.) dans les chasseurs de la 9^e demi-brigade en station à Paris, à la Caserne de la Pépinière. Accepté par le C^{en} Boizot sur le certificat du Professeur de Liège.

folio 251. — **11 Ventose an 8**: — **Charles SCLOBAS**, P. natif de Mons Dép^t. de Gemmappe, âgé de 24 ans; demeurant rue du fb. St. Antoine, chez le C^{en} Robert, passage de la Boulle blanche; admis par le C^{en} Berthélemy. — Id. messidor an 10.

- folio 257. — **4 Vendémiaire an 9**: — **Corneille CELS**, natif de Lierre, département des deux Nètres ^(sic); âgé de 22 ans, demeurant rue du Mail, Hôtel de la Providence; Elève d'André Lens (?) et admis par le C^{en} Boizot.
- folio 262. — **22 Brumaire an 9**: — **Henri Joseph RUTHIEL**. S. natif de Lierneux, canton de Viel Salm, départ. de Lourt ^(sic.) âgé de 24 ans, demeurant rue de Deux Boules, 16. Présenté par la C^{en} Houdon, et son élève.
- folio 265. — **6 Germinal an 9**: — **Martin LAUWEREYSSEN**, P. natif d'Anvers, âgé de 22 ans, demeurant rue St. Denis, n° 69 et 43. ⁽¹⁾ Présenté par le C^{en} Van Spaendonck le J^{en}. (Corneille, le plus jeune des deux Van Spaendonck).
- folio 265. — **6 Germinal an 9**: — **Joseph LE MINEUR**, natif d'Anvers, P. âgé de 24 ans, demeurant rue St. Denis, n° 69 et 43. ⁽¹⁾ Présenté par le C^{en} Van Spaendonck, n° 69 et 43. ⁽¹⁾
- folio 266. — **10 Germinal an 9**: — **Jean Joseph DELEY**. P. natif d'Anvers, âgé de 25 ans, demeurant rue St. Denis, 69 et 43. ⁽¹⁾
- folio 267. — **12 floréal an 9**: — **Joseph DE BAY**. S. natif de Malines, âgé de 21 ans, demeurant rue Denis n° 69 ou 43 ^(sic), près la porte St. Denis, présenté par le C^{en} Van Spaendonck j(eune).
- folio 268. — **19 prairial an 9**: — **Albert Jacques François GREGORIUS** (P.) natif de Bruges, âgé de 25 ans, demeurant pour le moment au cy-devant couvent des Capucins. Présenté par Mr. Suvée, dont il est élève.
- folio 272. — **13 Brumaire an 10**: — **Jean DE LEY**, S. natif de Malines, dépt. des deux Nètres ^(sic) âgé de 29 ans, demeurant vieille rue du Temple, n° 719. Présenté par le C^{en} Van Spaendonck, admis par le C^{en} Lecomte.

(1) Même adresse que Charles Caulers, voir ci-dessus, au folio 228.

- folio 276. — **16 Ventose an 10**: — **Alexandre Joseph Adrien DO-BENHEIM**, P. natif de Tournay, Dép^t. du Nord, âgé de 18 ans; demeurant rue férrou, n° 994, chez Mr De-laune; Elève du C^{en} Lemire, et admis par le C^{en} Regnaut. — **Févr.** 1809: Parvis N. Dame, 20. Elève de Mr. David.
- folio 277. — **18 Ventose an 10**: — **Sébastien CŒURÉ**. P. natif de Mons, dép^t. de Gemmap, âgé de 15 ans $\frac{1}{2}$, demeurant rue Férrou, 1018, chez le C^{en} son père, employé aux octrois. Elève du C^{en} Lemire et admis par le C^{en} Regnault.
- folio 280. — **2 Messdor an 10**: .. **François VANDORNE**, P. natif de Louvain, Dép^t. de la Dyle, âgé de 29 ans, demeurant Hôtel des Etrangers, rue du Sepulchre, présenté par Mr. Sauvage et admis par le C^{en} Berthélemy. **Vendém.** an 12, rue des Fossés St. Germain l'Aux., n° 47. — id. février 1806.
- folio 282. — **29 fructidor an 10**: — **Alexandre DE LA TOUR**, P. natif de Bruxelles, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Lune au petit St. Chaumont chez Mr. Privé, présenté par Mr La Grenée, (jeune).
- folio 283. — **12 vendém. an 11**: — **Joseph PAELINCK**, P. natif de Gand, âgé de 21 ans, demeurant rue des Fossés St. Germain l'Aux., N° 28, maison garnie. Admis par Mr. Regnault.
- folio 286. — **11 frimaire an 11**: — **Gaston LEFEBVRE**, S. natif de Tournay, dép^t. de Gemappe, âgé de 19 ans, demeurant rue St. Merry, N° 474, chez Mr Epicier en gros. Elève et admis par Mr Boizot.
- folio 286. — **16 frimaire an 11**: — **Louis-Joseph GERBO**, P. natif de Bruges, âgé de 32 ans, demeurant chez Mr. Dueq, aux Quatre Nations. — Admis par le C^{en} Boizot.
- folio 287. — **16 nivose an 11**: — **A. J. THONET**, âgé de 30 ans, natif de Liège. Elève de l'école d'Anvers demeurant

rue de la Loy, maison de M. Kaison, aux Pyramides d'Egypte, admis par M. Dejoux.

folio 290. — **4 floréal an 11:** — **Jean Robert CALLOIGNE**, S., natif de Bruges, dép^t. de la Lys, âgé de 24 ans, demeurant cloître St. Germain l'Auxerois, N° 32, maison du C^{en} Boudin tenant maison garnie. Elève et présenté par M. Chaudet.

folio 297. — **15 vendém. an 12:** — **Lambert Théophile LEFEBVRE**, natif de Bruxelles, âgé de 19 ans, demeurant rue Bergère, n° 1000 chez M. son père sculpteur. Elève de Mr. Montpellier. S. figuriste et recommandé et présenté par M. Roland, et admis par le C^{en} Berthélemy.

folio 298. — **25 nivôse an 12:** .. **Dominique Adrien DOREZ**, P. natif de Tournay, dép^t. de Gemmappe, âgé de 16 ans $\frac{1}{2}$, demeurant Pont St. Michel, N° 2, chez M. Personne, m^d. de jouets d'enfants. Elève et présenté par Mr. le Barbier.

folio 306. — **17 Vendém. an 13:** — **Jean-Baptiste BASTINÉ**, natif de Louvain, âgé de 22 ans, demeurant rue du Chantre, n° 78, hôtel Warwick, admis par Mr. Regnault. — oct. 1806, quay de l'horloge, 71, chez Mr. Hubert m^d. de crayons. — Elève de Mr. David.

folio 310. — **19 Germinal an 13:** — **Jean Hubert TAHAN**, P. natif de Spa, départ. de l'Ourth, âgé de 25 ans, demeurant rue des Graviliers n° 84; admis par Mr Ménageot.

folio 312. — **26 messidor an 13:** — **Joseph BRULOIS**, P. natif de Bruges, départ. de la Lys, âgé de 22 ans, demeurant rue Mazarine chez Mr. Buteker, N° 1592. — Elève de M. David, admis par M. la Grenée.

folio 316. — **29 Vendém. an 14:** — **François HECKERS**, S. natif de Gand, âgé de 29 ans, demeurant Cour St. Joseph

rue du faub. St. Antoine n° 7. Elève de l'Académie de Gand. — Admis par M. Regnault.

folio 330. — **11 mars 1807**: — **Auguste Liévin THOMASSIN**, natif de Steenworde, départ. du Nord, âgé de 23 ans. Demeurant rue des Fossés Mr. le Prince, n° 23. Elève de M. Regnault et présenté par lui.

folio 334. — **12 oct. 1807**: — **Melchior Gommar TIELEMAN**, P. natif de Lière, Départ. des 2 Nèthes, âgé de 23 ans, demeurant rue St. Jacques, N° 40 chez M. Remquet, hôtel de Lyon, près la rue du foin. Elève de l'Académie d'Anvers, adressé par M. Van Brée, prof. à Anvers. — **sept.**: 1808 rue et hôtel de Thionville. Elève de M. David.

folio 342. — **26 févr. 1809**: — **Emmanuel BOGAERT**, P. natif de Bruges, départ. de la Lys, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Harpe, N° 76, maison des Elèves. — Elève de M. David.

folio 343. — **9 juillet 1809**: — **Pierre van HANSELAERE**, P. natif de Gand, âgé de 22 ans, demeurant Quay des Orfèvres, N° 6, chez M. Bussot traiteur. — **20 may 1810**, demeurant rue de Seine, fb. St. Germain, N° 42 hôtel de Normandie.

folio 346. — **28 avril 1809**: — **Louis VAN GEEL**, S. natif de Malines, départ. des Deux Nèthes, âgé de 21 ans, demeurant rue de la Harpe, hôtel de Nassau, N° 85. Elève de M. Roland.

folio 350. — **22 févr. 1810**: — **Jean Lambert SALAIYE**, S. natif de Liège, âgé de 22 ans, demeurant rue de Richelieu. N° 37, chez M. Nioul, tailleur. — Elève de M. Le Mot (Lemot). — **août 1810**, rue de la Fidélité, n° 12 fbg. St. Denis.

folio 350. — **15 mars 1810**: — **Louis TANGUÈS**, natif de Bruges, ans, demeurant place d'Iéna n° 12. Elève de l'Académie de Bruges.

- folio 351. — 21 may 1810: — **Pierre Jean MAES**, P. natif de Gand, dépt. de l'Eseaut, âgé de 38 ans, demeurant rue de Seine, fbg. St. Germain, N° 42, hôtel de Normandie. — Elève de l'Académie de Gand.
- folio 353. — 10 janv. 1811. — **Charles DE BUCK**, natif de Gand, dépt. de l'Eseaut, âgé de 18 ans; demeurant carrefour de l'Odéon, N° 15. Elève de l'Académie de Gand. Elève de M. David pour les places. Id. février 1812.
- folio 359. — 3 août 1811: — **Henri Charles Joseph PAYEN**, natif de Tournay, dépt. de Gemmape, âgé de 20 ans, demeurant rue Quincampoix, hôtel des 4 Nations. Elève de M. Sauvage et actuellement de M. Degoty, et présenté par Mr. Vincent.
- folio 361. — 16 août 1811: — **Guillaume-Philidor BURGGRAAF**, natif de Bruxelles, dépt. de la Dyle, âgé de 21 ans, demeurant rue des Moulins, n° 5. Elève de M. Guérin. id. février 1812.
- folio 363. — 29 août 1811: — **François SIMONAU**, P. natif de Bruges, Dépt. de la Lys, âgé de 26 ans, demeurant rue de Vaugirard n° 62. Elève de Mr. Gros. — id. février 1812.
- folio 369. — 8 août 1812: — **Arnold SCHOTTE**, Gr. natif de Liège. dépt. de l'Ourth, âgé de 22 ans, demeurant rue des Prouvaires n° 12. Elève de M. Léonard Schotte son frère à Liège.
- folio 369. — 25 août 1812: — **Louis GROTAERS**, P. natif de Malines, dépt. des deux Nèthes, âgé de 22 ans. Elève de M. son Père à Malines, demeurant rue froid-manteau, n° 15.
- folio 370. — 31 août 1812: — **Corneille GROENEDAEI**, P. natif de Lierre, près Anvers, dépt. des deux Nèthes, âgé de 29 ans, demeurant rue de la Vieille draperie n° 14. Elève de l'Académie d'Anvers.

folio 370. — 1 sept. 1812: — **Charles Joseph MAYA**, P. natif de Gand, dépt. de l'Escaut, âgé de 23 ans demeurant rue de Cléry N° 6. Hôtel des Colonies. — Au Petit Lyon, St. Sulpice, hôtel de l'Odéon. Elève de.....

folio 373. — (sans date précise) 1812): — **Benoit Hector BEL-LEVILLE**, natif de Bruxelles. Dépt. de la Dyle, âgé de 22 ans, demeurant rue du fbg. St. Denis, N° 44, chez M. son Père fabriquant d'étoffes. — Elève de M. Gros.

Ici se clot, vers la fin de 1812, l'inscription des élèves flamands au registre manuscrit n° 95. — Ce registre lui-même ne continue que jusqu'en 1813. — A partir de cette date, les registres réguliers, et les dossiers qui les accompagnent, sont au Secrétariat de l'Ecole, (et non aux archives de la Bibliothèque), et à la disposition de qui veut les consulter. — Aussi arrêtons-nous en 1812 cette enquête.

S. ROCHEBLAVE.

Notes et documents relatifs à la Galerie de Tableaux conservée au Château de Tervueren aux XVII^e et XVIII^e siècles

Nos anciens souverains, ainsi que la plupart des gouverneurs qui les représentèrent parmi nous, se sont distingués par un culte éclairé des beaux-arts et en particulier de la peinture, ce plus beau fleuron de la couronne artistique de notre patrie. Presque tous, à partir du XV^e siècle, formèrent de remarquables galeries de tableaux, où étaient représentés les plus grands noms de l'art national. Malheureusement, nous n'avons guère profité de ces généreuses acquisitions ; les grandes collections formées par Marguerite d'Autriche, par Marie de Hongrie, par l'archiduc Ernest et, plus tard, par l'archiduc Léopold-Guillaume, ont toutes pris le chemin de l'étranger pour former le fonds le plus précieux des grandes galeries de Madrid et de Vienne, et le fatal incendie, qui détruisit, en 1731, l'antique palais des ducs de Brabant, fit

périr dans les flammes les inestimables trésors d'art que nos princes, à partir de Philippe le Bon, s'étaient plu à y accumuler.

La galerie de tableaux formée à Tervueren par l'archiduc Albert n'eut pas un meilleur sort et ses meilleures pièces allèrent aussi enrichir les musées de l'étranger.

Au dire de M. de Reiffenberg ⁽¹⁾, l'archiduc avait réuni dans l'antique manoir, devenu une de ses résidences favorites, plus de deux cents toiles, méthodiquement classées par école : Quentin Metsys, Jean de Mabuse, Jérôme Bosch, Lucas de Leyde, Holbein, Albert Dürer, Franc Floris y figuraient, à côté de maîtres plus récents, tels que Pierre Brueghel, Otto Vaenius, Rubens, Coeberger, etc. ⁽²⁾.

A la mort de l'archiduc, cette collection véritablement royale perdit beaucoup de sa splendeur. En 1635, le château de Tervueren eut grandement à souffrir des incursions des troupes gallo-bataves occupées au siège de Louvain et, à partir de ce moment, l'ancienne résidence des ducs n'abrita plus que des hôtes de passage : le cardinal-infant, l'archiduc Léopold-Guillaume, la reine Christine de Suède et la trop fameuse Olympe Mancini, comtesse de Soissons, compromise, avec l'horrible La Voisin, dans le drame des poisons ⁽³⁾.

Il est probable qu'à partir de la mort du cardinal-infant, un grand nombre des tableaux les plus précieux de la galerie de Tervueren furent déjà transportés à Bruxelles ; toutefois l'inventaire de 1667 contient encore 147 numéros, dont plusieurs paraissent désigner des tableaux de valeur ⁽⁴⁾.

(1) *Archives historiques*, t. II, p. 145.

(2) SANDERUS, *Flandria illustrata*, t. I, p. 113.

(3) WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 391.

(4) Annexes I.

A partir de ce moment, la collection décroît, en quantité et qualité, et l'inventaire dressé en 1781 ne comporte plus que 75 numéros et ne mentionne plus une seule œuvre due à un peintre de premier plan.

* * *

Au XVIII^e siècle, comme nous l'apprend une note du conseiller Strozzi et du contrôleur des ouvrages de la Cour, J. B. Aimé, datée du 11 mai 1742, la plupart des tableaux appartenant au Domaine et conservés à Tervueren « y ont été transportés de la Cour de Bruxelles, on les en retire quand on en a besoin pour la Cour et aussi en temps de guerre (1) ».

Cette galerie constituait donc une sorte de réserve pour les collections royales, dans le genre de celle formée pour les palais et châteaux de France par la galerie de Compiègne.

Aussi constatons nous, pendant tout le XVIII^e siècle, un va et vient continuel de tableaux entre Tervueren et Bruxelles.

Le 11 mai 1708, au cours de la guerre de la succession d'Espagne, au moment où Vendôme reprend l'offensive dans les Flandres, le Conseil d'Etat, commis au Gouvernement-Général des Pays-Bas catholiques, charge le peintre de la cour, Van Diest (2), d'aller chercher les plus beaux tableaux de Tervueren pour les mettre en sûreté à Bruxelles (3).

Lorsque, le 14 juin 1731, quelques semaines après le funeste incendie du vieux palais, le contrôleur des ouvrages de la

(1) Rapport adressé, le 11 mai 1742, par le Conseiller Strozzi et J. B. Aimé, contrôleur des ouvrages de la Cour, au Conseil des Finances. ARCHIVES DU ROYAUME, *Conseil des Finances*, cart. 338. Annexes VIII.

(2) Voir sur cet artiste la notice d'A. SIRET, dans la *Biographie nationale*, t. VI, p. 63, et les notes de PINCHART, *Archives des Arts, etc.*, t. I, passim.

(3) Annexes IV.

Cour, J. B. Aimé, demande des instructions au Conseil des Finances au sujet de la confection d'un inventaire général des « meubles et effets » brûlés et perdus dans ce désastre irréparable, il signale, en même temps, parmi les tableaux sauvés de l'embrasement et déposés dans une chambre de son habitation particulière, diverses pièces provenant du château « de la Vuere » et marquées de la lettre V ⁽¹⁾.

La guerre de succession d'Autriche et l'invasion française provoquèrent un nouvel exode. Sur l'ordre de M. de Séchelles, conseiller d'Etat, « intendant en Flandre et des armées du Roy », les tableaux de Tervueren furent mis en dépôt dans la Chambre où ont été les tapisseries de la maison de Bourgogne, contiguë à celle de la Bibliothèque de cette maison, sous la Chapelle royale de la Cour ⁽²⁾. »

Un certain nombre de tableaux étaient cependant restés en place, « les uns, écrit le contrôleur Aimé, pour avoir été jugés non transportables et d'autres pour ne point le mériter. Les cadres des tableaux roulés sont restés au château à cause de leur caducité ⁽³⁾. »

Parmi ces derniers tableaux, « celui nommé vulgairement : *Den ommeganck van Brussel*, celui représentant les serments passant sur la place de Bruxelles et un autre représentant un édifice en perspectives avec des figures au pied ⁽⁴⁾ » furent enlevés par le général de Bercheny ⁽⁵⁾, qui avait installé son

(1) ARCHIVES DU ROYAUME, *Conseil des Finances*, carton 269. (Voir *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XXXV, p. 136).

(2) Inventaire du 18 mai 1746, publié ci-après : annexes VII.

(3) Note au bas de l'inventaire de 1746. Annexes VI.

(4) Mémoire du 11 juillet 1746 annexé à l'inventaire du 18 mai 1746. Voir ci-après : annexes X.

(5) Bercheny, le général de, propriétaire du célèbre régiment de hussards qui portait son nom.

quartier général à Tervueren au printemps de 1746. Ce ne fut que sur l'ordre formel de l'intendant de Séchelless, que ce général restitua les dits tableaux, très endommagés par l'enlèvement et par les transports subséquents (¹).

Les toiles ornant la chapelle étaient également restées à Tervueren. Le maréchal de Saxe en fit retirer le tableau, actuellement au Musée de Bruxelles, représentant le miracle de St-Hubert et le fit transporter dans la capitale pour le faire copier.

Ces faits d'occupation étaient en contravention avec le règlement imposé au châtelain de Tervueren par l'instruction du comte Frédéric de Harrach, lieutenant-gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, en date du 25 août 1742.

« Le châtelain, disait l'art. 8 de ce règlement, gardera et conservera soigneusement les tableaux et meubles de la même Maison, qu'il renseignera, autant de fois qu'il en sera requis selon l'inventaire qui en sera formé,... sans qu'il lui sera permis de déplacer les dits tableaux et de les prêter ou d'en laisser tirer de copies, sans ordre exprès du Gouvernement (²) ».

Le contrôleur des ouvrages de la Cour, J. B. Aimé, prit vivement à partie le châtelain de Tervueren, de Viron d'Oisquerq (³), lui reprochant des négligences graves au cours de

(1) Lettre du châtelain de Viron au Conseil des Finances, le 8 mars 1749. Voir annexes XII.

(2) « Règlement et instruction pour la conduite du châtelain et des manouvriers et autres personnes employées au service de Sa Majesté au château royal, parc et jardin de Tervueren ». ARCH. DU ROYAUME, *Cons. des Finances*, cart. 338.

(3) Charles-Maximilien de Viron, seigneur d'Oisquerq, du Val, etc., fils de Charles-Joseph, conseiller au Conseil souverain de Brabant, et de Louise-Françoise Gaillard, épousa en 1745 Marie-Françoise Le Vasseur de Guernonval, veuve de Philippe de Briarde, et, en secondes noces, N... de Sandrouin. Il mourut, sans postérité, le 4 juin 1787. (*Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1850, 4^e année, p. 198).

l'occupation française et lui faisant grief d'avoir refusé d'assumer la garde des tableaux remisés à Bruxelles (1). Le châtelain se défendit énergiquement devant le Conseil des Finances et cette polémique nous donne de curieux détails sur Tervueren et ses collections (2).

Au cours de l'été 1749, les tableaux, restaurés par le peintre Van Diest et pourvus de nouveaux cadres en remplacement de ceux brûlés ou détruits par les troupes françaises, étaient réintégrés à Tervueren (3). Charles de Lorraine s'intéressa au vieux manoir, en modernisa la distribution et le mobilier. Mensaert, qui publia, en 1763, son ouvrage si précieux pour l'histoire de l'art : *Le peintre amateur et curieux*, écrit que ce prince « qui y va quelquefois prendre le plaisir de la chasse, a fait faire à ce château des embellissements considérables, qui le rendent aujourd'hui le plus brillant séjour qui soit aux environs de Bruxelles. On y voit aussi plusieurs rares et belles pièces des maîtres les plus renommés (4). »

* * *

Hélas ! l'antique résidence de nos princes n'avait plus que quelques années à subsister. Joseph II, qui, avec de si bonnes intentions et des idées si élevées, accumula de si lourdes fautes, professait un profond mépris pour les souvenirs du passé. Au cours du voyage rapide qu'il fit dans nos provinces au début de son règne, il passa quelques heures à Tervueren et considéra le château comme une vieille mesure bonne à être abattue. La vente des meubles et des matériaux de-

(1) Mémoire adressé à la Jointe pour le Gouvernement des Pays-Bas, le 10 février 1749. ARCH. DU ROYAUME. *Cons. des Finances*, cart. 339. Annexes XI.

(2) Voir Annexes XII.

(3) Voir Annexes XIII.

(4) 1^{re} partie, p. 161 et suiv.

vait couvrir les frais résultant de cette démolition. Cette résolution fut notifiée au Conseil des Finances par les archiducs-gouverneurs, Albert et Marie-Christine, le 15 novembre 1781 (1).

On procéda à la démolition du château et à la vente des tableaux et du mobilier avec une précipitation étrange. Un inventaire fait, les 1^{er} et 2 mai 1781, par Guillaume-Joseph Looze, peintre et marchand de tableaux, permit de hâter les opérations (2).

Le 10 janvier 1782, les archiducs prescrivait de retirer de la vente un certain nombre de tableaux «qu'il conviendrait de ne pas vendre». Les uns, parmi lesquels celui attribué alors à de Craeyer, représentant St-Hubert, revêtu des ornements épiscopaux, recevant l'étôle des mains d'un ange, celui, attribué à Sallaert : la conversion de St-Hubert, ainsi qu'une Assomption par de Craeyer, un Christ à la colonne d'après Van Dyck et une Ste-Famille par Van Loon, devaient rester dans la chapelle du château. Les autres, parmi lesquels les deux toiles de l'Ommegang, attribuées à Sallaert, l'«histoire du bateau d'eau» attribuée au même, le prieuré de Rouge Cloître «dans le goût de Vinckeboom», ainsi que tous les portraits de princes et de princesses des maisons d'Espagne et d'Autriche, furent transportés à Bruxelles et déposés à la «Maison du Roi» (3).

Pour les autres tableaux, les décisions impériales furent mises à exécution et, les 14 et 15 janvier 1782, il fut procédé à la vente aux enchères de tous les tableaux et meubles du

(1) Annexes XV.

(2) Annexes XIV.

(3) ARCHIVES DU ROYAUME, *Cons. des Finances*, carton 341. — Ce document a été publié par WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, p. 399. — Nous le republions, en le complétant. Annexes XVI et XVII.

château de Tervueren, par les soins du fermier Anoul « employé aux mêmes conditions et sur le même pied que dans la mortuaire de feu le duc Charles. »

» Les meubles vendus, nous apprend le conseiller d'Aguilar, ont produit cinq-mille-cent-soixante-dix-neuf florins et quinze sols, sans comprendre le sol au florin, conditionné à charge des acheteurs, mais sur lesquels, d'un autre côté, devront être diminués les frais de vente (1)».

Nous ne sommes pas parvenu à retrouver le prix payé pour chacun des objets ainsi soumis au feu des enchères.

Les ventes se poursuivirent les 21 et 22 janvier, 7 et 21 mai pour les matériaux, meubles communs, mécaniques, kiosques, jeux et volières. Le 26 juin, les statues et vases du parc étaient également mis en vente et produisaient 4.119 florins (2).

Le total général de la vente se montait à la somme de douze-mille-sept-cent-soixante-dix livres, neuf escalins, onze deniers, qui fut versée par le sieur Anoul à Jean-Baptiste de Walha, receveur des domaines de Tervueren et Vilvorde (3). C'était un bien maigre profit, comparativement à la perte irréparable que faisait notre patrimoine artistique par la destruction du château de Tervueren et par la dispersion de ses collections.

* * *

Nous nous sommes efforcé, au moyen des anciens inventaires, d'identifier un certain nombre de tableaux provenant de

(1) Rapport présenté à la Chambre des comptes par le conseiller de Aguilar touchant la démolition de l'ancien château de Tervueren, ainsi que la vente des meubles et matériaux, le 28 janvier 1782. ARCHIVES DU ROYAUME. *Cons. des Finances*, carton 341.

(2) Rapport de L. Anoul. ARCH. DU ROYAUME, ibidem. Nous nous proposons de consacrer une étude spéciale aux statues provenant de Tervueren. Nous sommes parvenu à retrouver et à identifier plusieurs d'entre elles.

(3) Annexes XVIII.

Tervueren et conservés aujourd'hui dans des collections publiques ou privées. La chose n'est pas toujours aisée, vu la sécheresse de la description du plus grand nombre de ces œuvres : un pot à fleurs, une tasse avec des pommes et des raisins, etc.. Aussi croyons nous utile de publier en annexes quelques documents pour permettre à toutes les personnes s'intéressant à l'histoire de l'art de nous aider dans nos recherches.

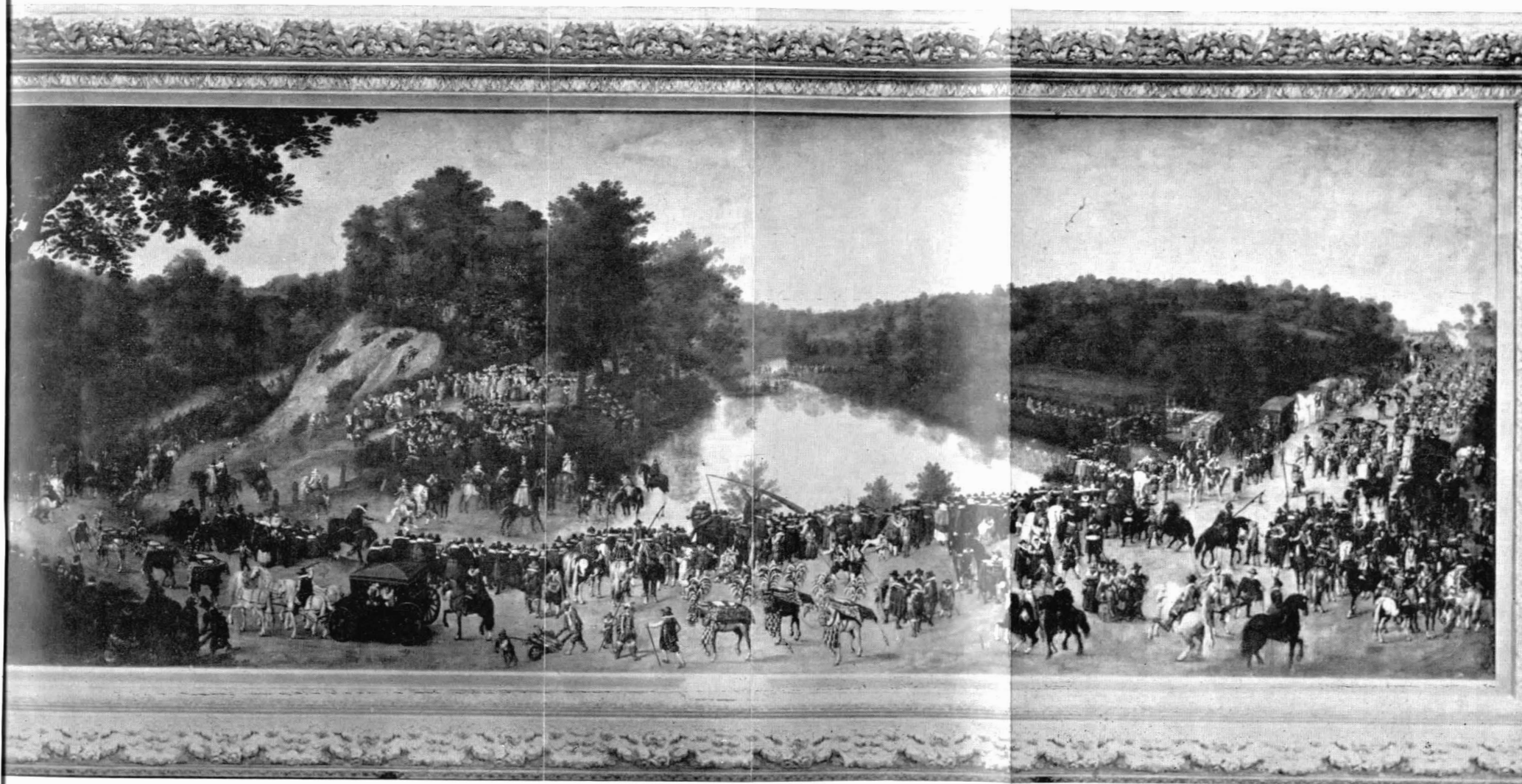
Les inventaires sont inédits, à l'exception de celui de 1781 publié par WAUTERS, dans son *Histoire des environs de Bruxelles*, (t. III, p. 396). Mais, comme cet auteur a négligé de reproduire un des éléments les plus utiles pour l'identification des tableaux, c'est à dire les dimensions indiquées en regard de chacun d'eux, nous croyons utile de republier cet important document.

Le plus ancien inventaire retrouvé date du 14 mai 1667. D'autres de 1701 et de 1714 nous ont paru mériter également la publication ; nous y joignons celui dressé, en 1746, sur l'ordre de l'intendant de Séchelles, qui nous paraît assez intéressant parcequ'il renseigne l'état dans lequel se trouvaient les tableaux de cette époque. Quelques autres documents et les notes consacrées par Mensaert à la galerie de Tervueren nous ont permis d'atteindre un certain résultat dans notre travail d'identification.

* * *

Les tableaux qu'il nous a été le plus facile de reconnaître sont ceux qui, replacés en 1782 dans la chapelle du château de Tervueren, où Wauters les signale encore en 1855 (1)

(1) «Coeberger décora la chapelle de deux belles toiles : *Saint Hubert revêtu des habits pontificaux* et *la Vierge avec l'enfant Jesus, Saint Jean-Baptiste et et Saint-Jean l'Evangeliste*, que l'on y voit encore, ainsi qu'un Van Loon, *La Conversion de Saint-Hubert* et un Crayer *Saint Jean-Baptiste et Saint Jean l'Evangeliste*. » WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 388.



Denis van Alsloot.

Fête au Vivier d'Oye en présence des archiducs.

(Musée de Bruxelles.)

entrèrent, par la suite, au Musée de Bruxelles, à commencer par le miracle de St Hubert.

« En la capilla, el quadro del altar mayor representa San Huberto », dit l'inventaire de 1667.

L'inventaire de 1701 est plus explicite :

« En la chapelle du chasteau, à la Vueren, sur l'autel au milieu : n° 119, St-Hubert rencontrant, en la chasse, le cerf avec le crucifix entre la ramure. »

Nous avons vu qu'en 1746 ce tableau fut copié sur l'ordre de Maurice de Saxe.

L'inventaire de 1781 nous le montre « dans la grande chapelle, sur la Cour, n° 69 : La Conversion de St-Hubert, bon tableau par Sallaert, toile, Haut. 10 pi. 1 p. Larg. 7 pi. 3 p. »

C'est ce même tableau, qui, en suite d'un envoi de l'Etat, entra, en 1895, au Musée de Bruxelles, venant de la chapelle du château de Tervueren. Il porte le n° 273 du catalogue de A.J. Wauters et figure actuellement sous le nom de Théodore Van Loon (1).

Un autre tableau du même Musée de Bruxelles, attribué à Gaspard de Crayer, et de provenance inconnue, pourrait fort bien avoir aussi orné jadis la chapelle de Tervueren, où est mentionné, dans l'inventaire de 1667, une seconde représentation de St-Hubert (2), qu'il ne faut pas confondre avec celle qui, d'après le même document, « representa San Huberto reci- viendo la estola por un angel ». Ce dernier tableau est attribué par l'inventaire de 1781 à de Crayer. (Haut. 7 pi. 8 p. — Larg. 6 pi. 2 p.) Il figure aujourd'hui au Musée de Bruxelles sous le nom de Van Loon. (n° 274 du catal. Wauters).

C'est également à Van Loon qu'est attribué le n° 275 du

(1) *Catalogue historique et descriptif*, p. 111. La date de l'envoi de l'Etat n'est pas confirmée par les archives du Musée.

(2) Ibid. p. 57, n° 134.

même Musée « La Vierge et l'Enfant entre les deux saints Jean » — La description de l'inventaire de 1667 dit : « Nuestra Senora con el nino Jesus, san Juan et san Jusepo » et l'inventaire de 1781 porte « un tableau de l'autel, en entrant à droite, représentant la Vierge, avec l'enfant Jésus, St-Jean et St....., bon tableau par Théodore Van Loo (sic). Toile. H. 8 pi. 5 p. L. 6 pi. 2 p. » D'après Alphonse Wauters ce tableau, ainsi que le précédent, serait de Coeberger.

* * *

L'identification est encore aisée pour les deux tableaux de Sallaert intitulés lès « Pucelles du Sablon », bien que les dites « Pucelles » ne figurent que sur l'un d'eux et que l'autre représente l'Infante abattant l'oiseau. (Catalogue A. J. Wauters, nos 408 et 409.) — « Otros dos, dit l'inventaire de 1667, representantes la procesion de las doce donzellas del Sablon, fundacion dotada de la Serenissima Senora Infanta ». Un document nous apprend qu'en 1708 ces deux tableaux furent mis en sûreté à Bruxelles (1). Ils ne revinrent jamais à Tervueren et furent, probablement après l'incendie de la Cour, placés dans l'Eglise de Notre-Dame de la Victoire au Sablon, où MENSAERT les signale en 1762 (2). Ils entrèrent en 1811 au Musée de Bruxelles.

Deux autres tableaux, apparentés aux précédents (3), restèrent jusqu'au bout à Tervueren, où il arrivèrent postérieurement à 1667. L'inventaire de 1701 les mentionne pour la première fois : « n° 123, représentation du Broothuys et les guldcs au

(1) Voir Annexes V n° 120.

(2) *Le peintre amateur et curieux*, p. 4.

(3) V. TAYON. *La grand serment de l'arbalète à Bruxelles et ses manifestations artistiques au XVII^e siècle* dans les *Annales de la société d'archéologie de Bruxelles*, année 1911, t. XXV, pp. 233 et ss.

grand marché, où St-Michel batte le diable », et « n° 124, le marché de Bruxelles avec les mestiers. » Restés à Tervueren, en 1746, ces deux tableaux furent. nous l'avons vu, enlevés par le général de Bercheny, fort détériorés, puis remisés à Bruxelles jusqu'à leur retour à Tervueren en 1749. L'inventaire de 1781 les décrit : « Deux tableaux représentant la procession de l'Ommeganck avec les corps de métiers et serments par Sallaert. Sur toile. Haut. 4 pi. 6 p. Larg. 13 pi. 8 p. » On sait que ces deux tableaux (nos 4 et 5 du catalogue d'A. J. Wauters) sont des copies anciennes d'originaux faisant partie d'une série de six pièces de van Alsloot. L'un de ces originaux est conservé au Musée de Madrid, l'autre au Musée de South-Kensington. Il est curieux de constater la similitude de facture entre ces copies anciennes de Bruxelles et les deux tableaux de Sallaert : *les Pucelles du Sablon*. Et, aussitôt, une question se pose : Sallaert, né vers 1590, mort après 1647, n'a-t-il pu copier les originaux peints par son aîné van Alsloot, né vers 1570 et mort entre 1620 et 1626 ? L'attribution faite par l'inventaire de Tervueren confirme cette supposition et l'infériorité des tableaux de l'*Ommegang* comparative-ment à ceux des *Pucelles du Sablon*, ne s'explique-t-elle pas, tout naturellement, par le fait que Sallaert, comme tous les peintres de talent, s'affirme supérieur lorsqu'il est guidé par son inspiration personnelle, que lorsqu'il est astreint à copier d'une façon plus ou moins libre l'œuvre d'un autre maître ? Cette question serait intéressante à élucider après une comparaison consciencieuse entre nos deux tableaux de Bruxelles et les originaux de Londres et de Madrid.

* * *

Jusqu'ici les identifications faites au moyen des anciens inventaires ne nous ont pas appris grand chose de nouveau.

nous allons, avec les tableaux suivants, aborder un domaine moins rebattu.

L'inventaire de 1667 (n° 43) nous parle d'un tableau « représentant el lugar llamado *Diesdelle*, adonde cenavan Sus Altezas Alberto y Isabella ». L'inventaire de 1701 porte, sous le numéro 122 : « le Vivier d'Oye, aux *Drisdelles*, où feu les archiducqs prennent la collation » et une liste des tableaux mis en sureté à Bruxelles en 1708 complète cette indication par ces mots : « ... dans un cabinet de mayes », c'est-à-dire sous une tonnelle de verdure. Or le musée de Bruxelles possède un tableau attribué à Alsloot qui correspond très exactement à cette description (1). On y voit, au milieu d'une fête se déroulant au bord d'un étang, dans un site sylvestre, les archiducs, attablés sous une tonnelle et prenant des rafraîchissements. A. J. WAUTERS (n° 6 de son catalogue) intitulait cette scène « Fête populaire dans le parc de Tervueren ». Rien cependant dans le site représenté, complètement agreste, ne rappelle l'aspect d'un parc entourant une résidence princière. Aussi, sur notre indication, M. le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts a-t-il cru pouvoir modifier le titre de cette toile.

La dernière mention que nous trouvions de ce tableau date de 1731 : dans la liste, dressée par le contrôleur Aimé, des tableaux sauvés de l'incendie de la Cour figure « la fête du Vivier d'Oye » avec la mention V, indiquant la provenance de la Vuere ou de Tervueren.

Toutefois, on peut se demander si cette œuvre n'a pas changé de nom et s'il ne faut pas l'identifier avec le numéro 7 de l'inventaire de 1781, qui parle d'un « tableau représentant l'histoire du bateau d'eau, par Sallaert, sur toile, haut. 3 pi. 4 p., larg. 8 pi. 5 p. » Ce qui correspond aux dimensions du

(1) Une variante réduite de ce tableau existe au musée d'Anvers.

tableau aujourd'hui conservé au Musée de Bruxelles. Or Mensaert, qui vit ce tableau à Tervueren, entre la cheminée et les fenêtres du grand salon, à côté des tableaux de l'Om-megang, qu'il attribue, tout comme l'œuvre en question, à Sallaert, nous explique ce titre bizarre en nous racontant une histoire pleine de saveur du terroir, rappelant les meilleurs tours d'Uylenspiegel :

« Un brasseur d'Avergem (Auderghem), village entre Tervueren et Bruxelles, ayant fait deux brassins d'assez mauvaise bière, sur lesquels il n'était pas douteux qu'il devait perdre considérablement, donna à connaître un jour cet incident à un homme qui était à boire chez lui. Cet homme lui dit qu'il avait un secret immanquable pour lui faire trouver le débit de ses deux brassins ; mais qu'il lui fallait une récompense proportionnée aux peines et aux soins qu'il devait prendre pour y réussir. Ils firent accord du prix. Peu de jours après, notre homme fit distribuer partout des billets par lesquels il annonçait qu'à certain jour fixé l'on verrait un particulier marcher sur les eaux du grand étang d'Avergem, singulièrement équipé. Tout le monde fut curieux de voir un tel prodige ; il y vint, dit-on, plus d'un tiers des habitants de Bruxelles. Le brasseur, qui était sur le bord de cet étang avec toute sa bière, eut de la peine à rafraichir tout le monde qui entraît chez lui en grande foule, de sorte que ses deux brassins de bière furent bientôt consommés ; mais l'homme en question ne parut point sur les eaux ; il s'esquiva furtivement et laissa tout le monde dans une surprise telle qu'on peut l'imaginer (1) »

Dans le tableau du musée de Bruxelles nous voyons une foule autour d'un étang, au milieu duquel un personnage, singulièrement accoutré, se débat en s'enfonçant dans l'eau.

(1) *Le peintre amateur et curieux*, p. 160.

Cela a-t-il suffi à Mensaert pour appliquer au tableau représentant la fête du Vivier d'Oye, l'histoire pittoresque qu'il avait entendu raconter au sujet de l'étang d'Auderghem ? Cela n'est pas impossible, car ce bon Mensaert manque absolument d'esprit critique lorsqu'il s'agit de déterminer le sujet des tableaux qu'il a eu sous les yeux (1). Nous allons le constater à l'instant.

* * *

Nous lisons en effet dans *Le peintre amateur et curieux*, (p. 161), à propos de la galerie de Tervueren : « On y voit aussi le portrait d'Anne van Savelthem, peint par A. Van Dyck, elle est représentée dans ce tableau entourée de plusieurs chiens de l'Infante Isabelle, dont elle avait le soin, le nom de chacun de ces chiens est écrit au bas. »

Pour Mensaert, cette Anne de Saventhem n'est autre que la jolie paysanne, dont les charmes retinrent Van Dyck dans le village brabançon, où il peignit son fameux *Saint-Martin* et la *Généalogie de la Vierge* (2).

On voit ici comment se forment les légendes : la pieuse archiduchesse Isabelle a recueilli la pauvre campagnarde, abandonnée par son volage amant, et, pour lui assurer une existence honnête, lui a confié la garde de ses chiens. N'oublions pas que la fin du XVIII^e siècle est déjà éprise de

(1) Le fait que ce tableau, n° 7 de l'inventaire de 1781, a été retiré de la vente publique et remis à la Maison du Roi, à Bruxelles, avec toutes les autres toiles représentant des portraits ou des scènes de la vie de nos anciens princes, tend à prouver que, malgré la description de Mensaert et du peintre Looze, les archiducs-gouverneurs savaient que cette œuvre représentait un épisode du règne des archiducs. Nous ignorons comment ce tableau sortit du dépôt de la Maison du Roi. Il fut donné au Musée de Bruxelles, en 1899, par M^{lle} Euphrosine Beernaert.

(2) WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 166.

romantisme ! Mais Mensaert égare ses lecteurs sur une fausse piste. Voici comment le tableau en question est décrit par les anciens inventaires :

Inventaire de 1781 — n° 36 — « Portrait de la Lenaert avec les chiens de l'Infante Isabelle, très bien peint et d'une grande force. Toile. Haut. 6 pi. 7 p. Larg. 9 pi. 1 p.

Inventaire de 1746 — n° 40 — « Lennar avec les chiens de la Sérénissime Infante Isabelle.

Inventaire de 1714. — n° 59 — « Louvard avec les chiens de la Sérénissime Infante Isabelle.

Inventaire de 1705 — « Dans la seconde chambre de Son Altesse — n° 143 — Lounard avec les chiens de la Sérénissime Infante.

Inventaire de 1667 — « En el cuarto donde se davan las audiencias: todos los peros de la Serenissima Senora Infanta. »

Nous sommes parvenu à identifier la personne ainsi désignée par les documents. La dame en question n'est pas Anne de Saventhem, mais dona Juana de Lunar, dame de la chambre (*duena de retrete*) de l'archiduchesse Isabelle, qui figure pour un traitement annuel de 18 mille maravedis ou de 147 florins au registre des dépenses de la maison des archiducs, conservé aux archives de la *Chambre des comptes*. (1)

Dans la hiérarchie de la cour, la *duena de retrete* venait après la *duena de honor*, dame d'honneur, et après la *duena de medias tocas*, dame en second, portant la coiffe sans garniture. La *duena de retrete* était astreinte à certains services d'ordre domestique et il n'y a par conséquent rien d'étonnant à ce que dona Juana de Lunar, dont le nom estropié est

(1) Nomina de los criados de S. A. de los Gastes del Tercio primero de 1612, ARCHIVES DU ROYAUME, *Chambre des comptes*, registre, 1837, f° 38 v°. Idem pour les années suivantes, jusqu'en 1617, *Ibid.* registre 1838, f. 292.

devenu Louvard. Lennart et finalement Lenaert, ait été chargée du soin des chiens et autres animaux favoris de l'Infante.

Ce tableau avait été, en 1782, remis à la Maison du Roi et un hasard heureux nous l'a fait retrouver au château de Ternath, où il appartient actuellement à la comtesse douairière de Lichtervelde, née de Crucquenbourg. La description donnée par Mensaert, l'inscription du nom des divers animaux et les dimensions du tableau (2 m. 50 sur 1 m. 88) nous permettent d'identifier cette toile d'une façon certaine. (1) Nous ignorons comment cette œuvre entra dans la collection du château de Ternath ; Wauters, qui écrivait en 1855, l'y signale déjà en parlant du portrait d'une dame « entourée d'une meute très nombreuse ». (2)

* * *

L'œuvre de loin la plus intéressante vendue lors de la dispersion de la galerie de Tervueren nous paraît, sans conteste, le n° 74 de l'inventaire de 1781 : « Six tableaux représentant l'histoire de Joseph, bien peints dans la manière d'Albert Durer, sur bois, en rond — 6 pi. 2 p. » — Ces peintures avaient été transportées en 1701 de la Cour de Bruxelles au château de Tervueren (3), dont elles ornaient la chapelle.

Nous croyons pouvoir identifier ces tableaux avec ceux, de mêmes forme et dimension (4), qui figurent actuellement au

(1) Nous remercions le Comte Théobald de Lichtervelde d'avoir bien voulu faire photographier cette œuvre d'art à notre intention.

(2) *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I. p. 417.

(3) Annexes III, n° 44.

(4) Rappelons que l'auteur de l'inventaire de 1781 a pris toutes ses mesures cadre compris, ce qui explique de légères variantes.



Inconnu.

Dona Juana de Lunar avec les chiens de l'Infante Isabelle
(appartient à la Comtesse de Lichtervelde, au château de Ternath).

Musée de Berlin, sous la dénomination : « Maître Néerlandais circa 1500 : n° 539a, Joseph vendu aux Ismaélites (panneau de chêne, diam. 1 m. 48) ; n° 539b, Joseph nommé intendant de Putiphar (panneau de chêne, diam. 1 m. 43) ; n° 539c, Joseph jeté dans la citerne (panneau de chêne, diam. 1 m. 53) ; n° 539d Esther intercédant auprès d'Assuerus (panneau de chêne, diam. 1 m. 53) ». Les deux premiers tableaux furent acquis en 1863 de la collection du procureur d'Etat Abel, à Stuttgart ; les deux derniers proviennent de la collection Demidoff de San Donato et furent acquis à Londres en 1889 par sir J. Wernher qui en fit don au Kaiser Friedrich Museum.

■ Ces quatre tableaux, dit M. Hans Bosse, font suite à deux autres appartenant à une collection privée à Worms. Dans l'inventaire de la succession de Charles de Croij, duc d'Aerschot, dressé en 1613, sont mentionnés six tableaux de forme ronde, peints à l'huile, avec des sujets empruntés à l'histoire de Joseph et six autres de même forme « mais seulement peinte à l'eau » avec des sujets du même genre (1).

Ces tableaux paraissent être l'œuvre d'un maître bruxellois de la fin du XV^e siècle, dénommé par les Allemands « le maître de l'histoire de Joseph » et que nous appelons « le maître de l'abbaye d'Aflighem ». Le Musée de Bruxelles possède deux compositions très importantes de cet artiste : *les joies et les douleurs de la Vierge* et *la Passion*, longtemps attribuées à Roger van der Weyden (2).

(1) HANS BOSSE. *Die Gemäldegalerie des Kaiser-Friedrich Museums* t. II, *Die Germanischen Länder* (Berlin 1911) pp. 131, 132, 133. Il faut consulter également au sujet de ces tableaux des indications données par M. HULIN DE LOO dans son cours manuscrit. (Note communiquée par M. P. Beautier.)

(2) A. J. WAUTERS. *Catalogue historique et descriptif des tableaux anciens du Musée de Bruxelles*, nos 552 et 554, pp. 215-217.

Nous ne partageons pas l'avis de l'auteur du catalogue du Musée de Berlin en ce qui concerne le sujet représenté par le n° 539d. Il ne s'agit nullement d'Esther intercédant auprès d'Assuerus, mais bien de la femme de Putiphar accusant Joseph, que l'on voit, dans l'entrebaillement d'une porte, donner des signes de stupeur. C'est la suite naturelle de l'histoire de Joseph. M. Bosse tente de justifier son interprétation étrangère à cette histoire en disant que, « peut-être, ce tableau a appartenu à la seconde suite de sujets de l'ancien testament, mentionnée dans l'inventaire de 1613. » Cette explication est inadmissible puisque, nous venons de le voir, cette seconde suite est mentionnée comme « seulement peinte à l'eau. »

* * *

Nous avons voulu montrer par des exemples l'utilité offerte par les anciens inventaires de Tervueren au point de vue de l'identification de plusieurs tableaux intéressants. En publiant ces documents nous croyons avoir mis aux mains de ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art un instrument de travail susceptible de permettre de nouvelles découvertes et avoir ainsi apporté un modeste moëllon à l'édifice splendide qui, depuis les travaux de Karel Van Mander, jusqu'à ceux d'Henri Hymans, de Hulin de Loo, de Joseph Destrée, de Fierens Gevaert et d'autres, s'élève petit à petit pour la glorification du prestigieux passé artistique de notre chère patrie.

(A suivre).

CH. TERLINDEN.